TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11770 – JEUDI 2 DÉCEMBRE 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le dollar au-dessous de 7 F

LIRE PAGE 38

BULLETIN DU JOUR

La France et la non-prolifération

Le président de la République a regagné Paris mercredi matin après huit jours passés dans deux des principaux pays du tiers-monde, l'Inde et l'Egypte. Un voyage qui, au dire de M. Mitterrand, ouvre des « perspectives considérables ».

L'accord pour la livraison par la France d'uranium faiblement enrichi pour la centrale de Tarapur près de Bombay risque pourtant d'altérer quelque peu ce bilan. Car, pour sortir d'une négociation difficile, l'Elysée a *dû écorner quelque peu les principes* qui jusqu'à présent régissaient les exportations nucléaires françaises.

La situation était, il est vrai, inextricable. Les Américains ont cédé à Paris ce rôle de fournisseur parce que leur réglementation en matière de non-prolifération — changeante au gré des humeurs du Congrès — a été renforcée en mars 1978. Non signataire du traité de prolifération et dénonciatrice à de multiples reprises du « cartel » des pays fournisseurs auteur des directives de Londres, New-Delhi, dont le nationalisme nucléaire ombrageux est connu et compréhensible, ne pouvait accepter les nouvelles normes de Washington. Pourquoi l'Inde aurait-elle admis l'application par Paris de directives qui restreignent la liberté de circulation des techniques et équipements nucléaires et sont le résultat d'un consensus des pays du Nord ?

La France, qui n'a pas de cadeau particulier à faire aux Etats-Unis, aurait sans doute dû refuser cette succession pesante. Après son acceptation en juillet dernier, la volonté que la rencontre entre Mme Gandhi et M. Mitterrand se passe dans le meilleur climat possible a fait le reste. Les Français, dont les principes de non-prolifération étaient clairement définis depuis 1976 et avaient été réaffirmés par le président de la République le 22 décembre 1981, ont, à en croire le texte du contrat, accepté de subordonner à des « conversations ultérieures » d'éventuels contrôles de l'uranium enrichi ou de ses dérivés irradiés après l'échéance du contrat indo-américain, soit 1993.

Ne pas signer était plus dangereux, souligne-t-on à Paris, puisque l'Inde, qui dispose déjà d'importantes quantités de combustibles irradiés (la centrale de Tarapur fonctionne depuis 1969), aurait pu les retraiter immédiatement — donc en extraire du plutonium — en cas de dénonciation du contrat. D'où l'intérêt selon la France d'avoir ainsi gagné dix ans, au cours desquels ces contrôles seront effectués.

En outre, ajoute-t-on, l'ambiguïté volontaire de cet accord n'est pas reproductible. Seule l'explique la nécessité de cette subrogation de Paris à Washington dans un contrat signé dès 1963, à une époque où les principes des échanges nucléaires civils étaient peu clairs et leurs enjeux mal perçus.

A faire ainsi prévaloir l'efficacité sur les principes, la France n'en a pas moins pris le risque d'accroître la confusion qui règne actuellement dans ce domaine. Permettre le développement légitime de l'énergie nucléaire sans s'exposer aux dangers de la prolifératrion de l'arme exige une très grande rigueur. Le traité de non-prolifération de 1968, approche contractuelle qui associait fournisseurs et importateurs potentiels d'équipements, a cédé sous la pression de pays qui, par nationalisme ou opportunisme, entendaient préserver l'avenir.

Les directives de Londres de 1978 n'étaient plus qu'un consensus des seuls détenteurs de technologies nucléaires. Négocier les principes de manière bilatérale apparaîtrait comme une immense régression au moment où le Pakistan, le Brésil, l'Argentine, la Corée du Sud, la Libye, et bien d'autres pays sont aujourd'hui demandeurs.

Paris s'inquiète des « incertitudes » de la stratégie américaine

M. Hernu propose une relance de la coopération en matière d'armement

M. Hernu, ministre de la défense, parlant, mardi 30 novembre, devant l'Assemblée de l'Europe occidentale, a exprimé la volonté de la France de relancer la coopération européenne en matière d'armement. Il s'est inquiété de l'accumulation des armements soviétiques et des « incertitudes » américaines, notamment de la nouvelle doctrine stratégique du commandant suprême atlantique, le général Rogers.

C'était la première fois, depuis M. Debré, en 1972, qu'un ministre français de la défense s'adressait à l'U.E.O., seule organisation européenne consacrée à la défense et qui groupe, avec la France, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Benelux.

A Bruxelles, le groupe des plans nucléaires de l'OTAN, qui siégeait mardi, en prélude à la réunion des ministres de la défense et des affaires étrangères de l'alliance atlantique, a réaffirmé la décision prise par l'OTAN en 1979 sur l'implantation des missiles américains en Europe en cas d'échec des négociations conduites avec Moscou sur ce sujet à Genève.

Le gouvernement français veut donner « *une impulsion nouvelle à la coopération européenne en matière d'armement* », a déclaré, mardi 30 novembre, M. Hernu devant l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. M. Hernu a cité comme programme ouvert à la coopération « *de nos partenaires européens sans exclusive* » un hélicoptère de combat, le « *char du futur* » (en précisant que l'accord franco-allemand de 1980 « *ne nous paraît pas mort, bien au contraire* ») et un avion de combat tactique.

Le ministre de la défense a d'abord caractérisé la situation internationale par « *une action constante et dynamique de l'Union soviétique visant à créer un environnement stratégique qui lui soit favorable* » et « *les doutes* » qui se manifestent aux Etats-Unis « *quant à la portée et à la nature de leur engagement aux côtés de leurs partenaires européens* ».

L'Union soviétique, a-t-il dit, « *allie des actions de type pacifiste à une résolution totale en ce qui concerne le recours éventuel à l'ensemble de ses moyens militaires, qui ont bénéficié d'investissements en croissance régulière depuis une vingtaine d'années (...). L'U.R.S.S. poursuit son objectif de découplage entre l'Europe et les Etats-Unis dont l'étape principale serait constituée par la dénucléarisation de l'Europe occidentale* ».

Les fusées soviétiques SS-20 — a poursuivi M. Hernu — « *constituent le volet militaire de ce découplage* ».

M. D.

(Lire la suite page 3.)

● *CHINE*
Le plan quinquennal met l'accent sur l'industrie lourde
Page 4 l'article de MANUEL LUCBERT

● *MEXIQUE*
M. Miguel de La Madrid entend relancer l'économie
Page 8 l'article de FRANCIS PISANI

Le P.C. fait des concessions au P.S. pour les élections municipales

M. Marchais se déclare prêt à des « primaires » dans certaines villes dirigées par les communistes

M. Georges Marchais a adressé à M. Lionel Jospin, mardi 30 novembre, une lettre dans laquelle il propose au premier secrétaire du P.S. que le groupe de travail constitué après leur rencontre du 10 novembre examine les cas des villes à direction communiste dans lesquelles les socialistes revendiquent la tête de la liste d'union de la gauche pour les élections municipales de mars prochain. Il s'agit essentiellement de dix-huit grandes villes dont les socialistes avaient remis *la liste aux représentants du P.C.F.* lors de la dernière réunion du groupe de travail, le 23 novembre (*le Monde* du 25 novembre).

Le secrétaire général du P.C.F. admet la possibilité de primaires entre les deux partis — dès lors que la loi électorale permet la fusion des listes entre les deux tours, — à condition que le nombre de villes où la gauche irait ainsi séparément à la bataille du premier tour soit inférieur à ce qu'il avait été en 1977, c'est-à-dire dix-sept.

Cette condition pourrait obtenir l'agrément des socialistes, puisque le P.S. estime à une quinzaine, en réalité, le nombre de villes à direction communiste auxquelles ils tiennent particulièrement. Les socialistes sont également attentifs au fait que M. Marchais accepte de prendre en compte dans la négociation le critère de l'évolution des rapports de force électoraux.

« *Les socialistes sont disposés à reprendre le plus rapidement possible les réunions du groupe de travail* », nous a déclaré M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., chargé avec M. Poperen de la négociation. Le bureau exécutif du P.S. devait se saisir, mercredi en fin d'après-midi, des propositions de M. Marchais qui sont considérées par le P.S., comme une « ouverture ».

Les trois premières réunions du groupe de travail n'avaient pas permis, en effet, d'avancer dans la discussion des cas litigieux.

(Lire la suite page 10.)

LES MULTINATIONALES ET LA CRISE

Iles fortunées ?

par PIERRE DROUIN

Qui n'a rêvé de voir son pays devenir un îlot de prospérité dans un monde empêtré dans le magma économique ? Quelle fierté pour ses gouvernants s'ils retrouvaient le secret du cercle vertueux ! Ils cherchent tous, mais hélas... Même le Japon n'est pas très fier de son taux de croissance et de sa monnaie. On pense aux États. Mais, a-t-on regardé du côté de ces organisations géantes, dont le chiffre d'affaires dépasse parfois le revenu national de petites nations, les fameuses multinationales ? N'ont-elles pas beaucoup mieux tiré leur épingle du jeu, du fait de leur prodigieuse faculté d'adaptation ?

La question était posée lors d'un récent colloque (1). La réponse ne fait pas de doute. Selon M. C.A. Michalet, les investissements directs à l'étranger ont mieux résisté à la crise que les investissements nationaux. C'est vrai aussi bien pour les firmes américaines, allemandes, britanniques, japonaises ou françaises. La croissance a été particulièrement marquée entre 1972 et 1977. Tout s'est passé comme si les sociétés des pays les plus industrialisés avaient cherché à compenser le freinage des taux de croissance des économies nationales par une augmentation de leurs activités à l'étranger.

La crise a donc stimulé le processus de multinationalisation. Les firmes de ce type ont conçu une stratégie leur permettant d'échapper totalement ou partiellement aux conséquences des mesures de régulation de leurs économies d'origine. De là à penser qu'elles ont « profité » du malheur des autres il n'y avait qu'un pas, d'autant plus facile à franchir que l'odeur de soufre qui enveloppe les multinationales n'est pas dissipée.

On l'a bien vu, par exemple, lorsque M. Cheysson, lors du congrès de l'union des partis socialistes de la C.E.E. (2), n'a pas hésité à les fustiger, en les comparant aux « templiers des temps modernes », dont la motivation est la puissance pour la puissance, qui ont « *le monopole de l'analyse et des définitions stratégiques au niveau du monde* ». « *Il y a là une situation intolérable... Les socialistes ne peuvent pas accepter cela* », ajoutait-il.

(Lire la suite page 35.)

(1) Organisé conjointement les 15 et 16 novembre dernier par le Centre de recherche économique pure et appliquée (CREPA) de l'université Dauphine, animé par M. Alain Cotta, et par l'Institut de recherche et d'information sur les multinationales (I.R.M.), dirigé par M. Michel Ghertman.

(2) *Le Monde* daté 14-15 novembre 1982).

AU JOUR LE JOUR

« E.T. »

E.T. est parmi nous. Le petit extra-terrestre au visage tendre et repoussant débarque en France, venu d'Amérique. Il y a été précédé par le déferlement d'une campagne publicitaire bien dans les habitudes des Terriens.

Il a été glorifié, attendu, annoncé comme le Messie. Aux enfants qui attendent de le voir avec une impatience massivement inculquée, il va délivrer sur grand écran son message de gentillesse et d'amour.

Il n'est pas le premier à essayer, mais lui, il a le soutien des pharisiens.

BRUNO FRAPPAT.

La sortie du dernier film de Steven Spielberg

● Il est né le divin E.T.
par COLETTE GODARD

● Le copain tombé du ciel
par JEAN DE BARONCELLI

Lire dans notre supplément « Arts et spectacles » page 15

Le régime de préretraite

Taux réduit pour les contrats de solidarité présentés après le 1er décembre

Les salariés des entreprises qui déposeront à compter du 1er décembre des dossiers de demandes de contrats de solidarité ou de conventions avec le Fonds national de l'emploi pour permettre des « préretraites démission » ou des « préretraites licenciement » se verront appliquer les nouveaux taux réduits des préretraites à partir du 1er janvier 1983.

Une circulaire, adressée le 26 novembre par le délégué à l'emploi aux directions départementales du travail, provoque de sérieux remous autour de l'entrée en vigueur des nouveaux taux de préretraite dans le cadre de contrats de solidarité ou de conventions du Fonds national de l'emploi. De quoi s'agit-il ? Le décret du 24 novembre, on le sait, introduit de nouveaux taux pour les préretraites à compter du 1er janvier 1983 (65 % du salaire de référence dans la limite du plafond de la Sécurité sociale et 50 % pour la part de la rémunération au-dessus du plafond au lieu de 70 % actuellement).

Mais, à la suite de la concertation entre M. Bérégovoy et les syndicats, plusieurs dérogations avaient été accordées permettant à certaines catégories de salariés partant en préretraite après le 1er janvier de bénéficier encore des taux actuels. Il en était ainsi — c'est l'article 12 du décret, — pour les salariés ayant notifié leur démission avant le 1er avril 1983 dans le cadre d'un contrat de solidarité conclu avant le 31 décembre 1982 ou ayant été licenciés dans le cadre d'une convention du F.N.E.

La situation nouvelle apparaissait donc relativement claire. Or, d'après un communiqué du ministère de l'emploi, la circulaire incriminée — et révélée par la C.G.C., — stipulait que « *afin que les projets de contrats ou de conventions concernés soient prêts pour recevoir la signature du ministre de l'emploi avant le 31 décembre 1982, il est nécessaire que les dossiers complets soient déposés à la délégation à l'emploi ou dans les services départementaux concernés avant le 1er décembre 1982 pour pouvoir être instruits dans les formes et les délais impartis* ».

La C.G.C. clame son indignation. Le 1er décembre à France-Inter, M. Paul Marchelli assure qu'elle est « *décidée à aller en Conseil d'Etat et à faire rapporter la décision* ». Pour le délégué général de la C.G.C., « *le ministre Le Garrec a pris une décision dont les bénéficiaires sont informés le lendemain de la date de conclusion. C'est un scandale* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 33.)

TÉLÉ-LUXEMBOURG A L'HEURE EUROPÉENNE

La carte de l'électronique

Heureux téléspectateurs du Grand-Duché ! Ils ont l'embarras du choix entre les chaînes ouest-allemandes, françaises, belges, et naturellement, R.T.L.-Télévision (R.T.L.-T.), nouvelle appellation de Télé-Luxembourg. Neuf stations au *total*.

Trilingues, ils ont une préférence marquée pour les programmes germaniques, dont les émissions culturelles et politiques sont particulièrement appréciées. C'est surtout vrai des Luxembourgeois du Nord et de *l'Est — le Sud sidérurgique est plus* porté sur le divertissement, — indique M. Jean Stock, directeur adjoint des programmes, chargé de mission auprès du directeur général de R.T.L.-T., M. Gust Graas. La télévision luxembourgeoise s'intéresse peu, il est vrai, à un marché national géographiquement exigu : elle diffuse, en langue maternelle (un dialecte germanique), moins de deux heures d'émissions par semaine.

Mais, sans doute, existe-t-il une sorte de consensus entre ce pays et son petit écran : de Wiltz à Esch-*sur-Alzette*, on a bien conscience que le Grand-Duché ne pourra pas sempiternellement vivre que de ses hauts fourneaux et de ses verts pâturages. La crise de l'acier risque de l'atteindre à tout moment, quelle que soit la puissance de l'Arbed, concurrent *heureux, pour l'instant, d'Usinor et* de Cockerill. Aussi, l'intérêt national commande-t-il de miser encore plus sur l'audiovisuel, en débordant toujours plus largement ses frontières.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

LE DRAME IRLANDAIS

INGOUVERNABLE Irlande ? Et pourtant, elle vote... Il est vrai que les enjeux des deux scrutins qu'elle vient de connaître, le 20 octobre au Nord et le 24 novembre au Sud, étaient fort différents.

En Ulster, toujours incorporé au Royaume-Uni, il s'agissait de mettre en œuvre la première phase du « plan Prior », du nom du secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, qui ne désespère pas de faire retrouver à la province une vie politique plus normale et comptait, pour y parvenir, sur l'élection d'une assemblée régionale. Depuis le 24 mars 1972 en effet, les six comtés d'Ulster sont administrés directement par Londres en raison des troubles constants.

Ces affrontements entre la majorité protestante — environ les deux tiers de la population du Nord — et la minorité catholique ont connu, depuis le déclenchement des hostilités en 1969, des flambées particulièrement meurtrières et des rémissions toujours provisoires, vite balayées par de nouveaux attentats, des manifestations violentes, réprimées parfois très durement par la police et l'armée, comme l'explique Michèle Bonnechère. Des actes de terrorisme les nationalistes de l'IRA sont loin d'avoir le monopole. Et un certain extrémisme unioniste ne fut pas le dernier à adopter les méthodes parfois les plus effrayantes. En particulier depuis le scrutin du 20 octobre, qui parait avoir déclenché chez les ultras protestants des passions exceptionnellement meurtrières.

Ce sont pourtant, avant tout, les nationalistes, en particulier ceux du Sinn Fein, expression politique légale de l'IRA clandestine, qui contestaient d'avance la validité de cette élection — où ils ont cependant obtenu un succès dont l'ampleur a surpris dans la communauté catholique. Pour eux, comme l'explique notamment un de leurs élus et chefs de file, Gerry Adams, aucune évolution positive ne peut sortir de cette assemblée. Les nationalistes, de toutes façons, condamnent toute expression électorale qui aurait pour seul cadre l'Irlande du Nord, puisqu'ils se battent précisément pour la réunification de l'île. Ils considèrent comme truqué, ou au moins comme faussé d'avance, un scrutin qui a lieu dans un cadre géographique soigneusement découpé, au moment de la partition, pour assurer une large majorité à la communauté protestante.

En République d'Irlande, on était évidemment dans une situation fort différente. Il s'agissait de renouveler le *Dail*, autrement dit la Chambre des députés, en raison d'une crise parlementaire qui avait vu le gouvernement de M. Charles Haughey, leader du Fianna Fail (droite nationaliste), perdre sa majorité à la suite de la défection de quelques élus marginaux. Les élections ont confirmé le recul du Fianna Fail et la remontée du Fin Gael (centre droit) de M. Garret FitzGerald ainsi que celle du parti travailliste. Ces deux formations ont, ensemble, une courte majorité parlementaire qui devrait leur suffire pour gouverner et, donc, permettre à M. FitzGerald d'occuper à son tour le fauteuil du *taoiseach* (premier ministre).

Mais la « question d'Irlande », c'est-à-dire celle de l'Ulster, n'a pas été absente de la confrontation, bien au contraire (*le Monde* du 1er décembre). Les deux grandes formations de droite ou de centre droit, qui se partagent traditionnellement quelque 85 % de l'électorat, ont même vivement polémiqué à ce sujet, non pas tant sur le fond que sur les voies et les moyens de favoriser une évolution réunificatrice. Pour le Fianna Fail, il importe avant toute chose d'obtenir de Londres la reconnaissance du fait que l'Ulster a vocation à réintégrer l'ensemble irlandais.

Pour le probable futur premier ministre de la République, au contraire, il ne faut pas fixer d'*a priori* évidemment inacceptable pour les Britanniques et la majorité protestante des comtés du Nord, même si la réunification peut et doit demeurer un objectif de la stratégie de Dublin. La Constitution irlandaise précise d'ailleurs — et M. FitzGerald avait jadis proposé de modifier cet article — que le territoire de la République s'étend à l'ensemble de l'île. La victoire de M. FitzGerald offre-t-elle une petite chance de « décrispation » avec Londres ? C'est plutôt l'avis de Sam Crooks.

Le gouvernement de Dublin est-il aussi celui de l'Ulster ? C'est au fond toute la question autour de laquelle s'affrontent depuis 1969 les extrémistes des deux camps, mais aussi, de façon un peu plus diplomatique, la République d'Irlande et le Royaume-Uni. C'est déjà cette question qui avait provoqué, après la lutte pour l'indépendance, une guerre civile elle aussi meurtrière. Et c'est encore et toujours la question posée aujourd'hui, à laquelle, selon René Fréchet, les électeurs en Ulster n'ont, pour le moins, apporté aucune réponse.

BERNARD BRIGOULEIX.

LES ÉLECTIONS AU NORD...

Des antagonismes accrus

par RENÉ FRECHET (*)

LES élections du 20 octobre à l'Assemblée consultative de l'Irlande du Nord ont été très révélatrices de la situation politique de cette province.

Du côté catholique, lors des élections précédentes, la grande majorité des candidats et des élus appartenaient au S.D.L.P. (Social Democratic and Labour Party), dont la direction et la doctrine sont modérées, mais qui insiste de plus en plus sur l'idée que seule la réunification de l'Irlande permettrait de résoudre les problèmes du Nord. Cette fois, le S.D.L.P. a annoncé que ses élus ne siégeraient pas à l'Assemblée parce que le Livre blanc exposant la politique britannique ne fait pas mention d'une « dimension irlandaise » du problème et de la nécessité d'un « partage du pouvoir » entre les deux communautés. Ce document se borne à exiger une majorité de 70 % pour valider les votes de l'Assemblée, ce qui implique certes une participation catholique puisque les protestants ne représentent que 60 % de la population.

Le vote de la majorité des protestants se partage entre le parti unioniste officiel et le parti unioniste démocratique du pasteur Ian Paisley. Tous deux veulent que le pouvoir, exercé directement par le gouvernement britannique depuis 1972, soit rendu à la majorité protestante.

Au centre se situe le parti interconfessionnel de l'Alliance, parti des classes moyennes, qui essaie, sans grand succès, de mordre sur le prolétariat.

On comprend qu'il ait été facile aux fanatiques des deux bords de conserver ou de gagner des voix. Les unionistes pouvaient continuer à dire que la République d'Irlande, dans laquelle on les invite à rentrer, reste un État catholique. En effet, M. John Hume, le chef du S.D.L.P., n'a-t-il pas reconnu lui-même l'existence dans la République d'un État de fait inacceptable pour les protestants du Nord : « *Un vrai débat pourra s'ouvrir seulement quand existera* [dans la République] *un plan concret qui montrera quel rôle les protestants auront à jouer dans une Irlande nouvelle* », déclarait-il au *Monde* le 21 octobre.

Pour la première fois depuis longtemps le Sinn Fein, branche polique de l'IRA, a présenté des candidats, tout en déclarant que, selon la tradition, ils ne siègeraient pas. On comprend encore que, du côté catholique, trouvant devant eux une porte fermée par les partis protestants et ne se voyant rien proposer d'immmédiat par le S.D.L.P., sinon un effort de réflexion, un tiers des électeurs, qui souffrent quotidiennement de la présence de l'armée britannique, aient exprimé un vote passionnel de simple exaspération et de refus.

Il faut souhaiter de nouvelles initiatives des hommes et des femmes courageux qui se dépensent depuis des années pour la paix et la justice en Irlande du Nord. Il faut que ceux qui travaillent sur le terrain à soulager les misères et à rapprocher les deux communautés se rassemblent pour chercher à se donner une voie politique. Il faut que, dans la République, le clairvoyant Garret FitzGerald reprenne sa croisade pour un changement constitutionnel qui ouvre une porte aux non-catholiques.

Le 29 septembre 1979, à Drogheda, à deux pas de la frontière que beaucoup auraient voulu le voir franchir, Jean-Paul II avait parlé à la fois pour la justice et contre la violence. D'un côté comme de l'autre, on n'a souvent voulu entendre que la moitié de son message. Il est grand temps de le rappeler dans son intégralité.

(*) Professeur honoraire.

... ET AU SUD

L'espoir d'une solution

par SAM CROOKS (*)

La victoire du catholique Garret FitzGerald aux élections d'Irlande du Sud est paradoxalement un réel signe d'espoir vers une solution au drame de l'Irlande du Nord.

Toute solution en Ulster doit, en effet, couvrir trois aspects : la sécurité ; le partage des pouvoirs entre catholiques et protestants dans le Nord ; et une dimension « irlandaise » sans laquelle rien n'est possible.

M. Garret FitzGerald, protestant du Nord par sa mère, mais catholique du Sud lui-même, est mieux placé que quiconque pour trouver les compromis nécessaires pour réconcilier les traditions et l'histoire des deux camps opposés : catholique et protestant.

L'initiative du secrétaire d'Etat britannique en Irlande du Nord, M. James Prior, de partager les pouvoirs entre catholiques et protestants dans la nouvelle Assemblée de l'Ulster était pourtant un premier pas dans cette direction. Mais elle a échoué. Le S.D.L.P. (parti social-démocrate travailliste, catholique) a refusé d'y prendre part, soulignant que M. Prior refuse toujours de reconnaître que leurs aspirations et leurs espoirs sont irlandais, et qu'ils sont avant tout irlandais. Les dirigeants de ce parti ont alors proposé de créer un « conseil pour une nouvelle Irlande », projet jusque-là inadmissible pour l'administration britannique. Avec l'élection de FitzGerald, les positions de chacun pourraient évoluer.

Le leader du Fine Gael est en effet connu pour ses positions très fermes sur la question de la sécurité, reconnaissant l'existence d'une violence endémique profondément ancrée dans le Nord. Il est donc prêt à envisager avec Londres une solution fédérale et progressive au problème de l'Ulster. Il suggère, avec le S.D.L.P., que les Britanniques participent au « conseil pour une nouvelle Irlande », en échange de quoi eux-mêmes accepteraient d'entrer dans l'Assemblée proposée par Prior.

Parallèlement à cette initiative, d'autres pas pourraient être faits, comme le suggèrent FitzGerald et d'autres hommes politiques importants en Grande-Bretagne : l'organisation conjointe par l'Irlande du Nord et l'Irlande du Sud de la lutte antiterroriste. L'impératif de la sécurité serait ainsi maintenu non pas seulement par des tribunaux et une armée britanniques, dont la justice et les prisons sont parties du problème, mais par les Irlandais eux-mêmes.

Les hommes d'Etat, particulièrement en Irlande, ne font pas souvent preuve d'imagination. Mais il y a suffisamment d'ouverture d'esprit chez MM. Prior et FitzGerald pour espérer que le moment n'est peut-être plus si loin où l'approche du problème nord-irlandais sera moins centrée sur Londres, et plus sur Dublin. Le premier ministre démissionnaire, Charles Haughey, après sa décision de ne pas soutenir la Grande-Bretagne dans le conflit des Malouines, n'était pas en mesure de susciter une telle évolution. M. FitzGerald part, lui, sur de nouvelles bases. Une nouvelle page d'histoire peut être tournée.

(*) Sam Crooks est membre du parti libéral britannique, chargé des affaires irlandaises, et auteur d'un ouvrage sur la question irlandaise, ***Both British and Irish***, 1981.

Les armes du maintien de l'ordre

par MICHÈLE BONNECHÈRE (*)

IL est impossible lorsqu'on parle du « terrorisme » en Ulster de passer sous silence le rôle de l'armée britannique. Il existe un certain mépris, voire racisme, des Britanniques face à l'affrontement entre les deux communautés d'Irlande du Nord. L'armée britannique, selon le gouvernement de Londres, serait présente pour empêcher la violence et l'horreur. Or cela est faux. Parlons des faits.

En 1971, alors que l'écrasante majorité des assassinats de civils était le fait des paramilitaires loyalistes, se sont les nationalistes que l'on a internés sans procès, massivement (1 800 catholiques entre 1971 et 1975 ; 200 loyalistes). En 1972, treize personnes tombaient sous les balles des paras britanniques lors d'une manifestation pacifique pour les droits civiques. En 1981, la plus dangereuse des armes anti-émeutes, les balles en plastique, était utilisée massivement, dans les seuls quartiers nationalistes : trente mille balles tirées en un an. Le Parlement européen a condamné cette arme, et constaté officiellement qu'elle avait été utilisée en Irlande du Nord en dehors de toute émeute. Le résultat : sept personnes tuées en 1981, des centaines de blessés graves et de mutilés depuis 1975, pour les deux tiers atteints à la tête, alors que cette arme se caractérise par sa grande précision de tir.

Il faut bien parler de terreur puisque les enfants sont les premiers touchés : Stephen Geddis, dix ans (1975), Brian Stewart, treize ans (1976), Carol Ann Kelly, douze ans (1981), Julie Livingstone, quatorze ans (1981). Stephen McConomy (onze ans), atteint derrière la tête, le 19 mai 1982, par une balle tirée à moins de cinq mètres, alors que les instructions officielles prescrivent une distance minimale de vingt mètres.

Sait-on qu'aucun soldat ni aucun policier n'a été condamné pour faute dans l'utilisation des balles en plastique en Irlande du Nord ? et que les auteurs des tirs mortels en 1981 et 1982 ne seront même pas poursuivis ? Ainsi en a décidé la « justice » britannique en Irlande du Nord. De nombreux autres faits pourraient être cités, tels l'assassinat par une patrouille à Derry, le 28 août 1982, de Eamon Bradley, ancien prisonnier de Long Kesh, achevé d'une balle dans la tête, ou encore celui de Danny Barrett, quinze ans.

(*) Membre du Comité de défense des prisonniers politiques irlandais.

Le constat du Sinn Fein

par GERRY ADAMS (*)

LA conquête de l'Irlande par les Britanniques s'étend sur plusieurs siècles, que ce soit au plan territorial, économique, social ou culturel ; elle s'est appuyée sur la violence, la contrainte, le terrorisme, les divisions ethniques. Sans entrer dans les détails de la longue et douloureuse histoire de l'ingérence britannique en Irlande, il suffit d'examiner la façon dont les deux Etats d'Irlande furent établis en 1920, lorsque Londres décida d'imposer un nouveau système politique afin de contrôler le destin d'une île alors en pleine révolution. Ces deux Etats résultent de la division imposée par le gouvernement britannique et légalisée par Westminster sous le nom de « loi sur le gouvernement de l'Irlande (1920) » — loi qui établit les pouvoirs et les statuts respectifs des deux législatures, l'une comme l'autre sous le contrôle de Londres.

C'est ainsi que l'Irlande fut découpée comme une vulgaire circonscription électorale. Le gouvernement britannique était parvenu à interrompre la lutte du pays pour son indépendance en contraignant la majorité des Irlandais à vivre dans un pays divisé et gouverné par deux Parlements dont les pouvoirs étaient définis par une puissance étrangère. Les nationalistes résidant dans les six comtés du nord-est se virent coupés du reste du pays et placés sous le contrôle d'un régime de parti unique.

Les six comtés

Les six comtés d'Irlande du Nord ont été gouvernés localement par la même secte politique jusqu'en 1972. Cette secte — le parti unioniste — administrait l'Irlande du Nord conformément à ses intérêts, et, du moment que ceux-ci coïncidaient avec ceux des Britanniques, la situation aurait pu se prolonger indéfiniment. L'administration des six comtés de 1922 à 1972 s'appuyait exclusivement sur la population protestante et sur l'équation protestantisme = loyalisme (à la couronne d'Angleterre), une idéologie promue par les loges de l'ordre d'Orange, une des plus anciennes organisations fascistes d'Europe.

Les protestants reçurent des emplois et des armes — tactique bien connue basée sur le fait que l'attribution des privilèges, si minimes soient-ils, à une partie de la population la pousse à se battre contre ceux qui n'ont rien et qui, de ce fait, semblent menacer ses privilèges. C'est ainsi que la classe ouvrière irlandaise fut maintenue dans la division. La pratique ouverte de la discrimination dans l'attribution des logements, des emplois, dans la loi électorale rejeta les Irlandais du Nord dans leurs camps et leurs ghettos respectifs.

La fin des années 60 vit le développement du mouvement pour les droits civiques, soutenu par les républicains, et qui réclamait les mêmes droits pour tous des citoyens d'Irlande du Nord sur le plan politique, économique et social. La réaction violente de l'administration des six comtés montra de façon convaincante que l'Irlande du Nord était irréformable : il était trop tard, le stade des réformes était depuis longtemps passé.

Les élections de 20 octobre

Il n'était pas si facile de mettre sur pied un régime fantoche, et les Britanniques hésitèrent trop longtemps avant d'intervenir dans leur colonie. L'inévitable se produisit : le régime unioniste s'effondra. Un peu plus tard, en mars 1972, l'administration unioniste fut suspendue par le gouvernement britannique, qui rétablit l'administration directe.

M. James Prior, l'actuel secrétaire pour l'Irlande du Nord, est le dernier en date d'une longue lignée de ministres britanniques qui se sont efforcés de restaurer le gouvernement local afin de stabiliser l'Irlande du Nord. Le Sinn Fein est décidé à l'en empêcher, comme il en a empêché son prédécesseur. C'est cette opposition qui lui a valu 35 % des voix de la communauté nationaliste aux récentes élections du 20 octobre. En réalité, ce pourcentage est inférieur à l'audience réelle du Sinn Fein puisque de nombreux sympathisants républicains ne figuraient pas sur les registres électoraux et n'ont donc pas pu voter.

Désinformation

Le Sinn Fein s'est présenté aux élections du 20 octobre avec pour revendications : le retrait d'Irlande des troupes britanniques, le démantèlement des institutions politiques et économiques britanniques et de la frontière artificiellement imposée en 1920 et, enfin, le droit des Irlandais à l'autodétermination. Nous avons défendu publiquement notre conviction profonde, à savoir que l'administration colonialiste des six comtés par la Grande-Bretagne est un échec total et que les Irlandais, et en particulier l'armée républicaine irlandaise, ont le droit de mener un combat armé contre les forces d'occupation britanniques.

Ceux qui ont voté pour le Sinn Fein le 20 octobre partagent nos idées. L'élection des candidats républicains contredit la propagande britannique qui, des années durant, a soutenu que les républicains étaient une minorité isolée. A plusieurs reprises, ces dernières années, les Britanniques ont réussi à désinformer l'opinion et à détourner l'attention du public du problème crucial de leur présence en Irlande. Il est clair que le gouvernement britannique n'a pas plus de droits sur l'Irlande qu'il n'en a sur la France. Si les troupes britanniques envahissaient le territoire français, comme elles l'ont fait du territoire irlandais, il est probable qu'elles auraient à faire face à une résistance armée de la part du peuple de France.

Il en va ainsi en Irlande. Et la résistance à l'administration britannique continuera aussi longtemps que durera cette administration — cela, nous en sommes assurés, par l'histoire, par l'I.R.A., et même par les experts militaires de l'armée britannique.

Le combat du Sinn Fein se situe sur le plan politique : il s'agit pour nous de continuer à construire un mouvement populaire d'opposition à la présence britannique en Irlande et de développer une alternative progressiste à cette administration. Notre première étape consiste à éduquer et à politiser nos militants et nos sympathisants, et à expliquer et à clarifier nos positions devant une audience aussi large que possible. La France quant à elle peut contribuer à l'établissement d'une paix juste et durable en Irlande en soutenant notre revendication principale : le démantèlement de l'administration britannique en Irlande.

* Secrétaire général du Sinn Fein, élu à Belfast le 20 octobre.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

EUROPE

Espagne

L'INVESTITURE DU GOUVERNEMENT SOCIALISTE

M. Felipe Gonzalez lance un appel à l'effort et à l'austérité

Madrid. – C'est un appel à l'effort et à l'austérité qu'a lancé M. Felipe Gonzalez en présentant, le mardi 30 novembre, son programme au Congrès des députés, qui devait voter ce mercredi son investiture. Le secrétaire général du P.S.O.E. (Parti socialiste ouvrier espagnol) s'est, d'autre part, limité à une déclaration de principe multipliant les appels au *« réalisme »* et à la *« modération »* sans annoncer de mesures spectaculaires ni de grandes réformes concrètes.

Comme prévu, il a accordé la priorité à l'examen de la situation économique espagnole, caractérisée selon lui par quatre déséquilibres : *« Le chômage, qui a atteint près de 16 % de la population active ; un chiffre nettement au-dessus de la moyenne des pays de l'O.C.D.E ; l'inflation, qui avoisine 14 % ou 15 % ; le déficit de la balance des paiements et celui du budget de l'Etat, qui a atteint 5 % du P.N.B. »* Il a insisté sur la *« marge de manœuvre réduite à court terme »* des socialistes en ce domaine et sur leur volonté de faire de la lutte contre le chômage leur principal objectif. Comment ? Il n'a guère proposé de formule miracle, se contentant d'évoquer *« les réductions d'horaire, les encouragements de l'Etat à l'embauche, les recyclages professionnels »*. Il a toutefois précisé que *« le problème du chômage ne pourra pas être résolu en s'en remettant simplement au mécanisme du marché, qui ne ferait qu'accroître les injustices »*.

Les socialistes prévoient l'an prochain de réduire l'inflation à 12 %, de maintenir une politique monétaire rigoureuse avec une augmentation des disponibilités supérieures d'un point seulement à l'inflation. Ils espèrent toutefois un taux de croissance du P.N.B. proche des 2,5 % *« ce qui représente un grand effort pour l'économie espagnole,* a précisé le secrétaire général du P.S.O.E, *alors que l'O.C.D.E. prévoit pour la plupart de ses membres une croissance zéro en 1983. »* Se faisant l'écho des préoccupations exprimées par le patronat, il a insisté sur la nécessité *« d'améliorer la compétitivité des entreprises espagnoles en réduisant leurs coûts »*, sans faire explicitement allusion toutefois à la modération salariale.

M. Gonzalez a, par ailleurs, affirmé qu'un grand effort serait fait pour contrôler les dépenses publiques. *« Il faut en finir avec l'habitude de dissimuler derrière les subventions les problèmes que l'on refuse à attaquer à la base. Le déficit du secteur public n'est pas la panacée à tous les maux mais une marque d'irresponsabilité. »* Il a annoncé la présentation au Congrès d'une *« loi de réforme des dépenses publiques »*, ainsi que le gel de certains postes du budget, sans apporter cependant de précision. Il a, par ailleurs, insisté sur le

De notre correspondant

fait que le rôle du secteur public ne devait pas conduire à *« minimiser »* celui du secteur privé. *« L'Etat doit faire office de levier dans l'investissement privé et de redistributeur du revenu et assurer les services sociaux indispensables dans une société développée. Mais c'est le secteur privé qui détermine le volume des biens et services produits, de l'investissement et de l'emploi. »*

M. Gonzalez s'en est tenu à des considérations générales sur l'un des problèmes les plus délicats que son gouvernement devra affronter, celui du terrorisme et des tentatives de « déstabilisation » de l'extrême droite.

Contre la violence et le chantage

« Nous ne permettrons aucune action en marge de la constitution », a-t-il affirmé. *« Et ceux qui voudraient la transgresser se heurteront à une riposte vigoureuse de notre part. Notre constitution permet l'expression de toute les opinions et enlève donc toute justification à la violence »*. Il n'a toutefois pas précisé comment il entendait faire face au problème basque. Après s'être élevé à la fois contre *« le terrorisme, le chantage et les menaces de retour en arrière »*, il a affirmé *« sa confiance et sa solidarité avec les forces armées, qui ne se trouvent pas compromises par les agissements de troupes minoritaires »*.

Le secrétaire général du P.S.O.E. a insisté sur la nécessité de construire un *« État qui englobe les autonomies de tous »*. Il a annoncé la présentation d'une série de lois de décentralisation administative valables pour toutes les régions. Il n'a fait aucune allusion à la « loi d'harmonisation des autonomies » (élaborée en commun par le gouvernement sortant et le P.S.O.E.) dont les nationalistes basques et catalans réclament avec insistance le gel comme préalable à toute collaboration avec les socialistes.

En politique étrangère, il a affirmé son désir de *« réexaminer »* la décision d'adhésion à l'OTAN prise par le gouvernement sortant et réaffirmé la *« vocation européenne »* de son pays en demandant que l'adhésion à la C.E.E. puisse se produire *« pendant la législature qui commence »*, c'est-à-dire dans un délai maximum de quatre ans.

THIERRY MALINIAK.

UN ESPION CANADIEN AURAIT TRANSMIS A L'U.R.S.S. QUATRE-VINGTS DES DOCUMENTS LES PLUS SECRETS DE L'OTAN

Londres *(A.F.P.)* – Le procureur général du gouvernement a dressé l'acte d'accusation contre M. Hugh Hambleton, dont le procès s'est ouvert le lundi 29 novembre à Londres. Il a affirmé que l'universitaire canadien avait transmis aux services soviétiques les copies de quatre-vingts documents parmi les plus secrets de l'OTAN.

Professeur d'économie à l'université Laval à Québec, ancien conseiller économique de l'OTAN à Paris (de *1956* à *1961*), M. Hambleton aurait transmis des documents aux Soviétiques depuis une trentaine d'années. Il aurait eu ses premiers contacts avec le K.G.B. dans les années 40, par l'intermédiaire d'employés de l'ambassade soviétique à Ottawa. Selon ses aveux, il aurait notamment rencontré M. Andropov à Moscou en 1975, alors que ce dernier dirigeait le K.G.B.

D'autre part, le procès d'un soldat accusé d'avoir tenté de transmettre des informations à l'Union soviétique pendant la guerre des Malouines s'est ouvert mardi. Philip Aldrige, qui appartient aux services de *renseignements militaires*, risque une peine maximale de quatorze ans de prison.

Grande-Bretagne

Mme Thatcher et les leaders parlementaires ont reçu des lettres piégées

Londres.(A.F.P.). – Une lettre piégée a explosé mardi après-midi 30 novembre au 10, Downing Street, résidence du premier ministre britannique (nos dernières éditions datées du 1er décembre). La déflagration a légèrement blessé au visage un fonctionnaire qui ouvrait cette lettre, jugée suspecte. Quatre autres du même type ont été envoyées dans la journée aux Communes. Elles étaient destinées aux chefs des trois principaux partis et à un secrétaire d'Etat, et ont pu être désamorcées. La responsabilité de cette opération a été revendiquée par l'INLA (Armée de libération nationale irlandaise), mais aussi par une mystérieuse *« milice de protection des animaux »*, piste que Scotland Yard a déclaré prendre *« très au sérieux »*.

A Belfast, l'explosion d'une bombe a provoqué d'importants dégâts matériels dans un magasin ; un autre engin a pu être désamorcé à temps dans un restaurant. En outre, dix-huit fausses alertes à la bombe ont été enregistrées dans la capitale de l'Irlande du Nord, où M. Jean Prior, secrétaire d'Etat britannique à l'Ulster, a indiqué devant l'assemblée provinciale élue le 20 octobre dernier que 500 policiers supplémentaires, 300 réservistes et 368 auxiliaires civils allaient être recrutés pour assurer le maintien de l'ordre.

Un frère cadet de Gerry Adams, vice-président du Sinn Fein et l'un des cinq élus de ce mouvement légal très proche de l'IRA clandestine, a d'autre part été condamné mardi à cinq ans de prison pour possession d'armes à feu (1). Selon le parquet de Belfast, le jeune homme avait chez lui l'un des fusils ayant servi à tirer une salve d'honneur à l'occasion des obsèques du cinquième gréviste de la faim mort en 1981, Joe McDonnel.

(1) Lire page 2 la « libre opinion » de M. Gerry Adams sur l'avenir de l'Irlande du Nord.

Italie

M. FANFANI ANNONCE QU'IL VA FORMER UN GOUVERNEMENT

Rome, (*A.F.P.*). – Le président du conseil pressenti, M. Amintore Fanfani, a annoncé mardi 30 novembre, qu'il était en mesure de constituer un gouvernement, tâche qui lui avait été confiée le 16 novembre par le président de la République M. Sandro Pertini. Il formera une coalition comprenant la démocratie chrétienne, les socialistes, les sociaux-démocrates et les libéraux.

DIPLOMATIE

M. Hernu propose une relance de la coopération en matière d'armement

(Suite de la première page.)

Déployées le long de l'Union soviétique, *« elles ont la spécificité de pouvoir frapper la plus grande partie des villes et des zones industrielles ou militaires du monde, à l'exclusion de celles situées dans l'hémisphère américain. L'Europe tout entière, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, soit près des trois quarts de la population terrestre sont à portée de ses engins »*. Parallèlement l'action diplomatique de l'U.R.S.S. vise à prévenir le déploiement de missiles américains en Europe, *« alors que largement plus de trois cents SS-20 sont déjà installés »*.

Le ministre n'exclut pas que la stratégie soviétique connaisse *« des évolutions majeures sous la direction de M. Andropov »*, mais il craint que *« ces éventuelles ouvertures »* diplomatiques ne soient subordonnées *« à la recherche du découplage entre les pays européens et les Etats-Unis »*.

Quant aux Etats-Unis – a dit le ministre, – d'un côté ils accentuent spectaculairement leurs dépenses militaires et affirment leur volonté de s'opposer à l'U.R.S.S. *« sur tous les terrains »*. Mais, d'un autre côté, le mouvement américain pour le gel des armements nucléaires obtient des *« succès incontestables »*. Ce qui inquiète plus encore M. Hernu, ce sont *« les déclarations de quatre anciens hauts responsables américains ; ceux-là mêmes qui ont présidé à l'impressionnant effort d'armement américain des années 60 ; ceux-là qui ont déversé sur le Vietnam une quantité d'explosifs dépassant ce qui a été fait pendant le dernier conflit mondial »*, et qui, maintenant, *« nous expliquent que les Etats européens devront dans la pratique se passer de la garantie de sécurité américaine »* (1).

« Les incertitudes américaines seraient moins préoccupantes, a précisé M. Hernu, *si des voix très officielles ne tendaient pas à jeter le doute sur la nature des projets américains vis-à-vis de l'Europe. Le général Rogers, chef suprême de l'OTAN, multiplie depuis plusieurs mois les déclarations mettant l'accent sur l'armement conventionnel. »* Or, *« depuis plus de trente ans, la dissuasion nucléaire a été et demeure le meilleur instrument de prévention des conflits. (...) En outre, en Europe, nous savons que toute guerre serait un holocauste, qu'elle soit conventionnelle, chimique ou nucléaire. Nous craignons aussi que tout conflit, même prétendu « conventionnel », même assorti d'assurance de « non-emploi en premier de l'arme nucléaire » ne dégénère fatalement en un conflit nucléaire. Aussi, ce que nous visons c'est la prévention de la guerre. Et cela, seule la dissuasion nucléaire est en mesure de l'assurer »*.

Le gouvernement français s'est donc prononcé pour le déploiement des euromissiles américains en Europe et le perfectionnement de sa propre force de dissuasion. Incidemment, M. Hernu a fait cette remarque : *« Les études nationales sur l'arme à rayonnement renforcé* (bombe à neutrons) *sont concluantes. Nous pourrions fabriquer et déployer ces armes, si la décision était prise. Je m'empresse d'ajouter qu'une telle décision n'a pas été prise. »*

Au cours du débat qui a suivi, le ministre français s'est prononcé contre un éventuel ajournement de l'implantation des euromissiles américains en Europe : *« Oui, il faut implanter ces Pershing à la date prévue* (fin 1983), a-t-il dit, *s'il y a échec des négociations* (américano-soviétiques sur la limitation des armements) ».

Revenant sur sa critique de la *« doctrine Rogers »*, il a précisé que son gouvernement était bien d'accord *« sur la nécessité de posséder des forces conventionnelles modernes, mobiles, polyvalentes »*, mais, a-t-il dit, *« pourquoi mettre l'accent en ce moment sur ce point au détriment des autres ? A vouloir mettre l'accent sur un seul aspect (...) le conventionnel, on en arrive à faire douter du reste, à savoir la dissuasion nucléaire comme moyen de prévenir la guerre en Europe. (...) J'ai l'impression que le général Rogers ne dit que la moitié. S'il ne dit pas l'autre moitié, il y a lieu de s'inquiéter »*.

M. D.

(1) MM. McNamara, McGeorge Bundy, George Kennan, Gerard Smith (*le Monde* des 10 et 29 avril 1982).

Trois programmes d'armement possibles pour la coopération européenne

M. Hernu veut relancer une coopération, stagnante depuis quelques années, entre pays européens en matière de fabrication d'armements classiques sur le modèle des accords bilatéraux entre la France et l'Allemagne fédérale qui ont, par exemple, donné naissance à l'avion de combat Alpha-Det. Mais les trois programmes qu'il cite, n'en sont pas au même stade de développement.

C'est probablement à propos de l'hélicoptère de combat que les discussions sont les plus avancées entre Paris et Bonn. Il s'agit d'un projet d'hélicoptère armé d'un canon et de missiles, pour l'appui et la protection, qui pèserait de l'ordre de 4 tonnes. Les besoins français sont de cent cinquante exemplaires environ et ceux des Allemands de deux cents. Le coût de développement d'un tel projet est de l'ordre de trois milliards de francs, dont 800 millions de francs à la charge des industriels concernés. Le marché à l'exportation est de cent cinquante.

Le projet de char de combat franco-allemand, en revanche, a connu des fortunes diverses, mais les discussions entre les deux pays ne sont pas interrompues. La France plus pressée d'équiper son armée de terre d'un successeur de l'AMX-30, a demandé au Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) de lancer des études de définition de ce nouveau blindé, qui doivent durer quatre ans. L'automatisation des fonctions à bord de ce char de l'ordre de 40 à 45 tonnes, serait poussée de telle sorte que l'équipage soit de trois hommes.

Sur ce programme de char, M. Hernu attend une réponse de Bonn, la Bundeswher étant moins pressée de remplacer la dernière version modernisée de son blindé Léopard-2.

Quant à l'avion de combat expérimental, qui devra succéder vers 1995, au Jaguar dans l'armée de l'air française, il a été demandé au groupe Dassault-Bréguet de jeter les bases d'un accord visant la définition de ce nouvel appareil avec le groupe ouest-allemand Dornier. Ces deux sociétés coopèrent déjà à la fabrication de l'Alpha-Jet.

LES RÉUNIONS ATLANTIQUES DE BRUXELLES

Le ministre britannique de la défense juge « absurde » et « aventureuse » la prise de position soviétique sur les euromissiles américains

Le commentaire de l'agence soviétique Novosti menaçant les Européens de *« riposte immédiate »* en cas de lancement, même accidentel, des missiles américains dont l'installation, en Europe de l'Ouest, est prévue à la fin de 1983 (*le Monde* du 1er décembre), a suscité de vives réactions à Bruxelles, où les ministres de la défense de l'OTAN tenaient leurs traditionnelles sessions du groupe des plans nucléaires et du comité des plans de défense, en prélude à la réunion commune avec les ministres des affaires étrangères, prévue pour jeudi. M. Nott, ministre britannique de la défense, a qualifié cette prise de position d'*« absurde »* et d'*« aventureuse »*, nous indique notre correspondant Jean Wetz. M. Nott a ajouté qu'il s'agissait là du *« type d'argument complètement dénué de scrupule dont se servent les Soviétiques pour retourner un argument »*. *« L'objectif de cette campagne de propagande,* a déclaré pour sa part à Washington un porte-parole du département d'État, *est de maintenir le monopole soviétique sur les armements nucléaires de moyenne portée, tout en sapant la volonté des pays occidentaux de rétablir l'équilibre. »*

A Moscou, cependant, l'agence Tass a repris, en partie, le commentaire de Novosti. Affirmant que la menace périodique brandie aux États-Unis d'un retrait des troupes américaines d'Europe n'est qu' *« un nouveau bluff »*. Tass ajoute que, *« en réalité, les États-Unis voient dans l'Europe occidentale leur principale base militaire à l'étranger pour mener une guerre nucléaire limitée menaçant l'Europe d'extermination totale »*.

On annonce d'autre part de Genève que les conversations soviéto-américaines pour la limitation des armements nucléaires en Europe, qui avaient commencé il y a juste un an, le 30 novembre 1981, ont été ajournées mardi, *« comme le prévoyait le calendrier des négociations »*, jusqu'au 27janvier, afin de permettre aux deux délégations de rendre compte, dans leurs capitales respectives, de l'état des pourparlers.

Le fils de M. Andropov à l'avant-scène

M. Igor Andropov, fils du nouveau secrétaire général du P.C. soviétique, fait partie depuis quelques semaines de la délégation soviétique à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui siège à Madrid. Jusqu'ici peu remarqué par ses collègues diplomates (il n'est que le numéro 5 de la délégation selon les agences anglo-saxonnes, le numéro 4 suivant l'A.F.P.), il l'est beaucoup moins depuis quelques jours. D'autant plus que, pour la première fois, il a prononcé, mardi 30 novembre, un discours.

A la différence de son père, qui connaît l'anglais pour avoir pris des leçons quasi quotidiennes, lorsqu'il était président du K.G.B., mais qui a refusé de recourir à cette langue lors de son récent entretien avec le vice-président américain M. Bush, M. Andropov junior s'est exprimé dans la langue de Shakespeare. Il a passé un an aux Etats-Unis à écrire un mémoire sur le mouvement ouvrier américain : il a également travaillé à l'Institut des Etats-Unis et du Canada, à Moscou, sous la direction de M. Arbatov, un ancien collègue de son père dans l'appareil du comité central des années 50.

Les collègues de M. Igor Andropov ont eu beau relever que son discours, *« modéré et global »*, portait *« plus sur le fond que sur les questions de détails »*, personne ne semble y avoir noté des accents nouveaux. Il a rejeté, comme tous les autres orateurs de l'Est, les *« propositions maximalistes et inacceptables »* des Occidentaux qui risquent de *« conduire la conférence dans l'impasse »*. Nonobstant l'éminente qualité de son jeune partenaire, le chef de la délégation américaine, M. Kampelman, a aussitôt usé de son droit de réponse pour l'inviter à s'intéresser davantage aux problèmes des droits de l'homme.

● *Le désarmement et la sécurité* seront les thèmes d'une rencontre entre le P.C. et le P.S. qui aura lieu le mardi 7 décembre au siège du parti communiste. Le débat entre les deux partis sur ces sujets avait été relancé par la publication, le 12 mai dernier, de l'adresse du P.C.F. à l'ONU qui comprend dix propositions pour le désarmement, ainsi que par la publication, le 2 juin, des propositions du P.S. pour la paix, la sécurité et le désarmement.

ASIE

Chine

MODÉRÉ DANS SES AMBITIONS

Le plan quinquennal prévoit une relance de l'industrie lourde

De notre correspondant

Pékin. — Prudence et modestie caractérisent le VIe Plan quinquennal (1981-1985) présenté, mardi 30 novembre, avec quelque retard, par le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, devant l'Assemblée nationale populaire. L'exposé du chef du gouvernement devait être suivi, ce mercredi, par la présentation du budget 1983 par M. Wang Bingqian, ministre des finances.

La poursuite d'un développement strictement contrôlé s'exprime notamment par le taux de croissance de la valeur de la production industrielle et agricole qui a été retenu. Selon les prévisions, ce taux sera, jusqu'en 1985, de 4 % par an. Toutefois, des efforts seront faits pour atteindre 5 %, objectif qui sera sans doute réalisé cette année. On aura une meilleure idée de la signification de ces chiffres, si l'on sait que, de 1953 à 1981, ce taux a été en moyenne de 8,1 % par an. L'an dernier, la croissance avait connu un rythme d'augmentation de + 4,5 % par rapport à 1980.

C'est surtout dans le domaine industriel que la modération voulue par le pouvoir est la plus frappante : il n'est pas prévu que la croissance dans ce secteur dépasse 4 % par an, alors qu'elle a été, en moyenne annuelle, de + 10,8 % sur la période de 1953-1981. Il n'est pas précisé quelle sera la proportion entre industrie lourde et industrie légère. Au cours des trois dernières années, l'accent avait surtout été mis sur le développement de la seconde afin de favoriser la consommation des ménages. Tant et si bien que, l'an passé, à la suite d'une croissance annuelle depuis 1979 de 14 %, la valeur de la production de l'industrie légère représentait plus de la moitié (54,1 %) de l'ensemble de la production industrielle.

Il semble que cette période de vaches maigres pour le secteur industriel lourd soit révolue. Si, l'an dernier, on avait constaté en ce domaine, une diminution, pour les huit premiers mois de l'année, on note au contraire une croissance de 9,8 %, légèrement supérieure à celle de l'industrie légère (+8,5 %). Certes, ceci explique cela, mais, il n'en reste pas moins que, selon toutes probabilités, cette tendance doit se maintenir, voire s'accentuer sensiblement d'ici 1985. Il ne serait pas exact, toutefois, de voir dans ces prévisions, un nouveau revirement de la politique économique, voire une revanche des « mangeurs d'acier ». L'un des principaux porte-parole de cette tendance, M. Yu Qiuli, n'a-t-il pas, du reste, quitté le secteur économique pour prendre la tête du département politique de l'armée ? l'objectif de production d'acier pour 1985 — 39 millions de tonnes — est d'ailleurs plutôt modeste, comparée à la production de 1981 (35,6 millions de tonnes) ou à celle de 1980 (37,1 millions).

Compromis

Il n'est pas niable, cependant, qu'après la purge infligée à l'économie depuis trois ans — le traitement ayant été particulièrement vigoureux l'an dernier — certains ajustements vont être effectués, sur une base nouvelle, au cours des trois dernières années du Plan. Le volume prévu d'investissements pour les constructions de base en cinq ans devrait être de 230 milliards de yuans, ce qui, compte tenu de ceux déjà décidés en 1981 — 42,8 milliards (le chiffre de cette année n'est pas encore connu) — donne une moyenne annuelle, pour la période à venir, supérieure à 46 milliards de yuans. C'est moins qu'il y a quelques années, mais c'est plus qu'en 1981. Il n'est donc pas impossible que le taux d'accumulation, qui était tombé de 36,5 % en 1979, à 28,3 % en 1981, selon une récente déclaration de M. Ma Yi, vice-ministre de la commission économique d'Etat, remonte légèrement. Mais il est exclu qu'il atteigne de nouveau les sommets auxquels il se situait il n'y a encore pas si longtemps, comme il n'est pas davantage envisagé, apparemment, qu'il continue à descendre vers le seuil fatidique des 25 %.

Il s'agit donc là, comme dans d'autres domaines, d'une solution de compromis entre les partisans d'une priorité absolue à l'industrie lourde et ceux qui prônaient, ces dernières années, un soutien plus appuyé à la consommation et la fixation d'un taux d'accumulation autour de 25 %

La morosité de la situation économique mondiale a pu, partiellement, encourager un tel choix, celui-ci, toutefois, a été déterminé, pour l'essentiel, par les besoins de l'économie chinoise. Le retard existant dans certaines branches-clés, comme l'énergie et les transports, contrainte évidente à la croissance, et, d'autre part, le vieillissement de l'appareil industriel, favorisé notamment par un taux d'amortissement très bas (de l'ordre de 6 % par an) vont exiger, pendant encore une assez longue période, d'importants investissements. Il faut noter, à ce sujet, qu'outre les sommes consacrées au développement extensif des constructions de base, quelque 130 milliards de yuans seront affectés à la modernisation des équipements existants, ce qui représente plus du tiers des investissements en capital fixe contre, en moyenne, un cinquième de 1953 à 1980.

L'énergie et les transports

Pour remédier aux faiblesses structurelles que M. Zhao Ziyang n'a pas cherché à dissimuler et pour lesquelles aucune amélioration ne peut être envisagée dans le futur immédiat, environ les deux cinquièmes des investissements de base seront engloutis par les secteurs cruciaux de l'énergie et des transports. La production de charbon doit être portée, en 1985, à 700 millions de tonnes (620 en 1981), celle d'électricité à 362 milliards de kilowatt/heures (309 en 1981). La situation est beaucoup moins encourageante pour le pétrole, où la production va continuer à stagner autour de 100 millions de tonnes. Les gisements off shore actuellement explorés n'entreront véritablement pas en production avant un ou deux ans. Un gros effort de prospection va être entrepris dans diverses provinces. La construction d'une seule centrale nucléaire de 300 MW, de conception chinoise, est, pour l'instant, prévue.

La situation est relativement moins tendue sans l'agriculture, où une croissance annuelle de 4 %, donc équivalant à celle de l'industrie, est envisagée jusqu'en 1985. C'est là un chiffre légèrement supérieur à celui réalisé ces trente dernières années. Le pouvoir compte s'appuyer, pour l'atteindre, sur l'efficacité des divers systèmes de responsabilité mis en place depuis 1979, lesquels, du point de vue de la productivité, ont déjà donné des résultats encourageants. La production de céréales prévue pour 1985 est de 360 millions de tonnes (325 en 1981), celle de coton de 3,6 millions de tonnes, chiffre déjà presque atteint cette année (3,3 millions). En ce domaine, comme en d'autres, une certaine marge pour le dépassement des objectifs paraît donc possible.

Le rythme réel du développement dépendra en fait des résultats qui seront obtenus en matière d'efficacité économique. Le gouvernement chinois reste soucieux de maintenir les grands équilibres. Toutefois, en envisageant l'existence d'un déficit commercial en 1985, alors que l'équilibre avait été atteint l'an dernier et que, cette année, le solde des échanges pourrait être positif, et en ne cherchant pas à éliminer complètement le déficit budgétaire — il devra être contenu dans une limite de 3 milliards de yuans. — le plan, bien que circonspect dans sa démarche, laisse entrevoir le désir d'une certaine relance.

C'est également dans ce sens que s'est exprimé récemment M. Deng Xiaoping devant les responsables de la commission de planification en donnant son accord au lancement de nouveaux projets de développement non prévus initialement. Il n'est pas sûr que cette politique soit unanimement appréciée. On a noté, en particulier, que M. Chen Yun, le principal partisan d'un taux de croissance bas et d'une politique d'austérité, n'a pas assisté, jusqu'à maintenant, aux travaux de l'Assemblée.

MANUEL LUCBERT.

Vietnam

Les révélations sur une tentative de « complot » pourraient préparer une purge dans le sud du pays

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — *« Les réactionnaires chinois et les impérialistes américains »* étaient-ils sur le point, avec la complicité *« d'éléments contre-révoltionnaires* (vietnamiens) *de retour de l'étranger »*, de déclencher une rébellion armée à Ho-Chi-Minh-Ville ? C'est du moins ce qu'a annoncé, sur les ondes intérieures, le dimanche 28 novembre, Radio-Hanoï, se référant à un article du journal de l'armée, *Tap Chi Quan Doi*, publié sous la plume d'un certain général Tran Hai Phung.

Les *« agents ennemis »*, qui avaient fomenté ce *« complot »*, aujourd'hui démasqués, bénéficiaient, selon Radio-Hanoï, du concours de responsables de l'Etat *« placés à des postes importants »*. Pour *« renverser l'administration révolutionnaire »* et *« saboter le nationalisme et le socialisme vietnamiens à l'intérieur et à l'extérieur de Ho-Chi-Minh-Ville »*, ils avaient essayé, selon les mêmes sources, d'établir, dans des zones reculées, des bases à partir desquelles ils auraient organisé des opérations de guérilla.

Les texte que cite Radio-Hanoï s'en prend aux *« éléments bourgeois qui, aujourd'hui, demeurent les plus dangereux saboteurs de l'économie à Ho-Chi-Minh-Ville »*. Il dénonce l'afflux, sur le marché local, de biens étrangers expédiés à leur famille par des réfugiés vietnamiens, qui incitent une certaine partie de la population *« à vivre dans le luxe sans avoir à travailler »*, à admirer tout ce qui porte l'estampille américaine. De tels comportements *« menacent*, d'après les autorités, *la sécurité et l'ordre publics »*.

Ce n'est pas la première fois que les responsables de Hanoï font état d' *« activités contre-révolutionnaires »*. En juillet 1981, le journal du parti communiste, le *Nhan Dan*, avait publié la confession d'un dénommé Vo Dai Ton, *« commandant des prétendues forces volontaires d'outre-mer pour la restauration du Vietnam »*. Cet ancien lieutenant-colonel de l'armée sudiste avait alors précisé que Washington et Pékin s'étaient donné jusqu'en 1985 pour conquérir le Sud-Vietnam, le Laos et le Cambodge. En septembre dernier, les autorités locales avaient fait grand cas du ralliement de sept anciens membres du Front unifié pour la libération des races opprimées (FULRO), dont les effectifs, à en croire ces *« montagnards égarés »*, ne s'élèvent que *« de quatorze à vingt soldats »*.

Faut-il croire à la réalité du « complot » dont fait état Radio-Hanoï ? Beaucoup d'observateurs de la scène indochinoise demeurent sceptiques et se demandent si les autorités vietnamiennes ne cherchent pas à accréditer cette thèse de manière à justifier une reprise en main du Sud du pays et une purge des *« mauvais éléments »*. Au reste, un fait est significatif : le bureau politique du P.C. s'est réuni en session extraordinaire, à la mi-août dernier, à Dalat, pour discuter de la situation à Ho-Chi-Minh-Ville. *« Les problèmes économiques et sociaux de cette cité sont très complexes et très difficiles à résoudre*, a reconnu alors le *Nhan Dan*. *Un effort important est nécessaire pour y construire le socialisme. »*

En réalité, le Vietnam demeure coupé en deux. Les dirigeants de Hanoï n'ont pas réussi à domestiquer le sud du pays depuis que, en avril 1975, ils l'ont placé sous leur contrôle. Ils n'ont pas voulu brusquer les choses de peur de les compliquer, mais leur patience n'a pas été payée de retour.

Ho-Chi-Minh-Ville refuse toujours de se plier à la loi commune. Les partisans de la manière forte jugent-ils le moment opportun de prendre l'initiative ?

Les autorités vietnamiennes auront fort à faire pour arriver à leurs fins, pour changer les mentalités d'une région qui n'a jamais supporté la tutelle politique du Nord et qui, économiquement parlant, n'a rien à en attendre. Les riziculteurs du delta du Mékong résistent à la collectivisation agricole. Les habitants de Ho-Chi-Ming-Ville tirent profit d'un marché noir florissant. Rien n'indique que la génération d'après-guerre soit plus docile, plus sensible aux mots d'ordre venus de Hanoï.

JACQUES DE BARRIN.

● *Quatre spécialistes américains* se rendront à Hanoï du 6 au 9 décembre pour une série de *« discussions régulières »* sur des questions techniques concernant les soldats américains disparus en Asie du Sud-Est, a indiqué mardi 30 novembre le Pentagone. Selon le Pentagone, deux mille cinq cents soldats américains sont encore portés manquants depuis la fin de la guerre du Vietnam il y a près de dix ans. — *(A.F.P.)*

● *Un avant-projet d'accord sur la coopération* entre le C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) et son homologue vietnamien a été signé mardi soir 30 novembre, à Hanoï, a indiqué le président du C.N.R.S., M. Claude Frejacques, actuellement en visite au Vietnam. Le document, a-t-il précisé, porte sur l'échange de chercheurs et l'organisation de stages de formation de haut niveau dans une dizaine de domaines prioritaires communs, dont la micro-informatique, la biologie végétale (fixation de l'azote notamment), la chimie analytique et la géodynamique. — *(A.F.P.)*

Inde

LA VISITE DU PRÉSIDENT MOUBARAK

New-Delhi se félicite des « récentes initiatives pour la paix au Proche-Orient »

De notre correspondant

New-Delhi. — Prenant la parole lors du banquet offert, mardi soir 30 novembre, en l'honneur du président égyptien, qui fait une brève visite officielle en Inde, le président de l'Union indienne, M. Zail Singh, a insisté sur l' *« extrême urgence »* qu'il y avait à régler le contentieux arabo-israélien si l'on voulait écarter le risque réel de voir le conflit s'aggraver. Plaidant en faveur d'un règlement global conduisant à une solution durable, il a précisé qu'un tel règlement devait être fondé sur *« l'égalité et la justice »* et la reconnaissance *« des droits inaliénables du peuple palestinien »*. *« L'Inde*, a-t-il également indiqué, *a accueilli avec satisfaction les diverses initiatives prises récemment en faveur de la paix au Proche-Orient, notamment la démarche conjointe de la France et de l'Égypte. »*

De son côté, M. Moubarak a insisté sur le fait qu'un règlement n'était possible que si était reconnu le droit des Palestiniens à une patrie indépendante. Condamnant une nouvelle fois l'intervention israélienne au Liban, il a déclaré que les forces israéliennes devaient se retirer immédiatement. Il a souligné l'importance des récentes initiatives en faveur de la paix (projet de résolution franco-égyptienne, plan Reagan, déclaration de Fès), ajoutant que *« l'histoire de la région était celle des occasions manquées »*.

Alors que la plupart des journaux locaux relèvent, ce mercredi, l'accueil favorable réservé par l'Inde aux récentes initiatives de paix, le *Patriot*, quotidien proche du P.C.I., indique que l'Inde aurait clairement informé la France et l'Égypte que la reconnaissance mutuelle, telle qu'énoncée dans leur résolution conjointe, ne lui paraissait pas suffisante dans les circonstances actuelles. Selon le journal, Mme Gandhi aurait insisté, au cours de son entretien avec M. Mitterrand, sur la nécessité pour Israël non seulement de reconnaître l'O.L.P. mais, également, d'admettre la création d'un État palestinien.

Le président égyptien devait s'entretenir, ce mercredi, avec Mme Gandhi. — P. F.

Philippines

APRÈS L'INCULPATION DE PLUSIEURS RELIGIEUX

La tension s'accroît entre le clergé et le pouvoir

Les évêques des Philippines ont rencontré lundi 29 novembre le ministre philippin de la défense, M. Juan Ponce Enrile, pour lui faire part de leurs préoccupations devant la multiplication et l'aggravation des mesures prises contre des religieux progressistes. Cette démarche fait suite, notamment, à l'inculpation pour *« rébellion »* de sept prêtres et de deux religieuses accusés de collaboration avec le parti communiste clandestin.

En signe de protestation, les prêtres de seize paroisses de la ville de Calbayog, dans l'île de Samar, où ont eu lieu la plupart des dernières arrestations, ont cessé toute activité pour dénoncer ce qu'ils estiment être une entreprise de persécution contre le clergé local.

L'entretien des prélats avec M. Enrile ne semble pas avoir donné de résultats, le ministre de la défense ayant nié qu'une campagne était en cours contre les religieux progressistes et affirmant au contraire que l'armée contribuait au renforcement de l'Eglise en isolant ceux de ses membres qui, en adhérant au marxisme, la menacent dans son existence même.

Dimanche, le président Marcos avait lui-même annoncé, dans un discours aux anciens combattants de Manille, son intention de sévir contre *« les prêtres rebelles »* qui aident les mouvements de guérilla antigouvernementaux. *« L'époque est révolue*, avait-il notamment déclaré, *où les religieux nous dictaient ce que nous devions faire quant à nos politiques et nos gouvernements locaux. »* Le président philippin avait ajouté que les déclarations de certains membres du clergé montraient, à son sens, que ces derniers étaient *« prêts à transformer l'affaire en affrontement sanglant »*. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

A TRAVERS LE MONDE

Tunisie

● LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS TUNISIENNE a ratifié, mardi 30 novembre, la convention avec la France relative à l'accomplissement du service militaire par les ressortissants des deux pays jouissant de la double nationalité qui avait été conclue au mois de mars dernier. Le texte stipule que le détenteur de la double nationalité ayant atteint l'âge de la conscription est tenu d'accomplir son service militaire dans le pays où il réside habituellement, sauf s'il manifeste le désir de l'affectuer dans l'autre pays. Cette clause n'entraîne aucun effet quant aux droits acquis concernant la résidence et le travail des intéressés ni à leur nationalité. — *(Corresp.)*.

Etats-Unis

● ELECTIONS PARTIELLES EN GEORGIE. — Deux démocrates, MM. Wyche Fowler et Elliott Levitas, ont été élus mardi 30 novembre en Georgie dans deux élections partielles à la Chambre des représentants, consécutives à un redécoupage de la carte électorale. Les 435 sièges de la Chambre sont donc désormais pourvus. Après le scrutin de mardi, les démocrates sont au nombre de 269 et les républicains de 166. — *(A.F.P.*

Japon

Le gouvernement de M. Nakasone hérite de graves tensions économiques et financières

De notre correspondant

Tokyo. – Le nouveau gouvernement japonais, dont la composition reflète sans ambiguïté la domination du « clan Tanaka » et qui, pour cette raison, reste l'objet de controverses partisanes, hérite d'une série de problèmes intérieurs et internationaux particulièrement malaisés à résoudre. Ces problèmes, qui ne sont pas tous nouveaux, ont pour l'essentiel été laissés sans solution, quand ils n'ont pas été aggravés, sous le cabinet de M. Suzuki. Les déclarations d'intention et mesures provisoires ne suffiront vraisemblablement plus à apaiser durablement les tensions.

Dans trois domaines principaux – stagnation économique, crise des finances publiques et réforme administrative, tensions commerciales internationales, – la détérioration de la situation implique, de l'avis général, une action rapide et profonde. Et c'est bien là que le nouveau premier ministre, qui doit présenter son programme devant la Diète en fin de semaine, entend faire porter en priorité son effort.

L'économie japonaise est, à son tour, gagnée par la récession et les maux qui l'accompagnent. La croissance a été révisée en baisse (de 5,3 à 3,4 %) mais ne dépassera vraisemblablement pas 3 % cette année. La demande intérieure, les exportations et la production sont en baisse. Le pouvoir d'achat se réduit, le chômage augmente. Beaucoup de petites et moyennes entreprises sont en difficulté, comme en témoignent la multiplication des *faillites et la* baisse des investissements productifs. Des secteurs entiers de l'industrie (aluminium, bois et papier) ont atteint la cote d'alerte. Subventions et mesures budgétaires de stimulation restent des palliatifs.

A ce tableau, qui pour être moins sombre qu'ailleurs n'en est pas moins préoccupant, s'ajoutent de graves désordres financiers, le coût d'une administration pléthorique et toute-puissante, le déficit des entreprises nationalisées, la saignée des subventions – en particulier au secteur agricole, peu compétitif mais électoralement décisif. Pour s'être fixé des taux de croissance et de recettes fiscales exagérément optimistes, l'ancien gouvernement avait vu s'envoler ses espoirs d'assainissement financier en 1984.

Réduire les gaspillages

Le déficit pour l'année en cours devait être de quelque 10 000 milliards de yens, soit environ 4 % du P.N.B. Il sera au moins de 17 000 milliards (soit 450 milliards de francs), près de 7 % du P.N.B. La dette cumulée de l'Etat équivaut à quelque 2 500 milliards de francs. Cette situation avait poussé M. Suzuki à déclarer : « *l'État d'urgence financier* » et certains dirigeants à brandir le spectre d'une faillite d'ici à la fin de la décennie.

Les efforts faits pour alléger le fardeau de l'Etat et pour réduire les gaspillages en imposant une réforme administrative et la réorganisation, voire *la dé-nationalisation, de certaines* entreprises publiques butent sur les résistances bureaucratiques, elles aussi d'une grande importance politique. Le nouveau premier ministre, M. Nakasone, en sait quelque chose : il était dans le précédent gouvernement chargé de la réforme administrative.

Un autre objectif que M. Suzuki s'était fixé, pour apaiser les tensions avec ses partenaires, était celui d'une plus grande ouverture du marché japonais aux produits et capitaux étrangers. Il n'a guère, là non plus, obtenu de succès probants malgré deux séries de mesures tarifaires qui tardent à entrer pleinement en vigueur. A cela s'ajoute, dans les rapports avec les Etats-Unis, le problème épineux d'un effort japonais plus substantiel en matière de défense. Grâce en partie à l'affrontement entre Américains et Européens, Tokyo, une fois de plus, a tiré son épingle du jeu sans dommages lors de la réunion du GATT. Mais il demeure, « bouc émissaire » ou pas, particulièrement visé par les réflexes protectionnistes. Or ceux-ci, à en croire les Japonais, freinent déjà leur capacité d'exportation d'environ 40 %.

On voit mal, dans ces conditions, à moins que la demande intérieure ne reparte en flèche, comment relancer la machine industrielle en évitant à la fois de nouvelles frictions et de nouveaux déficits. Compte tenu de cet héritage, et après un mois et demi de quasi-vacance du pouvoir, le nouveau gouvernement aura fort à faire pour redresser la barre. *A fortiori* s'il devait être, comme le précédent, constamment absorbé et affaibli par les querelles partisanes au détriment des intérêts nationaux et internationaux.

R.-P. PARINGAUX.

Nouveau ministre des affaires étrangères

M. ABE EST L'UN DES ESPOIRS DU PARTI CONSERVATEUR

M. Shintaro Abe, qui remplace M. Sakurauchi au ministère des affaires étrangères du Japon, occupait dans le précédent cabinet le poste de ministre de l'industrie et du commerce extérieur, l'un des plus importants tant sur le plan national qu'international.

A cinquante-huit ans, il est l'un des espoirs de la « nouvelle génération » de politiciens du parti libéral démocrate, et c'est sans doute pour ne pas gâcher un avenir prometteur, autant que pour des raisons de dosage entre les factions, qu'il a accepté un portefeuille dans le cabinet de M. Nakasone, après avoir affirmé, lors de la campagne, qu'il n'en ferait rien.

M. Abe a commencé sa carrière comme journaliste politique d'un grand quotidien de Tokyo, le *Mainichi Shimbun*. Il est entré en politique après avoir épousé la fille de M. Kishi, ancien ministre du cabinet Tojo pendant la guerre et premier ministre dans l'après-guerre.

Le nouveau ministre des affaires étrangères, qui se retrouve dans un cabinet dominé par la faction de M. Tanaka, avait activement participé en 1974 à la chute de ce dernier, *impliqué dans divers scandales* financiers. Il est l'étoile montante de la faction de M. Takeo Fukuda, principal adversaire de M. Tanaka.

R.-P. P.

Un effort militaire accru ?

De notre correspondant

Tokyo. – *« Le Japon devrait fournir un effort de défense proportionnel à ses capacités économiques »*, a estimé samedi 27 novembre M. Yasuhiro Nakasone lors de sa première conférence de presse. Le nouveau premier ministre, partisan avoué d'un développement des forces armées japonaises, a ajouté : *« Il faut dorénavant que le Japon et les États-Unis coordonnent étroitement leurs vues afin de déterminer les niveaux de défense nécessaires aux deux pays. »*

Pour convaincre Tokyo d'accroître son potentiel militaire, l'administration américaine arguë de la menace soviétique, du rôle passif que le Japon joue dans le cadre du traité de défense bilatéral et également de la modicité de ses contributions budgétaires à sa propre défense et à celle du camp occidental.

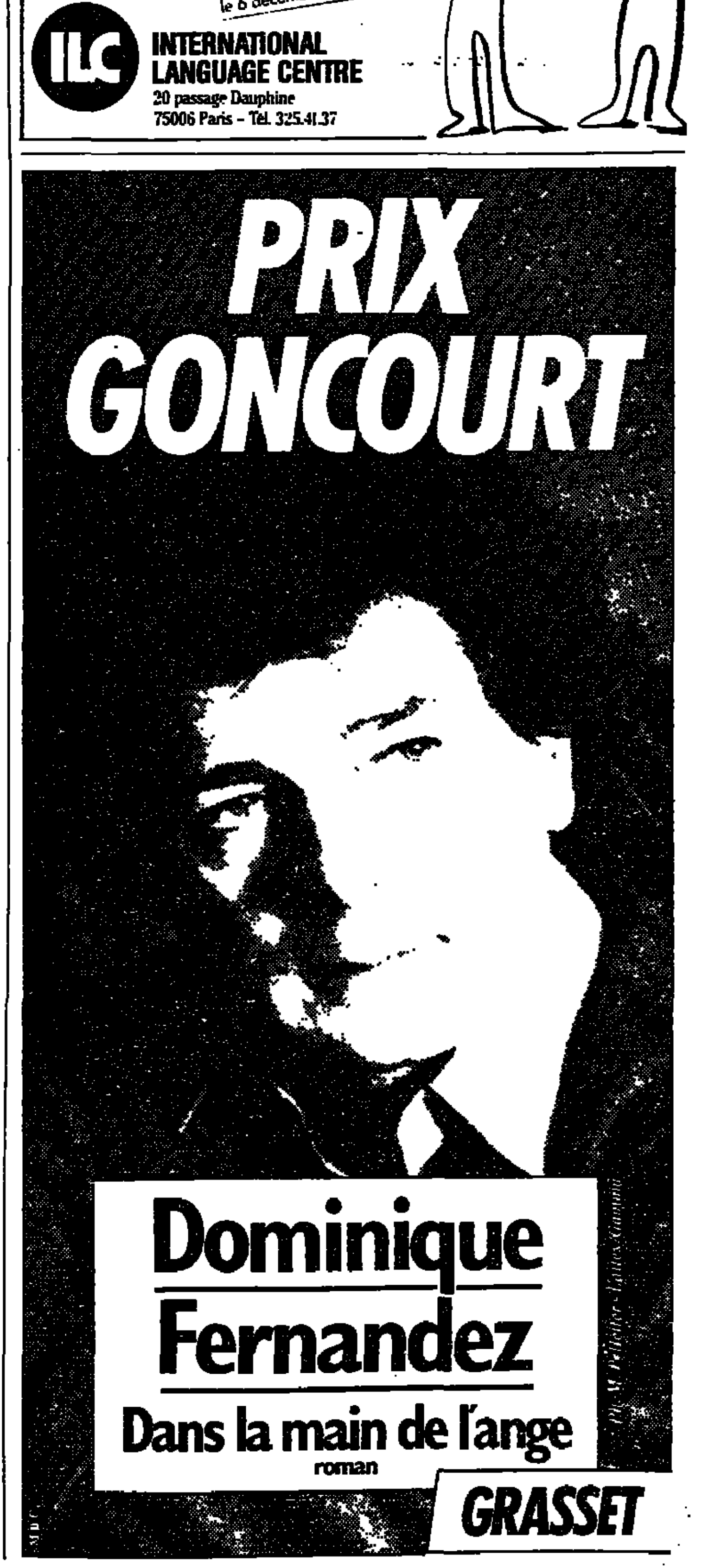
Pour des raisons de politique intérieure – l'opposition au réarmement reste vive – et de stratégie économique, M. Nakasone, comme tous ses prédécesseurs, a néanmoins tenu à préciser qu'il ferait *« tout son possible »* pour que les dépenses militaires ne dépassent pas le seuil psychologique de 1 % du budget, ce qui contredit quelque peu l'affirmation précédente d'un effort plus substantiel.

D'autre part, le premier ministre, fidèle à ses prises de position antérieures, a laissé entrevoir la possibilité de modifications constitutionnelles en matière de défense en observant que *« toutes les lois ont leurs défauts »*. La Constitution pacifique, imposée en 1946 par les Américains aux Japonais, interdit, théoriquement, tout réarmement. Malgré les pressions de leurs pairs, les dirigeants du parti libéral démocrate et les chefs de gouvernement n'ont jamais pris le risque d'entamer officiellement une procédure de révision.

Pour sa part le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, a estimé que le pourcentage budgétaire des défenses militaires pourrait varier en fonction des performances économiques. Il a précisé que le gouvernement devait prendre rapidement position sur la demande américaine de transferts de technologies japonaises à usage militaire, laissant ainsi entrevoir qu'une exception pourrait être faite en faveur des États-Unis à la règle non écrite interdisant toute exportation d'armements Japonais et d'éléments *entrant dans leur composition.*

R.-P. P.





PROCHE-ORIENT

AUX NATIONS UNIES

L'O.L.P. réclame l'application du plan de partage de la Palestine

L'O.L.P. a demandé, mardi 30 novembre, que l'Assemblée générale de l'ONU mette enfin en œuvre le plan de partage de la Palestine, voté en novembre 1947, et réserve un siège à un « *Etat arabe de Palestine* » qui deviendrait membre des Nations unies comme l'est Israël.

Cette proposition, jugée très audacieuse dans les milieux de l'ONU, a été soumise mardi à l'attention du groupe arabe par M. Farouk Kaddoumi, directeur politique de l'O.L.P., dans un projet de résolution destiné au débat en cours à l'Assemblée générale sur la question de la Palestine. L'O.L.P. n'ayant que le statut d'observateur à l'ONU ne peut pas présenter de projet de résolution et doit obtenir le parrainage d'au moins un pays membre pour que son texte revête un caractère officiel.

Le groupe arabe devait se réunir ce mercredi matin pour examiner ce projet.

Dans les milieux arabes qui ont reçu le projet de l'O.L.P., on fait valoir que celui-ci constitue « *un aboutissement logique* », même s'il est tardif, de la résolution de partage de la Palestine qui prévoyait la création d'un Etat juif (Israël) et d'un Etat arabe dans l'ancien mandat palestinien. On estime également que l'adoption d'une telle résolution signifierait la dissolution de l'O.L.P. et son remplacement par un gouvernement en exil qui pourrait prétendre à la représentation d'un Etat.

On souligne que le projet de l'O.L.P. constituerait en fait une reconnaissance *de jure* du droit à l'existence d'Israël, puisque le projet ne demande pas que « *l'Etat arabe de Palestine* » prenne la place d'Israël, mais siège au même titre qu'Israël comme membre des Nations unies.

● A BEYROUTH, la police libanaise a annoncé mardi que près de 20 000 personnes avaient été tuées pendant l'invasion israélienne. Un rapport détaillé sera rendu public au début de l'année.

Selon les enquêteurs du commandement de la police, 19 085 personnes (6 775 à Beyrouth et 12 310 dans le reste du pays) ont été tuées et 30 302 blessées entre le 4 juin et le 31 août au cours des combats entre les forces palestiniennes et les Israéliens.

Les autorités libanaises ont précisé que 84 % des personnes tuées étaient des civils et que, sur ce nombre, 33 % avaient moins de quinze ans et 24,9 %, plus de cinquante ans.

Les statistiques pour le Sud-Liban ne sont pas aussi détaillées que celles concernant Beyrouh. Cependant 80 % des morts dans cette région seraient des combattants. Ces chiffres ne comprennent pas le bilan des massacres de Sabra et de Chatila (du 16 au 18 septembre), à la suite desquels 328 corps ont été dénombrés et 911 personnes portées disparues, précise le rapport.

Le rapport précise que 2 224 maisons et appartements ont été entièrement détruits à Beyrouth, 4 733 gravement endommagés et 2 770 partiellement. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Le meeting de solidarité avec le peuple palestinien, à la Mutualité.* – A la suite du communiqué du comité pour la paix au Proche-Orient mentionnant le départ de M. Saint-Prot, président de cette organisation, M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris, tient à préciser que cet orateur a été « *prié de quitter la tribune à la suite de propos inconséquents et inadmissibles qu'il a tenus alors que le peuple palestinien continue à vivre les séquelles des drames sanglants de la guerre du Liban* ». Selon M. Souss, « *aucune insulte n'a été proférée à l'encontre du président de la République par une partie du public* ».

[Rappelons que M. Saint-Prot a été contraint de quitter la tribune après avoir mentionné « *les côtés positifs* » du sommet de Fès et s'être félicité du comportement de certains régimes arabes pendant la guerre du Liban.]

Israël

Les employés d' El Al tentent de différer la mise en liquidation de la compagnie

Jérusalem.– Les quatre mille neuf cents employés de la compagnie aérienne israélienne *El Al*, paralysée depuis près de trois mois, tentent par tous les moyens de différer la mise en liquidation de leur entreprise qui a été décidée par le conseil d'administration le 24 novembre dernier. Une tentative quasi désespérée, car, après cette décision, attendue depuis plusieurs semaines, le gouvernement, principal actionnaire de cette société nationale, est plus que jamais résolu à reconstruire « *sur de nouvelles bases* » une autre compagnie dans laquelle les syndicats seraient beaucoup moins puissants après le licenciement d'une grande partie du personnel actuel. Le cabinet de M. Begin en fait une affaire de principe, sachant que la lutte du personnel d'El Al qui, au fil des années, avait acquis des avantages nettement supérieurs à ceux des autres entreprises israéliennes, est devenue assez impopulaire, les dirigeants de la centrale syndicale Histadrout se trouvant eux-mêmes dans une situation délicate pour la défendre *(le Monde* du 26 octobre).

Au cours de la journée du 30 novembre, des centaines d'employés d' El Al se sont heurtés violemment aux forces de police dans la région de Tel-Aviv, alors que l'aéroport international de Lod était toujours gardé par un imposant service d'ordre pour empêcher qu'il ne soit occupé par les manifestants et que le trafic aérien (assuré seulement par les compagnies étrangères et quelques avions loués par El Al) ne soit totalement interrompu, comme il l'a été à deux reprises en octobre. Ces heurts, au cours desquels une dizaine de personnes ont été blessées, onr fait apparaître la détermination du gouvernement et ont d'autre part encore augmenté la lassitude qui se fait jour dans l'opinion publique à l'égard de ce conflit.

Dans un ultime recours devant le tribunal du travail, la Histadrout a réussi à retarder pour quelques jours la mise en liquidation et la nomination d'un administrateur judiciaire.

FRANCIS CORNU.

● *Au cours de la conférence générale extraordinaire de l'UNESCO*, réunie à Paris jusqu'au 3 décembre pour examiner treize « grands programmes » pour 1984-1989, la représentante israélienne, Mme Hadassa Ben Itto, a accusé, mardi 30 novembre, de discrimination les organisations internationales qui dénoncent toutes les formes de racisme sauf l'antisémitisme.

Selon la revue « Air Force Magazine »

ONZE SOVIÉTIQUES AURAIENT ÉTÉ TUÉS PAR L'AVIATION ISRAÉLIENNE PENDANT LA GUERRE DU LIBAN.

Washington *(U.P.I., A.F.P.)*. – L'aviation israélienne a tué onze Soviétiques qui tentaient de « *récupérer* » du matériel électronique ultrasecret à bord d'un avion israélien abattu par les Syriens au cours de la guerre du Liban, affirme la revue américaine spécialisée *Air Force Magazine*.

Citant M. Richard Perle, secrétaire adjoint américain à la défense pour les problèmes de sécurité internationale, la revue affirme que l'armée israélienne était décidée à ne pas laisser tomber dans des mains ennemies le matériel de contre-mesures électroniques se trouvant à bord de l'appareil.

Lorsque l'aviation israélienne arriva à portée de l'épave, « *des Russes étaient déjà sur place, en train de trier les pièces. L'avion fut complètement détruit et les Soviétiques tués* », affirme *Air Force Magazine*, sans préciser la date de l'événement et le lieu exact (vraisemblablement en Syrie) où il s'est produit.

AFRIQUE

Tchad

N'DJAMENA OBTIENT UNE AIDE INTERNATIONALE DE 175 MILLIONS DE DOLLARS

Genève *(A.F.P., Reuter)*. – Le Tchad a obtenu des engagments pour la moitié des 350 millions de dollars demandés dans le cadre d'un plan de reconstruction de deux ans présenté à la conférence des bailleurs de fonds qui s'est tenue les lundi 29 et mardi 30 novembre à Genève. Une trentaine de pays, dont neuf pays africains et vingt-cinq organismes internationaux, participaient à ces assises.

Dévasté par dix-sept ans de guerre civile, éprouvé par la sécheresse au cours de ces dernières années, le Tchad est devenu l'un des pays les plus pauvres du monde. Selon M. Jean Rippert, directeur général du développement aux Nations unies, le revenu national y est tombé de 120 à 100 dollars par personne.

M. Francis Ruddy, membre de la délégation américaine, a déclaré que la contribution de Washington sera de l'ordre de 1 million de dollars par mois jusqu'en septembre 1983. Il s'agira d'une aide en vivres et en médicaments mais aussi dans les domaines de la voirie, de l'agriculture, etc.

M. Joseph Yodeyman, ministre tchadien du plan, s'est félicité de la présence de la conférence de plusieurs pays africains, ce qui, a-t-il dit, « *a été pour nous un appui moral* ». Parmi les Etats ayant proposé leur aide figurent le Maroc, le Soudan et l'Egypte.

Namibie

AMNESTY INTERNATIONAL LANCE UN APPEL AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Dans une lettre adressée au premier ministre sud-africain, M. P.W. Botha, Amnesty International lance, ce mercredi 1er décembre, un appel afin que cessent la pratique de la détention sans jugement et l'usage de la torture en Namibie, et demande un réexamen de la situation juridique de tous les prisonniers politiques namibiens.

Critiquant les pouvoirs étendus donnés à l'armée et à la police en matière d'arrestations, et le manque de protection pour les personnes arrêtées, la lettre fait remarquer que « *ce système ne peut qu'entraîner des abus concernant les droits des détenus, et provoquer des tortures et des « disparitions.* »

Amnesty International et des représentants des Églises ont reçude nombreux témoignages faisant état de l'usage d'électricité, de coups et d'autres formes de torture.

L'organisation demande qu'une enquête judiciaire indépendante soit ouverte sur les allégations de fréquentes tortures dans des camps de détention secrets.

Amnesty International attire l'attention sur plusieurs personnes ayant « *disparu* » après avoir été, dit-on, enlevées par les forces de sécurité, ainsi que sur quarante-cinq prisonniers politiques qui purgent en ce moment des peines de prison allant de cinq ans à la perpétuité.

Nigéria

● M. BOUBA BELLO, PREMIER MINISTRE DU CAMEROUN, est arrivé à Lagos, mardi 30 novembre, pour une visite officielle. C'est la première visite au Nigéria d'un responsable camerounais de ce niveau depuis la démission inattendue du président Ahidjo et l'entrée en fonction de son successeur M. Paul Biya. Les deux pays ont récemment réglé le contentieux découlant d'incidents de frontière

AMÉRIQUES

Brésil

Les entretiens entre M. Reagan et le général Figueiredo se déroulent dans un climat serein

M. Ronald Reagan est arrivé le mardi 30 novembre, à Brasilia, pour une visite officielle « de travail » de quarante-huit heures. Le chef de l'exécutif américain doit rencontrer à deux reprises le général Joao Figueiredo, chef de l'Etat brésilien, qui peut faire état d'un bilan positif, pour son gouvernement et pour le Brésil, des élections générales du 15 novembre. Le parti gouvernemental, le Parti démocratique et social (P.D.S.), a, en effet, conservé la majorité au Congrès de Brasilia, et il continue de contrôler la majorité des Etats de la fédération.

Mais ce processus démocratique, qui a permis à l'opposition de conquérir les Etats industrialisés du Sud, en particulier celui de Sao-Paulo, est aussi un grand succès pour le pays tout entier. En revanche, les difficultés économiques et financières du Brésil restent grandes et figureront à l'ordre du jour des entretiens. Cette rencontre se déroule, de toute façon, dans un contexte bien plus serein que celui qui avait présidé au dialogue, en mars 1978, entre les dirigeants de Brasilia et M. Jimmy Carter, venu réclamer le respect des droits de l'homme.

Une démocratie raciale ?

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — Le Brésil, démocratie raciale ? C'est un mythe largement propagé à l'extérieur et que les autorités du pays entretiennent soigneusement, affirment les militants noirs (ils sont nombreux) qui se sont présentés aux élections du 15 novembre. « *Le racisme brésilien,* disent-ils, *est le plus subtil, le plus pervers qui soit.* » Ce qui ne l'empêche pas d'être également violent. Un quotidien de Rio-de-Janeiro, le *Jornal do Brasil*, a publié, le 30 septembre, une photo montrant un groupe de Noirs arrêtés par la police : ils étaient attachés les uns aux autres par une corde qui leur serrait le cou « *comme des esclaves* », commentait le journal. Sans doute n'avaient-ils pas été arrêtés en tant que Noirs, mais probablement en tant que « vagabonds » ou « marginaux ». Comme la majorité des Noirs sont marginalisés au Brésil, « *c'est tous les jours qu'ils sont victimes de la terreur policière* », dit une militante de la négritude, Mme Lelia Gonzalez, sociologue et candidate à un siège de député pour le Parti des travailleurs, à Rio-de-Janeiro.

Dans le vaste mouvement politique, social et culturel, qui secoue le Brésil depuis quelques années et qui accompagne sa démocratisation, la renaissance d'une revendication noire est sans doute l'un des faits les plus intéressants. Un front nègre avait déjà existé avant guerre, mais il avait été interdit en 1937 par la dictature de Getulio Vargas, en même temps que tous les partis politiques.

La résurrection s'est produite en 1978, avec la création d'un mouvement noir unifié. A Sao-Paulo, elle a été liée à l'essor du syndicalisme ouvrier. A Rio-de-Janeiro, c'est au cours de manifestations culturelles que les jeunes Noirs se sont redécouverts et identifiés à leurs frères de race américains. Les organisations de *favelados* (habitants des bidonvilles) et les mouvements féministes ont fourni les militants que le Parti des travailleurs et le parti démocratique travailliste (P.D.T.) présentent comme candidats de la négritude dans plusieurs Etats du pays (Rio, Sao-Paulo, Minas-Gerais, Rio-Grande-do-Sul, Pernambouc).

« *Je suis convaincue que le vote du 15 novembre a été en grande partie racial* », dit Mme Lelia Gonzalez, qui précise pourquoi : malgré une loi édictée en 1951, qui interdit toute discrimination entre les Brésiliens en raison de leur couleur, une discrimination de fait existe. Les Noirs n'occupent pratiquement que des emplois subalternes. Ils sont balayeurs, chauffeurs, manœuvres dans les usines et la construction, auxiliaires dans les administrations publiques. Ils fournissent la majorité des chômeurs, de la population des bidonvilles, des prisons et des hôpitaux psychiatriques. Leur revenu est de 10 % à 40 % inférieur à celui des autres Brésiliens.

Le Brésil a été le dernier pays, en 1888, à abolir l'esclavage. Les Noirs nouvellement affranchis ont fui les usines et les plantations qui étaient leurs lieux de servitude pour s'installer à la périphérie des villes, c'est-à-dire en marge de la société. Longtemps, on a cru, ou fait croire, que leur problème n'était que social et qu'il se résoudrait avec le développement économique. Mais le racisme s'est perpétué.

« *Quand une entreprise offre un emploi exigeant « bonne apparence », nous savons tous ce que cela signifie,* disent les Noirs : *il n'est pas pour nous.* » Selon le recensement de 1980, 43 % des Brésiliens sont « noirs » ou « gris » (c'est-à-dire mulâtres), proportion qui semble nettement sous-estimée à nos interlocuteurs. Mais il n'y a pas de Noirs, dans le personnel de bord des avions, « *ni en général dans les postes de travail en contact avec le public* ». Il n'y en a aucun chez les diplomates, les généraux, au gouvernement, pour ne pas parler des banquiers. Sur les quelque cent trente évêques, un seul est d'origine nettement africaine : il a été surnommé « dom Pelé ». C'est dom José Maria Pires, l'archevêque de Paraiba.

« *Le maximum que puisse espérer un Noir entrant dans l'armée, c'est d'être colonel* », dit M. Abdias Do Nascimento, vieux militant de la négritude, candidat à la députation pour le P.D.T., à Rio-de-Janeiro. Après avoir passé douze ans aux Etats-Unis, pays connu pour ses brutalités racistes, M. Do Nascimento est en mesure de faire des comparaisons.

« *Le Noir, là-bas, a été obligé de lutter, il a fini par conquérir sa place. Des ambassadeurs, des généraux, des maires de grandes villes, des dizaines de parlementaires sont d'origine africaine. Les Noirs américains ont leurs programmes de télévision. Leurs civilisations d'origine sont étudiées dans les universités. Ils revendiquent leur identité. Tout le contraire de ce qui se passe chez nous.* »

Comme l'idéologie dominante, au Brésil, est celle du *branqueamento* (le blanchiment), « *l'enfant noir apprend, dès l'école, à avoir honte de sa couleur,* dit Mme Lelia Gonzalez. *Tous les modèles qui lui sont proposés sont blancs. A voir les publicités à la télévision, on se croirait dans un pays scandinave. Le Noir est seulement valorisé comme joueur de football ou danseur de samba. Ailleurs, il fait seulement partie du paysage.* »

La situation est complexe, car la majorité des Brésiliens, même ceux qui se considèrent comme Blancs, « *sont culturellement noirs* ». Ils le sont par le métissage de la société et par l'influence des nourrices de couleur. La musique, la plastique, les religions d'origine africaine imprègnent la vie du pays. Mais l'umbanda et le candomble sont toujours considérés comme des religions « parallèles », elles ne sont pas reconnues au même titre que le catholicisme, qui reste la religion officielle du Brésil. En outre, « *elles ont été transformées en marchandises, en produits touristiques, comme la samba et le carnaval, alors qu'elles sont un élément de notre culture qui devrait figurer dans les programmes scolaires, de même que l'histoire de l'Afrique et celle de l'Africain dans notre pays* », dit M. Do Nascimento.

Le 13 mai – date de l'abolition – continue d'être fêté officiellement. Mais les militants de la négritude, qui estiment que l'abolition fut une « fausse libération », préfèrent célébrer un autre anniversaire : le 20 novembre 1695, jour de la mort de Zumbi, qui dirigeait à l'intérieur de l'Alagoas, dans le Nord-Est, une communauté de nègres « marrons », la République de Palmares. Des esclaves évadés des plantations de cannes à sucre avaient reconstitué une société de type africain, avec sa polyculture, ses croyances et ses rites. « *Ce fut la première République indépendante des Amériques,* dit Mme Lelia Gonzalez. *Elle a duré un siècle. La démocratie raciale y était totale. Les Noirs coexistaient avec des Indiens et même des Blancs. C'est pourquoi elle a, pour nous, une valeur hautement symbolique.* »

CHARLES VANHECKE.

AVIS.

Ouverture d'un consulat honoraire de la Jamaïque à Paris

Le gouvernement de la Jamaïque a le plaisir d'annoncer qu'il a confié à M. Albert Bickel, 60, avenue Foch, 75116 Paris, tél. : 500-62-25, la fonction de consul honoraire de la Jamaïque à Paris. Tout renseignement pourra être obtenu en téléphonant au numéro ci-dessus mentionné.

AMÉRIQUES

L'accession de M. Miguel de la Madrid à la présidence du Mexique

M. Miguel de la Madrid, élu président du Mexique le 4 juillet pour la période 1982-1988, prend possession de sa charge ce mercredi 1er décembre à Mexico. Il succède à M. Lopez Portillo. Agé de quarante-sept ans, le nouveau président hérite d'une très grave crise, mais il espère relancer l'économie en préconisant une plus grande rigueur financière et monétaire. M. de la Madrid a formé un gouvernement composé en majorité d'experts et M. Silva Herzog conserve les finances.

Le nouveau chef de l'Etat entend relancer l'économie

De notre correspondant

Mexico. — Le pays que va gouverner M. de la Madrid connaît de sérieuses difficultés économiques et politiques.

La chute du prix du pétrole et la perte de certains clients ont déclenché la crise. Les taux d'intérêt élevés aux États-Unis ont contribué à son aggravation.

Aux facteurs internationaux, il faut ajouter les erreurs commises par les dirigeants mexicains et d'abord par le président sortant, M. Lopez Portillo, qui n'ont pas su diagnostiquer le mal à temps ni imposer le traitement nécessaire.

Quand les rentrées de devises ont baissé, le président a choisi de recourir à l'emprunt à court terme sur le marché international plutôt que de réduire le rythme de croissance qui était l'un des plus élevés du monde. Et il a subi les effets négatifs des taux d'intérêt élevés pratiqués aux États-Unis. Le refus de dévaluer le peso coté largement au-dessus de sa valeur a provoqué une fuite des capitaux d'autant plus massive que chacun pouvait alors se procurer des dollars et ouvrir des comptes en monnaie américaine dans les banques mexicaines.

La suite est connue : dévaluation (février), plan d'austérité (avril), tentative d'instauration d'une double parité du peso et fermeture du marché des changes (août), jusqu'au coup de tonnerre du 1er septembre : la nationalisation des banques et l'instauration du contrôle des changes. Le tout a été accompagné d'une négociation avec le Fonds monétaire international (F.M.I.) pour l'obtention d'un prêt, et avec la communauté financière pour la restructuration de la dette extérieure dont on a découvert qu'elle était l'une des plus importantes du monde (près de 80 milliards de dollars).

Survenant après plusieurs années d'euphorie, la crise a fait apparaître un malaise politique. Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) peut faire état de la forte participation aux élections du 4 juillet et y voir un signe de vitalité ; il reste que le PRI a vieilli alors que la société est plus moderne. Le taux de croissance élevé maintenu des dernières années a favorisé le développement d'une classe moyenne importante. L'effort dans le domaine de l'éducation a accru les exigences de nombreux secteurs de la population. On peut se demander si les structures actuelles du PRI permettent de satisfaire les aspirations de la majorité. L'entrée au Congrès de partis d'opposition, grâce à la réforme politique mise en place par M. Lopez Portillo, a contribué à redonner de la vigueur au « système ». Cette réforme implique que le parti au pouvoir s'adapte lui aussi à l'évolution de la société. La modernisation rend plus sensible encore l'éternel problème de la corruption. L'extension du secteur public par la nationalisation des banques a rendu le problème encore plus pressant. M. Miguel de la Madrid a fait de la « rénovation morale de la société » son principal cheval de bataille. Il lui sera plus difficile qu'à ses prédécesseurs de l'oublier dès son entrée en fonction. Le coût politique en serait plus élevé.

Une diplomatie moins « dynamique »

Autre problème grave auquel le nouveau président devra faire face : la tension dans la région et les risques d'internationalisation du conflit d'Amérique centrale. Le redressement économique mexicain passe en partie par la bonne volonté des États-Unis, qui sont en désaccord avec les positions mexicaines et agacés par le dynamisme du président Lopez Portillo. La marge de manœuvre est donc restreinte.

Tout indique que le nouveau président est décidé à frapper fort dès le début. Il choisira l'austérité et la rigueur dans l'espoir d'enrayer la chute dès le quatrième trimestre de 1983 et d'obtenir en 1984 une croissance raisonnable. L'accord avec le F.M.I., conclu par l'administration précédente avec la participation du nouveau ministre du plan et du budget, implique une limitation de l'accroissement de la dette extérieure à 5 milliards de dollars en 1983, et la réduction de moitié du déficit budgétaire égal en 1982 à 16,5 % du produit intérieur brut.

M. de la Madrid espère obtenir la réduction du déficit du budget par l'augmentation de certains prix, dont l'essence, la limitation des subventions pour les produits de première nécessité et un doublement de la T.V.A., qui devrait passer de 10 à 20 %. Il est vraisemblable, d'autre part, que le double taux de change sera supprimé et que le contrôle sera progressivement levé. Une nouvelle dévaluation du peso pourrait être décidée.

La situation sociale risque d'être tendue. La hausse des prix ne devrait pas être compensée par l'augmentation des salaires. M. de la Madrid devait révéler ses intentions au cours de son discours d'investiture. Il apparaît cependant que, confiant dans les ressources fondamentales du pays (pétrole, matières premières, encadrement de qualité, marché intérieur important), il entend frapper aussi fort que possible pour faire redémarrer l'économie au plus tôt. Le pari peut être tenu au prix de sérieuses tensions internes et d'un moindre « dynamisme » sur la scène internationale. Pour faire face à cette passe difficile, le nouveau président a choisi de former un cabinet composé pour l'essentiel de ses proches collaborateurs et non pas, comme le veut la tradition, de représentants des différentes tendances du Parti révolutionnaire institutionnel.

FRANCIS PISANI.

Administrer la crise

« Je suis un nationaliste fervent... » M. Miguel de la Madrid, qui assume officiellement ses fonctions de président de la République du Mexique à partir de ce mercredi 1er décembre, a répété cette profession de foi avec énergie, tout au long de sa campagne électorale. Comme s'il avait voulu, à l'avance, répondre à ceux qui exprimeraient des doutes sur son éventuelle faiblesse à l'égard des pressions des Etats-Unis.

Car la boutade amère et célèbre de Porfirio Diaz : « Pauvre Mexique, si loin de Dieu, si près des Etats-Unis » retrouve tout son sens aujourd'hui alors que M. de la Madrid, pratiquement doté de tous les pouvoirs jusqu'en 1988, hérite d'un pays secoué par la crise économique et financière la plus grave de son histoire contemporaine et plus vulnérable que jamais par conséquent aux éventuelles « recommandations » de son puissant voisin du nord.

Le Mexique de 1982, puissance pétrolière nouvelle, mais aussi pays en voie de développement, a 3 000 kilomètres de frontière commune avec la première nation de la planète. C'est, en un sens, un atout, mais c'est aussi un redoutable handicap. Paradoxe : le Mexique est l'un des pays les plus « latins » des Amériques. C'est aussi celui dont la dépendance à l'égard des Etats-Unis est la plus accentuée. Relations commerciales, économiques et financières, droits de pêche, négociations sur le gaz et le pétrole, statut des travailleurs mexicains en situation illégale aux Etats-Unis, tourisme, lutte contre la drogue et la délinquance, politique étrangère : les sujets de « dialogue » et d'irritation ne manquant pas entre Washington et Mexico. Il faut y ajouter aujourd'hui la négociation de la plus lourde dette extérieure de tous les pays en voie de développement : près de 80 milliards de dollars.

M. de la Madrid, économiste, juriste, diplômé de Harvard, fin connaisseur des Etats-Unis, ayant une réputation de bon gestionnaire, n'aura pas trop de toute son énergie, de sa foi, et du soutien du plus grand nombre possible de Mexicains pour affronter la tempête. Les derniers mois de la présidence de M. Lopez Portillo ont été marqués par le désarroi, l'indécision, et un vide de pouvoir. Beaucoup plus marqué qu'il ne l'est d'habitude, la capacité de manœuvre du chef de l'Etat se réduisant nécessairement pendant sa dernière année de présidence dès que le nom de l'homme choisi pour lui succéder est connu. M. de la Madrid doit maintenant administrer la crise.

Lèvres minces, visage plein, front haut, tempes grisonnantes : cet homme de quarante-sept ans, solide, sérieux, hostile à l'emphase était inconnu des Mexicains il y a un peu plus d'un an. Il ne sort pas, comme la majorité de ses prédécesseurs, du sérail du Parti révolutionnaire institutionnel au pouvoir depuis six décennies, bien qu'il ait adhéré au PRI dès 1963.

Changer de « style »

Né en 1934 dans l'Etat de Colima, sur la côte Pacifique, il a fait ses études de droit à l'Université nationale autonome de Mexico. Auteur d'une thèse sur « la conception économique de la Constitution de 1857 » et de plusieurs essais économiques et politiques, il a obtenu ensuite un diplôme en administration publique de l'université américaine Harvard. Il est le premier président mexicain à avoir fait de solides études aux Etats-Unis. Il parle parfaitement l'anglais.

Professeur de droit constitutionnel, on le retrouve fonctionnaire à la Banque du Mexique, puis à la sous-direction du crédit au ministère des finances, et enfin, à Pemex, la société nationale des pétroles mexicains. Aux finances, il a connu M. Lopez Portillo qui le nomme ministre de la planification et du budget en 1979. Le début d'une amitié personnelle et aussi politique. Banquier, administrateur, planificateur : trois « expériences » qui ont sans aucun doute beaucoup compté lorsqu'il s'est agi de désigner un « candidat » à la présidence. Investi de la confiance officielle du PRI en octobre 1981, il a été élu le 4 juillet 1982. Victoire sans surprise encore que la consultation ait été un plus « ouverte » que précédemment.

Il a promis de changer de « style ». Partisan convaincu de la planification, ami personnel de M. Michel Rocard, il compte proposer une nouvelle stratégie de développement basée sur une plus grande rigueur fiscale et monétaire. Lourde tâche. Non moins ardue que la « guerre à la corruption » qu'il a inscrite en bonne place de son programme. Il n'est pas le premier à faire cette promesse. Mais peut-être ira-t-il au-delà des bonnes intentions.

La corruption est un fléau endémique au Mexique, dénoncé par tous, et jamais vaincue. Maladie d'autant plus grave alors que le nouveau président s'apprête à lancer des appels à la « solidarité de tous les Mexicains » pour affronter la montée des périls. M. de la Madrid devra donc d'abord lutter contre le scepticisme profond de ses compatriotes. Il devra aussi prouver que le respect des libertés est réel dans un pays qui a largement ouvert ses portes à de nombreux réfugiés politiques d'Amérique latine. Des Mexicains font la grève de la faim dans la capitale pour obtenir des nouvelles des disparus...

MARCEL NIEDERGANG.

Le gouvernement

Intérieur : M. Manuel Bartlett.

Affaires étrangères : M. Bernardo Sepulveda.

Finances et crédits publics : M. Jesus Silva Herzog.

Défense : général Juan Arevalo.

Planification et budget : M. Carlos Salinas de Gortari.

Marine : amiral Miguel Angel Gomez Ortega.

Ressources naturelles et développement : M. Francisco Labastida.

Commerce : M. Hector Hernandez.

Agriculture et ressources hydrauliques : M. Horacio Garcia Aguilar.

Communications et transports : M. Rodolfo Felix Valdez.

Travaux publics : M. Marcelo Javelly.

Santé : M. Guillermo Soberon.

Travail et Sécurité sociale : M. Arsenio Farell Cubillas.

Éducation : M. Jésus Reyes Heroles.

Réforme agraire : M. Luis Martinez Villacana.

Tourisme : M. Antonio Enriquez Savignac.

Pêche : M. Pedro Ojeda Paullada.

Maire de Mexico rang de ministre) : M. Ramon Aguirre Velazquez.

• *M. Michel Rocard*, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, est arrivé mardi 30 novembre à Mexico pour assister à la prise de fonctions, ce mercredi, du nouveau président du Mexique, M. Miguel de la Madrid. — *(A.F.P.)*

M. SEPULVEDA

M. Bernardo Sepulveda, ambassadeur du Mexique aux Etats-Unis, qui a été nommé ministre des affaires étrangères dans le nouveau gouvernement mexicain, avait été pendant près d'une année le conseiller diplomatique de M. de la Madrid. Il l'avait accompagné en octobre à San-Diego lors de la rencontre du nouveau chef de l'État mexicain avec le président Reagan. Professeur de droit international et universiatire réputé, M. Sepulveda est l'un des planificateurs de la conférence Nord-Sud de Cancun en octobre 1981. De 1977 à 1980, il avait été membre de la délégation mexicaine aux réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Pérou

• **MANDAT D'ARRET CONTRE KLAUS BARBIE** pour une affaire de contre bande. Un tribunal de Lima a lancé un mandat d'arrêt international contre le criminel de guerre nazi Klaus Barbie qui réside en Bolivie, pays dont il a acquis la citoyenneté. Il est accusé d'avoir introduit en fraude au Pérou un lot de stylos à bille évalué à 33 000 dollars, a-t-on appris vendredi 26 novembre. La justice péruvienne reproche à l'ancien chef de la Gestapo de Lyon de n'avoir pas payé les droits de douane sur les stylos à bille qu'il avait vendus à deux hommes d'affaires péruviens en 1970. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

Les nouveaux clochards américains

De notre correspondante

New-York. — Ils sont là depuis cinq ou six mois : trois clochards noirs qui « habitent » la 1re Avenue, à l'angle de la 36e Rue. Une sorte de petite esplanade carrelée de blanc qui borde le vaste bâtiment de Continental Edison la compagnie d'électricité de New-York. Au fil des semaines, ils y ont transporté leurs matelas, soigneusement recouverts de plastique dans la journée, une ou deux vieilles valises, des journaux et des morceaux de carton pour se tenir chaud la nuit. L'un deux, qui paraît très jeune sous la crasse de ses haillons, passe ses journées à lire les journaux qu'il a ramassés dans les corbeilles à papier du quartier, et à les anoter. Les deux autres, relativement propres, sont plus âgés et arborent un grand air de dignité. A la station d'essence d'à côté, on raconte que ce sont d'anciens combattants du Vietnam qui ont perdu leurs emplois. Personne n'a vraiment l'air de se soucier de ce qu'ils vont devenir quand le féroce hiver new-yorkais va commencer.

Il y aurait trente-six mille clochards à New-York, dont six mille femmes appelées « *shopping bag ladies* » parce qu'elles transportent leurs pauvres hardes dans ces sacs de plastique généreusement distribués aux clientes des grands magasins.

Les vagabonds impénitents et les chômeurs professionnels d'antan ont été rejoints par l'armée des nouveaux pauvres de la récession : jeunes sans emplois, expulsés, victimes de la fièvre de spéculation immobilière qui s'est abattue sur certains vieux quartiers, et des milliers d'handicapés mentaux et de drogués rejetés par les hôpitaux psychiatriques débordés.

La réduction générale des budgets sociaux provoque une crise dramatique dans la plupart des grandes villes américaines : les municipalités sont réduites à lancer des appels désespérés aux institutions d'aide privées. Les soupes populaires se sont multipliées à New-York et les œuvres religieuses et laïques lancent une campagne d'entraide avant l'arrivée des grands froids : elles font des collectes de nourriture auprès des compagnies aériennes, des hôpitaux et des supermarchés et demandent aux particuliers d'accueillir les sans-logis. Les municipalités envisagent de réquisitionner les bâtiments publics désaffectés, mais elles se heurtent souvent à des administrés peu coopératifs : à Harlem, il y a eu récemment une manifestation de rue pour protester contre le projet d'installation d'une centaine de clochards dans une école vide. Les riverains craignaient pour leur sécurité... et la valeur marchande de leurs logements.

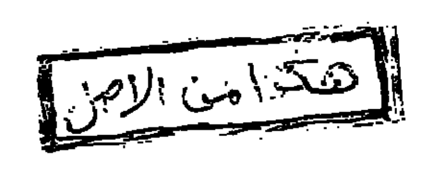
Refus de la solidarité

Ce refus de la solidarité est particulièrement voyant dans le Sud, où les Etats de la « ceinture du soleil » sont envahis par des chômeurs venus du Nord dans l'espoir de se faire embaucher par les compagnies pétrolières. Mais celles-ci, affectées elles aussi par la crise, licencient plutôt leur personnel. Les habitants de Houston regardent d'un mauvais œil le campement appelé « Tramp City » (la ville des clochards) : une centaine de familles arrivées du Nord qui vivent sous des tentes, font leur cuisine en plein air et ramassent les vieilles boîtes de conserve pour les revendre. Abilene (105 000 habitants), au Texas, s'est agrandie d'une cité de tentes de 5 000 personnes. Fiers de leur fidélité à l'« esprit de la frontière », les Texans éprouvent un profond mépris pour ces « paumés ».

« *On ne va pas recommencer à jouer* les Raisins de la colère », disent avec humeur les résidents, par allusion aux héros de Steinbeck qui quittèrent leurs fermes désolées de l'Oklahoma pour chercher fortune en Californie. Mais, contrairement aux « Oakies » des années 30, les « paumés » de la récession de 1982 ne sont plus de pauvres paysans. Ce sont, pour la plupart, des « cols bleus » du Nord industriel, voire des « cols blancs », parfois titulaires de diplômes d'études supérieures, qui ont épuisé leurs vingt-six semaines d'allocations de chômage, ont perdu leur couverture sociale avec leur emploi, et ont cessé de payer les traites de leur maison.

« *Le New Deal avait été lancé à un moment où le président Roosevelt avait découvert que le tiers des Américains étaient mal logés, mal vêtus et mal nourris*, disait récemment le maire d'une grande ville, *nous n'en sommes encore qu'au cinquième, mais il serait peut-être temps d'y penser.* » L'administration Reagan fait la sourde oreille.

NICOLE BERNHEIM.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : LA SUITE DU DÉBAT SUR LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES

Les communes seront fortement incitées à se doter d'un plan d'occupation des sols

Mardi 30 novembre, l'Assemblée nationale commence la discussion des articles du projet de loi relatif à la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales.

L'article premier, qui définit les compétences des communes, des départements et des régions, précise notamment que les collectivités doivent favoriser la participation des citoyens à la vie locale et garantir l'expression de sa diversité. L'article 2 prévoit l'interdiction de toute tutelle d'une collectivité locale sur une autre. A l'initiative de la commission des lois et du groupe socialiste, l'Assemblée supprime l'article 2 *bis*, introduit par le Sénat, qui avait essentiellement pour objet de préciser que les transferts de compétences doivent s'effectuer par « blocs homogènes » pour chaque type de collectivité locale. M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, explique qu'il est favorable à ce principe, mais que l'imbrication entre les interventions de l'Etat et celles des collectivités locales est inévitable.

● Le calendrier des transferts

Les députés adoptent un amendement de la commission des lois, modifié par le gouvernement, qui fixe le calendrier des transferts de compétences. Les dispositions propres à chaque domaine de compétences faisant l'objet d'un transfert prendront effet à une date qui sera fixée par décret, au plus tard un an après la date de publication de la loi. Les transferts dans le domaine de l'action sociale, de la santé, des transports et de la justice, qui seront déterminés par la loi ultérieure, devront être achevés au plus tard deux ans après la date de publication de la loi ; les transferts dans le domaine de l'éducation et de la culture devront être achevés au plus tard trois ans après cette date de publication. (Le Sénat avait introduit des dispositions restrictives interdisant tout transfert avant le 31 mars 1983. En revanche, contrairement à la volonté du Sénat, les transferts en matière de police et de justice seront *réglés par une loi ultérieure.*

Après avoir modifié la rédaction de l'article 3, qui institue le principe de la compensation des transferts de compétences par des transferts de ressources équivalentes, l'Assemblée examine l'article 3 *bis*, introduit par le Sénat, qui prévoit d'interdire tout transfert de compétences qui ne soit assorti d'une détermination préalable des ressources correspondantes. MM. Defferre et Worms (P.S., Saône-et-Loire), rapporteur de la commission des lois, défendent un point de vue semblable. En substance : l'article 114 du projet prévoit déjà un transfert simultané et équilibré des compétences et des ressources. D'autre part, un tel mécanisme ne pourrait que retarder l'entrée en vigueur des transferts de compétences. Dans certains cas, il pourrait empêcher ce transfert, car souvent celui-ci ne peut être sérieusement calculé qu'*a posteriori*. M. Worms met également en cause une volonté qu'il croit discerner, dans cet article, de retarder l'application de la décentralisation. L'opposition défend le point de vue du Sénat. Par 328 voix contre 158, l'Assemblée adopte deux amendements identiques de la commission et du groupe socialiste supprimant cet article.

L'article 5 définit les modalités du transfert des compétences aux groupements de collectivités locales. L'Assemblée adopte un amendement de la commission supprimant une précision introduite par le Sénat et qui tendait à subordonner le transfert à l'accord des collectivités membres du groupement. M. Defferre était favorable au maintien de cette disposition.

● Services de l'Etat

L'article 6 traite du transfert des services de l'Etat. Le Sénat avait prévu que tout transfert de compétences de l'Etat devrait s'accompagner du transfert des services correspondants, mais ceci uniquement pour les départements et les régions. L'Assemblée conserve le principe introduit par le Sénat, mais ajoute que les transferts aux communes ou à leurs groupements *« peuvent s'accompagner du transfert des services correspondants »*, dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat.

Après l'article 6, la commission propose un amendement tendant à transférer aux collectivités locales les services extérieurs de l'Etat, ou partie de ceux-ci, mais le ministre et le rapporteur ne parvenant pas à se mettre d'accord sur les délais, cet amendement est réservé. A la reprise des travaux, dans l'après-midi, l'Assemblée décide, avec l'accord du gouvernement, que tous les services extérieurs de l'Etat *« seront réorganisés dans un délai de trois ans à compter de la publication de la présente loi, pour permettre leur transfert à l'autorité locale concernée »*. Dans chaque département, dans chaque région et dans chaque service, une convention passée entre le représentant de l'Etat et l'exécutif régional déterminera les conditions d'application de cette disposition.

L'article 7 prévoit que les conventions signées entre l'Etat et les présidents des conseils généraux et régionaux, et prévues par la loi de décentralisation, seront prorogées jusqu'à la fin de la mise en place du transfert des compétences. L'Assemblée décide que les services de l'Etat pourront être mis à la disposition des régions et des départements, mais, comme le souhaite le gouvernement, il n'est pas précisé – contrairement à ce qu'avait prévu le Sénat – qu'ils soient placés *« sous l'autorité et le contrôle directs »* de l'exécutif local.

Le Sénat avait souhaité que la responsabilité des élus locaux, et particulièrement des maires, ne puisse être engagée en cas d'incidents (par exemple dans le cas d'une manifestation ayant entraîné des blessés ou des dégâts) si – volontairement ou non – ils ne détenaient plus l'autorité sur les services responsables du maintien de l'ordre. Il s'agissait, en fait, de mettre fin à la responsabilité pécuniaire des communes. Par 325 voix contre 148, l'Assemblée limite cette atténuation des responsabilités au cas où *« une autorité relevant de l'Etat s'est substituée en droit ou en fait sans motif valable au maire ou au président du conseil général, pour mettre en œuvre des mesures de police »* (il s'agit de prévoir le cas où la police intervient sans en demander l'autorisation au maire et à tort).

L'Assemblée décide ensuite de créer des *« conférences d'harmonisation des investissements »*. Ces réunions devraient permettre, dans les départements et les régions, aux représentants de l'Etat et aux exécutifs locaux de coordonner leurs politiques d'investissement.

Les articles 9, 10, 11 et 12 règlent le transfert des meubles et immeubles (bâtiments, C.E.S., palais de justice, etc.) nécessaires au fonctionnement des services transférés. La règle générale sera la *« mise à disposition »* et non pas un transfert de propriété. La collectivité propriétaire ne sera pas tenue de les remettre en état avant de les confier à une autre.

L'Assemblée commence ensuite l'examen du titre II du projet qui énumère les compétences transférées aux collectivités locales. Les députés confient à la région la responsabilité de la planification du développement économique et de l'aménagement du territoire. Sur proposition du gouvernement, ils décident notamment que les régions et les départements doivent être associés à l'Etat pour l'animation des sociétés d'aménagement rural (organismes de droit privé). La région et le département pourront dorénavant confier à ces sociétés des missions.

L'Assemblée adopte un amendement prévoyant que les missions interministérielles d'aménagement touristique pourront être transférées aux régions ou à un groupement de celles-ci avec les collectivités intéressées.

Tout au long de la soirée, l'Assemblée débat du transfert des compétences en matière d'urbanisme et de sauvegarde du patrimoine et des sites. Le gouvernement pourra continuer à édicter des *« prescriptions »* nationales ou particulières à certaines parties du territoire mais les régions seront consultées lors de l'élaboration de celles-ci. Il est aussi institué, dans chaque département, une commission de conciliation qui interviendra lorsque les personnes publiques concernées n'ont pu se mettre d'accord au moment de l'élaboration des divers documents d'urbanisme (schéma directeur, POS (plan d'occupation des sols, etc.).

L'article 16 a pour objet d'inciter les communes à se doter d'un POS et d'éviter, en l'absence de plan, de laisser se développer un urbanisme désordonné. Il limite en effet le droit de construire en dehors des zones actuellement urbanisées des agglomérations existantes lorsque les communes ne sont pas dotées d'un POS. Des dérogations sont néanmoins prévues (voir *le Monde* du 1er décembre). L'article 31 du projet de loi transfère du représentant de l'Etat au maire le pouvoir de délivrer les permis de construire. Le Sénat a jugé que cet article portait atteinte au droit de propriété et violait le principe d'égalité. Adoptant une motion d'irrecevabilité, il a supprimé cet article.

Le gouvernement présente un amendement prévoyant trois cas de figure :

1) Dans les communes où un POS a été rendu public ou approuvé, la loi sur les compétences s'appliquera sans restriction ;

2) Dans les communes qui n'ont pas *« prescrit »* l'élaboration d'un POS, il est fait application des dispositions suivantes (article L 111-1-2 nouveau du code de l'urbanisme) : en l'absence de POS opposable aux tiers ou de tout document d'urbanisme en tenant lieu, *« seules sont autorisées, en dehors des parties actuellement urbanisées des agglomérations existantes, les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole, à la mise en valeur des ressources naturelles, à la réalisation d'opérations d'intérêt national, ainsi que les constructions ou installations incompatibles avec le voisinage des zones habitées et l'extension mesurée des constructions ou installations existantes »*. Une construction ou une installation autre que celles mentionnées ci-dessus peut, à titre exceptionnel, être autorisée, sur demande motivée du conseil municipal et lorsque le représentant de l'Etat dans le département donne son accord au regard, notamment, des impératifs de l'aménagement du territoire ;

3) – Dans les communes qui ont prescrit l'élaboration d'un POS, les dispositions de l'article L 111-1-2 ne sont pas applicables pour une durée de trois ans dans les communes qui, dans un délai d'un an, ont arrêté un projet de POS (ces deux délais, trois ans et un an, partent de l'entrée en vigueur du présent projet de loi). Toutefois, dans ces mêmes communes ayant prescrit l'élaboration d'un POS, des constructions peuvent être implantées, en dehors des parties agglomérées des villes existantes, si le conseil municipal a accepté les modalités d'application du règlement national d'urbanisme (R.N.U.) sur le territoire de la commune, élaborées conjointement avec l'Etat. Ainsi est reconnue la valeur pédagogique mais non juridique des *« cartes communales »* actuelles qui peuvent permettre *« l'application du règlement national d'urbanisme »*. Ces dispositions ne sont applicables qu'une seule fois et pendant une durée limitée à deux ans.

Un large débat s'engage sur cet amendement : l'intervention de M. Galley (R.P.R., Aube) résume bien le point de vue de l'opposition : *« Interdire de construire aux habitants des communes dépourvues de POS, est-ce bien d'abord conforme à la Constitution ? C'est en tout cas pratiquer une espèce de chantage odieux, qui ne convient pas au principe même de la décentralisation. »*

Réponse de M. Defferre : *« Ceux qui ont manifesté une sainte indignation, ou bien n'ont pas lu notre texte, ou bien veulent l'anarchie de la construction ! »* M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, ajoute : *« Nous voulons inciter les communes à organiser la gestion de leur sol ; celles qui refuseront cette responsabilité ne peuvent prétendre à la même liberté que les autres. »*

L'amendement du gouvernement est ensuite adopté par 326 voix contre 153.

● Schémas directeurs

L'Assemblée précise que les schémas directeurs qui remplaceront les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme *« fixent les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires intéressés »*. Ils doivent prendre en compte les programmes de l'État et des collectivités locales et déterminer la *« destination générale des sols »* ; ils peuvent être complétés par des schémas de secteur. L'Assemblée décide ensuite que ce sont les communes qui ont l'initiative de l'élaboration ou de la révision du schéma directeur ; en revanche, c'est le représentant de l'État qui en arrête le périmètre. L'élaboration ou la révision du schéma peuvent être confiées soit à un établissement public, soit à un syndicat intercommunal créé à cet effet, qui a un délai de trois ans pour mener à bien sa tâche. L'État y est associé ainsi que, éventuellement, la région, le département, les associations etc. L'Assemblée adopte ensuite les articles 21 (modalités d'adoption du projet de schéma directeur), 22 (approbation du schéma directeur) et 23 (élaboration ou modification de ce schéma à la demande du représentant de l'État).

● Rôle des POS

Pour que la lourdeur actuelle de la mise ne place des POS ne décourage pas les élus communaux, la commission des lois avait adopté un dispositif de plan d'occupation des sols distinguant un contenu obligatoire très allégé, et un contenu fictif pour ceux qui souhaitent disposer d'un document plus précis. Ainsi les POS devront simplement *« délimiter des zones d'urbanisation (...), déterminer des zones d'investigation des sols (...), définir, en fonction des situations locales, les règles concernant le droit d'implanter des constructions, leur destination, leur nature, leur aspect extérieur, leurs dimensions et l'aménagement de leurs abords »*.

Ces plans devront être compatibles avec les schémas directeurs, s'il en existe, et *« respecter les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol, ainsi que les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des projets d'intérêt général relevant de l'État »*.

L'Assemblée, contrairement au Sénat, refuse aux communes ayant élaboré un POS la possibilité de renoncer au droit de délivrer elles-mêmes les permis de construire. Elle décide que ces POS seront élaborés *« à l'initiative et sous la responsabilité de la commune »*, mais celle-ci pourrait confier cette élaboration à un établissement public de coopération intercommunale. L'État sera associé à son travail ainsi que, notamment, la région et le département, s'ils le souhaitent. Le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public approuvera le projet, mais le représentant de l'État pourra demander des modifications si la commune n'est pas couverte par un schéma directeur approuvé.

L. Z. et Th. B.

AU SÉNAT

Le « BAPSA » et les crédits du ministère de l'agriculture sont repoussés à leur tour

Après avoir repoussé, mardi 30 novembre, par 183 voix contre 105 (P.C., P.S., M.R.G.), le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), l'un des budgets civils les plus importants (57 milliards 256 millions), le Sénat a débattu tout l'après-midi et une partie de la nuit (jusqu'à 2 h 30 mercredi 1er décembre) du budget du ministère de l'agriculture. Il en a finalement repoussé les crédits par une série de quatre scrutins : 185 voix, 183, 183 et 184 voix contre (centristes, R.P.R. et R.I.), 105 et trois fois 104 voix pour (P.C., P.S., M.R.G.).

Mme Edith Cresson a fait observer au sujet du BAPSA que la contribution de l'Etat est bien supérieure au produit des cotisations, ce qui a permis à l'ensemble des agriculteurs de bénéficier de prestations en hausse de plus de 24 %. Mais l'avalanche des critiques visant notamment « l'insuffisante action sanitaire et sociale » (M. Robert, Gauche dém., Cantal), le « démantèlement du ministère de l'agriculture » (M. Du Luart, R.I., Sarthe), le « désengagement financier de l'Etat » (les rapporteurs : MM. Torre, R.I., Ardèche, et Caiveau, union centr., Vendée), n'ont pas permis au ministre de remonter le courant.

Au rapporteur, qui estimait que les retraites des exploitants agricoles sont inférieures à celles des salariés, Mme Cresson souligne que le rapport prestations-cotisations est favorable aux agriculteurs qui exploitent moins de 300 hectares. « *En réalité*, conclut-elle, provoquant des protestations à droite, *le revenu agricole est en hausse cette année, mais nous n'avons pas encore pu compenser la baisse des huit années précédentes. Cette baisse vous paraissait alors supportable, aujourd'hui, la hausse vous semble insuffisante.* »

« *L'année 1982*, répétera-t-elle en ouvrant le débat sur les crédits de son ministère, *restera dans la mémoire collective du monde agricole come celle du retour à une évolution nettement positive de son revenu.* »

La commission des comptes de l'agriculture vient, en effet, de signaler une augmentation moyenne de 2,9 % du revenu brut agricole. Le ministre reconnaît que ces résultats globaux recouvrent de grandes disparités, *mais la loi sur les offices* agricoles favorisera une meilleure organisation des marchés, et le groupe de travail sur le financement de l'agriculture proposera bientôt des conclusions sur les différents modes d'aide.

Quant aux disparités, s'il faut les corriger, Mme Cresson n'entend pas le faire en tendant à l'uniformité. « *Nous tenons au contraire*, dit-elle, *à maintenir la diversité de notre agriculture qui est une de ses richesses.* » Elle souligne enfin les priorités de son budget : l'enseignement et la formation, l'installation des jeunes, la couverture sociale, l'organisation des marchés et le développement des industries agro-alimentaires.

Le rapporteur, M. Torre, s'élève vivement, comme le feront après lui plusieurs orateurs de la majorité sénatoriale, contre l'insuffisance des crédits destinés à l'enseignement privé agricole. Il appelle le Sénat à opposer « *un « non » franc et massif* » au budget « *fataliste* » qui lui est proposé.

M. Tinant (un. centr., Ardennes) estime, lui aussi, au nom de la commission des affaires culturelles, que les besoins de l'école privée, qui accueille plus de 60 % des élèves, sont négligés. La « loi Guermeur », notamment, n'est plus appliquée. Il demande, en conséquence, le rejet des crédits. M. Sordel (R.I., Côte-d'Or), pour les affaires économiques, dénonce l'envahissement d'engrais azotés hollandais et MM. Roujon (R.I., Lozère) et Jeambrun (Gauche dém., Jura), rapporteurs de la même commission, critiquent, mais avec plus de modération, les transferts de charges au détriment des collectivités locales et le blocage de certains prix, néfaste aux industries agro-alimentaires que le gouvernement veut, avec raison, développer.

Trente-huit orateurs se succèdent ensuite, auxquels, vers 2 heures du matin, Mme Cresson répond avec une patience d'autant plus louable qu'elle sait que ses explications ne convaincront pas le Sénat. – A. G.

LE R.P.R. S'APPRÊTE A CÉLÉBRER LE SIXIÈME ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

Le sixième anniversaire de la création du R.P.R., le 5 décembre 1976, par M. Jacques Chirac, qui, depuis de jour-là, en est le président, sera célébré dimanche 5 décembre.

Une « fête de Paris » se déroulera à l'initiative de la fédération R.P.R. de la capitale, au parc floral du bois de Vincennes, à partir de 10 heures. Une animation artistique, avec notamment le chanteur Serge Lama, et des spectacles divers sont prévus.

Des forums politiques sont organisés où seront débattus les thèmes concernant « *la sécurité des Parisiens, les syndicats depuis le 10 mai, le R.P.R., mouvement populaire, et l'austérité socialiste* ». M. Jacques Chirac prononcera un discours vers 17 heures. Selon M. Jacques Toubon, député de Paris et secrétaire départemental, cette « fête », doit être l'occasion « *pour tous ceux qui sont attachés à la démocratie, à l'unité de la capitale et à la liberté d'apporter leur soutien à Jacques Chirac, aux élus et aux militants du R.P.R. et de l'opposition nationale* ».

MORT DE MARTHA DESRUMAUX ANCIEN DÉPUTÉ COMMUNISTE

Nous apprenons le décès de Mme Martha Desrumaux, ancien député communiste, survenu mardi 30 novembre et de son mari, M. Louis Manguine, survenu lundi 29 novembre.

[Née le 18 octobre 1897 à Comines (Nord), entrée à dix ans dans une entreprise textile, réfugiée à Lyon pendant la première guerre mondiale, Martha Desrumaux était revenue dans le Nord après la fin des hostilités. Après avoir milité dans les rangs socialistes, elle avait rallié, en 1921, le parti communiste dont elle fut, en 1927, la première femme élue au comité central. En 1935, elle avait représenté la C.G.T.U. au comité de fusion avec la C.G.T. Un an plus tard, elle était la seule femme membre de la délégation ouvrière chargée de négocier les « accords de Matignon ». Arrêtée en 1939, évadée, elle avait assuré la liaison entre la direction du Komintern et le parti communiste clandestin du Nord. Elle avait pris part à l'organistion de la grève des mineurs de 1941.

Arrêtée par la gestapo le 27 août de la même année, Martha Desrumaux avait été déportée au camp de Ravensbrück. Rapatriée par la Croix-Rouge en avril 1945, celle qui était surnommée « la pasionaria du Nord » avait repris ses responsabilités à l'Union des syndicats C.G.T. du département. Déléguée à l'Assemblée consultative en 1945, elle n'avait pu y siéger, étant atteinte par le typhus. En 1950, elle avait été contrainte de se démettre de ses fonctions à l'Union départementale des syndicats C.G.T.]

∴

[Agé de soixante dix-sept ans, Louis Manguine, ancien dessinateur dans une entreprise métallurgique de Douai, avait été responsable des « métallos » du Nord en 1936. Prisonnier, il avait repris ses fonctions en 1946. Conseiller municipal communiste de Lille de 1947 à 1959, Louis Manguine avait occupé les fonctions de secrétaire général de l'Union départementale des syndicats C.G.T., de 1950 (au moment même ou sa femme, Martha Desrumaux avait dû abandonner ses responsabilités dans cette organisation) à 1966.]

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES SCRUTINS DE MARS

LE MARKETING POLITIQUE ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

II. — *Paris, je t'aime !*

par LAURENT GREILSAMER

La préparation des élections municipales de mars 1983 confirme déjà l'importance déterminante des « conseils en communication » auprès des candidats. Rares sont les hommes politiques qui se passent désormais de l'appui de publicitaires et de spécialistes des sondages. La campagne présidentielle de 1981 et le succès du slogan de la force tranquille aura été déterminante dans ce processus *(le Monde* du 1er décembre).

Nous exposons ci-dessous quelles seront les grandes lignes de la campagne à Paris.

Ils se croisent. Ils ne se rencontrent pas encore. Dans les tribunes du Parc des Princes, ils applaudissent les mêmes actions, les mêmes buts, les mêmes footballeurs. Ceux du Club Paris Saint-germain. Devant le lycée Carnot, alors qu'une bombe vient d'exploser le 18 septembre, ils sont là, quelques minutes après le drame. Ils ne se voient pas. Pourtant, ils ont des airs de frères. Le masque grave, l'œil aiguisé, du sang-froid bien perceptible. Ils sont venus s'informer, rassurer. Ils sont venus pour être là. Parce que cela se fait, parce que c'est la moindre des choses, parce que eux savent que la campagne pour les municipales est déjà ouverte. Le premier est maire de Paris, on ne présente plus M. Jacques Chirac... le deuxième est député du 13e arrondissement, prétendant à la mairie, numéro 3 du P.S. Les titres et les ambitions sont ce qu'ils sont : ils ne font pas une cote de popularité. M. Paul Quilès, connu d'un cercle grandissant, n'est pas encore populaire.

En somme, le problème de M. Paul Quilès est simple. Il a trois bons mois pour se faire connaître et convaincre. Trois mois (seulement) pour imposer un « portrait » sur mesure. Son camp ne manifeste pas trop d'inquiétude. Dans trois mois — et même bien avant, — les Parisiens sauront de M. Quilès (quarante ans, fils d'officier), qu'il est polytechnicien et fut ingénieur dans une multinationale (Shell). Ils sauront qu'il est entré au P.S. en 1972, fut élu député en 1978, dirigea la campagne présidentielle de M. Mitterrand. Ils sauront encore que M. Quilès est marié, père de famille, chrétien, pianiste à ses heures.

Ils sauront tout cela et même un peu plus, car ses adversaires se chargeront de rappeler qu'il « régla » le problème Michel Rocard, en 1980, et qu'il demanda des « *têtes* » lors du congrès de Valence, en 1981, ce qui est une manière de pprésenter les choses (1). Ses ennemis le présenteront comme un sectaire, un apparatchik, un Robespierre. A contrario, ses amis feront valoir sa rigueur politique, intellectuelle et morale, son côté « nouvelle gauche », son ascension fulgurante au sein du P.S., sa « proximité » avec M. Mitterrand. Ce portrait, il faut bien évidemment le lire, aussi, entre les lignes. M. Quilès est ingénieur, jeune. Manière de dire : M. Chirac, énarque, technocrate, n'a pas le monopole du dynamisme.

La campagne publicitaire de M. Quilès sera offensive. Elle commencera en décembre. Elle devra, en deux temps trois mouvements, construire une « notoriété ». Pas facile ! Les Parisiens ne devront plus *se demander qui est M. Quilès mais* avoir l'impression de le connaître depuis longtemps. Ses affiches seront donc « personnalisées », centrées sur sa personne, son physique. Son slogan, réduit à quelques mots, devra marquer sa « différence ».

M. Quilès, à coup sûr, aurait préféré une campagne longue et en profondeur. Il l'avait fait savoir il y a près d'un an. Car il n'y a rien de plus difficile que d'acquérir une popularité, un bon profil. Selon l'un des meilleurs spécialistes, la notoriété politique s'acquiert lentement, patiemment. Surtout en France. Pour sa chance, M. Quilès se présente à Paris, où la « *circulation des idées* » est plus rapide, la « *fréquentation des médias* » plus intense, la population plus politisée. Et puis, le précédent de M. Jean Lecanuet, qui se fit connaître de la France, en 1965, en un mois et demi, est là pour rassurer *les tenants de la gauche.* la *télévision* peut faire beaucoup, directement, ou indirectement...

Créer le débat

A défaut d'avoir pu faire campagne depuis un an, M. Quilès n'a cessé de « cibler » M. Chirac depuis des mois. Autant de « petites phrases », autant de flèches appuyées. M. Quilès n'arrête pas d'épingler M. Chirac, « *ses outrances* », « *ses agitations superficielles* » ! A ce jeu, M. Quilès se montre particulièrement offensif. Voire agressif. Il devra ne pas oublier que les électeurs français désapprouvent de plus en plus les phrases à l'emporte-pièce.

Il s'agira là de la deuxième grosse dificulté de sa campagne : s'imposer sans trop agresser. Or, M. Quilès, après une première étape où il se sera fait connaître, devra bien attaquer. Pour « *créer le débat dans Paris* », il lui faudra s'en prendre à la gestion de M. Chirac, assez peu contestée par les Parisiens. M. Quilès s'efforcera donc d'entamer le bilan de la mairie de Paris avec un ton responsable. Il parle de « *campagne de démystification* » et comme Paris, c'est aussi un peu la France, M. Quilès s'attaquera également à M. Chirac, président du R.P.R., *cherchant à l'affaiblir* au maximum, en le présentant comme le chef d'une droite dure, revancharde, démagogique.

Chacun son rôle. M. Quilès s'efforcera de provoquer M. Chirac. M. Chirac va ignorer M. Quilès. M. Quilès cherchera un « *duel* » avec M. Chirac, lequel se soucie fort peu de lui faire cette publicité...

Oui, chacun son rôle. Pour M. Quilès : se faire connaître, attaquer. Pour M. Chirac, informer. Car la campagne du maire sortant sera « *informative* » avant tout. Bilan par-ci, bilan par-là : les Parisiens auront droit au bilan de leur maire à haute dose.

Le vrai bilan, exhaustif — montagne de paperasses, monument-référence — ne sera pas publié. Mais à la mi-décembre, les élus et les journalistes intéressés en recevront un résumé de deux cents pages. Un Livre blanc qui sera clair et bien présenté, assure-t-on. Les Parisiens, eux, recevront un dépliant du genre « *voilà ce qui a été fait : voilà ce qu'on fera* ». Car M. Chirac entend aussi proposer et chiffrer un programme. La revue mensuelle *Ville de Paris* présentera, elle, un numéro spécial bilan, poursuivant à sa manière un travail d'information municipale. Viendra ensuite — nous serons en février — la publication de mini-bilans par arrondissement s'attachant par exemple aux travaux de voiries, aux écoles, etc.

Telle sera la base de la campagne de M. Chirac : rendre compte de son mandat et proposer : s'installer à fond dans son costume de maire et éviter de mélanger ce rôle et celui de président du R.P.R. Ses affiches seront ainsi inévitablement personnalisées, destinées à faire associer le nom de Chirac à celui de Paris. Selon des indiscrétions, l'un des slogans retenus pourrait être : « *J'aime Paris, je vote Chirac* ». Que ce thème soit finalement retenu ou non, la dimension affective devrait rester. Le slogan « *I love New-York* » — destiné à redorer le blason de cette ville — a connu un succès formidable.

Des moyens enveloppants

Paris courtisé. Indéniablement. Un Paris que l'on montrera sur affiches à travers sa diversité, selon les arrondissements et les quartiers, avec une constante : M. Chirac. Un Paris que le maire arpentera, serrant les mains, opinant de la tête. M. Chirac sera beaucoup sur le terrain. Un peu partout et pas au hasard tant les études et les sondages savent, aujourd'hui, indiquer à l'homme politique où il faut poser les pieds. En somme, M. Chirac s'efforcera d'être un candidat fort de sa « *bonne gestion* », sérieux, proche des gens, faisant assaut de démocratie, tentant d'échapper aux « *attaques pernicieuses* ».

Son équipe ne veut pas déployer de moyens trop importants. Il suffira qu'ils soient enveloppants. Pour renforcer une tonalité, un « climat », la mairie de Paris pourrait utiliser — « *sans faire de propagande* » — les quelque neuf cents panneaux publicitaires Decaux... De même, un livre d'entretiens avec des maires R.P.R. — dont Jacques Chirac — sortira en librairie ce qui permettra de diffuser des publicités commerciales à= la radio.

Vous comprenez, dit-on en substance à la mairie de Paris, les socialistes ne partent pas en situation de force mais ils sont au pouvoir en France, ils « ont » la télévision. L'exemple du reportage de *TF 1*, sur la maison de cure médicale de Cachan, montre assez ce qu'ils peuvent faire ! Le discours, pour n'être pas le même chez les socialistes, est similaire. Voyez, dit-on, ils ont le gouvernement de Paris, ils en usent et en abusent.

Ce climat n'est pas forcément le plus souhaitable : ni pour le maire ni pour son concurrent. Le mois de décembre sera pourtant paisible. Chacun commencera sa campagne — en douceur. On ferraillera un peu pour la forme. Janvier verra les premières campagnes d'affichage personnalisées importantes. Et ainsi de suite...

Difficile d'en dire beaucoup plus. La communication politique a pour but de promouvoir des hommes et des programmes. Pas de faire parler d'elle. « *Comprenez*, disent les hommes de l'art, *nous entendons maîtriser notre communication et la communication sur notre communication* ». Les tabous tombent cependant les uns après les autres. Indigne il y a quinze ans, le marketing politique a finalement été adopté, discrètement, par la droite. La gauche, plus réservée, l'a bientôt rejointe. Les grands partis reconnaissent aujourd'hui recourir au marketing politique pour leur plus grand bien. C'est à présent une institution.

FIN

(1) Au congrès de Valence, M. Quilès avait déclaré : « *La naïveté serait de laisser en place des gens qui sont déterminés à saboter la politique voulue par les Français (recteurs, préfets, dirigeants d'entreprise nationales, hauts fonctionnaires). Il ne faut pas non plus dire :* « Des têtes vont tomber » *comme Robespierre à la Convention, mais il faut dire lesquelles et le dire rapidement. C'est ce que nous attendons du gouvernement, car il en va de la réussite de notre politique* ».

DEUX ÉQUIPES

L'équipe chargée de la « communication » de M. Chirac est principalement composée de MM. Élie Crespi et Denis Baudoin. M. Crespi, publicitaire, est conseiller à titre personnel de M. Chirac depuis un an. Unanimement reconnu par ses pairs comme un grand professionnel, M. Crespi a été président de l'A.A.C.P. (Association des agences conseils en publicité) en 1977 et en 1978. Cette association avait alors fait de la publicité pour la publicité. M. Crespi est, d'autre part, P.-D.G. de l'agence Synergie.

M. Baudoin, directeur général de l'information à la mairie de Paris, est, pour sa part, plus précisément chargé de l'information et de la communication politique. Ancien président de la Sofirad (société financière de radiodiffusion), M. Baudoin fut chef du service de presse à l'Elysée sous Georges Pompidou.

M. Quilès, pour sa « communication », est principalement aidé par MM. Jean-François Pertus et Gérard Le Gall. M. Pertus est un publicitaire, gérant de l'agence DIRE. Il fera cette campagne à titre personnel, sans engager son entreprise. Fondée en 1976, DIRE est une filiale de l'agence Roux, Séguéla, Caysac et Goudard. M. Le Gall, pour sa part, est délégué général aux études politiques au sein du parti socialiste et conseiller officieux au ministère de l'intérieur. Spécialiste des sondages et des lois électorales, il est chargé des relations avec la presse auprès de M. Quilès.

Feu l'État-spectacle ?

L'État-spectacle n'existe plus ! Telle est l'affirmation de Sophie Huet, journaliste, et de Philippe Langenieux-Villard, conseiller en relations publiques, dans leur ouvrage la Communication politique. *Ils veulent dire de cette façon... spectaculaire que les stars « à l'ancienne » ont été remplacées par des vedettes qui ressemblent à leur public. Les barricades qui séparaient les électeurs des élus sont tombées.*

Les auteurs reconnaissent avec modestie et lucidité « que la communication politique n'est ni une science exacte ni une technique d'appoint et que son impact sur l'opinion restera toujours difficile à chiffrer ». *Et pourtant, en période électorale, elle est devenue une mode au succès croissant. L'offre a suivi la demande. Les techniques se sont développées — à partir du modèle américain, — et les méthodes modernes de gestion, d'organisations, et de « marketing » ont trouvé là un nouveau terrain d'application. Qu'ils soient de gauche ou de droite, tous les partis, tous les candidats, ont maintenant recours, totalement ou partiellement, à ces méthodes, considérées comme d'utiles adjuvants. Du simple conseil, de l'unique sondage à la campagne électorale livrée « clé en mains », la gamme des produits est variée.*

L'ouvrage recense toutes les fournitures qui se trouvent au catalogue des conseillers en communication politique, des plus classiques jusqu'aux radios locales privées, aux clubs, aux lettres personnalisées. Il fourmille d'anecdotes et de recettes.

Devant une telle profusion, les moyens de la communication politique ne trouvent-ils pas en soi leur propre limite, et la concurrence n'aboutit-elle pas à la neutralisation ? Au contraire, ne peut-on pas espérer que, à défaut de pouvoir manipuler l'opinion, la communication politique fournisse l'esquisse d'une démultiplication de la démocratie ?

ANDRÉ PASSERON.

★ *La Communication politique*, Presses universitaires de France, coll. « Politique d'aujourd'hui », 207 pages, 78 F.

Le P.C. fait des concessions au P.S.

(Suite de la première page.)

Les socialistes peuvent ainsi espérer qu'un accord global sera conclu avant le 15 décembre, date limite fixée par leur comité directeur.

Dans une lettre adressée à M. Jospin et rendue publique mercredi 1er décembre, le secrétaire général du P.C.F. écrit notamment :

« *Il faut maintenant hâter le pas vers la conclusion définitive de l'accord national. Seule la droite gagnerait à voir traîner les discussions.* »

M. Marchais ajoute : « *Nous voulons aboutir partout, dans toutes les communes sans exception, à des accords d'union dès le premier tour. Nous sommes persuadés que c'est la manière la plus efficace pour la gauche d'aborder cette bataille difficile. C'est d'ailleurs cette même volonté d'efficacité qui nous conduit à considérer que, mener partout comme nous le souhaitons, ensemble, les municipalités de gauche sortantes à la victoire, suppose partout l'union autour des maires de gauche sortants. Naturellement — et c'est une attitude que nous avons pour toutes les listes d'union dans toutes les communes que nous les dirigions ou non — la composition des listes doit être élaborée là aussi dans un souci d'efficacité maximum, c'est-à-dire en prenant en considération les évolutions électorales, en affirmant clairement la nature pluraliste de la gauche, en assurant une représentation équitable de chacune de ses composantes.* »

Evoquant les « *difficultés* » qui se présentent pour constituer ces listes d'union, M. Marchais observe que les socialistes envisagent « *la possibilité d'exceptions à cette union* ». Il écrit à ce propos : « *Nous pensons vraiment que si (...) on met au-dessus de tout l'intérêt de la gauche et celui du pays, de telles situations ne devraient pas se présenter tant l'union autour des maires sortants est partout le moyen le plus efficace pour gagner et serait ainsi appréciée par la population. C'est pourquoi, afin de surmonter le plus rapidement ces difficultés, je vous propose que le groupe de travail (...) se réunisse dans les délais les plus brefs et procède à un examen cas par cas :*

« *— Des villes de gauche de plus de trente mille habitants, dont le maire est communiste, et où vous lui contestez le droit de conduire la liste d'union ;*

« *— Des villes de droite de plus de trente mille habitants, où la gauche peut l'emporter et où il y a litige entre nos deux partis.* »

M. Marchais rappelle que, lors des élections municipales de 1977, il y avait eu « *dix-sept communes où la gauche n'avait pu réaliser son union* ». Il ajoute : « *Personne ne pourrait comprendre aujourd'hui — alors que nous travaillons côte à côte au sein du gouvernement et de la majorité, alors que nous gérons ensemble de nombreuses collectivités locales — que le nombre de ces exceptions ne soit pas considérablement inférieur en 1983, étant entendu, je le répète, que, en ce qui nous concerne, nous considérons qu'il ne devrait y en avoir aucune.* »

M. LABBÉ : Il n'y a pas conflit entre le R.P.R. et l'U.D.F. à Lyon

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, évoquant, mardi 30 novembre, le désaccord survenu à Lyon à propos de la constitution d'une liste unique de l'opposition, c'est efforcé de minimiser celui-ci. « *Il ne s'agit pas*, a-t-il dit, *d'un conflit entre le R.P.R. et l'U.D.F. mais d'une analyse différente de la vie municipale à Lyon faite par deux hommmes.* » *Cela relève un peu de la querelle des anciens et des modernes. En effet, pour M. Michel Noir, les affaires lyonnaises sont comme les affaires françaises, alors que M. Francisque Collomb estime qu'elles sont particulières à Lyon. M. Jacques Chirac et le R.P.R. ont tout fait pour arranger les choses. Le problème lyonnais ne doit pas peser sur le climat général des municipales.* »

M. Noir, qui a adressé mardi une lettre à M. Collomb contenant « *un ultime appel en vue de constituer une liste d'union dès le premier tour* », estime que le maire de Lyon a été « *manipulé au dernier moment par un quarteron d'apolitiques en préretraite qui refusent l'union (...) alors que M. Collomb n'avait pas du tout envie de cette rupture* ».

M. Claude Labbé, évoquant les déclarations de M. Giscard D'Estaing devant le congrès U.D.F. de Pontoise, a fait remarquer qu'« *il n'adhère pas à tous les principes annoncés* » et qu'il ne pense pas que « *la politique doit se faire au centre* ». Toutefois, il a ajouté : « *L'opposition est d'autant plus vivante qu'elle a des vues différentes. Au lendemain du 10 mai, nous avons tendu la main à l'U.D.F. et nous l'avons aidée dans son redressement parce que notre stratégie est unitaire.* »

Mme Cresson candidate à Châtellerault

De notre correspondant

Châtellerault (Vienne). — Mme Edith Cresson (P.S.), ministre de l'agriculture, a annoncé, le 26 novembre, son intention de conduire la liste de la majorité. En se portant candidate à Châtellerault, Mme Edith Cresson renonce à Thuré, commune de la banlieue de Châtellerault dont elle est maire depuis 1977. Mme Cresson est conseiller général de Châtellerault-Ouest depuis mars 1982 et a été élue député de la deuxième circonscription aux dernières élections législatives ; c'est son suppléant, M. Marc Verdon (P.S.), qui siège à l'Assemblée nationale.

La liste de l'opposition sera conduite, selon toute vraisemblance, par M. Jean-Pierre Abelin (C.D.S.), ancien député de la deuxième circonscription, conseiller général, fils de Pierre Abelin, ancien ministre, décédé le 23 mai 1977, et de Mme Geneviève Abelin qui succéda à son mari à la tête de la municipalité de Châtellerault et qui ne souhaite pas solliciter le renouvellement de son mandat.

M. Dominique Jamet, rédacteur en chef du *Quotidien de Paris*, a, lui aussi, fait acte de candidature, en précisant qu'il n'a recherché l'investiture d'aucune des formations de l'opposition.

A Poitiers, c'est M. Jacques Santrot, P.S., maire sortant et député de la première circonscription, qui conduira la liste de la majorité. On ignore, en revanche, qui, de M. Jacques Grandon, C.D.S., conseiller général et tête de liste aux élections municipales de mars 1977, ou de M. Jean-Yves Chamard, conseiller général R.P.R., conduira la liste de l'opposition. — B. H.

D'une ville à l'autre

ARDENNES

SEDAN. — M. Gilles Charpentier, député socialiste de la troisième circonscription et maire sortant, ne souhaitant pas solliciter le renouvellement de son mandat, c'est M. Claude Demoulin, P.S., actuel premier adjoint, qui conduira la liste d'union de la gauche. — *(Corresp.)*

AUDE

LIMOUX. — M. Robert Badoc, P.S., maire sortant, qui sollicite le renouvellement de son mandat, conduira la liste d'union de la gauche.

QUILLAN. — M. Pierre Bastié, sénateur P.S. de l'Aude et maire sortant de Nébias, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat dans cette commune, mais conduira la liste de la majorité à Quillan, dont le maire est M. Paul Hullot, U.D.F.

DOUBS

BESANÇON. — M. Michel Bittard, U.D.F., élu conseiller général du canton de Besançon-Sud, en mars 1982, conduira une liste d'union de l'opposition.

DROME

MONTÉLIMAR. — M. Thierry Cornillet, U.D.F., conduira la liste de l'opposition. Il aura comme adversaire M. Maurice Pic, P.S., maire sortant, sénateur, président du conseil général de la Drôme.

ESSONNE

CROSNE. — Les militants socialistes de la ville ont désigné M. Michel Berson, député P.S. de la première circonscription et maire sortant, pour conduire la liste d'union de la majorité.

LOIR-ET-CHER

BLOIS. — Les membres de la section socialiste qui avaient élu en octobre dernier M. Marc Chesnot pour conduire la liste d'union de la gauche contre M. Pierre Sudreau, ancien ministre, maire sortant (apparenté U.D.F.), devront revoter le 3 décembre. La candidature de M. Chesnot, qui est de tendance rocardienne, a en effet été repoussée par la fédération départementale du P.S. et par le comité directeur du parti. — *(Corresp.)*

LOIRE-ATLANTIQUE

SAINT-HERBLAIN. — L'opposition a désigné M. Paul Coquet, C.D.S., comme tête de liste. Conseiller municipal de la ville de 1965 à 1977, M. Coquet affrontera M. Jean-Marc Ayrault, P.S., maire sortant, qui conduira une liste d'union de la gauche.

MANCHE

CHERBOURG. — M. Jean-Pierre Godefroy, P.S., maire sortant, conduira la liste d'union de la gauche. M. Godefroy avait succédé à la mairie de Cherbourg à M. Louis Darinot, député de la cinquième circonscription, qui s'était démis de ses fonctions de maire en juillet 1980. Le candidat socialiste aura comme adversaire M. Jean Vaur, P.R., entré au conseil municipal le 14 septembre 1980 à la faveur d'une élection municipale partielle destinée à pourvoir au remplacement d'un conseiller M.R.G. démissionnaire.

HAUTES-PYRÉNÉES

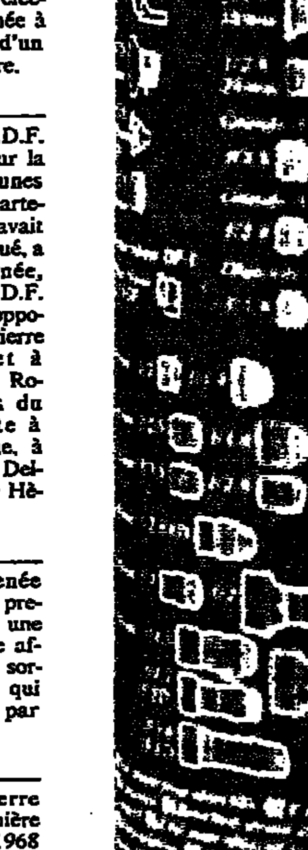
TARBES. — Le R.P.R. et l'U.D.F. sont parvenus à un accord pour la constitution de listes communes dans plusieurs villes du département. A Tarbes, le R.P.R., qui avait pour candidat M. Jacques Longué, a accepté que M. Jean Journée, U.D.F., soit tête de liste. L'U.D.F. conduira également les listes d'opposition à Lannemezan, avec M. Pierre Bleuler, maire sortant, et à Bagnères-de-Bigorre avec M. Roland Castell. Les candidats du R.P.R. seront têtes de liste à Lourdes avec M. José Marthe, à Séeméeac avec M. Jean-Pierre Delsol et à Argelès avec M. Pierre Hèches. — *(Corresp.)*

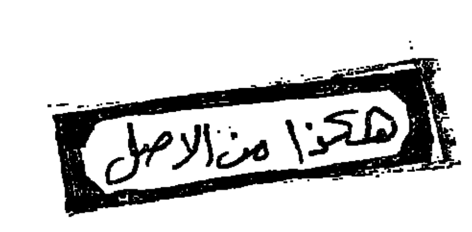
PYRÉNÉES-ORIENTALES

PERPIGNAN. — Mme Renée Soum, député socialiste de la première circonscription, conduira une liste d'union de la gauche. Elle affrontera M. Paul Alduy, maire sortant, exclu du P.S. en 1978, qui conduira une liste soutenue par l'U.D.F.

VAUCLUSE

AVIGNON. — M. Jean-Pierre Roux, député U.D.R. de la première circonscription du Vaucluse de 1968 à 1973, qui conduira la liste de l'opposition, a reçu l'investiture du R.P.R. et de l'U.D.F. M. Roux, qui est inscrit au R.P.R., prendra un membre de l'U.D.F. comme candidat au poste de premier adjoint. Le maire sortant est M. Henri Duffaut, sénateur socialiste du Vaucluse et qui dirige la mairie d'Avignon depuis 1958.





13

Nouveau. Nikon FG: le "Programme" qui progresse avec vous.

P..., une petite lettre en majuscule sur le sélecteur de vitesse du nouveau Nikon FG.

P, comme Programme, une petite lettre importante qui fait du FG un Nikon un peu différent des autres.

P..., c'est la paix des photographes. C'est la possibilité de se libérer de la technique pour se concentrer sur les images.

Quand le FG est en position P, vous n'avez aucun réglage d'ouverture ou de vitesse à faire... Vous visez, vous mettez au point, vous déclenchez, c'est tout. Comme le ferait l'assistant d'un professionnel, le microprocesseur règle pour vous la combinaison ouverture-vitesse optimale pour une exposition parfaite. Il fait plus, il affiche la vitesse dans le viseur et peut même, en cas de nécessité, corriger sa programmation après fermeture du diaphragme.

Si vous êtes attiré par les performances des Reflex 24 x 36, mais retenu par leur complexité d'utilisation, la position Programme est une bénédiction pour vous. Ce serait une raison suffisante pour faire du Nikon FG votre appareil. Mais il y en a bien d'autres.

Tout d'abord, le caractère évolutif du Nikon FG. La simplicité de l'automatisme programmé va vous faire progresser rapidement, développer votre sens de l'image. Et demain votre créativité, votre imagination vont réclamer des armes plus personnelles.

Nikon a donc prévu sur le FG d'autres modes d'exposition: automatique avec priorité à l'ouverture et information sur la vitesse, semi-auto à part entière avec contrôle permanent dans le viseur, ou manuel avec libre choix de l'ouverture et de la vitesse qui vous permettront d'accéder, comme les professionnels, à la maîtrise complète de la photographie.

Une autre raison — et non la moindre — est que le FG est créé par Nikon.

Depuis longtemps, Nikon équipe les plus grands professionnels dans tous les domaines de la photographie: reportage, illustration, sport, mode, publicité,... Le FG récolte aujourd'hui les fruits de cette collaboration unique pour vous en faire bénéficier.

C'est un boîtier tout de précision, de simplicité, de fiabilité. Protégé par un châssis en aluminium injecté. Truffé de sécurités: informations visuelles et acoustiques sur les risques de bougé et de sur ou sous-exposition, touche de compensation pour jouer avec les contre-jours.

La majorité des appareils automatiques ne peuvent plus fonctionner sans piles: le FG, lui, est doté de positions mécaniques qui lui permettent encore d'opérer, même si vous êtes perdu dans la brousse.

Rare également, l'automatisme TTL au flash qui, par son analyse en temps réel, permet le même nombre d'ouvertures qu'en lumière du jour.

La synchronisation au flash s'effectue au 1/90e de seconde réduisant ainsi le risque de bougé. Ceci est dû à l'obturateur métallique par ailleurs plus endurant que les rideaux textiles généralement utilisés.

Depuis 1917, Nikon élargit et enrichit sa vocation de chercheur et de fabricant d'optique dans toutes ses applications: télescopes astronomiques, microscopes, verres de lunettes, opto-électronique, etc.

Le Nikon FG vous donne accès à cette extraordinaire tradition en vous ouvrant les portes du Système Nikon, (près de 70 objectifs Nikkor et Nikon série E, les flashes et accessoires), l'univers le plus riche et le plus performant de toute la photographie 24 x 36 Reflex.

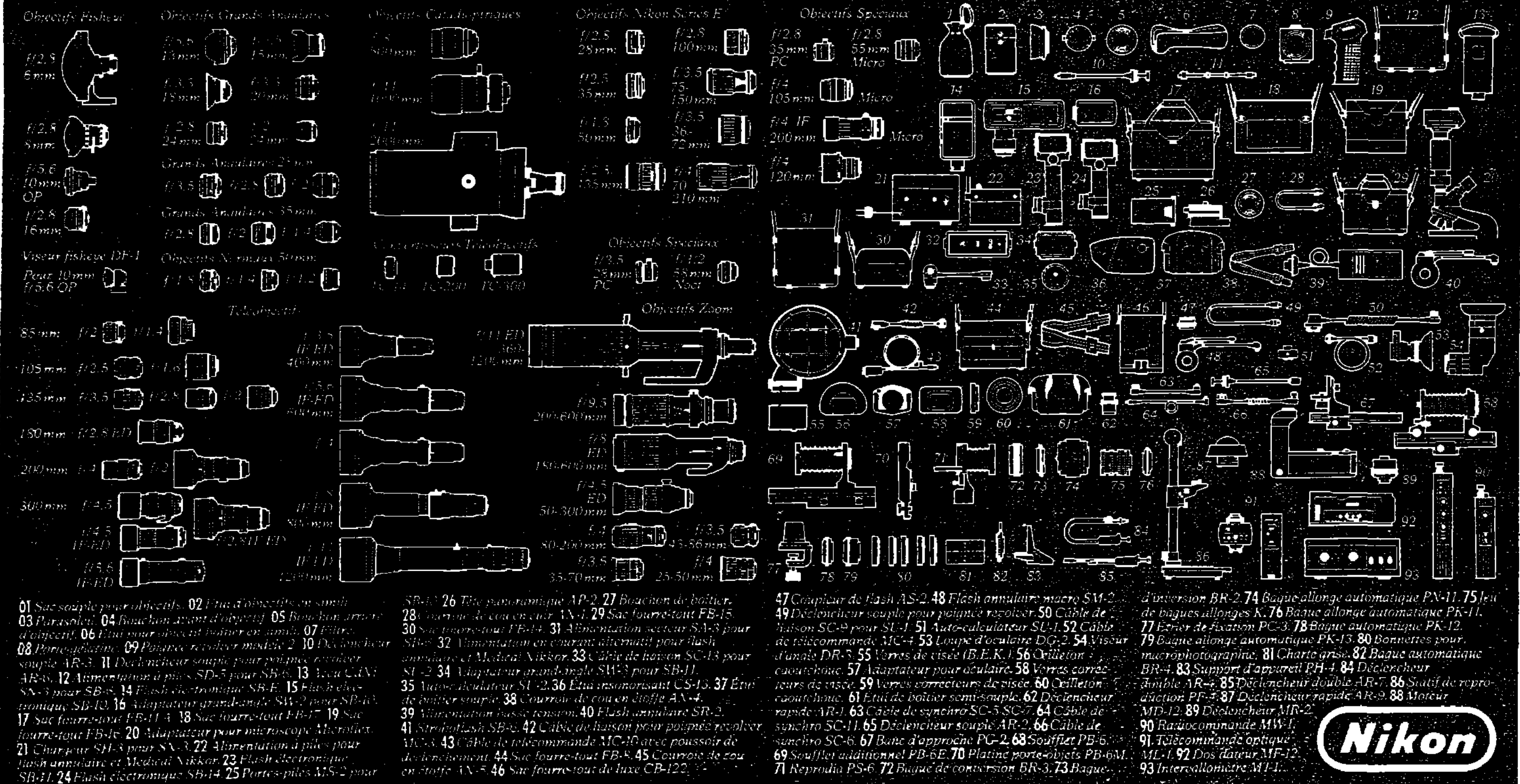
TED BATES



Nikon FG équipé d'un objectif 50 mm f/1,8 série E et d'un moteur MD 14.



Avec le FG comme avec tous les Nikon, vous entrez dans le système Nikon, un univers de perfection optique qui vous permet toutes les approches.



Pour obtenir une information complète sur les appareils, les objectifs et l'ensemble des accessoires Nikon, il suffit de vous renseigner auprès des revendeurs Nikon ou d'écrire à Nikon, Maison Brandt Frères, 16 rue de la Cerisaie, 94227 Charenton Cedex. Tél. 375. 97. 55

 société

Le contrôle de la lutte antiterroriste par la commission informatique et libertés

« Oui, mais. » Telle est en substance la réponse donnée, mardi 30 novembre, par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à un projet de décret qui prévoit non seulement la création d'un fichier *« violence, attentats, terrorisme »*, mais réglemente aussi l'ensemble du fichier informatisé des personnes géré par les Renseignements généraux.

La CNIL demande notamment que, concernant le sous-fichier dit *« dossier départemental »*, où sont recensées les personnalités publiques des départements, les dossiers manuels correspondants ne comportent *« aucune information susceptible de porter atteinte à l'intimité de la vie privée »*. Concernant le terrorisme, la CNIL exige que, dans le nouveau fichier, ne figurent *« exclusivement que les personnes qui sont connues pour leurs activités terroristes ou le soutien apporté à ces activités, ou celles qui sont en relation directe et non fortuite avec ces dernières »*.

Cette délibération, qui sera suivie de missions de contrôle inopinées afin de *« prévenir tout détournement de finalité »*, est cependant encore incomplète. En effet, contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos dernières éditions du 1er décembre, la CNIL ne s'est pas encore prononcée sur un second projet de décret autorisant la Direction centrale des renseignements généraux (D.C.R.G.) à collecter, sans l'accord exprès des intéressés, des informations faisant apparaître, directement ou indirectement, leurs origines raciales, leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou encore leur appartenance syndicale.

Le pari d'un fichage « propre »

Le renseignement peut-il s'accommoder des libertés ? C'est une des questions posées par l'examen des fichiers de police qu'aura provoquée l'annonce, l'été dernier, de la création d'un « fichier antiterroriste ». Auparavant, les fichiers concernés avaient simplement été déclarés à la CNIL, sans plus de formalité, comme l'autorisait la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique et aux libertés, pour les fichiers qui lui préexistaient. Il importait donc d'aller y voir de plus près, particulièrement en ce qui concerne les fichiers des renseignements généraux ou de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.). Ceux-ci, à la différence, par exemple, des fichiers des personnes recherchées ou des véhicules volés, relèvent, en effet, d'une police préventive : instruments de travail favorisant des recoupements, des rappels ou des filiations, ils permettent d'ébaucher des hypothèses, mais ne démontrent rien par eux-mêmes. Y figurer na saurait sous-entendre une procédure judiciaire, encore moins la condamnation ou la culpabilité : toute la différence entre la preuve et le soupçon. On est *ici au cœur de l'une des ambiguïtés* du travail policier qu'à moins d'angélisme, on ne saurait taire : une volonté de prévoir, et donc de savoir, qui risque toutefois, sans cesse d'empiéter sur les libertés.

Comment concilier un impératif et l'autre, le renseignement et la démocratie ? La philosophie pragmatique de la CNIL est, en la matière, de profiter de l'informatisation pour moraliser. Consultée sur le fichier des personnes des Renseignements généraux, elle a voulu, explique son rapporteur, M. Philippe Marchand, député (P.S.) de Charente-Maritime, définir à cette occasion un dispositif garantissant *« que les R.G. ne seront pas aujourd'hui en France ce qu'ils étaient hier »*. L'héritage est sans aucun doute embarrassant : ces dossiers manuels, auxquels renvoient les fiches informatiques, où traînent d'anciens rapports d'enquête sur la vie privée ou l'entourage familial ; ces 22 millions de fiches manuelles accumulées au fil des ans par les Renseignements généraux ; ou ces très nombreuses références — 1 200 000 — engrangées par l'ordinateur de la D.S.T. (*le Monde* du 1er décembre). On comprend donc que M. Marchand suggère *« un toilettage considérable »*...

Mais la nouveauté est que cette démarche rencontre la volonté du directeur central des Renseignements généraux, M. Paul Roux. Nommé après le 10 mai 1981, cet ancien secrétaire général adjoint du Syndicat des commissaires de police, qui n'a jamais caché ses affinités socialistes et auquel M. Marchand a rendu publiquement hommage, voudrait tenir le pari d'un renseignement « propre ». Soucieux de déontologie et de respect de la légalité, l'une de ses premières initiatives fut d'interdire, dans une circulaire du 2 juillet 1981 concernant les enquêtes administratives de recrutement ou de moralité, toute *« références à des condamnations pénales, à des activités syndicales ou à des opinions politiques, religieuses ou philosophiques »*. Il voudrait s'en tenir à la lettre du décret du 14 mars 1967, selon lequel les R.G. sont chargés *« de la recherche et de la centralisation des renseignements d'ordre politique, social et économique, nécessaires à l'information du gouvernement »*.

Pari difficile qui, appliqué au fichier informatisé des personnes des R.G., suppose de nombreux réajustements. Des trois sous-fichiers qui le composent, l'application *« courses et jeux » (90 000 références)*, renvoyant à une mission traditionnelle et à des textes réglementaires du siècle dernier, ne pose, selon la CNIL, guère de problème. Il n'en va pas de même du fichier « dossier départemental » (100 000 références) : la CNIL recommande que l'on s'en tienne à des personnalités publiques ; que l'appartenance politique ou syndicale mentionnée soit uniquement celle associée à leurs responsabilités ou à leur mandat électif ; que toute référence à la vie privée, au-delà de l'état civil, soit prohibée ; et qu'enfin fiches informatisées et dossiers manuels soient régulièrement mis à jour, épurés des informations inexactes ou périmées. *Bref, elle rappelle que le fichage de* membres d'un parti ou d'un syndicat légal est illicite.

Imprécisions

Reste le troisième sous-fichier, extension du fichier *« violence »* (2 000 références) et désormais baptisé *« violence - attentats - terrorisme »*. Dans la mesure où il s'agit en fait d'une création, par l'apport de renseignements venant de quatre services différents et par la mise en place d'une cinquantaine de terminaux permettant l'interrogation à distance de l'ordinateur central, l'imprécision est plus sensible sur les points suivants :

1) *L'ampleur du fichier :* 25 000,60 000,100 000... des chiffres contradictoires ont été avancés. On connaît le matériau de départ : des bandes magnétiques de la Direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.) pour 30 000 enregistrements, uniquement, précise-t-on, des étrangers résidant hors de France ; le fichier manuel de la sixième section de la Direction centrale de la police judiciaire, pour 40 000 fiches ; seulement 1 000 fiches de la D.S.T., et , enfin, les 2 000 du sous-fichier « violence » des R.G.

Toutefois, l'addition est ici une mauvaise méthode : le fichier ainsi constitué n'enregistrerae pas pour autant 73 000 identités... Un travail préalable de tri est en effet prévu : les « doublons » ne manquent pas d'un service à l'autre ; certaines personnes sont fichées sous plusieurs identités (le dissident palestinien Abou Nidal bénéficierait ainsi d'une trentaine de fiches) ; de plus, certaines fiches — baptisées F.A. — concernent des affaires et non des personnes. La définition restrictive de la CNIL excluant des personnes en relation fortuite avec des terroristes, devrait en fait bien ramener le nombre de personnes initialement fichées aux alentours de 25 000, 30 000 (*le Monde* du 17 novembre). L'ordinateur choisi par le ministère de l'intérieur est d'ailleurs de faible capacité : un *« mini-6 »* de la série 60 de C.I.I.-Honeywell-Bull... Selon la CNIL, le chiffre de 60 000 enregistrements reste un maximum et son dépassement devrait être soumis à un nouvel avis.

2) *La nature des informations. « Banque d'informations »*, selon les termes utilisés par M. Franceschi devant le CNIL, le sous-fichier *« violence-attentats-terrorisme »* a cette particularité d'être un fichier d'identification, y compris de personnes dont l'identité réelle est inconnue. Ainsi l'ordinateur fournira-t-il des éléments de signalement, selon plusieurs rubriques soumises à la CNIL, de la couleur des yeux aux caractéristiques de la voix, en passant par la *« race »* ou le *« type »*... L'usage du fichier devrait être d'autant plus prudent et exigerait, sans doute, au préalable, un « nettoyage » des dossiers ou fiches qui l'alimentent.

Il semble, en effet, que le sous-fichier « violence » inclue des militants antinucléaires qui ne seraient pas... des terroristes avérés et que les dossiers de la police judiciaire concernent parfois des fait vieux de dix ans. Les Renseignements généraux se sont toutefois engagés à ce qu'aucune information sur des mineurs ne soit enregistrée.

3) *L'utilisation du fichier*. La cinquantaine de terminaux connectés à l'ordinateur central seront répartis dans les directions centrales concernées, le service central de la police de l'air et des frontières, une dizaine de ses services extérieurs (grands aéroports, postes-frontières), une dizaine de sections « recherche » des *Renseignements* généraux, les services régionaux de police judiciaire, la préfecture de police de Paris et, enfin... la présidence de la République. Deux cent cinquante fonctionnaires seront ainsi habilités à interroger l'ordinateur. C'est à leur niveau que des risques peuvent exister, plutôt qu'à celui des dix gardiens de la paix recrutés récemment, afin d'être les « opérateurs » de l'ordinateur central : celui-ci ne sera, pour eux, qu'*« une boite noire, une armoire »*, confie un policier informaticien.

Lui, comme d'autres, s'inquiète des critères d'habilitations des personnels retenus pour les terminaux. La CNIL, qui précise que l'habilita*tion devra être personnelle, tempo*raire et révocable, avoue ne pas les connaître... Or, ils ne paraissent pas faire l'unanimité : en septembre, lors d'une réunion d'informaticiens au ministère de l'intérieur, il aurait été dit que la D.G.S.E. (ex-SDECE) souhaitait qu'il n'y ait pas, parmi les habilités, de syndicalistes... De même, le service de la D.S.T. chargé des enquêtes d'habilitation pour les emplois sensibles s'est-il interrogé après la formation du second gouvernement Mauroy : l'un de ses critères était le refus de membres du parti communiste...

Cependant, la CNIL a prévu des « verrous ». La consultation du fichier sera limitée aux demandes de visas, aux contrôles des frontières et aux enquêtes des services compétents. Chaque demande de consultation devra être enregistrée afin de pouvoir retrouver, par son code personnel, le fonctionnaire demandeur. Depuis un terminal supérieur, la direction centrale des Rénseignements généraux devrait, ajoute-t-on, pouvoir contrôler l'interrogation du fichier, donner le feu vert ou l'interrompre. Aucune connexion avec d'autres fichiers, au-delà du fichier des personnes des Renseignement *généraux, ne peut être réalisée*, sans nouvel avis de la CNIL. Enfin, les dossiers manuels correspondant aux fiches informatisées ne devront pas quitter les services où ils sont entreposés.

Il restera à voir à l'usage : à vérifier, confie M. Marchand, *« si tous les policiers accepteront de bon gré ces nouvelles dispositions »*.

EDWY PLENEL.

● *M. Joseph Franceschi*, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, s'est déclaré *« très satisfait »* de l'avis de la C.N.I.L. Ses recommandations lui paraissent *« opportunes »* et *« montrent que l'on peut parfaitement faire concilier les impératifs de la sécurité publique et le respect des libertés »*. Il a assuré qu'elles seront *« scrupuleusement respectées »*.

● *M. Ibrahim Souss*, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) à Paris, s'est félicité de la décision de la C.N.I.L. *« Je me sens concerné par l'établissement de ce fichier, car je suis la victime de tous les terrorismes de gauche et de droite, notamment le terrorisme israélien »*, a-t-il déclaré en rappelant les assassinats, à Paris, de deux précédents représentants de l'O.L.P. en France, Mahmoud Hamchari et Ezzedine Kalak.

● RECTIFICATIF. — Nous avons attribué par erreur dans nos éditions du 1er décembre, 210 000 références au fichier informatisé des personnes de la direction centrale des Renseignements généraux. Le total est en fait d'environ 192 000 références, décomposé ainsi : 2 000 — et non 20 000 — au sous-fichier *« violence » (le Monde* du 17 novembre), 90 000 au sous-fichier *« courses et jeux »*, 100 000 au sous-fichier *« dossier départemental »*.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le remboursement contesté de l'avortement

Après plusieurs mois d'âpres discusions au sein même du ouvernement sous l'arbitrage du président de la République en personne, Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, devait enfin pouvoir présenter au conseil des ministres du mercredi 1er décembre, son projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Une mesure qui, faut-il le rappeler, avait été promise par la gauche avant les élections dans un souci de justice sociale.

Si, comme cela est prévu, ce projet de loi est discuté à l'Assemblée nationale le 10 décembre prochain, les femmes, assurées sociales, désirant mettre fin à une grossesse non désirée n'auront plus, dès 1983, qu'à payer un ticket modérateur, soit 30 % des frais occasionnés par l'intervention. une feuille de sécurité sociale qui leur sera remise permettra de demander, éventuellemnt, le remboursement du reliquat aux mutuelles.

Pour les patientes, l'I.V.G. sera semblable à tout autre acte médical. L'anonymat devrait être préservée en utilisant le code prévu pour les biopsies intra-utérines ou les curetages. Il est évident que les avortements thérapeutiques (vie de la mère en danger, etc.) restent comme par le pssé à la charge de la sécurité sociale, de même que les femmes ne bénéficiant pas de protection sociale pourront toujours demander une aide sociale *médicale*.

Les différentes caisses de la sécurité sociale seront, elles, remboursées chaque année pour les dépenses engagées. la procédure ne serait pas exceptionnelle puisqu'elle serait copiée sur celle qui est déjà en vigueur pour le remboursement d'actes non pathologiques concernant, notamment, les handicapés.

Cette somme devrait être affectée au budget de la solidarité nationale par la loi de finance. Le ministre des droits de la femme souhaiterait cependant que ces dépenses soient incluses dans la masse budgétaire globale et non pas distinguée.

Les statistiques de déclarations d'I.V.G. que les inspecteurs régio*naux de la santé sont obligés de tenir* et d'envoyer mensuellement à l'INSEE, devraient être largement utilisés dans le calcul des remboursements et les vérifications éventuelles.

La question qui sera inévitablement posée visera sans aucun doute celle de la remise en cause éventuelle chaque année, au moment de la loi de finance, du remboursement par la Sécurité sociale. Au ministère des droits de la femme on souligne cependant que seule une loi pourra revenir en cause sur ce principe de remboursement.

On aurait pu, bien sûr, éviter cette gymnastique comptable, mais elle semble avoir été retenue pour satisfaire tous ceux qui désirent qu'au moins aux yeux du contribuable l'avortement ne soit pas à 100 % un acte comme les autres. Ce à quoi, on peut toujours leur opposer, que, déjà, la loi impose aux femmes une procédure précise (demande écrite par la femme, attestation du médecin, attestation de l'entretien sociale...) pour s'assurer que leur décision a été réfléchie.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Un colloque du cercle Gaston-Crémieux

M. MARIENSTRAS DEMANDE DES INSTANCES « VRAIMENT REPRÉSENTATIVES » DE TOUTES LES TENDANCES DU JUDAISME

Diverses interventions en faveur de la création d'*« instances vraiment représentatives »* de toutes les tendances du judaïsme français ont été formulées lors du colloque consacré aux problèmes des minorités en France, organisé les 26, 27 et 28 novembre, à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, par le cercle Gaston-Crémieux (1) à l'occasion de son quinzième anniversaire. *« Les minorités au sein de la minorité juive en France doivent trouver normalement à s'exprimer dans le cadre d'un Parlement juif démocratique élu »*, a déclaré notamment, lors de la clôture des débats, le président du cercle, M. Richard Marienstras.

Des représentants des différentes minorités en France (Arméniens, Catalans, Occitans, Créoles, Tziganes et Juifs) ont participé à une « table ronde » et ont évoqué les problèmes qui les préoccupent aujourd'hui. M. Henri Giordan, chargé de mission auprès du ministère de la culture, a rappelé la prochaine création d'une commission nationale des cultures de France. Cette commission rassemblera aussi bien des représentants des cultures régionales que ceux de cultures non territoriales (Arméniens, Tziganes et Juifs).

Une partie importante du colloque a été consacrée à l'examen des différents courants du socialisme juif au vingtième siècle. Des intervenants français, américains, argentins et israéliens ont analysé les relations entre le socialisme juif et la question nationale ainsi que la notion d'autonomie culturelle nationale, en évoquant, notamment, l'histoire du Bund en Russie et en Pologne et du socialisme en Palestine et en Israël.

A. K.

(1) 13, rue du Cambodge, 75020 Paris.

RELIGION

La Conférence des catholiques européens à Berlin-Est

Dialogue et manœuvres d'intimidation

Plus de deux cents participants, venus de seize pays de l'Europe de l'Ouest, de huit pays de l'Europe de l'Est et des invités de six pays du tiers-monde se sont réunis à Berlin-Est du 17 au 19 novembre, sur l'invitation de la Conférence de Berlin des catholiques européens, pour discuter du thème : *« Pax hominibus — don et engagement »*.

Berlin. — C'est au troisième et dernier jour de cette huitième session plénière de la Berliner Konferenz (B.K.) que l'incident a eu lieu. Jusque-là, tout s'était déroulé comme à l'habitude : discours de circonstance dans les assemblées plénières, débats feutrés dans les discussions par groupe et échanges authentiques, à cœur ouvert dans les coulisses.

Il faut dire que la B.K. n'est pas le lieu d'une confrontation Est-Ouest. Créée en 1964 à Berlin-Est, dans l'espoir secret de réconcilier les deux Allemagnes, la B.K., qui rassemble des catholiques de tout le continent européen, n'est tolérée en fait par les autorités est-allemandes que si elle ne fait pas d'esclandre — et surtout si elle avalise la politique soviétique.

C'est ainsi que, dans le message final, adressé aux catholiques d'Europe, on peut lire, à la première page, que *« c'est d'abord l'Europe qui sera menacée par la catastrophe nucléaire au moment où l'on prépare le stationnement de nouveaux systèmes de missiles en Europe occidentale et où des conceptions américaines prévoient ouvertement une guerre nucléaire sur notre continent et l'emploi des armes à neutrons et chimiques. »* Pas un mot sur le danger que représentent les missiles soviétiques déjà installés, et *il* a même *fallu* un amendement spécial pour que soient insérés les noms des cinq puissances nucléaires (Etats-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne et Chine), là où le texte parlait simplement de *« la grande peur de toutes ces armes de destruction, quelle que soit leur origine »*.

Mais cette année plusieurs participants de l'Europe occidentale

De notre envoyé spécial

ont décidé de réagir, considérant que, dans la conjoncture actuelle, après la normalisation en Pologne et la guerre en Afghanistan, le prix du silence était trop élevé. D'abord une note rédigée par un membre de la délégation française, adressée à la commission de rédaction du message final, déplore le fait que *« l'analyse qui y est faite des responsabilités du réarmement et des menaces de guerre relève plus de la caricature que d'une réflexion politique sérieuse. Le simplisme de cette analyse risque d'ôter toute crédibilité au message, et par là à la B.K. »*

Puis, la délégation belge a proposé une motion à l'assemblée, dont l'essentiel tient dans la phrase suivante : *« Nous ne pouvons tolérer que l'on se serve de la souveraineté nationale comme prétexte pour empêcher la réalisation complète des droits de l'homme tels qu'il ont été adoptés dans la charte des Nations unies et dans l'Acte final des accords d'Helsinki. »*

Tracasseries douanières

Après bien des péripéties, la présidence a fini par accepter que la motion soit soumise au vote de l'assemblée plénière. Elle fut rejetée par 83 voix contre 55. Certains participants qui avaient soutenu la motion dans les groupes restreints ont voté contre en assemblée générale, sous *l'œil vigilant du président de la B.K.*, M. Otto Fuchs, qui votait ostensiblement contre. Sur les dix membres de la présidence, sept ont voté contre (le président, est-allemand, un Hongrois, un Tchèque, un Danois, un Soviétique, un Français et un Polonais) et trois seulement pour : le Dr Kralewski, d'Allemagne fédérale, M. William Risby, de Grande-Bretagne, et le Dr Georges Thill, de Belgique.

Ce dernier, du reste, a menacé de démissionner du présidium de la B.K., à la suite d'une série d'incidents. Vendredi 19 novembre, le *Neues Deutschland*, quotidien du Coité central du parti socialiste unifié (parti communiste), a publié à la une le texte d'une lettre de courtoisie de la présidence de la B.K. en réponse au message de bienvenue de M. Erich Honecker, président de la R.D.A. Le journal publiait aussi les noms des dix signataires de cette lettre, parmi lesquels celui de M. Thill. Celui-ci précise qu'il avait signé cette lettre à la condition qu'elle reste confidentielle et que sa teneur a été dénaturée par un texte de présentation dans lequel le quotidien affirme que *« la R.D.A. est le plus grand facteur de la paix en Europe »*.

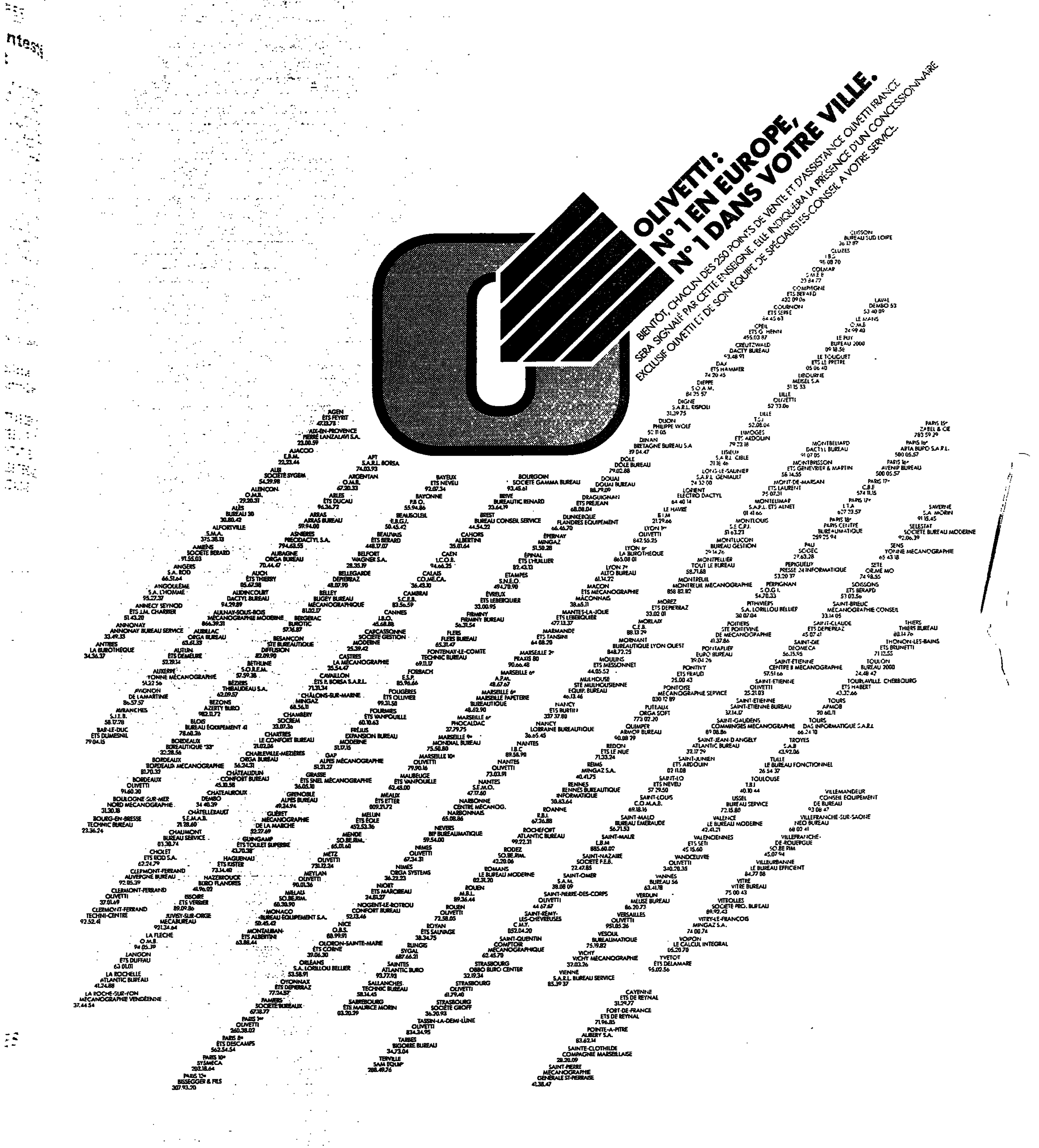
Le Dr Thill a protesté auprès du ministre est-allemand des cultes et de la présidence de la B.K., en menaçant de démissionner s'il n'obtenait pas d'excuses publiques. Pour toute réponse, il fut l'objet de tracasseries administratives et de manœuvres d'intimidation lorsqu'il est arrivé à la frontière de Marienborn, en voiture. Les autorités douanières l'ont retenu, ainsi que ses passagers, pendant près de deux heures. Le Dr Thill a porté l'affaire à la connaissance du ministère des affaires belges, et la délégation belge a envoyé une note à *l'ambassade de la R.D.A. en Belgique* et au président de la B.K.

ALAIN WOODROW.

SCIENCES

● *Le physicien français Anatole Abragam* vient de recevoir la médaille d'or Lorentz, la plus importante distinction décernée par les Pays-Bas dans le domaine de la physique. Cette médaille lui a été attribuée pour *« ses importants travaux dans le domaine du magnétisme nucléaire »*. M. Abragam, qui est membre de l'Institut et professeur au Collège de France, travaille actuellement au centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne).





olivetti

N° 1 EUROPÉEN DE LA BUREAUTIQUE.

OLIVETTI FRANCE S.A. 91, RUE DU FG-SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS

ÉDUCATION

M. Alain Savary lance une « consultation-réflexion » nationale sur l'école primaire

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, vient de faire connaître les objectifs, les modalités et le calendrier de la « *consultation-réflexion nationale sur l'école primaire, préélémentaire et élémentaire* », dont le principe avait été envisagé il y a plusieurs mois.

Trois objectifs président à cette opération : « *Faire le bilan de l'école aujourd'hui et recueillir les éléments d'information* (...) *sur la réalité qui est loin d'être homogène ; recenser l'ensemble des besoins exprimés dans l'école et hors de l'école par tous les acteurs et partenaires du système éducatif* » ; et recueillir, enfin, « *de façon très décentralisée, des propositions inspirées par les partenaires locaux* ».

« *La volonté du gouvernement*, précise le ministère en exposant les modalités de la « *consultation-réflexion* », *est que l'école permette la réussite de tous les enfants.* (...) *Cette visée ambitieuse suppose l'ouverture de lécole, c'est-à-dire l'établissement de relations confiantes de coopération entre l'institution scolaire, le milieu environnant et, en premier lieu, parents et représentants de la collectivité.* »

« *Si ces objectifs font l'objet d'un assez vaste accord* », M. Savary reconnaît qu' « *il y a hésitation sur les moyens d'y parvenir* », et insiste sur la nécessaire « *réflexion de tous* » pour « *appréhender les conditions d'une plus grande vitalité et d'une plus grande efficacité de l'école* ».

Pour y parvenir, les personnels, usagers et élus locaux devront évaluer « *les forces et les faiblesses de l'école primaire aujourd'hui* » ; sélectionner les « *démarches novatrices les plus pertinentes* » ; examiner les possibilités d' « *une convergence des volontés pour que se réalisent les renouvellements nécessaires* ».

L'opération « *délibérément décentralisée* » comportera plusieurs étapes. Dès le mois de décembre, le ministère et ses partenaires nationaux mettront au point un « *questionnaire-guide* ». C'est au cours du premier trimestre 1983 que commencera la « *consultation-réflexion* » décentralisée, coordonnée par les recteurs et les inspecteurs d'académie et à laquelle pourront participer, sans obligation, « *les écoles ou groupes d'écoles par quartier, commune ou secteur* ». A la fin de ce trimeste, des synthèses de ces travaux seront faites à l'échelon départemental et académique, « *toujours avec la participation tripartite* ».

A l'échelon national, c'est au second trimestre de 1983 que sera élaboré le rapport final dans lequel « *la partie propositions visant à la responsabilisation et à l'initiative locale devra avoir la meilleure part* ».

La volonté du ministre est de tirer de ces travaux des « *éléments de directives permettant que des projets locaux puissent prendre corps dès la rentrée de 1983* ».

Les racines de l'échec scolaire

Annoncée discrètement avant l'été, puis officiellement le 24 septembre à l'occasion de la conférence de presse de rentrée de M. Alain Savary, la réflexion sur l'école primaire (maternelle et élémentaire) va enfin commencer. Si le ministre ne l'a pas décidé plus tôt, c'est, explique-t-on dans son entourage, parce qu'il y avait d'autres urgences : enseignement supérieur, collèges, lycées notamment. Des urgences qui, d'autre part, n'ont pas encore abouti à des décisions concrètes.

Le quasi-monopole dont bénéficie dans l'enseignement du premier degré le Syndicat national des instituteurs n'a sans doute pas contribué à précipiter la réflexion dans ce secteur. Il y a encore peu de temps, ce Syndicat acceptait difficilement que l'on mette en doute l' « efficacité » *de l'école primaire, que l'on dénonce ses* « faiblesses » *et que l'on envisage d'y réfléchir avec toutes les parties prenantes, et en particulier les parents. La note ministérielle est sur ces points très claire.*

L'école primaire est à la base d'un édifice scolaire qui reste un instrument de sélection. Si l'échec scolaire se révèle de manière particulièrement aiguë au collège, c'est bien avant qu'il prend ses racines, même si l'école n'est pas seule responsable. Les élus locaux auront, d'autre part, toute leur place dans la réflexion « tripartite » *avec les personnels et les usagers. C'est une référence au* « *projet socialiste* », *mais aussi une réponse aux sollicitations dont les élus locaux sont, en outre, fréquemment l'objet sur le terrain de l'école, notamment en période de préparation des élections municipales.*

CATHERINE ARDITTI.

DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR S'ÉLÈVENT CONTRE L'AGRÉGATION DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Le concours d'agrégation, pour le recrutement de cinquante-cinq professeurs des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, doit commencer prochainement (*le Monde* daté 24-25 octobre). Une vingtaine d'enseignants (1) de diverses universités candidats à un poste de professeurs ont rédigé un texte appelant tous leurs collègues à « *refuser de se présenter* » au concours de sciences économiques.

Selon les signataires, ce mode de recrutement semble inadéquat, « *car, pour être juste, un système de recrutement doit offrir des chances identiques à des candidats de même valeur ; pour être cohérent, il doit permettre de sélectionner les candidats les plus compétents, et, pour être efficace, il ne doit pas déboucher sur une hiérarchie de grades, de statuts et de fonctions qui bloque toute possibilité d'évolution de l'institution qu'il est censé régenter* ».

Les enseignants signataires déplorent que « *le maintien d'une des formes les plus rétrogrades de recrutement ait été préférée à une prise en compte rapide des revendications syndicales portant sur la constitution d'un corps unique d'enseignants du supérieur, et donc sur la suppression des privilèges et des féodalités qui les figent* ».

(1) Les signatures sont recueillies par MM. Calvet, Di Ruzza et Gerbier, Faculté de sciences économiques, B.P. 47 X 38040, Grenoble Cedex.

MÉCONTENTEMENT DES ASSISTANTS DE LYON-II

Lyon. — L'université de Lyon-II est-elle toujours la mal aimée du ministère de l'éducation nationale ? Peu favorisée dans les années passées par le pouvoir politique, qui entretenait des rapports très conflictuels avec une université où les sensibilités de gauche dominaient, elle ne paraît pas bénéficier de plus d'attention aujourd'hui, après dix-huit mois de gestion socialiste.

C'est le constat que semblent établir, aujourd'hui, des assistants de cet établissement en attente de leur titularisation. Selon les indications contenues dans un courrier adressé au directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche, dans les disciplines de lettres et de sciences humaines, « *aucun poste de maître assistant n'a été attribué dans le cadre du recrutement normal et (...) 3 postes seulement (sur un total de 550, sont attribués à Lyon-II pour les mouvements de recrutement interne* ».

Après avoir rappelé les qualifications et les anciennetés des 31 assistants souhaitant une titularisation (à titre d'exemple 12 d'entre eux ont plus de dix ans d'ancienneté et 5 sont ou seront prochainement docteur d'État), les enseignants interrogent : « *Comment expliquer la persistance de la différence de traitement entre l'université de Lyon-II et les autres universités ? Quelles mesures compte prendre le ministre pour rendre effectives les promesses faites en juin dernier ?* »

En attendant une réponse « *satisfaisante* » à ces deux questions, les universitaires en colère ont décidé, à compter du 1er décembre, de suspendre les notations et tout contrôle des connaissances. Ils envisagent aussi de ne plus assurer les enseignements en heures supplémentaires et d'interrompre toutes les activités pédagogiques qui ne relèvent pas directement des fonctions d'assistant. Parallèlement à des actions nationales, les assistants lyonnais n'écartent pas l'idée d'une manifestation locale « *assez vive* ». C.R.

Le ministère souhaite une meilleure participation des étudiants aux élections universitaires

Les élections des représentants étudiants aux conseils d'unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) des universités doivent avoir lieu pendant la première quinzaine du mois de décembre afin de pourvoir 7 463 sièges. Cette période, selon le ministère de l'éducation nationale, « *a été retenue après accord de la Conférence des présidents d'université* ». Au même moment, seront organisées les élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). *Le ministère* souhaite que ces scrutins simultanés « *sensibilisent les étudiants sur l'ensemble des problèmes qui les concernent* ».

Aux élections universitaires de décembre 1981 et février 1982, le quart seulement des étudiants inscrits avait participé (*le Monde* du 26 juin). Pour tenter d'augmenter le nombre des votants, le ministère organise une campagne d'information. L'an dernier, le message publicitaire principal se présentait sous forme de séquences filmées projetées sur les écrans des salles de cinéma des villes universitaires (*le Monde* du 19 décembre 1981). *Cette année*, le ministère demande aux établissements de faire mieux connaître « *les structures et le fonctionnement de l'Université* ». Les établissements, grâce à une aide financière, sont invités à donner « *les plus grandes facilités pour que les candidats puissent se faire connaître* ».

D'autre part, des messages publicitaires du ministre dans la presse nationale et régionale doivent « *insister sur l'insertion de l'université dans le tissu économique social et culturel de la région* ». Au total, une somme de 800 000 F est consacrée à financer ces différentes campagnes.

Pour éviter la contestation des résultats entre les diverses listes et accélérer leur publication nationale, le ministère a défini huit dénominations précises auxquelles les candidats devront se conformer : UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes) ; UNEF solidarité étudiante (proche du parti communiste) ; Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, animé par des jeunes giscardiens) ; Confédération nationale des étudiants de France (CNEF, regroupement de mouvements modérés) ; Union nationale interuniversitaire (UNI, droite) ; Pour un syndicalisme autogestionnaire (P.S.A., *nouvelle organisation* proche de la C.F.D.T.) ; Corpos — ou listes de défense des intérêts catégoriels ou locaux ; Indépendants (listes qui ne se réclament d'aucune organisation nationale).

SPORTS

Route du Rhum : l'autre enjeu

Pointe-à-Pitre. — *« J'ai le sens du grand spectacle. J'aimerais être l'Abel Gance de la course au large »*, confie Michel Etevenon, le promoteur de la Route du Rhum. Plusieurs centaines de milliers de personnes s'étaient déplacées à Saint-Malo pour le départ. Des millions d'autres ont suivi quotidiennement la progresssion des concurrents en plein océan. Un succès inimaginable quand l'idée a été lancée en 1976. Eric Tabarly venait de gagner sa deuxième « transat » anglaise devant le gigantesque *Club-Méditerranée* (71,93 mètres) barré par ALain Colas. Pour revenir à l'esprit original de cette course, conçue en 1960, les organisateurs britanniques décidèrent de limiter à l'avenir la longueur des voiliers à 17 mètres. L'occasion était belle de les supplanter.

Contrairement aux autres organisateurs d'épreuves sportives, qui sont en général des dirigeants obligés de chercher des ressources publicitaires pour boucler leur budget, *Michel Etévenon, ancien collaborateur* de Bruno Coquatrix à l'Olympia, devenu agent de publicité et de relations publiques, arrivait à point pour concevoir une épreuve sportive à grand spectacle. *« Les navigateurs solitaires ont toujours fait rêver le grand public*, estime-t-il. *Ce sont des aventuriers descendants de JeanBart et de Surcouf. J'ai voulu permettre à ces gars de ne faire que ça en créant un événement susceptible de les mettre en valeur. »*

Encore convenait-il de percer le mystère qui entourait alors les grandes courses au large, du départ *à l'arrivée. « Un jour, vous donnerez la position des concurrents en mer, comme nous le faisons dans le Tour de France pour le passage des coureurs au sommet de l'Izoard »*, avait annoncé Jacques Goddet, directeur de *l'Equipe*. Le système de balise ARGOS venait d'être inventé. Conçu pour donner des informations météorologiques depuis des points localisables en plein océan, il pouvait accessoirement permettre de situer les navigateurs solitaires.

Cette année, Thompson et Syseca, sa filiale informatique, ont investi 2 millions de francs pour mettre *leur technologie au service de la* Route du Rhum. Grâce à quoi, le grand public a pu suivre en direct un feuilleton océanique plein de suspense et de rebondissements avec tempête du départ, abandon de Tabarly, le patriarche de la course au large, sauvetage de l'Australien Ian Johnston par Olivier Moussy et craintes de Marc Pajot de couler à quelques heures d'une arrivée triomphale. *« J'ai une chance indécente »*, reconnaît le promoteur de l'épreuve, en évoquant cette succession d'événements.

De notre envoyé spécial

En dotant la première Route du Rhum de prix importants (200 000 F pour le premier à 20 000 F pour le cinquième), Michel Etevenon avait fait *un pas vers un statut professionnel* des grands skippers. Le retentissement de l'épreuve a surtout permis à ces navigateurs de solliciter de grandes firmes pour des programmes de construction de nouveaux bateaux atteignant chacun plusieurs millions de francs. Sur la lancée de la première Route du Rhum, Michel Etevenon a créé une autre transatlantique en équipage, entre La Rochelle et la Nouvelle-Orléans, et un Championnat du monde de course transocéanique comptabilisant sur quatre ans (1979-1983) les performances dans les six plus grandes épreuves et doté de *500 000 F pour le premier*. Marc Pajot, qui a les meilleures chances de remporter ce prix après la prochaine transat en double de mai 1983, a désormais des intérêts gérés par l'International Management Group (I.M.G.) de l'Américain McCormack.

De l'arrivée du premier, Marc Pajot, à celle de la vingtième, Florence Arthaud, les Boeing ont déversé, à Pointe-à-Pitre, personnalités, gros clients ou journalistes invités par les commanditaires des principaux voiliers.

La compétition se double d'une vaste opération de promotion. Promovoile-Guadeloupe, créé en 1977 pour organiser l'épreuve, dispose d'un budget de 1 800 000 francs, provenant des cotisations de seize rhumiers guadeloupéens et des 1 350 nuitées *offertes par les hôteliers. Objectif* : promouvoir le rhum, le tourisme et la voile en Guadeloupe.

Le rhum, dont la commercialisation vers la métropole est contingentée, a besoin de trouver de nouveaux débouchés. Depuis la première Route du Rhum en 1978, le rhum guadeloupéen a effectué une percée intéressante en Allemagne, où, selon M. Claverie, gérant de Promovoile-Guadeloupe et principal rhumier du département, le prestige de l'épreuve est tel qu'il permet d'exporter à un tarif un peu supérieur à celui des concurrents.

Rivalité Gadeloupe-Martinique

L'enjeu est plus important encore pour le tourisme. Avec 160 millions de chiffre d'affaires annuel, deux mille salariés à plein temps et six mille empmlois indirects, il représente déjà le premier secteur économique et local. Son développement permet d'atténuer quelque peu les effets de la crise, dans un département où l'on compte vingt-sept mille chômeurs et où 36 % de la population est sans emploi.

« S'il n'y avait pas eu la Route du Rhum, le port de plaisance n'existerait pas et la pratique de la voile serait confidentielle », affirme Michel Etevenon. *« Faux*, répond M. Sourisseau, le directeur d'exploitation du *port autonome*, qui gère le port de plaisance de Bas-du-Fort. *Cette construction était prévue dans le plan d'aménagement touristique de la Gadeloupe lancé en 1970, et c'est vrai que nous l'avons commencé en mars 1978 pour l'achever juste pour l'arrivée de la première Route du Rhum. »* Grâce à l'aménagement de ce port, le nombre des bateaux de plaisance en Guadeloupe, qui était de cent cinquante-sept en 1977, a atteint huit cents en 1978 et mille deux cents en 1981, dont 60 % de Français et 15 % d'Américains. Toutefois, cette expansion pourrait être *freinée si la Martinique*, avantagée géographiquement, aménageait à son tour un port de plaisance pour accueillir la prochaine Route du Rhum.

Fort de ses cinq cents licenciés, le comité guadeloupéen de la voile souhaitait être associé étroitement à l'organisation de l'épreuve. Aujourd'hui, M. Denys Fortune, son *président, dénonce une « opération commerciale et journalistique »*. La population et les amateurs de voile ont été maintenus à distance des premiers bateaux arrivés à quai. Il est vrai que les organisateurs, et surtout les autorités locales, craignaient des manifestations, voire la pose de bombe. Le final de la Route du Rhum s'est produit en effet avec, en toile de fond, de fortes tensions sociales. Les marins-pêcheurs menaçaient de bloquer le port. Une convention en discussion depuis plusieurs mois dans l'hôtellerie a été signée le jour où Marc Pajot a touché Pointe-à-Pitre.

Les rumeurs d'une arrivée de la prochaine Route du Rhum en Martinique irrite bon nombre de Guadeloupéens. *« Les messieurs de la Martinique et les bonnes gens de la Guadeloupe »*, a-t-on coutume de dire ici, pour marquer la différence de comportement des habitants des deux îles. Les Martiniquais n'avaient pas cru à la réussite de la première édition. Ils ont obtenu que les concurrents viennent cette fois virer une bouée à Fort-de-france. Les conseils généraux des deux départements et les chambres de commerce *et d'industrie ont rivalisé de générosité* pour offrir les 800 000 F de prix aux navigateurs solitaires. Or, dans ce domaine, la Martinique a plus de possibilités. La Guadeloupe a-t-elle déjà perdu sa Route du Rhum ? *« Pourquoi ne pas envisager l'alternance ? »*, répond Michel Etevenon.

GÉRARD ALBOUY.

VOILE. — *Un concurrent de la course autour du monde en solitaire, l'Américain Tony Lush, dont le bateau* Lady Pepperell *a fait naufrage au large des îles Crozet dans les* « *quarantièmes rugissants* », *a été recueilli par son compatriote Francis Stokes qui barre le* Moonshine. *Celui-ci a été autorisé à poursuivre la course en direction de Sydney à condition de se comporter comme s'il était seul à bord.*

FAITS ET JUGEMENTS

M. Lionel Legras réclame 1 F à son cambrioleur blessé

Jugé innocent, le 20 novembre, par la cour d'assises de l'Aube, de la mort d'un cambrioleur tué par l'explosion d'un transistor piégé, M. Lionel Legras, le garagiste de Villenauxe-la-Grande, s'est présenté, mardi 30 novembre, en qualité de plaignant devant le tribunal correctionnel de Troyes, devant lequel comparaissait André Rousseau, le complice du cambrioleur tué. M. Rousseau avait été blessé à l'œil par l'explosion du transistor. L'avocat d'André Rousseau a demandé que son client ne soit pas condamné à *plus des deux mois d'emprisonnement* avec sursis qui lui avaient été infligés, en 1978, quand l'« affaire Legras » avait été jugée en correctionnelle. M. Legras a réclamé un franc de dommages et intérêts.

Une plainte d'homosexuels contre Mgr Elchinger est jugée irrecevable

Le tribunal correctionnel de Strasbourg a jugé irrecevable, mardi 30 novembre, les plaintes pour diffamation déposées par huit personnes et une association d'homosexuels contre Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, qui avait, en avril, assimilé l'homosexualité à une infirmité (*le Monde* du 10 avril). Le 8 avril, le congrès d'International Gay Association s'était vu refuser le logement dans un foyer de jeunes ouvriers dépendant de l'évêché et, au cours d'une conférence de presse, Mgr Elchinger avait expliqué qu'il respectait « *les homosexuels comme les infirmes* ».
Les congressistes avaient estimé que les homosexuels étaient diffamés par ces propos. Le tribunal de Strasbourg, présidé par Mme Suzanne Lebrou, en a jugé autrement, considérant, après le bâtonnier Simonet, avocat de Mgr Elchinger — absent à l'audience — et le représentant du ministère public, M. Jean Volff, que les plaignants n'étaient pas directement désignés par les propos de l'évêque de Strasbourg et qu'ils ne pouvaient donc pas faire état d'un préjudice.

Les directeurs de prison F.O. proposent d'améliorer la vie des détenus

Le syndicat F.O. des personnels de direction de l'administration pénitentiaire, qui se veut depuis sa création il y a quelques semaines, « *soucieux de changements dans les prisons* » (*le Monde* du 2 novembre), propose au garde des sceaux « *quelques dispositions susceptibles d'améliorer la vie quotidienne des détenus* ».

Le syndicat estime « *souhaitable* » de généraliser le système de parloirs libres (sans dispositif de séparation) dans tous les établissements où sont incarcérés des condamnés, y compris les maisons centrales. Il se dit favorable à la liberté de correspondance pour les détenus « *sans limitation, avec toute personne de leur choix* », nous a précisé son secrétaire général, M. Jean-Pierre Martinez.

De plus, il considère que « *l'opportunité doit être offerte à la population pénale de profiter plus largement des moyens audio-visuels* ». Il ne serait pas hostile à la possibilité de « cantiner » — acheter, pour son compte personnel, des objets, en prison — des postes de télévision, ce qui est actuellement interdit aux détenus.

Enfin, le syndicat demande « *des efforts importants en matière d'hygiène et d'alimentation* », « *une plus grande rigueur dans la gestion des moyens en matière de santé* » et regrette que « *les carences en matière de formation professionnelle et d'enseignement scolaire hypothèquent les chances de réinsertion des jeunes condamnés notamment* ».

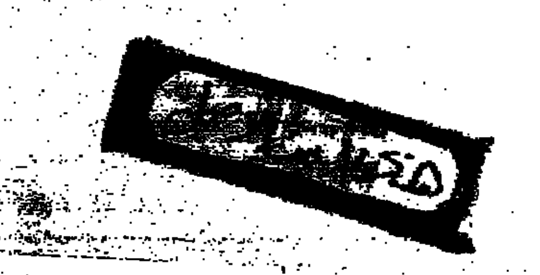
Me Guy Danet « dauphin » du bâtonnier de Paris

Me Guy Danet remplacera, le 1er janvier 1984, Me Bernard de Bigault du Granrut à la tête du barreau de Paris. Il a été élu, le 18 novembre, « dauphin » du bâtonnier, au troisième tour de scrutin, devant Mes Mario Stasi et Daniel Bécourt.

Les élections au conseil de l'ordre, commencées lundi 15 novembre, se sont terminées vendredi 19. Après la réélection des bâtonniers Pettiti et Baudelot, ont été élus : Mes Sagot, Tournois, Cordelier, Gout, Isorni, Forster, Naudin et Beaux.

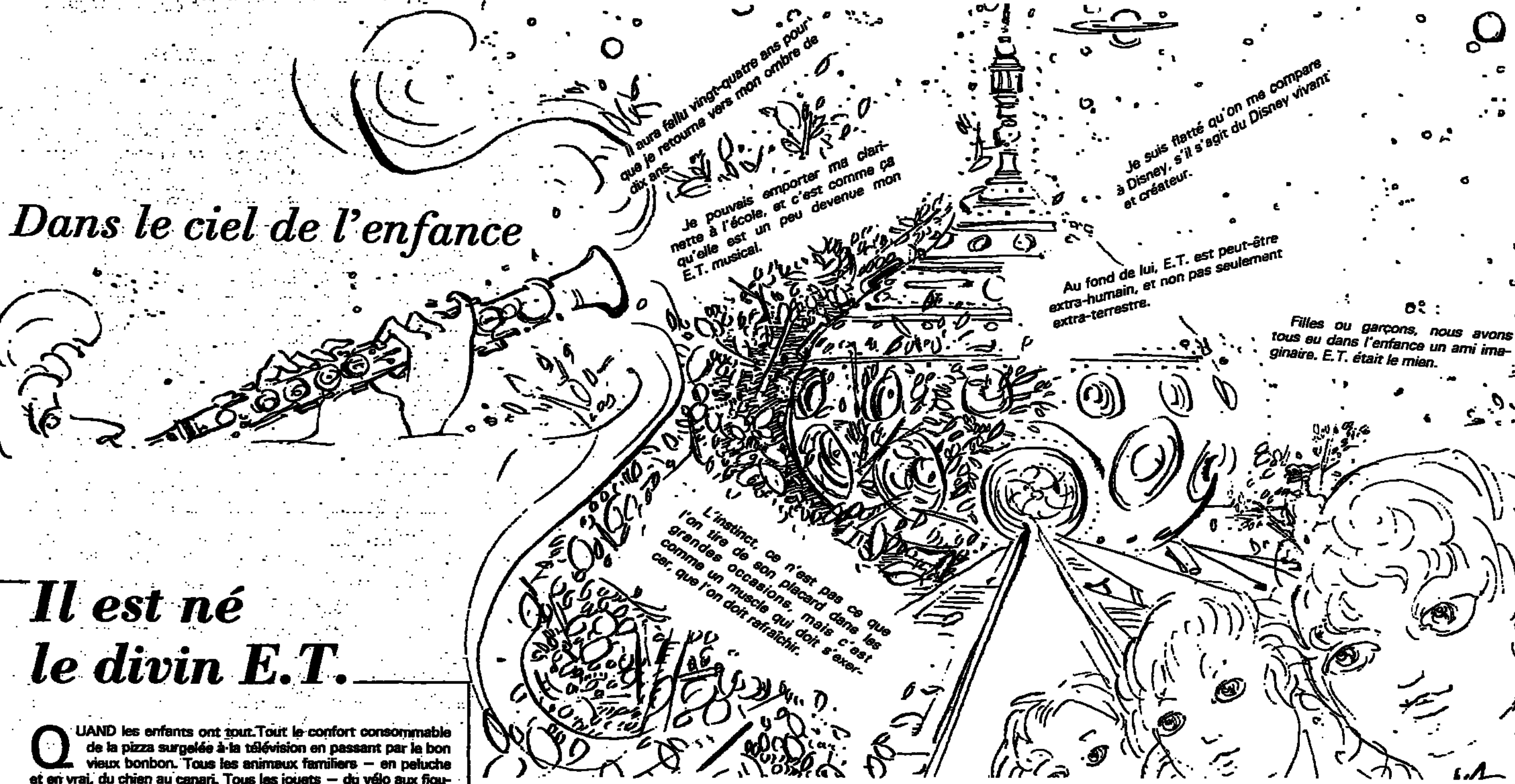
Pendant l'année 1983 siégeront ainsi au conseil : le bâtonnier en exercice, Me du Granrut, les bâtonniers René Bondoux, Albert Brunois, Claude Lussan, Jean Lemaire, Bernard Baudelot, Bernard Lasserre, Francis Mollet-Vieville, Louis Pettiti, Jean Couturon, le bâtonnier désigné, Me Danet, Mes Jacques Isorni, Claire Chaltiel-Jourdan, André Attal, Georges Beaux, Philippe Nouel, Jean Dubois, Henri Leclerc, Jean-Louis Delvolvé, Christiane Tchang-Benoit, Philippe Monnot, Jean-Pierre Cordelier, Dominique Naudin, Jean-René Farthouat, Claude Poudeix, Bertrand Moreau, Jacques Sagot, Bernard Gisserot, Jean-Michel Braunschweig, Yves Tournois, Michel Gout, Pierre-Alain Netter, Philippe Pavie et Léon-Lef Forster.

[Né le 23 juin 1933 à Paris, Me Danet est un ancien avoué. Il a été président du Rassemblement des avocats de France, qui groupait les anciens avoués, de 1972 à 1976. Me Danet est actuellement membre du comité directeur du conseil national de la Confédération syndicale des avocats (modérés), membre de la commission de la chancellerie dite de l'article 78 (qui s'occupe de la fusion des professions d'avocat et de conseil juridique), représentant de la profession d'avocat à la commission supérieure des tarifs, président de la commission des relations extérieures du barreau de Paris, délégué du barreau de Paris à la Cour nationale des barreaux français, membre du conseil d'administration du Centre de formation professionnelle des avocats et président de la commission nationale de l'image de marque de la profession d'avocat.]



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Il est né le divin E.T.

QUAND les enfants ont tout. Tout le confort consommable de la pizza surgelée à la télévision en passant par le bon vieux bonbon. Tous les animaux familiers — en peluche et en vrai, du chien au canari. Tous les jouets — du vélo aux figurines qui représentent leurs héros, Superman, Hulk, Barbie. Tous les jeux — du scrabble au jeu de l'oie électrique. Quand les enfants ont tous ces jeux et de la place pour jouer — parce que la province américaine, c'est vaste. Quand ils ont des copains, des frères, des sœurs pour s'amuser avec, plus une mère et un père — bien qu'il soit absent, en vacances, loin avec une nouvelle femme. Quand ils ont en abondance la nourriture équilibrée et de jolis vêtements — pratiques — pour grandir beaux et bien portants. Quand ils ont tout ce que la culture occidentale peut leur donner, que leur manque-t-il ? Ce qu'ils n'ont pas.

Il suffit de traverser un square pour constater que les bambins les plus pourvus en seaux, pelles, râteaux, canards flottants, voitures qui roulent, se battant comme des chiens pour piquer le ballon des autres. Il suffit de piétiner dix minutes devant une vitrine de Noël pour entendre les cris perçants des gamins convulsés, réellement fous de ne pas pouvoir *tout* emporter, pour entendre les adjurations maternelles, face à d'autres, catatoniques, opposant aux tentatives de départ une force muette, une irrésistible force d'inertie. Question de caractère plutôt que d'éducation ou de société. Les objets changent de forme et de valeur marchande, mais sous tous les cieux, c'est toujours le même désir sauvage, impossible à assouvir.

∴

Steven Spielberg, pourtant, accomplit le miracle. Il offre « le » jouet idéal, total, extraordinaire, l'objet unique, aussi unique que l'est un individu. Mieux, tombé du ciel : il est né le divin E.T. Poursuivi par les adultes — ces gens sans visage, à l'exception de la mère — qui ne peuvent rien comprendre puisqu'il appartient aux enfants. E.T. est à protéger, à cacher comme un trésor, à éduquer comme un petit frère, comme un fils. Elliott, le garçon élu par Spielberg, est investi — il le dit — d'une puissance quasi absolue, paternelle. Il est à la fois le père, la mère, le professeur, il est E.T. lui-même.

Physiquement, E.T. est repoussant, mais pas davantage qu'une tortue, et tellement plus intéressant. *« Une intelligence supérieure »,* déclare Elliott, fier comme tous les parents. Et dominer un surdoué, quel rêve pour un écolier. D'ailleurs, non seulement Steven Spielberg n'est pas Robert Redford, mais il raconte que, quand il était petit, il était franchement laid. Il laisse publier des photos où on le voit maigrelet, avec une grande bouche mince, des yeux globuleux... Qui peut résister à la tendre sagesse des yeux bleus d'E.T. On ne peut pas ne pas l'aimer. Les savants et médecins eux-mêmes, qui bousculent tout avec l'enfer froid de leur laboratoire ambulant, ne sont pas animés de mauvaises intentions. Mais, encore une fois, ils ne peuvent rien comprendre, E.T. reste dans le ciel de l'enfance. Seul, perdu, il a besoin des enfants, il est sous leur responsabilité, pareil au Petit Poucet qui, au lieu de rencontrer l'Ogre, aurait séduit ses filles, le malin ! *« Un dauphin astucieux dans un monde de requins qu'il rêve de mettre dans sa poche »,* ainsi se voit Spielberg à Hollywood.

∴

Aux Etats-Unis, le film bat des records. On ne risque pas grand-chose à parier qu'il en ira de même dans le monde. En Europe, certainement, où la vague déferle accompagnée d'un budget publicitaire qui ne lésine pas : affiches, placards, pleines pages, photos en feuilleton, voyages de journalistes qui jouent à *qui sera le premier.* Budget en accord avec l'importance de la sortie : cent soixante-sept villes et deux cent quatre-vingts salles pour la première semaine de décembre. Sortie justifiée par le chiffre des bénéfices : pour un coût d'à peine 1 milliard (de francs), 2 milliards de recettes aux Etats-Unis et au Canada — soit la culbute à 100 %. Enfin, il y a les disques, les T-shirts, les gadgets, les poupées : un million de mini E.T. fabriqués à Hong-Kong seulement pour la France, où elles sont distribuées par un Français de vingt-trois ans, inconnu, qui a tout à fait l'allure du self-made man naissant, simple, rapide, efficace, flambeur, Laurent Zilberberg. Les médias le découvrent. On le fait parler, on le considère avec une admiration amusée, heureux, semble-t-il, de pouvoir exhiber un risque — tout à l'américaine... Peut-être bien que la douceur malicieuse de E.T. commence à faire fondre le scepticisme bien de chez nous.

Mais, évidemment, tout ce battage ne servirait à rien, la presse ne serait pas envoûtée et le public encore moins si le film, comme l'écrit Jean de Baroncelli, n'était un émerveillement, qui se prolonge bien au-delà de la dernière image, et dans des domaines profonds, hors d'atteinte des sollicitations publicitaires.

COLETTE GODARD.

Le copain tombé du ciel

par JEAN DE BARONCELLI

PREMIER miracle : il y a six mois, au Festival de Cannes, les invités de la soirée de clôture, gens réputés guindés, blasés et difficiles à dégeler, se transformaient soudain en « fans » de ciné-club pour applaudir, pendant cinq bonnes minutes, le film qui venait de leur être présenté et son réalisateur Steven Spielberg.

Depuis cette soirée, la renommée d'*E.T.* est devenue légende, et c'est auréolé de gloire et de dollars que le film nous parvient aujourd'hui. Sur l'extraordinaire ferveur qu'il a suscitée aux Etats-Unis, sur les retombées commerciales (« merchandising ») de ce raz-de-marée cinématographique, sur la personnalité de son auteur, déjà trois fois champion du box-office avec *les Dents de la mer, Rencontres du troisième type* et *les Aventuriers de l'arche perdue,* tout ou presque a été dit. Reste à découvrir le film et à essayer de comprendre les raisons de son triomphe.

Au terme d'une mission sur Terre, près de Los Angeles, des botanistes extra-terrestres oublient de rembarquer l'un des membres de leur équipe. Traqué par des policiers, le voyageur abandonné se réfugie dans la cour d'une maison habitée par une jeune femme en instance de divorce et ses trois enfants. C'est là qu'Elliott, dix ans, le déniche, puis, à l'insu des siens, décide de le prendre en charge.

Dès les premières images, Spielberg abolit le mythe de l'extra-terrestre redoutable et tout-puissant. D'E.T. *nous n'entendons d'abord* que le halètement rauque et les gémissements. E.T. a peur comme aurait peur un gosse perdu dans une forêt. Ses manœuvres pour attirer l'attention d'Elliott (une balle renvoyée, des bonbons rapportés) sont d'ailleurs celles d'un gosse qui cherche à se faire reconnaître et admettre par un autre. E.T., bien sûr, n'a pas d'âge (du moins à l'échelle humaine), mais c'est ce qu'il y a en lui d'enfantin — sa faiblesse, sa timidité, ses maladresses — qui rassure Elliott et le pousse à protéger cette sorte de gros *bébé* (ou *vieillard*) tombé du ciel.

Autre singularité d'E.T. : son apparence. Le moins qu'on puisse dire est qu'E.T. n'est pas un play-boy de l'espace. Un peu tortue, un peu crapaud, vaguement iguane, avec un corps visqueux et un cou qui se dévisse comme un périscope lorsque quelque chose l'inquiète ou le surprend, il est affreux. Seul correctif à cette laideur : son regard. Un regard dont la malice et la douceur appellent irrésistiblement la sympathie.

Voici donc E.T. installé en cachette chez Elliott. Secret pas commode à garder. Curieux de tout et constamment affamé, E.T. est un hôte trop encombrant pour qu'Elliott puisse longtemps le dissimuler à son frère aîné et à sa petite sœur. Les présentations sont faites et, tant bien que mal, une vie clandestine (la mère n'étant toujours au courant de rien) s'organise. Au fil des jours, E.T. apprend à balbutier quelques mots d'américain, dévalise le réfrigérateur et se pique le nez à la bière, tripote avec intérêt le téléphone et la télévision, manifeste des pouvoirs magiques en ranimant des fleurs fanées ou en cicatrisant des blessures, et, pour expliquer à ses compagnons d'où il vient, leur révèle les lois de la gravitation... C'est la première partie du film. Les gags et les trouvailles délicieuses y abondent.

A cette allégresse succède un brin de mélancolie. Parmi les mots qui lui ont été enseignés il en est un qu'E.T. ne cesse de répéter : « Home », « Home ». Elliott devine qu'E.T. a le mal du pays, qu'il voudrait pouvoir communiquer avec sa famille et que, s'il n'y parvient pas, il deviendra neurasthénique et tombera malade. Mieux que quiconque Elliott comprend ces choses, d'abord parce que des liens télépathiques l'unissent à E.T., mais aussi parce que lui-même souffre d'être séparé d'un père qui maintenant vit au Mexique avec une autre femme. Un parapluie, un portemanteau et de vieux *jouets ayant permis* à E.T. de fabriquer son appareil de transmission. Elliott l'accompagne par la voie des airs (outre son génie du bricolage, l'extra-terrestre possède le don de lévitation) jusqu'à la clairière d'où il doit lancer son appel.

Alchimie de la tendresse

C'est à l'issue de cette randonnée que le drame éclate. Conséquence de son cafard ou de la pollution terrestre, E.T. brusquement dépérit. La vie s'échappe de son pauvre corps, et les adultes, qui, depuis longtemps, soupçonnaient sa présence et le recherchaient, en profitent pour s'emparer de lui. De son lit où la fièvre également le consume, Elliott assiste au remue-ménage médical et scientifique que provoque l'agonie de son ami. Il sait que les hommes sont incapables de sauver E.T., que lui seul peut-être serait en mesure de le faire. Mais il est déjà trop tard. E.T. va mourir, E.T. est mort.

On ne meurt pas si aisément chez les extra-terrestres, et, quand Elliott s'approche du cercueil de glace dans lequel est enfermé E.T., celui-ci remue sa bonne tête et cligne des yeux. Reste à l'arracher aux mains des docteurs, des infirmiers et des flics. Tâche que, sous la direction d'Elliott, vont mener à bien les gamins de la ville, et qui nous vaut la plus sensationnelle des courses-poursuites.

Il y a du magicien chez Spielberg. *Ne faut-il pas l'être un peu pour* transformer en or un vieux rêve d'enfant ? Mais derrière ce magicien se cache un travailleur acharné, un professionnel exigeant, un cinéphile fou de cinéma. S'il est un film où rien n'est laissé au hasard, où tout est conçu, pesé, agencé pour séduire, c'est bien celui-ci. Un scénario écrit sur mesure (par Melissa Mathison), une suite de prouesses techniques (la palme revenant à Carlo Rambaldi, créateur d'E.T.), une mise en images dont le rythme ne faiblit qu'un court instant pendant les scènes d'hôpital, de jeunes comédiens admirablement dirigés, bref une démonstration exemplaire d'efficacité : voilà d'abord ce qui explique le succès d'*E.T.*

Pourtant le vrai secret de son stupéfiant pouvoir sur le public, c'est ailleurs qu'il faut le chercher. Un « ailleurs » qui s'appelle fraîcheur d'âme, optimisme, candeur, vision idéaliste du monde. Spielberg a compris que notre nostalgie de l'enfance n'était en fait qu'une nostalgie de ces fameux « bons sentiments », si souvent méprisés et moqués, mais qui, lorsqu'on les sort de leur placard, agissent sur nous comme une drogue douce. Le merveilleux dans *E.T.*, ce n'est pas que les bicyclettes volent et que des balles de tennis dessinent dans l'espace la ronde des planètes, c'est que l'affection, la complicité, la tendresse de deux êtres que tout diférencie et tout oppose ce soient si pures et si absolues que ce que ressent l'un, l'autre aussitôt l'éprouve (et même *l'approche de la mort*), *c'est qu'E.T. d'un regard* puisse se faire comprendre d'Elliott, et Elliott, d'un mot, « ressusciter » E.T.

Cette carte du cœur, Spielberg a eu l'audace de la jouer avec l'innocence de ses deux héros. Certes on sait bien qu'en mêlant la naïveté à la féerie, la cocasserie au drame (et même au mélodrame), l'extravagance à l'émotion, le cinéaste reprend à son compte de très anciennes recettes. De *Peter Pan* au *Merveilleux voyage de Nils Holgersson,* des récits d'Andersen aux fables de Walt Disney, il serait facile de trouver à *E.T.* d'innombrables sources. Mais la sincérité de Spielberg, sa foi en son message de bonté et de fraternité sont telles qu'il donne l'impression d'avoir lui-même vécu l'aventure d'Elliott et qu'il nous oblige, comme par enchantement, à la partager.

De cet enchantement la fin du film apporte la preuve. E.T. est sur le point de monter à bord de la navette qui doit le ramener dans son pays natal. Les larmes aux yeux, Elliott lui fait face. *« Viens »*, dit E.T. à Elliott. *« Reste »*, répond Elliott. Juste deux mots, deux petits mots inutiles avant l'inéluctable séparation. Et voilà que s'effondrent nos défenses, qu'est balayée notre crainte d'être dupe, escamotée notre lucidité, anéanti notre scepticisme, voilà qu'à regarder s'embrasser cet enfant et ce nabot caoutchouteux notre gorge se noue.

C'est cela sans doute le miracle d'*E.T.*

* Voir films nouveaux.

MARSEILLE, LES ARTS ET L'ORIENT

Sultans et spahis

L'ORIENT des Provençaux : seize expositions aux quatre coins de la ville, avec un texte de M. Gaston Defferre en guise de préface à chacune d'entre elles. L'avantage est la variété du ton, la légèreté de la cargaison, l'invitation à la promenade, à la découverte de lieux que les Marseillais eux-mêmes ne connaissent pas toujours très bien.

Et tous les corps de métier ont été mis à contribution, tous y allant de leur prose et de leurs documents : archivistes, bibliothécaires, conservateurs de musée, épidémiologues, numismates, historiens de la médecine, de l'économie, de la botanique et de tout ce qui est entré dans le jeu de l'échange lorsqu'ont commencé à se rapprocher les deux lèvres de la Méditerranée, jusque-là sabrées par la conquête ottomane.

L'inconvénient est la dispersion, qui émiette le propos, donne parfois l'impression d'ensembles un peu grêles ou constitués de façon arbitraire. Allons par exemple au château Borély où l'on annonce : « Orient réel et mythique ». On nous y parle du maître de céans, négociant hardi, dès le début du dix-huitième siècle, aux Échelles du Levant, de Clot-Bey (portraituré par Gros) qui, ami du pacha d'Égypte Méhémet-Ali, fonda l'école de médecine du Caire, de Pascal Coste, voyageur infatigable, archéologue et architecte de grande envergure, qui travailla lui aussi en Égypte et fut à son retour l'auteur de l'admirable Bourse de Marseille.

De bien d'autres encore qui dépensèrent en Orient talent, savoir ou *entregent et s'intéressèrent parfois* aux usages, aux monuments, aux créations artistiques de l'Empire turc et de la diaspora islamique. Ainsi le docteur Zitterer qui, inspecteur sanitaire à la cour ottomane, réunit un ensemble impressionnant d'armes iraniennes du dix-huitième siècle, ou *Henri Sauvaire*, acheteur heureux au Caire d'un rarissime astrolabe de l'Espagne musulmane, et c'est à une collection marseillaise que l'on doit la présence à Borély de colonnes en bois sculpté par lesquelles le voyage se prolonge jusqu'en Afghanistan.

Pourtant, la plupart des objets exposés — et ils sont fort beaux — n'ont pas, si l'on peut dire, de pedigree provençal. Tissus et tapis, bronzes et céramiques, plats d'Iznik ou de Kashan proviennent du Louvre, du Musée des arts décoratifs (qu'on ne savait pas si riche), du Musée *d'Alger, voire du Musée islamique de* Berlin, avec en particulier ce superbe heurtoir à dragons affrontés qui témoigne encore au douzième siècle du génie cruel de la Mésopotamie.

L'exposition Borély est ainsi plutôt une introduction à la connaissance de l'art oriental qu'une analyse des rapports de celui-ci avec Marseille, où son influence, même lorsqu'elle est aussi voulue que dans la cathédrale de Vaudoyer, a toujours été très indirecte. On n'en sourira pas moins devant l'évocation proposée à notre nonchaloir d'un harem ou de ce café turc, construit à l'angle de la Canebière et de la rue Beauvau, dont Théophile Gautier faisait ses délices.

Le café turc devint un jour Le Cintra, lequel agonise aujourd'hui derrière une palissade à décor pop'arctique (on y voit des pingouins sur un rocher) et sera peut-être demain un « fast food ». Du café turc au « fast food » : quelle horreur ! Prions la Bonne Mère d'épargner aux Marseillais cet abominable avatar et ne quittons pas les lieux sans jeter un coup d'œil au somptueux étui à cigarettes offert par le sultan Abd-ul-Hamid à Pierre Loti : cette toute-divine dut s'en aider à rendre sa prose plus moelleuse et chatoyante encore, mais enfin notre frère Yves n'était pas Marseillais.

Marseillais et Provençaux, nous allons les retrouver au palais Longchamp avec l'exposition consacrée aux peintres orientalistes. Les retrouver ou plutôt les découvrir, tant il s'agit, pour la plupart, d'inconnus, tant il a fallu de compétence et de zèle aux responsables du musée pour rechercher les tableaux, identifier les auteurs, reconstituer leur biographie. C'est d'ailleurs à Marseille qu'on doit l'existence même du sujet avec l'exposition présentée en 1975 au musée Cantini par Marielle Latour, qui mit pour la première fois « l'Orient en question » et ramena à la surface des eaux, au-delà de Chassériau et de Delacroix, des artistes aussi estimables que Narcisse Berchère, Théodore Frère ou Prosper Marilhat.

On est évidemment un peu déçu *de ne pas les retrouver à Longchamp* (ils n'étaient pas Provençaux), et, du spécialiste du genre, Eugène Fromentin, nous n'apercevrons que deux charmants paysages accrochés à Cantini en même temps que d'autres toiles venues du musée d'Alger (dont une étonnante *Fenêtre*, de Degas). La réduction du propos n'entraîne pas la limitation des effectifs, qui sont au contraire plutôt pléthoriques. D'où certaines variations de niveau dont se sont émus même les inconditionnels de la « bad painting » du dix-neuvième siècle. Mais il s'agit là de l'une de ces expositions inventaires qu'il convient de proposer sans intervention du goût, quitte à renvoyer aux oubliettes ceux qui auront manqué l'épreuve de rattrapage.

Le meilleur est l'immédiat, l'aquarelle, la notation pittoresque, le dessin d'un geste ou d'un costume saisis sur le vif, et l'on prendra sans doute grand plaisir aux scènes marocaines d'Henri Rousseau, à la Turquie familière de Charles de Tournemine, aux vues de Tunis et du Caire de Louis-Amable Crapelet, un Auxerrois fixé à Marseille, où il fut directeur de l'Opéra.

On ne se plaindra pas non plus de retrouver à Longchamp de vieux amis, *Monticelli, Ziem, même si* l'Orient ne leur réussit pas trop bien, et on pourra leur préférer l'intimisme jovial de Fabius Brest ou la précision très évocatrice des dessins que Pascal Coste a rapportés de ses voyages en Perse, au Liban et sur toutes les rives de l'Asie Mineure. En fin de parcours, deux gaillards : *Camoin et Auguste Chabaud*, qui campe à l'emporte-pièce, avec une superbe vigueur, zouaves et spahis, prostituées et porteurs d'eau.

Pourquoi nos Provençaux allaient-ils en Afrique du Nord et en Orient ? Le pays était proche, à la fois différent et fraternel : *c'était la même lumière*, mais d'autres usages, d'autres villes, d'autres horizons, un pittoresque de tous les instants qu'ils n'ont d'ailleurs presque jamais su transposer en termes de peinture et d'analyse intérieure. Tous le monde n'est pas Baudelaire ou Matisse, et, parmi nos gens, les meilleurs sont les paysagistes lorsqu'ils savent s'arrêter devant l'inattendu qui échappe à la vision conventionnelle : ainsi l'excellent Jules Laurens avec ses jardins abandonnés et ses vues hivernales de la campagne de Téhéran.

La catastrophe, c'est le harem, le nu, où s'exprime le pire orientalisme, c'est l'affreux Bompard, l'affreux Rouffio, l'abominable Tanoux dont les titres mêmes *(Parfums troublants, Namouna, Captive, Marchand d'esclaves)* montrent bien à quelle clientèle s'adressait cet érotisme de bazar. Le plus bel Orient est celui de la vérité et l'exposition qui nous a le plus retenu lors de notre périple est celle, toute modeste, que présentait le musée du Vieux-Marseille. Pour la merveilleuse vue du port de Joseph Vernet, et pour les photographies que Félix et Adrien Bonfils rapportèrent chaque année du Levant, entre 1867 et 1900, et qui disent simplement l'émotion du voyageur devant ce qu'il ne savait pas et qu'il ne verra pas deux fois.

ANDRÉ FERMIGIER.

Dix-sept expositions

1. **L'Orient réel et mythique.** — Château Borély.
2. **Les peintres orientalistes provençaux.** — Palais Longchamp.
3. **Rétrospective Baya.** — Musée Cantini.
4. **Chefs-d'œuvre de peinture européenne du musée d'Alger.** — Musée Cantini.
5. **Hommes du désert.** — Musée d'histoire naturelle. Palais Longchamp.
6. **Les Échelles du Levant et de Barbarie.** — Chambre de commerce. Palais de la Bourse.
7. **Les expositions coloniales de 1906 et 1922.** — Hospice de la Vieille-Charité.
8. **Voyageurs et aventuriers provençaux.** — Bibliothèque municipale.
9. **Marseille et l'Égypte au dix-neuvième siècle.** — Archives municipales. Palais Carli.
10. **Sept siècles d'échanges avec l'Orient.** — Archives départementales.
11. **Mémoires de nos quais.** — Musée du Vieux-Marseille. Maison Diamantée.
12. **Médecine coloniale.** — Bas-fort Saint-Nicolas.
13. **Influences de l'Orient dans l'architecture provençale.** — École d'art de Luminy.
14. **Les dessins orientalistes d'un collectionneur marseillais au début du vingtième siècle.** — Musée Grobet-Labadié.
15. **Photographies du Maroc de Bernard Rouget.** — Galerie Influx.
16. **Vivre au Sahara.** — Museobus.
17. **L'Orient des Provençaux.** — Exposition explicative des seize autres manifestations. Musée d'histoire de Marseille. Centre Bourse.

***

Tout un cycle de conférences, de colloques et de projections cinématographiques accompagnent les expositions jusqu'à leur clôture, fixée, sauf exception, à la mi-février. Tous les renseignements sur l'ensemble des manifestations de « L'Orient des Provençaux » peuvent être obtenus au service de relations publiques de la mairie, 18, rue Stanislas-Torrents, 13006 Marseille, tél. (91) 37-74-36.

Massalia

TOUTES les villes coupées en deux n'ont pas la célébrité de Berlin ou de Beyrouth. Marseille en est une. Pourtant sa division n'est pas secrète : elle suit la Canebière depuis le Vieux-Port et va mourir au pied des montagnes, nette comme une raie au milieu d'une chevelure brune, tranchante comme un interdit. D'un côté, à gauche quand on regarde la mer, les mêmes boutiques qu'à Paris, les affaires et les quartiers « bien habités », dont l'archétype est Saint-Giniez (beau nom insolite dont même le curé de la paroisse ignore l'origine...) et son accent *sui generis* reconnaissable entre mille, même à l'autre bout de la terre, accent sécrété par le réflexe mental : « *Parle pointu pour ne pas avoir l'air Marseillais !* »

De l'autre côté, à droite de la Canebière, vivent « *ceux qui ont l'accent* », des Français tout de même, mais dont Paris rirait, et puis surtout les Arabes, les « *Zarabes* », ceux que des Marseillais, croyant avoir le don d'ironie, appellent maintenant les « *Suédois* ». Tout ce qui ne va pas, ou peu s'en faut, leur est *mis sur le* dos, des papiers gras du métro tout neuf à la psychose des garages souterrains, dans cette ville de un million d'habitants.

Marseille pourtant, humainement et culturellement, fut longtemps un creuset — un « *melting-pot* », comme on préfère dire à Saint-Giniez en appuyant avec une inimitable emphase sur les trois malheureuses lettres de « *pot* ». Les dix-sept expositions groupées sous le thème « L'Orient des Provençaux » (qui se serait appelé « Marseille et l'islam, si les organisateurs ne s'étaient soudain avisés que cette brave Canebière s'était muée en frontière précisément entre Marseille et l'islam...) montrent chacune à sa manière, et toujours avec un luxe de documents et d'objets d'art qui laisse pantois l'audacieux rôle malaxeur qu'eut jusqu'à notre siècle la plus ancienne cité de France.

Un air scélérat

Il ne lui aurait pas pour autant été facile d'avoir une conduite d'enfant de chœur. On est un grand port ou on ne l'est pas ! Mme de Sévigné ne se trompait sans doute pas, en 1673, l'orsqu'elle lui trouvait « *un air en gros un peu scélérat* ». Avec ses lunettes gobiniennes, Paul Morand, dans l'entre-deux-guerres, y vit le rendez-vous des « *races les plus dangereuses de la planète* » ... A tout le moins, un anneau de débauche coiffait le bassin du Lacydon, avec ses péripatéticiennes nues dans la rue Bouterie, « *unique au monde* », si l'on en croit les marins — noblement appelés « *navigateurs* » à Marseille, — ses gigolos populaires pour dames ou pour messieurs (plutôt pour messieurs, d'ailleurs), ses fumeries d'opium que hanta Cocteau. Canaille, Marseille était plus accueillante que depuis qu'elle s'est mise en tête d'être bon chic bon genre, bref de regarder vers le Nord au détriment du large.

Dès lors, son empreinte levantine, ses multiples liens avec des peuples du Sud, ses prolétaires crépus, lui ont paru gênants dans son impossible ambition. Comme si Genève voulait devenir Marseille... Au reste, les rapports passés des Méridionaux avec l'autre rive de la Méditerranée, pour être sans complexes, n'en avaient pas moins toujours été teintés d'ambiguïté. Après la défaite musulmane de Poitiers, en 732, Marseille avait néanmoins choisi le camp arabe contre les barbares germaniques. Brouillée ensuite avec ceux que l'on appelait alors les Sarrasins, elle fut dévastée par eux en 838. Durant les croisades, elle commerça avec les infidèles dans le dos du pape, puis elle fut « cul et chemise » avec les Ottomans malgré les horreurs réciproques de la chiourme. Comment oublier la lettre, présentée par les archives départementales, de cette « *dame Doucette d'Aubagne* » capturée par des pirates au croissant entre Marseille et Toulon et qui, prisonnière à Bougie, mande à son homme d'affaires : « *Pour l'amour de Dieu, vendez tous mes biens présents et à venir* (sic) *pour me racheter aux Maures* ». Les mamelouks de Bonaparte, d'abord coqueluche du bon peuple marseillais, furent jetés à la mer par la populace lors de la chute de Napoléon Ier. En 1944, les autorités locales durent prier les Marseillais, et surtout les Marseillaises, de modérer leurs effusions à l'égard des goumiers des tabors marocains, libérateurs de Marseille. En 1982, on lit sur les murs, en plein centre : « *Arabes : le bateau ou le tombeau.* »

Ce psychodrame multiséculaire devrait au fond rassurer pour l'avenir. D'autant plus que ces hauts et ces bas n'empêchèrent jamais Marseille d'apporter aux Français la réalité ou l'image de mille inventions orientales vite indispensables à notre palais ou à nos rêves, du café au couscous, du harem au divan, appelé en Provence *radassière* (celle du XVIIIe siècle exposée au château Borély, large et moëlleuse, explique que la version provençale de l'odalisque soit *radasse*...). Ce qui inquiète, c'est que même le principe « L'Orient, c'est de l'argent » tel que l'énonce aussi justement que crûment l'arabologue aixois Bruno





arabica

Etienne dans l'un des catalogues ne fait plus briller l'œil des jeunes Marseillais. A l'opposé, le romantisme saharien, si remarquablement développé par l'exposition « Les hommes du désert », au palais Longchamp, ne paraît plus parler qu'à quelques individualités.

Est-ce à dire que le traumatisme de l'amputation impériale a brouillé pour longtemps Marseille avec l'outre-mer ? A cet égard, les rétrospectives organisées — non sans culot — sur les expositions coloniales tenues dans la ville, avec un faste sardanapalesque, en 1906 et en 1922, et sur les bienfaits de la médecine coloniale, patronnée depuis 1902 par l'institut marseillais du Pharo, sont de nature à déculpabiliser l'inconscient collectif provençal. Ces expositions sur l'« *Empire* », dont le souvenir, à l'heure de la décolonisation, fut chassé comme celui d'une mascarade par nombre de Français, surprennent au contraire aujourd'hui, au-delà de l'aspect « exotique », par la mise en valeur minutieuse des identités culturelles colonisées. Le pavillon de l'« *Algérie française* » prouvait, dès 1906, même si, comme on s'en doute, ce n'était pas le but de ses réalisateurs, qu'une solide personnalité algérienne, ne devant rien à la greffe française, existait bel et bien.

L'appel, sous forme d'une volée d'expositions et d'innombrables manifestations annexes, lancé presque pathétiquement, par un petit groupe d'élus et d'intellectuels méridionaux, à la mémoire collective de leur province ne suffira pas seul à réconcilier les Marseillais avec un présent dont l'Orient arabe — cet Orient qui, civilisation parlant, va de Tanger à Istamboul — est pourtant inexpugnable.

Ce qui manque le plus peut-être à « L'Orient des Provençaux », après le défilé superbe des caravanes orientalistes, des parchemins inédits, des soieries persanes et des Corans chantournés, c'est un simple tableau statistique contemporain indiquant que sans la main-d'œuvre arabe la moitié des usines du département, sans parler des travaux publics, seraient en difficulté et que les fameux chômeurs basanés du cours Belsunce, s'ils ne sont pas tous irréprochables, constituent surtout le précieux volant d'ouvriers disponibles sans lequel l'industrie marseillaise et l'agriculture de l'arrière-pays n'auraient pas la souplesse qu'on leur connaît. Ces faits dirimants de tant d'absurdités entendues au pied de Notre-Dame-de-la-Garde, vous pouvez rencontrer chaque jour des Marseillais de bonne foi qui ne les savent point, comme ils ignoraient, avant d'aller ces jours-ci dans leurs musées, que l'Islam a pu produire ou inspirer des œuvres ou des inventions d'intérêt universel.

Nos voisins de l'autre rivage méditerranéen ont également leur rôle à jouer, qu'ils ne jouent pas encore, en faveur de la nécessaire réconciliation de Marseille avec elle-même, c'est-à-dire avec tous les éléments humains la composant. Le journaliste marseillais Jean Boissieu, dans son livre *Quand Marseille tenait les clés de l'Orient* (Fayard, 1982), nous apprend que les premiers contingents de manœuvres kabyles furent appelés par des huiliers marseillais dès 1906-1907 pour... contrer des ouvriers italiens grévistes. Au même moment, sur un demi-million d'habitants, la cité ne comptait que cent mille autochtones français. Espagnols, Grecs, Italiens, ont depuis été intégrés, comme le furent plus près de nous Arméniens, juifs séfarades, pied-noirs et autres coloniaux, sans oublier les Eurasiens.

Les Arabes, à Marseille et ailleurs en France, posent en revanche un problème inédit dans la mesure — cela transparaît bien chez l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun — où, si on leur parle d'« *assimilation* », ils crient à la « *dépersonnalisation* » et, si on les encourage au contraire à se ressourcer dans leur culture d'origine, ils ont l'impression qu'on leur refuse la nôtre. En réalité, la réponse semble être dans la double éducation, comme les Arméniens, eux aussi à la forte personnalité orientale, quoique chrétiens, essaient de la pratiquer.

Le capital arabe

C'est là que les pays arabes riches, car il n'y a pas à Marseille que des Maghrébins, même s'ils constituent l'immense majorité des cent mille Arabes de l'agglomération — et puis il s'agit de savoir si la « solidarité arabe » peut au moins se traduire sur le plan culturel ! — c'est là, donc, que le capital arabe devrait intervenir. A la fois pour favoriser l'implantation d'institutions culturelles arabo-musulmanes plus impressionnantes que les écoles coraniques façon bidonville ou que les permanences déguisées de quelque parti unique et pour installer dans le grand port une « vitrine » de la civilisation, des économies, des réalisations, projets et attraits en tout genres de l'aire arabe. Pourquoi pétrodollars et pétrofrancs ne financeraient-ils pas une tournée de la grande chanteuse arabe Fayrouz à l'Opéra de Marseille ou ne permettraient-ils pas aux orchestres tunisiens ou égyptiens de musique andalouse ou aux danseurs des hauts plateaux algériens de se produire l'été sur les places des villes provençales.

Pour le moment, la Maison de l'étranger, ouverte à Marseille en 1977, et unique en son genre en France (*le Monde* daté 14-15 novembre 1982), n'a reçu l'appui, et encore seulement cette année, que d'une seule terre d'émigration : la Grèce. L'Algérie, malgré les visites et les conventions échangées entre les municipalités marseillaise et algéroise, n'a pas encore relevé le défi. Quant à l'argent de la péninsule Arabique, il préfère, pour l'instant, à 100 ou 200 kilomètres à l'est de Marseille, se dissiper dans les casinos ou bâtir des villas princières — de style oriental quelquefois, il est vrai, comme le révèle l'une des dix-sept expositions marseillaises... Nul coreligionnaire nanti n'est encore venu aider les mahométans pauvres de Marseille à montrer qu'ils ne sont ni des « *Suédois* » ni des « *sauvages* ».

Presque tout est encore à faire pour que l'infortunée Canebière ne devienne pas un jour, pour de bon, une ligne de démarcation. On aurait tort de sous-estimer la place que la culture au sens le plus large, le plus humain, du terme peut tenir dans le combat visant à arracher la métropole du Midi au vertige du mépris et à la rendre à son ancien travail au profit d'une meilleure compréhension entre les hommes de la Méditerranée. Demain comme il y a cinq cents ans, l'avenir des relations franco-arabes peut très bien une nouvelle fois se jouer autour du Vieux-Port.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Paul Morand. *Méditerranée, mer des surprises*. Mame, 1938.

« LES ARTISTES DE MA VIE », PAR BRASSAI

Carnet de rendez-vous

LES Editions Denoël sortent un nouvel album de Brassaï, *les Artistes de ma vie*. Il a été fabriqué aux Etats-Unis, parce que là-bas Brassaï est beaucoup plus célébré qu'ici, on vend ses photos très cher, et les éditeurs n'hésitent pas à faire un nouveau livre de Brassaï, au contraire. Le travail de Brassaï (nous nous plaisons à répéter ce pseudonyme, tant il sonne bien, et musicalement ; Brassaï l'emploie lui-même en parlant de lui avec le même plaisir : c'est un personnage un tout petit peu décalé de lui) a une vertu de simplicité, de lisibilité. Qu'il écrive ou qu'il photographie, il a la politesse extrême de faire passer ces occupations pour des actions d'évidence, comme la respiration, la marche, le bavardage, il n'y a rien qui soit moins tiré par les cheveux que ça, rien qui cherche aussi peu les sous-entendus, les seconds degrés, et en même temps rien qui ait autant de noblesse, car la photographie ou l'écriture sont seulement prises et mises dans le rapport humain, elles en sont la continuation et le prétexte, elles sont un mode de contact, de relation au monde et aux autres. Mais tout cela, cette belle clarté, ce sublime premier degré, sont peut-être davantage le résultat d'une ruse que d'une naïveté.

Brassaï ne détache pas de « grandes photos », il ne livre pas d'instants métaphoriques, concentrés, éblouissants, qui brilleraient, comme ceux de Cartier-Bresson, dans l'éclat de leur dénuement. Brassaï ne tient pas trop à faire tenir les photos par elle-mêmes, elles sont avant tout un moment précis à l'intérieur d'une rencontre et d'une promenade, et c'est pourquoi elles sont non seulement légendées, maisentourées par ce texte fluide qui raconte tout ce que la mémoire a retenu de l'instant, avant et après les photos, et qui explique comment elles se sont insérées dans le ruban continu d'un rendez-vous. Les photos prises il y a vingt ou trente ans sont comme des petits cailloux laissés derrière soi, des appels de remémoration, des preuves et des accrocs autour desquels pourra se redérouler le souvenir, une fois le moment venu. Brassaï est tout le contraire du prestidigitateur : il dessille les mystères et met ses ficelles en avant ; en laissant son reflet apparaître dans le miroir de son modèle, il dévoile côté public la manche truquée de la photographie (de laquelle s'échapppent non les cartes à jouer, les as et les cœurs, mais ces petits éclats mirifiques volés à la réalité), il avoue, il dit : voilà, cette photo qui, d'un rien, aurait été une photo grandiose, voilà ce qu'elle a été, en réalité, l'interruption d'une conversation, sa suspension ou sa relance. Il témoigne au tribunal de l'histoire des arts, il documente ses mémoires, ses légendes, ses mensonges. Chaque rencontre, qu'elle soit avec Bonnard, Matisse, Picasso, Braque ou Giacometti, devient un petit conte autonome. Sans être pour rien démodé, le nouveau livre de Brassaï est beau comme les plus beaux livres des années 30, à peine sorti il est déjà un classique.

H. G.

★ *Les Artistes de ma vie*, de Brassaï, aux Editions Denoël. 298 F.

ENTRETIEN AVEC L'AUTEUR

Un grand reportage sur la vie humaine



O. Kokoschka en train d'être photographié par Brassaï (1931-1932)

« JE suis né en Transylvanie, dans les Carpates, dans cette région du Sud où un grande population hongroise se mêle à des Allemands, c'est un peu comme la Suisse, *dit Brassaï*. Mon père était professeur de littérature française, il avait reçu un congé d'année sabbatique, il voulait écrire un livre sur Béranger, il est venu avec sa famille à Paris. J'avais quatre ans, j'étais un petit Parisien à l'époque de Marcel Proust. J'allais pousser des voiliers avec mon frère autour du bassin du jardin du Luxembourg, nous avons vu Buffalo Bill avec son cirque sur le Champ-de-Mars, et le roi Alphonse XIII descendre les Champs-Elysées en calèche, c'était un spectacle et on louait très cher les fenêtres, en bas mon père avait loué un escabeau avec quelques marches, on se levait quand il y avait quelque chose à voir, à cause des attentats anarchistes les gens craignaient les bombes jetées depuis les balcons dans des pots de fleurs. A l'époque il n'y avait aucun café sur les Champs-Elysées, ils étaient entièrement bordés d'hôtels particuliers.

» Mon père est revenu à Paris quand il a eu quatre-vingt-cinq ans, je lui avais envoyé en Hongrie un billet avec une réservation de wagon-lit, mais il est resté toute la nuit dans le couloir à parler avec des jeunes, il nous a apporté un bouquet de fleurs. Il nous a dit : « *Je m'excuse de mon âge, j'ai le choix, ou je me dis je suis foutu, et je suis bon pour m'asseoir au Luxembourg et regarder les gens marcher, ou je ne me rends pas compte de mon âge et il me reste beaucoup de choses à faire, j'ai encore dix livres à écrire et je ne sais pas par lequel commencer.* »

Deux Paris se sont superposés dans ma tête : le Paris de mon enfance de 1904, et le Paris de 1924, c'était la fin des années folles à Montparnasse. Après la première guerre, j'avais déjà voulu revenir à Paris, mais je ne pouvais pas, car j'étais dans le camp ennemi, en Hongrie. La Roumanie avait déclaré la guerre à la Hongrie et nous avions fui à Budapest, j'y ai passé mon baccalauréat en 1917. J'avais le choix entre Berlin et Munich, Berlin était plus intéressant, c'était le moment de l'expressionnisme, j'y suis resté deux ans, deux années magnifiques.

» En 1924, j'ai débarqué à Paris. Pendant dix ans j'ai vécu un peu de journalisme, j'envoyais des nouvelles à quelques journaux hongrois. Je suis arrivé très tard à la photo : je ne la détestais pas, mais elle ne m'intéressait pas. Vers 1930, j'ai mené une vie de noctambule, j'habitais Montparnasse, je sortais de la Rotonde pour entrer au Dôme, j'ai eu beaucoup d'amis. Les choses de la nuit m'ont impressionné et je me suis dit que seule la photo pourrait les exprimer, une femme m'a prêté un appareil. Pendant des mois je n'ai fait que des photos de nuit. Je sais exactement le moment où j'ai pris ma première photo, c'était en février ou en mars 1930. J'écrivais à mes parents et je ne leur racontais ni mes aventures amoureuses ni les petites escroqueries que je devais faire pour survivre, je travaillais comme nègre pour des journaux allemands, j'écrivais des choses un peu fictives, une fois j'ai recopié un article dans un journal pour le revendre à un autre. Quand mon livre est sorti en 1932, *Paris de nuit*, les photographes étaient tellement méprisés qu'il fallait chercher le nom d'un grand écrivain pour faire passer le livre. Ainsi, sur la couverture, était écrit en gros le nom de Paul Morand, et en tout petit : 64 photos de Brassaï.

» La chose la plus difficile dans la vie est de la gagner avec des choses qu'on aime faire. Si on veut vivre de la photo professionnellement, on se laisse vendre, on fait de la publicité, beaucoup ont abandonné la lutte. J'ai eu la chance d'orienter ma vie, et de faire ce que j'aimais. Quand je devais travailler pour *la Coiffure de Paris*, je m'arrachais les cheveux, mais à partir de 1935 j'ai collaboré à *Harper's Bazaar*. Je ne connaissais pas encore Brodovitch, Carmel Snow m'a demandé : « *Qu'est-ce que vous nous proposez, Brassaï ?* » ; j'ai dit : « *J'ai vu l'hospice de Beaune, j'ai trouvé ça magnifique. — Alors faites-le.* » Ils m'ont fait confiance. C'est grâce à cette revue que j'ai pu photographier Bonnard, Matisse.

» Aujourd'hui je suis envahi par mes photos, je vis dans leur monde. Je n'ai jamais publié la plupart des choses que j'ai photographiées et je crois que je vais sortir des livres. En regardant en arrière, je m'aperçois que j'ai pas mal voyagé et qu'il y a très peu de différences entre les vies humaines. Elles ont un rythme qui se déroule de la même façon. Au fond j'ai fait un grand reportage sur la vie humaine. »

Propos recueillis par HERVÉ GUIBERT.

SELECTION

Cinéma au Festival d'automne

Du 1er au 14 décembre, le Festival d'automne « parraine » une vaste manifestation cinématographique dans laquelle se rencontrent *l'Olympic* et *les Cahiers du cinéma*.

L'Olympic programme plus d'une centaine de films dans cinq salles parisiennes : Olympic Saint-Germain, la Pagode, Républic Cinéma, le Denfert, Olympic Marilyn. Avec des inédits tels *Merry-go-round*, de Jacques Rivette, *Une femme se penche sur son passé*, de Marta Metzaros (soirée d'hommage à Delphine Seyrig, interprète du film, à cette occasion), *Maria Zef*, de Vittorio Cottafavi, *le Concile d'amour*, de Werner Schroeter, *les Petites Guerres*, de Maroun Baghadi, etc., il y en a bien d'autres. Les « films repères » sont glanés dans l'histoire du cinéma. Fritz Lang et ses *Nibelungen* des années 20 côtoient le petit acteur-chanteur espagnol Joselito, Jacques Demy et sa *Baie des anges*, *l'Homme invisible*, de James Whale, *Mère Jeanne des Anges*, de Kawalerowicz, Rita Hayworth en *Gilda* et *Passion*, de Jean-Luc Godard. Les deux *Ludwig*, de Syberberg et de Visconti (celui-ci en version intégrale), vont se confronter dans cette section, etc. Encore... série d'hommages : à Sybergerg, à Bunuel, au collectionneur Raymond Rohauer (présent, lui, à Paris, les 9 et 10 décembre), à la grande Anna Magnani. Des découvertes : la série des *Pourquoi nous combattons*, film de guerre de Frank Capra, *la Condition de l'homme*, de Kobabayashi, sept œuvres de Miko Naruse, le « quatrième grand du cinéma japonais », la version intégrale d'*Heaven's gate* (Michael Cimino), présentée exceptionnellement à la Cinémathèque française par Isabelle Huppert, le 6 décembre. Des films espagnols des années 30, avec la star chanteuse Imperio Argentina, des années 50, avec l'autre star chanteuse Sara Montiel (présente à Paris les 11, 12 et 13 décembre), *Les assassins sont parmi nous*, de Wolfgang *Staudte, qui révéla Hildegard* Knef en 1947 ; elle vient assister à la projection le 10 décembre.

Les Cahiers du cinéma font durer quatorze jours (à l'Olympic Saint-Germain) leur traditionnelle « semaine », à raison de trois séances par jour. Leur sélection est fidèle à l'esprit de la revue : auteurs consacrés (Youssef Chahine, Marco Bellochio, expérimentateurs (Raoul Ruiz, Philippe Garrel, Steven Doskin), films d'Algérie et Liban : *les Sacrifiés*, de Okacha Touita, *Beyrouth, la rencontre*, de Borhan Alaouie ; d'Israël : *Journal de campagne*, d'Amos Guitai. Et aussi, des inédits de Téchiné, Benoît Jacquot, Moullet, Nanni Moretti, un film à sketches de jeunes cinéastes français : *l'Archipel des amours ; les Filles héréditaires* (femmes françaises et allemandes), une soirée animée par Samuel Fuller avec deux films choisis par lui. Reste à établir un calendrier pour en voir le plus possible.

— *ET AUSSI : La Vengeance est à moi*, de Shohei Imamura (constat de la haine meurtrière). *Hécate, maîtresse de la nuit*, de Daniel Schmid (vertiges coloniaux). *L'Ombre de la terre*, de Taieb Louhichi (destruction d'un monde par la civilisation). *Identification d'une femme*, de Michelangelo Antonioni (l'homme gaucher). *La Guerre d'un seul homme*, d'Edgardo Gozarinsky (Ernst Jünger. Paris 1940-1944, le regard étranger, le regard cinématographique). *L'Etat des choses*, de Wim Wenders (fait la référence). *Le Crime d'amour*, de Guy Gilles (ambivalences romantiques.

THÉATRE

Le Saperleau à Saint-Denis

Le Saperleau est un dialecte théâtral, purement bourdetien, inventé par Gildas Bourdet. C'est aussi le nom du protagoniste, surmâle encombré de deux femmes fort mal embouchées. Le Saperleau est une farce fracassante, commentée par un narrateur hautain, du comique le plus franc, et qui se donne dans une cage de verre installée aux Halles de Saint-Denis. Bons rires !

Macbeth à Villeneuve d'Ascq

Il y a le diable « qui ment en disant vrai ». Il y a l'entière splendeur du texte de Shakespeare : la folie de Macbeth (le prédestiné est ici joué par Jean-Marie Winling). Il y a, à la fin, beaucoup de sang. Il y a, derrière, dedans, les remugles composés par Boris de Vinogradov : musique de sombre augure. Il y a tout au long le décor intelligent d'Henri Cueco, et les choix du metteur en scène (Pierre Etienne Heymann).

— *ET AUSSI : Del Tango*, spectacle de C. Wittig Montero, musique de C.R. Alsina, ATEM, 36, rue Pierre-Curie, Bagnolet, du 1er au 5, du 8 au 12, du 15 au 19 ; (rens. 364-77-18) ; *Orlando Paladino* de Haydn (Nancy, les 2, 3, 5) ; V. Spivakov, violon (Gaveau, le 2) ; Charpentier et Delalande, par l'E.O.P., dir. J.-P. Wallez (Saint-Etienne-du- Mont, le 2) ; Beethoven, par A. Brendel (Pleyel, le 3) ; *la Clémence de Titus* (Nantes, les 3, 5, 7, 9, 11) ; *les Travaux d'Hercule*, opéra pour enfants d'A. Duhamel (Colmar, les 3, 4, 6, 7, 8) ; Bach et Mozart, par l'orchestre Colonne, dir. M. Corboz (St-Germain-des-Prés) ; créations de Tiensuu, Ferneyhough et Harvey, par l'Ensemble Intercontemporain (IRCAM, les 3, 4, 6, 7)

MUSIQUE

« Falstaff » et les concerts de l'Opéra-Comique

On attend avec curiosité le nouveau *Falstaff* de Verdi, monté par Georges Wilson, sous la direction de Seiji Ozawa, avec des chanteurs *tels que I. Wixell, Sylvia Sass*, Barbara Hendrickx, dans des décors d'Hubert Monloup. Souhaitons lui de rejoindre les sublimes spectacles de Strehler à Milan et de C.M. Guilini à Los Angeles et à Londres (Opéra, les 3, 4, 6, 7, etc.).

Intéressante formule pour les « nouveaux concerts » de l'Opéra-Comique, dont le prototype sera présenté le 2 décembre : à 18 h 30, un jeune soliste : Michel Beroff ; à 20 h 30, un concert de musique de chambre avec un nouvel ensemble, « les Solistes de l'Opéra », programme Vivaldi ; et à 22 h 30, une séance de musique traditionnelle, en l'occurrence un ensemble de musique arménienne, qui jouera des œuvres de troubadours et de tradition populaire.

EXPOSITIONS

Delacroix au Louvre

« La liberté guidant le peuple », œuvre maîtresse de Delacroix peinte à la suite des *« Trois glorieuses »*, les journées révolutionnaires de 1830 qui marquèrent la fin du règne de Charles X. On découvre dans ce « dossier » du département des peintures du Louvre la naissance de ce tableau à partir de ses esquisses de ses ébauches et du dessein original conçu dix années auparavant par Delcroix pour illustrer... la révolution des Grecs sous la domination des Turcs...

DANSE

« Yves P » à Grenoble par le groupe Emile Dubois

Jean-Claude Gallotta change de vitesse et étoffe sa compagnie pour rendre hommage au poète inconnu, symbole de tous les êtres en dérive.

— *ET AUSSI : Babel Babel*, de Maguy Marin (Maison de la culture à Créteil, danses, paroles et rythme). *Solos* de Suzan Linke au théâtre de la Bastille (la difficulté de sortir de soi). *Voyage-mémoire*, par la compagnie Atlani à l'Atelier des Quinze-Vingt (l'absurdité du quotidien). *Malavika*, au théâtre du Rond-Point (danses de l'Inde). Danses et musiques de fête du Manipur, au musée Guimet.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PAUL ELUARD ET SES AMIS PEINTRES. Jusqu'au 17 janvier.

LA DÉLIRANTE. Salle d'art graphique. — Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier.

DAVID BUCKLAND. Photographies. Jusqu'au 19 décembre.

THEME ILLUSTRE : De la création à la lecture. Bibliothèque des enfants, rez-de-chaussée, piazza. Jusqu'au 13 décembre.

ZUP : L'album de famille. Jusqu'au 10 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES DANS LA MAISON : Carrefour des Régions. Jusqu'au 10 janvier.

B. ABBOTT, B. BRANDT, L. MILLER, J. BOIFFARD. Jusqu'au 23 janvier.

C.C.I.

L'OREILLE OUBLIÉE. Le paysage sonore. Jusqu'au 3 janvier.

KAZ GWADLOUP. Habiter créole. Jusqu'au 24 janvier.

B.P.I.

LA LITTÉRATURE... A QUEL PRIX ? Jusqu'au 10 janvier.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. — Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

L'ART DU XVIIIe SIÈCLE DANS LES CARMELS DE FRANCE. — Petit-Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 février.

LES TRÉSORS DE LA COLLECTION SAM WAGSTAFF. Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 décembre.

J.-B. OUDRY, 1686-1755. — Grand-Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 3 janvier.

TRÉSORS D'IRLANDE. — Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 janvier.

FANTIN-LATOUR. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 24 janvier. Jusqu'au 7 février 1983.

DONATION J.-H. LARTIGUE, tennis 1910-1926. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 31 décembre.

RICHESSES ARTISTIQUES DU PLATEAU DE MILLEVACHES. Grand-Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE, de Delacroix. Jusqu'au 7 février.- **L'ATELIER DE DESPORTES à la manufacture de Sèvres.** Jusqu'au 24 janvier. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 27 février.

DUANE MICHALS. Photographies 1956-1982. Jusqu'au 10 janvier. **CLAUDE BATHO. 1967-1981 - FELLINI : ses photographes, ses dessins.** Jusqu'au 30 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ROBERT SMITHSON. Rétrospective. Photographie France aujourd'hui. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. ***Peinture du dix-septième siècle.*** **Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle.** Jusqu'au 25 mars. **Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites.** jusqu'à la mi-octobre 1983. **Georges Shaw : paysages photographiques.** — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROY LICHTENSTEIN, 1970-1980. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

JOUETS FRANÇAIS 1880-1980. *Jusqu'au 14 février (entrée : 10 francs).* **LA CRÈCHE ANIMÉE DE ROLAND ROURE.** Jusqu'au 14 janvier. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). **ÉCOUTE MES IMAGES.** Musée des enfants, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 (animation pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27, poste 365). Jusqu'au 13 février.

GRAPUS. Jusqu'au 7 février. — **L'APARTHEID le dos au mur.** Jusqu'au 31 décembre. Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246.13.09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; mer. jusqu'à 22 h.

LES CANARDS ILLUSTRES DU XIXe SIÈCLE : Fascination du fait divers. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf *(555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés)*, de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

YAMAGUCHI KAYO, un grand animalier contemporain. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 janvier.

ANDRÉ OSTIER. Photographies. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 Jusqu'au 9 janvier.

UGOLIN, cabinet des dessins. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée 8 F (dim. : 4 F). Jusqu'au 14 février.

PARIS ET LES PARISIENS SOUS LE SECOND EMPIRE - E. CARJAT (1828-1906). — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 25 janvier.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ JACQUEMIN A LA MONNAIE DE PARIS. — Musée de la Monnaie, 11, Quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

HOMMAGE A LEON GAMBETTA (1838-1882). — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, de 11 h à 22 h. Entrée : 10 F ; sam. : 7 F. Jusqu'au 9 janvier.

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. — Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 février.

MARCEL PROUST : LA FIGURE DES PAYS. Photographies de F.-X. Bouchart. — Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

LE FAIT DIVERS. — Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 8 F ; dim. : 6 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 18 avril.

EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE... IRÈNE LASKINE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation (Bois de Boulogne) (747-47-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier.

Centres culturels

ALBERT GLEIZES (1881-1953) : Une œuvre, une pédagogie. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 décembre.

HORST MUNCH. Dessins. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam., et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 décembre.

EVERGON. Les gisants de l'éphémère. Jusqu'au 9 janvier ; **PIERRE BLANCHETTE. Peintures récentes - PATERSON EWEN.** Jusqu'au 16 janvier. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h.

KERSTIN BERNHARD. Photographies. Centre culturel suédois, 11, rue *Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h* ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 décembre.

PEDJA MILOSAVLJEVIC. — Centre culturel Yougoslave, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 1er janvier.

EMILIA NADAL, Paysages obliques. — Centre culturel Portugais, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Du 2 au 22 décembre.

HERBERT BAYER. Photographies, peintures, dessins. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna. (723-61-21). Sauf sam. dim., de 10 h à 20 . Jusqu'au 12 janvier.

L'ARCHITECTURE AUSTRALIENNE CONTEMPORAINE. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-65-00). Jusqu'au 22 janvier.

PARIS SUR SEINE : Iles, Ponts et Canaux. Photographies de P. Pitrou et B. Tardieu. — Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 28, rue des Saints-Pères, Hall de l'Amphithéâtre Caquot (260-34-13). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 21 décembre.

LE PARIS SOUTERRAIN DE FÉLIX NADAR : Des os et des eaux - BERNARD RICHEBÉ A LA VILLA MÉDICIS 1980-1981. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 12 heures à 18 heures. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 janvier 1983.

L'ŒUVRE GRAVÉE DE M.-G. HAVEL. — Grand-Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf dim., de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 décembre.

SHOOT AGAIN. La merveilleuse histoire du flipper. — Espace P. Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Sauf dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 13 décembre.

LE FESTIN ET L'ART. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 janvier 1983.

BECASSINE AU MARAIS. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

SHAKESPEARE ET LES MUSICIENS. Théâtre national de l'Opéra (266-*50-22). De 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.*

LES PEINTRES ET SCULPTEURS amis de la musique. Eglise Saint-Gervais, 2, rue François-Miron. Sauf lundi, de 8 h à 19 h ; dim., de 8 h à 15 h. Jusqu'au 15 décembre.

LUIS BUNUEL. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet. Jusqu'au 14 décembre.

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril.

SALON DU 10e. Mairie annexe du 10e arrondissement, 72, rue du Fbg-Saint-Martin. De 10 h à 20 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

DUBLIN DE JOYCE. Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Entrée libre. Jusqu'au 4 janvier.

RÉALISMES ET IMAGERIES. — M.J.C. les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (364-68-13). De 15 h à 21 h ; dimanche de 15 h à 18 h. Jusqu'au 22 décembre.

Galeries

ÉCOLE DE PUTEAUX. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 21 décembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 18 décembre.

ART BOUDDHIQUE JAPONAIS, XIIe-XIXe siècles. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 17 janvier.

CARNETS DE LE CORBUSIER. Librairie du Moniteur, 7, place de l'Odéon. Jusqu'au 30 décembre.

MISE EN LAINE : Bert, Laurent, Chevalley, Licata, Dupuis, Pasquier. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 18 décembre.

HUNDERTWASSER. Peintures récentes. ARNALDO POMODORO. Architectures imaginaires. Sculptures. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

PAPYRUS ou la trame de l'alchimie. N.R.A., 2, rue du Jour (508-18-58). Jusqu'au 22 janvier.

FUTURISME : ABSTRACTION ET MODERNITÉ. Galerie Trans/Form, 22, avenue de La Bourdonnais (550-40-32). Jusqu'au 23 décembre.

PARADOXE : œuvres de Goetz, Andersen, Noé, Pelayo, etc. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 15 janvier.

LE BRONZE et ses applications artistiques. Galerie Bernheim Jeune, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-60-31). Jusqu'au 18 décembre.

LA MORT. — Galerie Charmy-L'Envers, 61, rue Lhomond (707-39-50). Jusqu'au 26 février.

LES AMÉRICAINS DE PARIS. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 29 janvier.

AMÉRICAIN PERSPECTIVES : Photographies. — La Chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 8 janvier.

1976-1982 : 6 ANS D'ACTIVITÉ. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Du 2 décembre au 15 janvier.

CRAYONS, ENCRES ET AQUARELLES. Dessins de 1880 à 1930. — L'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 10 janvier.

J. GOURMELIN ; CUECO ; E. PIGNON. — Galerie Pierre-Lescot, 28, rue P. Lescot, (233-85-39). Jusqu'au 23 décembre.

ARTHUR AESCHBACHER : 6, 4, 2. Galerie 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 18 décembre.

ANNE BARRES : Reliefs de terre. Installation-environnement. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 23 décembre.

ILSE BING : Femmes du berceau à la vieillesse. Photographies 1929-1955. *Galerie des Femmes, 74, rue de Seine* (329-50-75). Jusqu'au 20 décembre.

PIERRE BLANCHETTE. Peintures récentes. Galerie Regard, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 23 décembre.

MARCEL BROODTHAERS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 8 janvier - **Œuvres originales, éditions.** Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 5 janvier.

ENRIQUE BRYANT. Rétrospective. Galerie M.-Ravel, 6, avenue M.-Ravel (343-19-01). Jusqu'au 26 décembre.

TITUS-CARMEL : Eclats. — Galerie Maeght, 13, 14, rue de Téhéran (563-13-19). A partir du 2 décembre.

GASTON CHAISSAC. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 17 décembre.

CORDESSE. Peinture 1982. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 18 décembre.

ALFRED COURMES. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 29 janvier.

JIRI GEORG DOKOUPIL, Peintures et sculptures de la période bleue. — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 5 janvier.

JOE DOWNING. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 23 décembre.

JEAN DUBUFFET : des Psycho-sites. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 20 décembre.

LEONOR FINI : Petites enseignes pour la nuit. Peintures, dessins. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 31 décembre.

RAYMONDE GODIN. Galerie N. Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 8 janvier.

HILL. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

IMAI. *Galerie Stadler, 51, rue de Seine* (326-91-10). Jusqu'au 15 janvier.

KLIMT. Dessins. L'atelier Lambert, 62, rue La Boétie (563-51-52). Jusqu'au 9 décembre.

AKI KURODA. Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). A partir du 3 décembre.

LAMY. Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 18 décembre.

LAUBIES. Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 31 décembre.

LUKASCHEWSKI. — Galerie J.P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis en l'Isle *(633-56-02) Jusqu'au 31 décembre.*

JACQUES MARTINEZ, œuvres récentes. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Du 2 au 31 décembre.

FRANÇOIS MARTIN - Loin de Manhattan. Galerie Le dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 15 janvier.

MECHTILT — Aérographes. Galerie du Lion, 16, Place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 24 décembre.

GIULIO PAOLINI. Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 22 décembre.

ROLAND PENROSE. Collages récents. Galerie H. Gomès, 6, *rue du* Cirque (225-42-49). Jusqu'au 30 décembre.

PICELJ. Ombre, nombre. Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 10 décembre

SCHMIT. Dessins. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 décembre.

SPOERRI. Tiroirs sculptures objets. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 31 décembre.

PAT STEIR, New Paintings. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 23 décembre.

WEISBUCH. Gravure. Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 24 décembre.

GENEVIEVE ZONDERVAN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 8 janvier.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. A la rencontre des enseignes, collection J. Lagrange. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Tous les jours de 10 h à 23 h, dimanche de 10 h à 12 h. Jusqu'au 22 décembre.

CORBEIL-ESSONNES. Jean-Pierre Vielfaure : Fragments d'itinéraires et journal new-yorkais. — Centre d'action culturelle P.-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf dim. et lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; mardi, ven. et samedi, jusqu'à 24 h. Jusqu'au 18 décembre.

CRÉTEIL. Rustin. Quinze ans de peinture. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 15 décembre.

JOUY-EN-JOSAS. Les indiennes de la manufacture Oberkampf de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Jusqu'au 4 janvier.

LA DEFENSE. ***Artistes polonais.*** — Galerie-atelier 2, Esplanade. Sauf sam. et dim., de 11 h 30 à 19 h. Jusqu'au 10 décembre.

MONTGERON. Les peintres russes à Paris (1971-1982). — Château du Moulin de Senlis. Sam et Dim. De 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

MONTREUIL. Espace-Cosmos : l'aventure du XXe siècle. Centre des Expositions, esplanade Benoit-Frachon (858-91-49). Sauf sam. matin et dim., de 9 h à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

PONTOISE. Donation Freundlich. Jusqu'en mars 1983. — **Camille Pissarro et son fils Lucien — John Bensusan-Butt.** — Jusqu'au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. — **Je collectionne.** — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE. L'éclatement de l'impressionnisme. — Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 11 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets, photos. Centre culturel Municipal J. Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Du 4 décembre au 30 janvier.

En province

ANGOULEME. Cyrille Bartolini. hôtel Saint-Simon, rue de la Cloche-Verte (92-3410). Jusqu'au 3 décembre.

BEAUVAIS. « L'Age d'or » de M. Denis. Musée départemental de l'Oise, Palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 16 janvier.

CAEN. Les côtes d'Afrique équatoriale il y a cent ans. — Musée des Beaux-Arts, esplanade du Château (85-28-63). Jusqu'au 10 janvier.

CARCASSONNE. Charles Cante (1903-1981). Musée des Beaux-Arts, 1, rue de Verdun (47-80-90).

CHARTRES. L'art actuel en France, douze propositions. Musée des Beaux-Arts (21-41-39). Décembre.

DIEPPE. Cent estampes de Georges Braque. Donation Laurens. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 7 mars.

DUNKERQUE. Inauguration du Musée d'Art contemporain. Jardin des Sculptures, Avenue des Bains. A partir du 4 décembre.

GRAVELINES. La gravure allemande de 1900 à 1980. Musée de l'Arsenal, salles de la poudrière (23-08-13). Jusqu'au 26 décembre.

GRENOBLE. Festival Afrique noire. Musée de peinture, place de Verdun, et autres lieux (rens. au *54-09-82*). Jusqu'au 10 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Exposition inaugurale du Musée-Bibliothèque René Char. Hôtel de Campredon (38-17-41). Jusqu'au 15 décembre.

LE CREUSOT. L'ingénieur-artiste. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février.

LILLE. A la conquête des mers. Marins et marchands des Bas-Pays. — Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'au 3 janvier.

LYON. Le dessin animé français : 100 ans de création — Photographies d'H. Glouguen. Château Lumière, 25, rue du Premier-Film. Jusqu'au 31 décembre ; **Boursiers OFAJ 81.** Base Internationale, 23, rue de la Bannière. Jusqu'au 24 décembre ; **Lyon 1882-1982, entre création et recréation.** ELAC, Centre d'Echanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 12 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. G. Caillebotte. — Fondation Prouvost, Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 9 janvier.

MARSEILLE. L'Orient des Provençaux. Sept siècles d'échanges. Dix-sept expositions réparties entre les musées et divers autres lieux. Renseignements : Musée des beaux-arts, *palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'en* février.

NICE. Dix ans des musées de Nice. ENAC, Centre Nice Etoile, 30, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 12 janvier ; **Dix ans des Musées de Nice : Acquisitions contemporaines.** Galerie d'Art contemporain, 59, quai des États-Unis (85-82-34). Jusqu'au 12 janvier ; **Origine et évolution de l'homme.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des États-Unis (85-65-23). Jusqu'au 31 janvier.

NIMES. Aimé Maeght et les siens. Musée des Beaux-Arts, rue Cité Foulc (67-25-57).

ORLÉANS. Orléans et la Loire, du Moyen Age au XIXe siècle. — Musée historique, hôtel Cabu. (53-39-22). Jusqu'au 3 janvier.

REIMS. Vera Pagava. — Musée Saint-Denis, 8, rue Chanzy (47-28-44).

RENNES. Gravures de la collection Robien. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 février.

ROUEN. Rouen Gallo-Romain, fouilles et recherches récentes (1978-1982). — Jusqu'à fin décembre. — **A. et B. Nouffiard et le cercle de leurs amis.** Jusqu'au 2 janvier. — Musée des Beaux-Arts, 26, rue Thiers (71-28-40).

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Carreaux de faïence ***dans le Nord de la*** **France (1650-1850).** Musée Municipal, Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-ETIENNE. Patrick Saytour. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 10 janvier.

STRASBOURG. Cinq siècles d'horlogerie. — Salle d'expositions temporaires, 3, rue de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 19 décembre.

TOULOUSE. Toulouse et l'art médiéval, de 1830 à 1870. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-29-22). Jusqu'au 15 janvier ; **Muro Torto 3, peintures, textes, lectures ; Travaux dans/avec le papier.** Bibliothèque universitaire du Mirail, Université du Mirail, 109 bis, rue Vauquelin (41-11-05). Jusqu'au 16 décembre.

TOURS. Tableaux français et italiens du dix-septième siècle. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 30 janvier.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 3 au 9 décembre

Les programmes du mercredi 1er et du jeudi 2 décembre sont en page 22.

« BANANE FLAMBÉE » SUR FR 3, « ITINÉRAIRES » SUR A 2

Musiques et fêtes noires

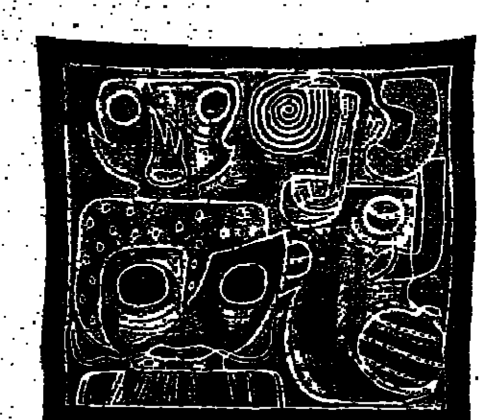
DEUX surprises en perspective. FR 3 propose successivement — les 8, 22 et 30 décembre — sous le même titre : « Banane flambée », qui fait suite, bien sûr, dans le mot et l'esprit à « l'Echo des bananes », trois émissions qui pourraient bien se prolonger en série si elles recueillent assez d'écoute. Espérons-le et gardons sur nos magnétoscopes ce qui pourrait devenir une collection des meilleurs concerts de musiques noires... Musiques qui, de l'Afrique aux Etats-Unis en passant par tous les Etats de la Caraïbe, commencent d'être reconnues — enfin — pour ce qu'elles sont, sur le petit écran.

Le 8 décembre donc (on aura droit le 22 à Carla Bley et le 30 à John Mac Laughlin) on pourra réécouter (ou découvrir, grâce à Vincent Lamy et Mickie Hazan, filmés par Philippe Ronce) quelques-uns des meilleurs groupes qui se sont succédé pendant une journée, une nuit et une journée encore à Tropica rythmes, une grande fête tropicale organisée par Thierry Nossin en juin dernier au parc de La Courneuve près de Paris. Ray Barretto, d'abord, batteur flegmatique et plein d'humour, grand maître de la salsa ; Guy Konket, batteur, compositeur, grand maître du ka guadeloupéen ; Toure Kunda ; Cabo Verde Show ; et pour finir Jimmy Cliff, enregistré cet été à Salon-de-Provence... *Many rivers to cross*...

Deux jours plus tard, le 10 décembre, c'est Antenne 2 qui nous propose un autre reportage sur un foyer de travailleurs africains à Vitry, tout près de Paris. Cette petite communauté malienne que Sophie Richard a filmée avec James Thor pour le magazine « Itinéraires » essaye de garder en pleine métropole ses rites, son rythme et ses fêtes. C'est à l'une d'elles qu'on assiste. Danses traditionnelles entre les murs ripolinés de beige du foyer, danses-oiseaux, danses lentes, chants-récits, et aussi, fait exceptionnel, la grande griotte malienne, Mme Keita, est là, venue de son pays, et qui chante au milieu des visages pensifs.

L'avenir de « Mosaïque »

Un reportage comme on en voit peu à la télévision. Il n'est pas parfait (le ton reste un peu trop « ethnologique »), mais il fait rêver à des voyages plus approfondis, plus intimistes, sur les différentes communautés étrangères en France.



Peinture d'Oshogbo, Nigeria (expo. « Confluences »)

Ces deux émissions marquent peut-être le début d'une ouverture qui répond au souhait exprimé dans le fameux rapport Gaspard, qui a créé tant de remous à sa publication en octobre dernier (*le Monde* du 2 novembre).

Ce rapport, qui propose une révision des émissions de radio et de télévision destinées aux immigrés, considère que les émissions « *spécifiques* » entretiennent des « *ghettos* », et préfère des émissions « *éclatées* » partout dans les programmes. Les personnels de « Mosaïque » ainsi que ceux de Radio-France internationale se sont inquiétés de voir disparaître des émissions qu'ils jugent nécessaire de maintenir et même de développer. Ailleurs, on a beaucoup réfléchi depuis, en particulier dans les organismes chargés de l'immigration et dans les associations d'immigrés. Consultations, réunions, textes se multiplient depuis trois semaines.

Ainsi le syndicat C.F.D.T. de l'ADRI (1) se déclare d'accord avec le rapport Gaspard dans son ensemble, il ne s'inquiète pas des menaces qui pèsent sur l'avenir de « Mosaïque », contrairement à ce qui a été écrit. (Il se dit même très « *réservé* » sur l'émission et les pratiques de l'équipe). Il s'inquiéterait plutôt que « *le rapport reste dans un tiroir* », vu la « *situation de plus en plus confuse et incohérente* » qui règne actuellement à l'ADRI (mesures contradictoires, rumeurs de restructuration, etc.). Cet organisme qui recouvre beaucoup d'activités autres que « Mosaïque » : formation professionnelle de travailleurs sociaux, d'animateurs, organisation de manifestations culturelles, etc., pense qu'un magazine spécifique peut continuer d'exister : « *Mosaïque, oui, mais pas comme ça et pas que ça !* » C'est l'avis d'un certain nombre de journalistes et de techniciens qui ont quitté « Mosaïque » en septembre, et qui élaborent présentement un projet d'ensemble.

Ils pensent à deux grands magazines spécifiques séparés — un d'information, un de variétés — qui continueraient d'être diffusés, mais gratuitement, par FR 3, qui ne seraient plus financés par le FAS, mais pourraient être réalisés en coproduction par différents ministères ou organismes comme le C.N.D.P. Ils considèrent parallèlement que l'ensemble des chaînes doit s'ouvrir aux multiples expressions des populations immigrées, et en particulier aux jeunes.

C'est aussi l'avis d'une trentaine d'associations d'immigrés, réunies à la Maison des travailleurs immigrés, à Paris, le 20 novembre : maintenir un magazine profondément transformé et indépendant ; prendre en charge d'autre part l'immigration dans les divers programmes des chaînes inscrits aux cahiers des charges. Au secrétariat d'Etat aux immigrés aucune décision n'est prise. On réfléchit. Les directions des chaînes semblent encore très réticentes. D'abord pour des questions d'argent.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Agence de développement des relations interculturelles (ex-I.C.E.I.), sous tutelle gouvernementale.

★ « Banane flambée », mercredi 8 décembre, FR 3, 21 h 30.

★ « Itinéraires », vendredi 10 décembre, A 2, 16 h 55.

« LES PRÉDATEURS » DE JEANNE LABRUNE SUR ANTENNE 2

Crime et perversions

PERSONNE n'entre ni ne sort, c'est un huis clos, un piège où passé et présent s'entrecroisent et tissent une toile d'araignée dans laquelle une douzaine de personnages gigotent, s'empêtrent. Mais, se glisser dans le monde des Prédateurs, de Jeanne Labrune est tout d'abord se familiariser avec un lieu-labyrinthe presque magique, aussi mystérieux que l'hôtel désaffecté qui tient lieu de résidence obligée à un jeune homme (qui veut devenir femme), à une cantatrice en rupture de voix, à un couple de militaires en discussion biaisée, et encore à des poupées désarticulées ou à un chat albinos. Jusqu'aux enfants étrangement au courant et pervers. Ensuite, regarder par le trou de la serrure, se faire voyeur d'un microcosme où se déroulent en cachette, sans aucune sanction sociale, dans une sphère étouffante, les enchevêtrements des désirs humains. Un moment peu courant au petit écran, si souvent pudibond.

La caméra commence par examiner une situation anodine. Fixe l'étreinte des deux corps (homme-femme) pris en flagrant délit d'amour passionné. Puis c'est le drame. On apprend par hasard qu'un crime a été commis, dont le temps du film tente de déterminer les motifs profonds. Claude (Nini Crejon) l'invertie, image de la mort masquée, a été assassinée d'une balle entre les deux yeux. Par qui ? Mario, un paquet de chair, au regard trouble, toujours aux aguets, cuisinier et photographe d'ombres humaines, magnifiquement interprété par Roland Branche ? Ou bien, Valant (Maurice Garrel), le colonel, qui porte en lui la haine de l'homosexualité ?

Là n'est pas l'essentiel. C'est la manière dont Jeanne Labrune amène, relance, son récit, qui est pleinement convaincante. Nul doute pour cette jeune réalisatrice, la réalité est dans son essence obsessionnelle. Dans la profusion des situations qui se passent sous nos yeux, elle sait en saisir quelques-unes, apparemment sans importance — la chair blanche d'un dessous de bras, la rougeur grenat d'un morceau de viande, le lait qui monte sur le feu, — qui, au fil du récit, se font, par l'usage de la répétition, symboles, points de repère, se gonflent de signification perverse, déclenchent des avalanches de séquences équivoques.

L'atmosphère est lourde, intense, insoutenable. Le malaise s'installe, imprimé sourdement par la musique no japonaise. Ici, tout se passe en intérieur, dans des chambres anonymes ou dans les cuisines suintantes, toujours dans l'antre des corps chauds comprimés de désirs sexuels ou de meurtre. Le monde de Jeanne Labrune ressemble à un énorme jeu de massacre construit avec nos pulsions secrètes, nos passions inavouées, nos mythes impubères.

La réalisation : Jeanne Labrune possède incontestablement le sens du viol par l'image. Se laissant parfois aller à de vains exercices de style cinématographique (mise en abîme, gros plans, plans séquences, tout y passe), certaines images sont des tableaux de maître. La réalisatrice utilise, avec un égal bonheur, la photographie qui sert de toile de fond, aussi bien que la manière théâtrale pour conduire les acteurs. On peut lui reprocher une esthétique trop visible, de ne pas choisir entre une approche impressionniste et l'hyperréalisme de la situation dramatique C'est secondaire. On aimerait aussi incriminer la présence de certains détails à la limite de l'obscénité, mais les Prédateurs *sont d'une telle vérité qu'ils font figure de scandale.*

MARC GIANNESINI.

★ Mercredi 8 décembre, A 2, 20 h 35.

« LETTRE FERMÉE » : PIERRE GOSSET SUR ANTENNE 2

Le regard du père

Des roses remuées par les vagues. Des paquebots en partance... Océan gris-vert, espace, vent. La mort est un départ définitif. La vie de Pierre Gosset était un départ permanent. Et l'émission que Marianne Gosset a faite pour son père — après la mort de celui-ci — est pleine d'air, de mer, de ce grand mouvement qui l'a mené de l'Asie à l'Afrique et aux Etats-Unis. Souvenirs-éclairs (*« J'ai sept ans, je vis sur un bateau avec vous »*). Images-éclairs (*« J'ai sept ans, le ciel est bleu comme la mort »*). Le regard de son père. Et cette douleur de ne pas tout savoir de cet homme, de ce grand reporter, complice de tant d'expériences avec sa femme. *« Qui est-il ? »*, demande-t-elle anxieuse du secret de chaque être, si fragile de ce manque face à sa mère, si forte, si dense et sculpturale. Dialogue étonnant de ces deux femmes, unies par le même homme et par l'absence totale des conventions, des faux-semblants.

« J'ai longtemps cueilli des roses bleues dans tes yeux »... Les plages de Flandres ressemblent à celles de la Floride. Le film de Marianne Gosset est le contraire d'une biographie, elle n'a pas cherché à rappeler les étapes, la vie, les écrits, les livres du couple légendaire, c'est un film d'amour, un reproche secret d'abandon. Filmé dans l'éclairage bleu et gris des plages d'Ostende, dans la clarté des voiles agitées par le vent. Un film intime, ouvert et vivant. — C. H.

★ Dimanche 5 décembre, A 2, 22 h 30.

Vendredi 3 décembre

Un film

FIÈVRE SUR ANATAHAN

Film japonais de Josef von Sternberg (1953), avec A. Negishi, T. Suganuma, K. Sawamura, S. Nakamaya, J. Fujikawa.
A 2, 23 h 05.

★★ *L'obsession de Marlène dans l'adaptation d'une histoire réelle de la deuxième guerre mondiale, reconsidérée par l'imaginaire de Sternberg. Un groupe de naufragés de la guerre du Pacifique se disputent une femme échouée avec eux sur une île déserte, hors du temps. Ainsi Keiko, sacrée « reine des abeilles », devient-elle le fantasme destructeur d'hommes changés en pantins et s'entre-tuant pour elle. Sternberg a transformé un petit studio de Kyoto en jungle artificielle, en piège baroque du désir, de la vie et des instincts primitifs. Et l'actrice japonaise Akami Negishi, « seule femme sur la terre », attise les passions par ses attraits érotiques, son charme inconsciemment pervers. Ce fut le dernier film du créateur ensorcelé. Il le considérait comme son meilleur.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 05 La porcelaine de Limoges.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
Le Liberty's.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Patrick Sébastien.
Le talentueux imitateur, enregistré à l'Olympia.
21 h 35 Série : Madame S.O.S.
Réalisation : A. Dhenaut, avec A. Cordy, J.-P. Darras.
N° 4 : sacré monstre : Tanya Vasselva et ses humeurs de star. Heureusement, Mme S.O.S., déguisée en habilleuse, parvient à la persuader de quitter son mari. Un feuilleton médiocre.
22 h 35 Histoires naturelles : L'Espadon voilier à Dakar.
Emission d'I. Barrère, E. Lalou et J.-P. Fleury.
23 h 05 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : Planète bleue.
(Dif. le 2 déc., à 20 h 35.)
17 h 10 Itinéraires.
Inde : musique-mémoire (le théâtre de marionnettes) ; femmes indiennes.
17 h 45 Récré A 2.
Légendes indiennes du Canada
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les tribulations de Manuel.
D'H. Basle (première partie).
D'après l'œuvre de M. Skouloudis. Avec I. Papas, M. Katrakis, P. Sofianos, M. Benichou, A. Paltatzi...
Par où sortent les enfants ? Telle est la question que se pose un jeune homme de vingt ans dans un petit village de montagne.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Le temps comme il passe.
Avec J. Gréco (Jujube), *G. Lapouge* (le Singe de la montre), *J. Mangile* (les Dents agacées), *D. Apruz* (les Pendules de Malac), *J. Attali* (Histoires du temps).
22 h 55 Journal.
23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : Fièvre sur Anatahan.
De Josef von Sternberg.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
La vente forcée.
20 h 33 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
Insonorisons une Andalouse.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Kadhafi ou le défi permanent.
Document de la télévision suisse romande, reportage de J.-P. Clavien et B. Mohr.
Le colonel Kadhafi, un personnage qui prêche la révolution islamique. Deux journalistes de la télévision suisse romande ont rencontré des Libyens.
21 h 30 Téléfilm : Ton vieil ami Pierrot.
Réal. : M. Gérard, avec F. Getreau, Y. Gamy, C. Bobin.
L'histoire émouvante et drôle du mime marseillais Séverin, qui, à la fin du siècle dernier, fit une brillante carrière internationale.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
La Petite symphonie, de Gounod, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. Yanos Komives.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : E. Mounier et le personnalisme; Actualité de l'histoire; L'oreille agressée.
8 h Les chemins de la connaissance : Le fer et la civilisation; à 8 h. 32, La bibliothèque bleue; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : « La mort, un terme ou un commencement ». avec C. Chabanis.
11 h 2 Musique : Musiciens français contemporains : Francis Miroglio, directeur artistique des Semaines musicales d'Orléans.
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Musique : Jonathan Harvey.
14 h Sons : à Marrakech.
14 h 5 Un livre, des voix : « le Gouverneur de Morée », de B. Racine.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Joseph Fievée).
16 h Musiques à voir et à lire : La musique à l'image.
18 h 30 Feuilleton : Les voyageurs sur la terre.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : Les premières formes de vie.
20 h Emission médicale : Naissance et qualité de la vie.
21 h 30 Black and blue : Le festival annuel de New-Orléans.
22 h 30 Nuits magnétiques : Rencontres technologie du futur, futur de la culture.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Dvorak, Rossini, Haydn, Haendel.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Liszt.
12 h, Equivalences, œuvres de Vierne.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Soler, Albeniz, Turina, de Falla, par J. Colom, piano.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Campra.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvres : John Field, un grand musicien méconnu ; œuvres de Field, Hummel, Moscheles, Chopin, Glinka ; Musique irlandaise : œuvres de O'Riada.
17 h 2, L'histoire de la musique.
18 h 30, Concert (donnée en l'église Saint-Merri, à Paris, le 24 août 1982) : Chants grégoriens et ambrosiens par la Nova Schola Gregoriano, dir A. Turco, sol. A. Randon.
19 h 38 Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Musique contemporaine.
20 h 20, Concert (émis de Stuggart) : « Concerto pour violon et orchestre » et « Quatuor pour piano et cordes », de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Kuhn, A. S. Mutter violon.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : T. Vassilikos.

● « Christus », de Liszt (F.M., 9 h 05). — Ecrit de 1856 à 1866, l'oratorio *Christus*, dernière œuvre religieuse de Liszt, avait mérité à sa création l'admiration du public et même celle de Wagner qui, pour n'avoir pu en supporter l'audition intégrale, n'avait pas moins déclaré que *« si l'on était à Rome aussi éclairé qu'infaillible, les fragments de* Christus *devaient être exécutés à chacune des fêtes auxquelles il se rapporte »*. On sait depuis les effets désastreux de ce vœu peu sincère : à l'inverse des pièces profanes de Liszt, cet oratorio, inspiré par ceux de Bach et composé d'après des chants grégoriens, n'a connu une glorieuse carrière ni à Rome, ni ailleurs. Olivier Bernager répare cet oubli, montrant que cette œuvre, par son refus du pittoresque, est bien ce que son auteur avait voulu qu'elle soit : une prédication par les sons d'une authentique ferveur. T. Fr.

Samedi 4 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h TF1 Vision plus.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 45 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Séries : *la Conquête de l'Ouest, Aller simple, les Incorruptibles ;* 16 h., Etoiles et toiles ; 17 h., Mégahertz.
18 h Magazine auto-moto.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
Les risques de l'assurance.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Les caisses noires.
Quelques secrets sur le financement des partis politiques.
21 h 50 Série : Dallas.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
La télévision danoise.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Flamiche au haddock.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
« Sous l'œil de Qomolangma », réal D Ducroz : une expédition au sommet de l'Everest.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker
Avec Colette Renard, Thierry Pastor, Jacques Martin, Lenny Escudero, Aldo Maccione, etc.
21 h 50 Série : Les Amis.
D'après un scenario d'A. Minkowski et A. Kostenko. Avec M. Aniol, J. Jurewicz, A. Golejewski.
Cinquième et dernier épisode de la série polonaise : les trois héros, sortis de l'Université, entrent dans la vie active. Après dix ans d'ordre communiste (et stalinien), commencent les grèves de 1956, à l'issue desquelles Gomulka retrouvera le pouvoir. Une série d'un réalisme cru.
23 h Histoires courtes.
Arthur Cohen contre les apparences, de M.-A. Grynbaum.
23 h 30 Journal.

«Otello», de Verdi

ON SORT CE SOIR :
LES ARENES DE VERONE
FR 3 ET F.M., 20 h 30.

Avec trente représentations en six semaines et vingt mille spectateurs par représentation, les arènes de Vérone comptent parmi les hauts lieux de l'opéra dans son aspect spectaculaire, sinon dans sa partie musicale : l'immensité du cadre et la médiocrité de l'acoustique ne conviennent pas aux subtilités lyriques. Le rituel des petites bougies qu'on allume sur les gradins à la tombée de la nuit, les éléphants (véritables) qui barrissent dans *Aïda* et les défilés militaires expliquent davantage le succès durable du festival que les demi-teintes et les sons filés. Mais, en Italie comme ailleurs, on ne se préoccupe guère de style lorsqu'il s'agit de chanter Verdi : ses opéras résistent victorieusement à l'épreuve et cela porte à croire que les attentats au bon goût ne tuent pas plus les œuvres que le ténor n'étrangle vraiment Desdémone à la fin d'*Otello*. — G. C.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
Emission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
12 h 30 Les pieds sur terre.
Emission de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Le magazine des armées.
14 h 30 Entrée libre (C.N.D.P.).
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de *Monsieur Cyclopède.*
Apprenons à vaincre la mort avec un marteau.
20 h 35 On sort ce soir... Aux arènes de Vérone : Otello.
Opéra de Verdi (en stéréophonie et en simultané sur France-Musique, version originale sous-titrée), mise en scène G. de Bosio ; chef d'orchestre, Z. Pesho, avec V. Atlantov, K. Te Kanawa, P. Cappuccilli, A. Bevacqua, G. Manganotti, G. Casarini, F. Rafanelli, O. Mori, G. Brunelli. *(Lire notre sélection.)*
22 h 55 Journal.
23 h 05 Prélude à la nuit.
Fandango, de P.-A. Soler, par E. Chojnacka au clavecin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Les assurances insolites: L'oreille agressée.
8 h Les chemins de la connaissance.
8 h 30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : diplomatie de demain et économie mondiale : la place des sciences et des techniques dans les relations internationales
9 h 7 Matinée du monde contemporain.
10 h 45 Démarches avec Marie-Paule Peliée
11 h 2 Musique : Semaines musicales internationales d'Orléans (et à 16 h 20)
12 h 5 Le pont des arts.
14 h Sons.
14 h 5 Les samedis de France-Culture : Métamorphose des littératures francophones, rencontres internationales de huit écrivains d'expression française.
17 h 30 La philosophie en question.
18 h La deuxième guerre mondiale : Le conflit sino-japonais 1931-1941, avec J. Guillermaz et M. Vie, historiens.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h Théâtre ouvert... écritures de femmes : « Ebloule », de A. Dana. Avec D. Jayr, M. Rayer et A. Dana.
21 h 25 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Taibelé et son démon », d'I. Singer, lu par Catherine Sellers.
22 h Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Chausson, Fauré, Berlioz, Saint-Saens, Chaminade, Françaix, Ribaud.
8 h 2, Avis de recherche et actualité du disque : œuvres de Telemann, Mozart, Busoni, Vaughan-Williams, Maderna, Schubert ; 11 h. La tribune des critiques de disques : « Bourrée fantasque » et « Pièces pittoresques pour piano » de Chabrier (versions comparées); 12 h 35, Avis de recherche et actualité du disque (suite) : Œuvres de Jacob, Barber.
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, *Concert lecture (donné le* le 3 novembre 1982) : Les sonnets de Ronsard, par l'Ensemble Per Cantar e Sonnar.
15 h 30, Dossier disque : œuvres de Duphly, d'Anglebert, Couperin, J.-S. Bach, par Y. Le Gaillard, clavecin.
16 h 30, Concert (donné le 20 août 1981 à la faculté de droit d'Assas, à Paris) : œuvres de Bartok, par M. Arrignon, clarinette ; C. Bonaldi, violon ; D. Merlet, N. Lee, piano ; M. Cals, V. Geminiani.
18 h, Le disque de la tribune : « Bourrée fantasque » et « Pièces pittoresques pour piano » de Chabrier (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Tansman, Sainz de la Maza, J.-S. Bach.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : œuvres de Poulenc.
20 h 30, Concert (donné aux arènes de Vérone) : en liaison avec FR 3., « Otello », de Verdi.
23 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 0, h 5, Poissons d'or.

Dimanche 5 décembre

Deux films

LE CHANT DU MISSOURI
Film américain de Vincente Minnelli (1944), avec Judy Garland, M. O'Brien, M. Astor, L. Bremer, T. Drake.

FR 3, 22 h 30.

★ *Oui, c'est là que Judy Garland, merveilleuse adolescente qui ne paraît pas ses vingt et un ans, chante dans un tramway traversant Saint-Louis-du-Missouri, au début du siècle. Histoire à l'eau de rose transformée par Minnelli — il allait par la suite épouser Judy — en comédie musicale aux couleurs flamboyantes, en univers de vie heureuse, plein d'entrain.*

LES HOMMES DU PRÉSIDENT
Film américain d'Alan J. Pakula (1976), avec D Hoffman, R. Redford, J. Warden, M. Balsam, H. Holbrook.
TF 1, 20 h 35.
★ *L'affaire du Watergate et l'enquête des deux journalistes du* Washington Post, *incarnés par deux vedettes, Dustin Hoffman et Robert Redford. Reconstitution exacte et passionnante. La tradition d'autocritique sociale et politique du cinéma américain. Quatre Oscars en 1977.*
J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée avec la paroisse de Vivier-au-Court (Ardennes).
Prédicateur : P. Bernard Goureau.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Starsky et Hutch.
14 h 15 Jeu : Dira-dira pas.
15 h Sports dimanche.
17 h Pour vous.
16 h Série : Arnold et Willy.
18 h 20 Jeu : Qui êtes-vous ?
18 h 55 Les animaux du monde.
Le monde de la jungle.
19 h 25 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Les hommes du président.
De Alan J. Pakula.
22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
Palomar et Zigomar, de Delfeil De Ton, mise en scène Guénolé Azerthiop; Tragédie au radar, par Romain Bouteille ; Bernard Haller à Bobino, etc.
23 h Sports dimanche soir.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Gym tonic.
(Et à 10 h. 45.)
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, série : l'Homme qui tombe à pic ; 15 h. 20, L'école des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 05 Disney dimanche.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : La nouvelle affiche.
De Monique Le Marcis.
Avec Robert Charlebois, Renaud, Corazon Rebeled, Hervé Cristiani, etc.
21 h 40 Document : Mœurs en direct. (Nos mères de Méditerranée).
Réal. : S. Bitton.
Une Italienne, une juive algérienne, une Kabyle, une Palestinienne. Quatre mères, quatre filles de la Méditerranée. Ce qui les sépare et, surtout, ce qui les rapproche, et ce qui, du sud au nord, fait écho à ces témoignages sur des rapports beaucoup plus universels qu'on ne le croit : un très bon document.
22 h 30 Document : Lettre fermée.
Réal. : M. Gosset.
(Lire notre article page 19.)
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
Reportages commémorant le 29 novembre en Yougoslavie et le 25 avril au Portugal.
12 h Série : Le Choix.
Emission du ministère des droits de la femme.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Voix publique avec l'historien Georges Duby ; 16 h., Musique : spécial Clara Haskil, une des grandes pianistes du siècle ; 17 h., Littérature : spécial poésie avec P. Emmanuel, J. Reda et M. Bealu.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
La revue de presse ; les appareils d'autrefois ; actualité ; portrait de Schachmes, photographe à l'agence Sigma ; concours.
18 h 45 L'Echo des bananes.
Emission dédiée à John Lennon.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 30 La minute nécessaire de *Monsieur Cyclopède.*
Livrons-nous à la débauche en pleine rue Jean-Jaurès.
20 h 35 A la recherche du temps présent : L'enfant et l'ordinateur.
Emission de P. Sabbagh et B. Clarke.
L'ordinateur comme outil pédagogique par le professeur Papert, qui anime le Centre mondial de l'informatique, créé par Jean-Jacques Servan-Schreiber.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
Chartres, ville d'art, de M. Gastyne : *Foliloque*, de X Sénéchal.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Le chant du Missouri.
D'Irwing Brecher et Fred F. Finklehoffe.
0 h 20 Prélude à la nuit.
Etude n° 11 opus 8, de A. Scriabine, par A. Kremski au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 9 La fenêtre ouverte.
7 h 15 Horizon, magazine religieux.
7 h 40 Chasseurs de son.
8 h Foi et tradition.
8 h 25 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : Le grand Orient de France.
10 h Messe à Notre-Dame de Paris.
11 h Regards sur la musique : Concerto « A la mémoire d'un ange », d'A. Berg.
12 h 5 Allegro.
12 h 45 Musique : Semaines musicales internationales d'Orléans. (et à 16 h 5 et à 23 h).
14 h 5 La Comédie-Française présente : « Silvérie ou les fonds hollandais » et « le Pauvre Bougre et le Bon Génie », de A. Allais et T. Bernard.
17 h 30 Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur (François le bossu).
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Benjamin Fondane, « l'Exode Super-Flumina Babylonis ».
20 h 40 Atelier de création radiophonique : La cathédrale jusqu'à la mer, par J. Darras (Bestiaire de la baie).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Concert promenade : Musique* viennoise et musique légère ; œuvres de Schrammel, Herold, Raimund, Mozart, Paganini, Chabrier, Smetana, Hagen, Schubert, Ziehere, Suppé, Dvorak, Nivelli, Kalmann, J. Strauss, Dorflinger.
8 h 2, Cantate : intégrale des cantates, de J.-S. Bach.
9 h 10, Les matinées de l'orchestre : L. Stokowsky ; œuvres de Tchaikovki, Wagner.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées à Paris) : œuvres de Beethoven, Mozart, Martinu, par J.-J. Kantorow, violon ; P. Muller, violoncelle ; J. Rouvier, piano.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Spohr, Mozart, J.-S. Bach, Carissimi, Urbanner, Dukas, Berger.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par R. Girard ; Mythes et démythification wagnériens ; œuvres de Wagner.
19 h, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre : Magazines de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : Les grands concerts d'archives (donné au Titania-Palace à Berlin) : « Egmont » ouverture en fa mineur ; « Symphonie n° 6 » ; « Symphonie n° 5 », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Direction, W. Furtwaengler.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit : œuvres de Soler ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, un voyage en hiver.

Lundi 6 décembre

Trois films

LES VÉCES ETAIENT FERMÉS DE L'INTÉRIEUR
Film français de Patrice Leconte (1975), avec J. Rochefort, Coluche, R. Dubillard, J.-P. Sentier.
TF 1, 14 h 25.
Les policiers saugrenus des Rubriques à brac *de Gotlib (bandes dessinées du journal* Pilote) *font un bide dans cette transposition cinématographique « à trois dimensions ».*

LE LIMIER
Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1972), avec L. Olivier, M. Caine, A. Cawthorne, M. Channing, J. Matthews, T. Martin.
TF 1, 20 h 35.
★ *Jeux pervers du vrai et du faux, au fil d'un suspense psychologique où deux grands comédiens, remodelés par Mankiewicz, s'affrontent à huis clos. Intelligence de la mise en scène, rapports de classe sado-masochistes, machination d'un aristocrate anglais, auteur de romans policiers, contre un roturier d'origine italienne. Qui gagnera ?*

COMME UN POT DE FRAISES
Film français de Jean Aurel (1974), avec M. Eggerickx, N. Courval, M. Grant, J.-C. Brialy, B. Menez.
FR 3, 20 h 35.
Le « cinéma de boulevard » dans ce qu'il a de pire : la vulgarité et la grivoiserie. Comment un réalisateur estimable et de bons comédiens ont-ils pu tomber si bas ?
J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
L'enfant à nos portes.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
(Et à 15 h. 45.)
14 h 25 Cinéma : Les vécés étaient fermés de l'intérieur.
De Patrice Leconte.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Elections prud'homales.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le Limier.
De Joseph L. Mankiewicz.
22 h 45 Supplices... délices ô souliers.
Réal. M.-P. Boyer.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 05 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Super Jaimie.
15 h 55 Reprise : Nos mères de Méditerranée.
(Diff 5 déc., à 21 h. 40.)
16 h 45 Reprise : Lettre fermée.
(Pierre Gosset, diff. le 5 déc., à 22 h. 30.)
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Elections prud'homales.
20 h Journal.
20 h 35 Musiques au cœur : Offenbach... à la folie.
De E. Ruggieri et P. Camus, réal. R. Benamou.
Avec des extraits de la Belle Hélène, la Vie parisienne, les Contes d'Hoffmann, *par l'Orchestre Colonne ; des extraits de* Tulipatan *et de* la Grande Duchesse de Gerolstein.
21 h 50 Théâtre pour demain : Sarah.
De J.-P. Sèvres, réal. J.-P. Sassy. Avec C. Alcover, G. Cattand, J. Giraud.
Sarah, vedette d'un spectacle, fait son numéro devant une salle vide, sauf un homme inconnu qu'elle apprendra à connaître...
22 h 20 Magazine : Juste une image.
De T. Garrel, L. Neil, P. Grandrieux.
Sept courtes séquences en forme de spot publicitaire, artistique (Bob Wilson ou Andy Warpol) souvent passionnantes).
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 10 Messages.
Magazine des P.T.T.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
Rendons hommage à Victor Hugo.
20 h 35 Cinéma (le rire du lundi) : Comme un pot de fraises.
De Jean Aurel.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Magazine : Thalassa.
23 h 20 Musiclub.
Harlem Dance Theatre.

FRANCE-CULTURE

7 h 2. Matinales : Entretiens avec le Père Pierre Ceyrac; Nouvelles du tiers-monde; Claude Chassagny et la pratique des mots : une pédagogie vivante pour les enfants dyslexiques.
8 h Les chemins de la connaissance : Le fer et la civilisation; à 8 h 32, La bibliothèque bleue; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7 Les lundis de l'histoire : George Sand.
10 h 45 Le texte et la marge : Les dimanches de Mme Beaunon.
11 h 2 Entretien avec Teresa Berganza.
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Musique : Les tournois du royaume de la musique.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « l'Itinéraire », de B. Privat.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier; à 15 h. 30, Points de repère; à 16 h 30 Rendez-vous; à 17 h, Roue libre.
17 h 32 Instantanés : Le Festival d'art sacré à Paris.
18 h 30 Feuilleton : Les voyageurs sur la terre.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Présence des arts : Europalia 82, Grèce.
20 h Messagère pour un printemps, d'E. Wieltig. Avec M. Simonnet, P. Chesnais, G. Probst.
21 h L'autre scène ou les vivants et les dieux : Eleusis ou les paysages du mysticisme grec, par J.-P. Darmon et J.-C. Mettra.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Luypaërts, Roger.
6 h 30, Musique du matin : œuvres de Schubert, Debussy, J. Brahms, Haydn, Bellini, Mozart, Satie.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Bach et sa famille.
12 h, Chasseurs de son stéréo.
12 h 35, Jazz : la chanson de Louis.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Weiss, J.-S. Bach, Giuliani, Turina, Asenco, Torroba, Ponce, par P. Azoulay, guitare.
14 h 4, Emissions d'auteur : Guillaume Dufay ; 15 h 30, Luigi Boccherini.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : les symphonies de Mendelssohn.
18 h 30, Studio-concert.
19 h 38, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (en direct de la grande salle du conservatoire Giuseppe-Verdi à Milan) : « Orationes Christi, pour chœur, cuivres altos et violoncelles », de Patrassi ; « Messe en fa majeur pour solistes, quatre chœurs et double orchestre et continuo », par les chœurs et orchestre symphonique de la RAI de Milan ; chef des chœurs, V. Rosetta ; dir. Z. Pesko ; sol. C. Gasdia, soprano ; F. Garbi, soprano ; L. Gallmetzer, mezzo ; E. Dumdekova, contralto ; L. Petroni, ténor ; G. Surjan, basse ; F. Ruta, basse.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Rachmaninov ; aspect de la musique française ; 0 h 5, Un Italien à Paris : P. Coppola.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 3 DÉCEMBRE
- R.T.L., 21 h, *le Ciel sur la tête*, film de Y. Ciampi.
- T.M.C., 20 h 35, *Claudine* (3e partie). Claudine en ménage, film de E. Molinaro. 22 h 15, chrono : magazine automobile.
- R.T.B., 21 h, *le Grand Embouteillage*, film de L. Commencini.
- TÉLÉ 2, 20 h 15, Tennis en eurovision.
- T.S.R., 20 h 50, Feuilleton : Dallas. 21 h 40, Jardin divers.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE
- R.T.L., 21 h, Feuilleton : Columbo. 22 h 30, Ciné-Club : *Jean de la Lune*, film de J. Choux.
- T.M.C., 20 h 35, *Claudine* (4e partie). Claudine s'en va, film de E. Molinaro.
- R.T.B., 20 h 30, Téléfilm : *Un duel*, de L. Johnson. 22 h, Folklore.
- TÉLÉ 2, 20 h 15, Tennis : championnat d'Europe des champions.
- T.S.R., 21 h 55, *la Plénitude* : reportage de Y. Szucs.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
- R.T.L., 21 h, *Traitement de choc*, film de A. Jessua.
- T.M.C., 20 h 35, *Man at the Top*, film de M. Varoy, 22 h 15, Feuilleton : Strange report.
- R.T.B., 20 h, Variétés : Zygomaticorama, 21 h 10, *la Grande Vadrouille*, film de G. Oury.
- T.S.R., 21 h, Georges Braque.

LUNDI 6 DÉCEMBRE
- R.T.L., 21 h, *le Retour de la panthère rose*, film de B. Edwards.
- T.M.C., 20 h 35, *Chantage*, film de G. Lefranc. 22 h 20, Club 06 : émission de variété.
- R.T.B., 14 h 55, *le Petit Poucet*, film de M. Boisrond.
- TÉLÉ 2, 20 h 25, Théâtre wallon : *E. Crof'mint... c'est uin N'crojure*, de M. Staquet.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma.

MARDI 7 DÉCEMBRE
- R. T. L., 21 h, *Pearl-Harbour* (2e partie), film de H. Averbak.
- T.M.C., 20 h 35, *Les extra-terrestres*, reportage de H. Reinl.
- R.T.B., 20 h 40, Elémentaire, mon cher Einstein. 21 h 40, Grâce à la musique.
- TÉLÉ 2, 20 h 55, Cycle Fernandel : *Un de la Légion*, film de Christian-Jaque.
- T.S.R., 20 h 05, *La vie de Berlioz*. 22 h 05, *Pour ne pas oublier*, film chilien.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE
- R.T.L., 21 h, *Darwin*, film de J. Couffer. 22 h 30, *La lanterne magique*.
- T.M.C., 20 h 35, *Femme fatale*, film de J. Boyer. 22 h 15, Gogo rythmes : variétés.
- R.T.B., 20 h. 50, Variétés : chansons à la carte. 21 h 35, Planète des hommes.
- TÉLÉ 2, 19 h 35, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 05, *Destins* : Eddy Barclay.

JEUDI 9 DÉCEMBRE
- R.T.L., 21 h, *le Chat*, film de P. Granier ou Trois soirées au Plaza.
- T.M.C., 20 h 35, *Chambres communicantes*, film de F. Gollings.
- R.T.B., 20 h 20, *la Banquière*, film de F. Girod. 22 h 25, Le carrousel aux images et le monde du cinéma.
- TÉLÉ 2, 19 h 55, Série : Le monde du baroque. 21 h, Concert.
- T.S.R., 20 h 05, Temps présent : La Pologne.

Mardi 7 décembre

Deux films

JOHNNY GUITAR

Film américain de Nicholas Ray (1953), avec J. Crawford, S. Hayden, M. McCambridge, S. Brady, W. Bond, B. Cooper, E. Borgnine.
FR 3, 20 h 45.

★★ *La passion amoureuse, la haine raciste et la vengeance animent d'une tension fulgurante ce western baroque, emporté par le lyrisme de Nicholas Ray, particulièrement inspiré. Patronne d'un saloon construit sur un piton rocheux, Joan Crawford, superbement marmoréenne, retrouve l'homme de sa vie, et, jouant du piano en robe blanche, tient tête à Margaret McCambridge, furie noire, venue avec une bande de lyncheurs pour mettre le feu à son établissement et la pendre. Un repaire de pilleurs de diligence se caché sous une cascade, et la guitare de Sterling Hayden chante le pouvoir de l'amour.*

LE SIGNE DE ZORRO

Film américain de Rouben Mamoulian (1940), avec T. Power, L. Darnell, B. Rathbone, G. Sondergaard.
FR 3, 23 h 10.

★ *Histoire sans surprises. On sait bien qu'il est arrivé, l'homme au masque ! Mais Tyrone Power a belle allure en justicier, les aventures sont trépidantes, et Mamoulian a des dons de coloriste.*

J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Télévision scolaire.
11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 A tout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; Feuilletons ; Dossier : médecin, un dialogue différent ; Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
La Bible des consommateurs.
20 h 35 Téléfilm : L'Epreuve.
De Marivaux, réal. C. Santelli, prix Fondation de France. Avec A. Dussollier, J.-L. Moreau, V. Pradal.
Un divertissement théâtral, inspiré d'une pièce de Marivaux, bien joué, et mis en scène par un grand réalisateur : un spectacle complet.
22 h Mémoire : Mary Mc Carthy.
Interviewée par Constantin Jelenski, Mary Mc Carthy, l'un des écrivains américains le plus marquant de sa génération, parle de l'écriture féminine.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
10 h 55 Sport : Ski.
Descente dames, en direct de Val-d'Isère.
12 h 05 Journal.
12 h 30 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 05 Série : Super Jaimie.
15 h 50 Reprise : La nouvelle affiche.
(Dif. le 5 déc., à 20 h. 35.)
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
Alcool menteur ; Aide et action : les enfants du tiers-monde.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Jupiter 81.
Téléfilm de M. Frydland. Avec C. Allégret, P. Arditi, J. Lescot, N. Silberg, A. Falcon...
Les hauts et les bas d'une agence de publicité prise dans la course à l'invention, à la concurrence. Verlet, créateur de Pub 80, est à la recherche d'un coup qui lui amènera fortune et gloire, mais ses nerfs tiendront-ils ?
22 h Débat : La publicité pour le meilleur et pour le pire.
Avec la participation de Mme C. Lalumière, ministre de la consommation.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 25 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 33 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
Rentabilisons un général de brigade entre deux guerres mondiales.
20 h 35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités Gaumont ; 20 h 40, dessin animé : Tom et Jerry.
20 h 45 Cinéma : Johnny Guitar.
De Nicholas Ray.
23 h 10 Cinéma : Le signe de Zorro.
De Rouben Mamoulian.
0 h 40 Prélude à la nuit.
Une larme, de Moussorgsky, par M. Béroff au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Entretien avec le *Père Pierre Ceyrac; Livres d'étrennes.* C. Chassagny et la pratique des mots : une pédagogie vivante pour les enfants dyslexiques.
8 h Les chemins de la connaissance : Le fer et la civilisation; à 8 h 32, La bibliothèque bleue; à 8 h 50, L'herbe des falaises:.
9 h 7 La matinée des autres : Le bain maure ou la séparation, avec A. Bouhdiba, directeur du Centre de recherches économiques et sociales de Tunis.
10 h 45 Un quart d'heure avec... A. Gillois.
11 h 2 Tintamarre : instruments à percussion (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « l'Amour tombé du lit », de G. Pussey.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier; à 15 h 30 Points cardinaux; à 16 h 30, Micromag; à 17 h, Roue libre.
18 h 30 Feuilleton : Les voyageurs sur la terre.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique, par R. Scheps.
20 h Dialogues : Comprendre les pratiques culturelles, par R. Pillaudin. Avec R. Chartier et P. Bourdieu.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Vivaldi, Ravel, Berlioz, J. Brahms, Prokofiev, Mozart.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Bach et sa famille.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette : œuvres de Massé, Messager.
14 h 4, Boîte à musique : œuvre de Alain.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Winaretta : Princesse Edmond de Polignac, œuvres de Tailleferre, Milhaud, Poulenc, Sauguet, Françaix, Stravinsky.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : les symphonies de Mendelssohn.
18 h 30, Concert : œuvres de Dauvergne, Leclair, Sulek, Charpentier, par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Mozart, Donizetti, Gounod, Thomas, Verdi, par H. Nash.
20 h 30, Concert (donné le 1er octobre 1982) : « Adagio pour quatuor d'orchestre », de Lekeu ; « Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur », de Weber ; « Symphonie no 1 en mi mineur », de Sibélius, par l'Orchestre philharmonique de la radio d'Hilversum, dir. H. Vonk, sol. M. Frager, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : O saisons, ô châteaux ! ; œuvres de Rimbaud, Arriaga, R.-G. Cadou, Mozart, Cros, d'Indy, Debussy, Gefen ; 23 h 35, Jazz-club.

Mercredi 8 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 TF 1 Vision plus.
11 h 35 Juge Box.
11 h 55 Football : Coupe d'Europe U.E.F.A. Match retour Craiova-Bordeaux.
12 h 45 Journal.
Dessins animés ; variétés ; feuilletons.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Les églises électroniques américaines (sous réserve).
Les prédicateurs à l'heure de la télévision ou Dieu sur les ondes : une enquête bien réalisée mais sans surprise.
21 h 35 Les grands mystères de la musique.
Emission de B. Gavoty.
« L'héritage de Samson François. »
22 h 40 Dossier : Des mots aux maux.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 20 Sport : ski.
Slalom géant dames, en direct de Val-d'Isère (et à 13 h. 30).
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
Annapurna 30, de W. Brog.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
De P. Lescure, C. Puech.
Avec Thomas Dolby, Joe Jackson, Robert Palmer, etc.
17 h 45 Terre des bêtes.
De A. Bougrain-Dubourg. On achève bien les chevaux.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Prédateurs.
De J. Lebrune.
Avec G. Claisse, M. Garrel.
(Lire notre article page 19.)
22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie.
L'aliment et l'équilibre.
Les différentes transformations que subissent les aliments avant d'être assimilés par les cellules. Les influences de l'environnement qui déterminent les comportements alimentaires.
23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une *fois* l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
Compatissons aux misères humaines à peu de frais.
20 h 35 Série : Guillaume le Conquérant.
Dernier épisode. Réal. G. Grangier et S. Nicolaesco, avec H. Bellon, J. Terry, E. Silage...
N° 6 : Harold et Guillaume s'affrontent au cours de la bataille de Hastings. Une fresque batailleuse dont a été tiré le roman de Guy Rachet, « Guillaume le Conquérant ».
21 h 30 Musique : Banane flambée.
Réal. P. Ronce.
(Lire notre article page 19.)
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Septième symphonie de Beethoven par l'orchestre symphonique de Lille, sous la direction de J.-C. Casadesus.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Entretiens avec le Père P. Ceyrac; Créativité et culture ouvrière dans les entreprises. C. Chassigny et la pratique des mots : une pédagogie vivante pour les enfants dyslexiques.
8 h Les chemins de la connaissance : Le fer et la civilisation; à 8 h 32, La bibliothèque bleue; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : Autour du « Dernier Eté des Indiens », avec R. Lelonde.
11 h 2 La musique prend la parole : Anacrouse-Accent-Désinence (Intermezzi, op. 117, de Brahms, par Y. Nat).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 *L'art de la fugue*, de J.-S. Bach (et à 17 h 32 et à 20 h).
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Les Jardins statuaires », de J. Abeille.
14 h 47 L'Ecole des parents et des éducateurs : Les enfants maltraités.
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier; à 15 h 45, Promenade; à 16 h 40, Les rendez-vous de 16 h 40; à 17 h.. Roue libre.
18 h 30 Feuilleton : Les voyageurs sur la terre.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 La science en marche : Si proches et pourtant tellement différentes.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Wagner, Haydn, Messager, Mozart, Beethoven, Fauré.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Bach et sa famille.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : la chanson de Louis.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119).
14 h 4, Microcosmos : le coin des enfants ; 14 h 10, Un quart d'heure avec la maîtrise ; 14 h 35, La musique en dehors des notes ; 15 h, La musique et son public ; 15 h 30, A vos crayons : Pêle-mêle infos ; Le jeu ; 16 h 30, Haute infidélité ; Filigrane.
17 h2, Repères contemporains.
17 h 30, Les intégrales : les symphonies de Mendelssohn.
18 h 30, Studio-Concert : l'œuvre pour piano de F. Mompou.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au grand auditorium le 5 décembre 1981) : « Endless eight », de Eotvos, par l'Ensemble vocal des chœurs de Radio-France et l'Ensemble instrumental. Dir. P. Eotvos ; œuvres de Gesualdo, Stravinski, Bussotti, Berio, Messiaen : par le Groupe vocal de France : « un Coup de dés », de Ballif, par les chœurs de Radio-France et l'ensemble instrumental.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le Club des archives ; 23 h. Cycle B. Huberman.

● **Federico Mompou** (F.M., 18 h 30). — Catalan militant, Federico Mompou (né en 1893) est un de ces Espagnols qui regardent vers la France, un de ces musiciens qui se sont inspirés de Debussy pour la manière de fixer les impressions au piano, pour le goût de l'intimité et de la persuasion discrète, pour la passion des évocations plus ou moins féeriques. Federico Mompou, essentiellement pianiste — il a lui-même enregistré ses pièces — n'a pratiquement écrit que pour son instrument, mais son œuvre, dont Mildred Clary fait le tour, est, sans être ni bruyante ni athlétique, une véritable somme d'images poétiques, un magnifique recueil de trouvailles simples et magiques, d'une étonnante puissance d'évocation. — T. Fr.

Jeudi 9 décembre

Deux films

A CAUSE D'UN ASSASSINAT

Film américain d'Alan J. Pakula (1974), avec W. Beatty, P. Prentiss, W. Daniels, K. Thordsen, H. Cronyn, W. McGinn.
A 2, 15 h.

★ *Le deuxième Pakula de la semaine. Enquête sur l'assassinat d'un sénateur, candidat aux élections présidentielles ; découverte d'une organisation secrète mettant en danger les institutions américaines. La fable est claire : référence au meurtre de John Kennedy, à Dallas. Dommage que le scénario soit confus et Warren Beatty peu crédible en journaliste à la recherche de la vérité.*

LES PASSAGERS

Film français de Serge Leroy (1976), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson, M. Daro, R. Constantini.
FR 3, 20 h 35.

★ *De Rome à Paris, un homme et un enfant en voiture sont poursuivis par une camionnette que conduit un psychopathe. Non, ce n'est pas une imitation de Duel, de Spielberg, mais la transposition adroite — angoisse et réalisme psychologique — d'un bon roman américain de série noire. Trintignant et Fresson n'ont pas la même manière de tenir le volant.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : la charcuterie.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Le parti communiste.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Bonbons en gros.
Réal. Dupont-Midy, avec R. Coutteure, C. Pascal, L. Duthilleul.
(Lire notre sélection.)
22 h Documentaire : Les oubliés de l'histoire.
Réal. R. Pic.
180 000 réfugiés du Vietnam, du Laos ou du Cambodge, les laissés-pour-compte de la solidarité internationale. Pendant six semaines, Roger Pic et son équipe ont enquêté.
22 h 55 Journal.

DEUXIEME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
10 h 55 Sport : Ski.
Descente hommes, en direct de Val-d'Isère.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Cinéma : A cause d'un assassinat.
De Alan J. Pakula.
16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.
La diététique.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.F.T.C.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
P. Gaudrey-Roby.
Billy Joël ; Dessin animé : « Harlem-nocturne ».
23 h 15 Journal.

Cercle vicieux

BONBONS EN GROS
TF 1, 20 h 35.

Pauvre Paul Leleu ! Il est affligé de rondeurs qui dépassent les normes voulues par l'esthétique. Il est ce qu'on appelle un « gros », et les jeunes filles de son âge se moquent de lui et vont même jusqu'à l'éviter. Paul est malheureux et se console en ingurgitant des repas gastronomiques. C'est le cercle vicieux.

C'est, hélas !, le seul argument de ce téléfilm de Ronny Coutteure réalisé par Rémy François Dupont, d'une consistance à faire frémir. Heureusement, ce personnage bien campé par Ronny Coutteure rencontrera une collègue de bureau aussi plantureuse que lui et ils auront, on l'imagine, beaucoup de petits gros. — M. G.

Les éclairages de Fauré

PRELUDE A LA NUIT
La sonate pour violon et piano opus 13, de Fauré
FR 3, 22 h 50.

S'il fallait à tout prix trouver un modèle à l'imaginaire « sonate de Vinteuil », décrite par Proust, c'est sans doute à la première sonate, opus 13, de Fauré, qu'il faudrait songer : éclairages en demi-teintes, atmosphères cotonneuses zébrées de grands traits de lumière, phrases longues et sinueuses qui dévoilent des retours de thèmes aussi clairs qu'inattendus : tout est là dans cette œuvre de 1875 qui, pour être écrite la même année que *Carmen* — c'est-à-dire à une époque de grandiloquence frivole, — ne marque pas moins le renouveau de la musique de chambre française. Comme l'opéra de Bizet, la première sonate pour violon, de Fauré, n'a pas vu son audience décliner : Jean-Jacques Kantorow en sublime les lignes aériennes avec un goût parfait, en lisant simplement ce qui est écrit comme l'exigeait le compositeur. T. Fr.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct du Sénat.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti républicain.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de Monsieur Cyclopède.
20 h 35 Cinéma : Les Passagers.
De Serge Leroy.
22 h 15 Journal.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Sonate n° 1 en la majeur, opus 13 pour violon et piano, de Fauré, par H. Boshi au piano et J.-J. Kantorow au violon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Entretien avec le Père P. Ceyrac; Des jouets d'expression française : C. Chassagny et la pratique des mots : une pédagogie vivante pour les enfants dyslexiques.
8 h Les chemins de la connaissance : Le fer et la civilisation; à 8 h 32, La bibliothèque bleue; à *8 h 50, L'herbe des falaises.*
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45 Questions en zigzag.
11 h 2 Musiques : Echos militaires, par F. Rousseau (et à 13 h 30 et à 17 h 32).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire », de H. Pollès.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Départementale à Dunkerque ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30 Feuilleton : Les voyageurs sur la terre.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Prix Nobel 82 : les prostaglandines dans le domaine cardio-vasculaire.
20 h Théâtre ouvert..., écritures de femmes : « le Voyage à Amsterdam », de D. Sallenave. Avec B. Jacques, C. Rist et D. Sallenave.
22 h 4 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Corbeille de noce », « le Peintre » et « la Série », de H. Dufour, textes lus par J.-P. Cassel.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de Schumann, Ravel, Beethoven, Mozart, Stravinsky.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : Bach et sa famille.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : la chanson de Louis
13 h, Musique légère : œuvres de Dorflinger, Calvi, Dowell.
14 h 4, Emissions d'auteur : œuvres de Dufay, Boccherini.
17 h 2, Repères contemporains.
17 h 30 Les intégrales : les symphonies de Mendelssohn.
18 h 30, Concert : jazz, le quartette du pianiste A. Hervé.
19 h 38, Jazz : le bloc-note.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert : « Symphonie n° 36 », de Mozart, par l'Orchestre national de France ; dir. S. Skrowaczewski.
21 h, Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris) : « Grand psaume octotonal à la sainte Vierge », « Louez le Seigneur », de Bereketis ; « Grand Tropaire de Cassiani », de Peloponnesien, par l'ensemble Théodoro Vassilikos.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherches radiophoniques ; 0 h 5, Noctures.

Télé-Luxembourg à l'heure européenne

(Suite de la première page.)

Le grand-duché dispose à cet égard d'un instrument de taille : la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.), qui contrôle, notamment, la radio (R.T.L.-France, Allemagne, Belgique, R.L.L.-Angleterre), la télévision et huit sociétés filiales de production. La C.L.T. et son projet de satellite : cette ambition, on le sait (*le Monde* du 20 juillet), suscite toujours les vives réticences de la France — qui a son propre projet, — mais provoque beaucoup moins de réserves de la part de la R.F.A., depuis l'arrivée au pouvoir des chrétiens-démocrates, favorables à l'initiative privée et à la concurrence commerciale dans le secteur de l'audiovisuel. Le nouveau chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, et le premier ministre luxembourgeois, M. Pierre Werner, s'en sont entretenus au début du mois de novembre.

La C.L.T. et ses curieuses structures : une société de droit luxembourgeois, avec un conseil d'administration — où de nouvelles nominations viennent d'avoir lieu (1) — obligatoirement composé d'une majorité d'autochtones (quatorze membres sur vingt-quatre), mais dont le capital appartient presque entièrement à des groupes financiers et industriels belges et français. En outre, la C.L.T., entreprise privée, doit respecter un cahier des charges, qui lui enjoint, notamment, de diffuser des communiqués officiels de l'Etat luxembourgeois et de respecter une stricte neutralité politique.

Mais sa volonté de s'identifier au lion ailé, emblème de la maison de Luxembourg, en pratiquant aussi une politique expansionniste de coproductions, en fait aujourd'hui le premier *network* européen, avec des participations dans le cinéma (Gaumont) et dans la presse écrite française (*Téléstar* à 100 %, *le Bien public* à Dijon, *Actuel*). C'est une dimension universelle que vise, via une collaboration communautaire, M. Gust Graas, en déclarant : *« La conception de l'avenir, c'est une présence européenne sur les autres continents, avec des productions, des créations populaires de qualité. »*

« La télé qui répond »

Villa Loubigny, siège de R.T.L.-T. à Luxembourg, on se prépare d'abord à retrouver — ce devrait être chose faite à la fin de l'année — la partie de l'audience accidentellement perdue, après que l'émetteur de Dudelange eut été endommagé. Dix-huit mois de travaux ont été nécessaires (2).

On compte bien, ensuite, conquérir de nouveaux téléspectateurs, en jouant systématiquement la carte de l'électronique pour se rapprocher davantage du public. Parenthèse faite de l'accident de Dudelange, R.T.L.-T., qui « couvre » le grand-duché, 80 % du territoire belge — depuis le câblage du royaume — et l'est de la France, est regardée, chaque soir, par trois millions et demi de personnes en moyenne (enfants et adultes). Or son public potentiel de téléspectateurs âgés de plus de quinze ans est, selon la dernière statistique (octobre 1982) du Centre d'étude des supports publicitaires (C.E.S.P.), de 7 247 000 personnes.

Mais, compte tenu de la concurrence des autres chaînes, en Belgique et en France, ou de toute autre distraction, l'écoute de R.T.L.-T. paraît déjà forte. *« A équipements comparés,* assure M. Jean Stock, qui cite pour preuves maints chiffres du C.E.S.P., *nous faisons jeu égal avec TF 1 et Antenne 2, et nous sommes même leaders dans certaines régions, comme au cœur de la Lorraine. »*

Des recettes simples — voire simplistes — font le succès populaire de la télévision luxembourgeoise : du cinéma (un film chaque soir, deux le dimanche, dont une kyrielle de vieux westerns) et des jeux à gogo, des journaux solidement encadrés par des émissions de vie pratique (cuisine, bricolage, jardinage) ou de divertissement (dessin animé ou « hit-parade »). Pour l'enrichissement culturel, *la compréhension du débat politique ou des faits de société,* prière d'appuyer sur un autre bouton. Ce que font, on l'a dit, une partie des Luxembourgeois.

Mais, à chacun sa vocation. Station commerciale privée, R.T.L.-T. équilibre tout juste son budget (1 milliard de francs luxembourgeois, soit environ 145 milllions de francs français), malgré de conséquentes ressources publicitaires — en plus des spots journaliers, un « entracte » coupe la diffusion des films. C'est que, explique le directeur adjoint des programmes, la chaîne investit beaucoup actuellement dans les productions ou coproductions : séries, feuilletons, variétés, mais aussi « La course autour du monde », et « La chasse au « trésors ».

Comme on n'attire pas forcément les annonceurs avec Bertolt Brecht ou Bernard-Henri Lévy, R.T.L.-T., comme sa sœur R.T.L., veut exceller dans la distraction — les jeux — avec le concours des techniques modernes les plus sophistiquées. Elle a été la première en Europe, rappelle M. Jean Stock, *à utiliser l'ordinateur pour faire jouer les téléspectateurs.*

Dans la présente grille est programmée l'émission « A vous de choisir » : il s'agit tout bonnement de choisir entre deux films (diffusion le jeudi à 21 heures), dont des extraits ont été montrés auparavant. Le téléspectateur peut téléphoner dans la journée du jeudi (entre 11 h 45 et 13 h 30 et entre 17 heures et 21 heures) ; c'est l'ordinateur qui décroche et le vote s'inscrit en surimpression sur l'émission en cours, avec « accusé de réception ». Cela a un succès fou, justifiant ainsi le slogan de R.T.L.-T. : *« La télé qui répond. »* Dès 1983, grâce à un système de pré-enregistrement, l'« électeur » pourra se regarder sur le petit écran en train de téléphoner...

L'électronique sert aussi, plus sérieusement, pour les véritables scrutins politiques (résultats, graphiques) et R.T.L.-T a mis au point tout un « système d'assistance » aux programmes et à l'information, qui *s'étendra, dans l'avenir, à d'autres* utilisations comme l'établissement de cartes météo ou de portraits-robots de célébrités. *« On explique toujours,* explique-t-on Villa Loubigny, *comment fonctionne telle ou telle machine : celle-ci est manipulée à l'antenne par les journalistes ou les animateurs. Rien ne se passe en coulisse. »*

Une chaîne internationale

Aujourd'hui, 95 % des images d'actualité diffusées par R.T.L.-T. ont un support électronique. Le temps consacré à l'information paraît, selon les chiffres donnés par la chaîne, décent : 11,5 % de « direct » et 9 % de « magazine », sur les 4 076 minutes hebdomadaires d'antenne. Mais la qualité rejoint-elle la technique et le chronomètre ?

La télévision luxembourgeoise paraît d'abord avoir une rédaction lilliputienne : une petite dizaine de journalistes (cameramen compris) dans la capitale du grand-duché, la moitié moins dans ses bureaux de Paris et de Bruxelles. Des confrères qui sont forcément « polyvalents », reconnaît M. Jacques Navadic, directeur des programmes et de l'information. Pas question de « spécialiser » une équipe aussi réduite ; d'où une actualité qui n'est pas décortiquée comme il se devrait.

Ensuite, compte tenu aussi de la *« neutralité » imposée par le cahier* des charges, comment élaborer un journal qui « accroche » à la fois le Luxembourgeois, le Messin et le Liégeois, sans heurter la sensibilité de l'un ou de l'autre ? D'où, souvent, une information « internationale », comme la cuisine du même nom, ou, au contraire, un événement régional, qui ne va intéresser que le tiers des téléspectateurs.

Conscient de ces faiblesses, M. Jacques Navadic a des idées et des projets. D'abord faire appel, quand l'actualité l'exigera et pour des collaborations épisodiques, à des spécialistes francophones de la presse parlée ou écrite. Puis, s'adresser autrement aux trois publics nationaux de la station. Un exemple : la crise sidérurgique lorraine doit être l'occasion d'aller voir ce qui se passe dans les bassins miniers de Charleroi et de Differdange, de comparer et d'expliquer. Faute de moyens, ce genre d'information « trinationale » n'a pu être systématiquement réalisé jusqu'à présent. Il faudra aussi, dit M. Jacques Navadic, *« parler davantage des Communautés européennes ».*

Mais, surtout, R.T.L.-T. a un grand objectif — qui n'est aujourd'hui qu'à l'état d'épure, insistent tous les responsables de la station, car il faut l'accord des pays concernés — : créer une chaîne internationale. Quatre langues (français, anglais, allemand, néerlandais). Une rédaction en chef commune, qui alimenterait un « tronc commun » de l'information. Mais des rédactions nationales séparées, qui y puiseraient à volonté. Pas question d'un journal unique traduit en quatre langues. Chacun, au contraire, apporterait un « plus » à l'information, développerait tel sujet ou réclamerait tel ou tel complément.

Tout en faisant preuve, encore une fois, de la plus grande prudence, on rêve, Villa Loubigny, d'une telle réalisation. Qui asseoirait la réputation de R.T.L.-T., en tant que *« chaîne de divertissement ET d'information ».* Qui constituerait, aussi, un excellent « laboratoire terrestre » du satellite...

MICHEL CASTAING.

(1) Le conseil d'administration et le comité de direction de la C.L.T. ont procédé, le 26 novembre, à la nomination des représentants des actionnaires suivants : MM. André Rousselet, président des agences Havas et Information et Publicité (en remplacement de M. Pierre Nicolay, nommé conseiller d'État) ; Daniel Filipacchi, vice-président du groupe Hachette (en remplacement de M. Gérard Worms, démissionnaire) ; Pierre Dauzier, directeur général de l'agence Havas (en remplacement de Jacques Douce, décédé) et Albert Frère, vice-président du conseil d'administration du groupe belge Bruxelles-Lambert (en remplacement de M. Arthur Taylor, démissionnaire). En outre, MM. Daniel Filipacchi et Guy Gervais, directeur d'Information et Publicité, entrent au comité de direction de la C.L.T.

(2) Le 31 juillet 1981, un Mirage-2 de la force aérienne belge a percuté contre le pylône géant de 300 mètres, le coupant en deux, à 104 mètres du sol (*le Monde* des 1er et 2-3 août 1981). Le pilote a été tué dans l'explosion de son avion. Un technicien et sa femme, qui habitaient un logement de fonction près de l'émetteur, ont été retrouvés morts sous les décombres. Les circonstances de cet accident n'ont pas été rendues publiques.

VU

Un emploi, pas un boulot !

Quel avenir pour les jeunes ? Ca n'a pas l'air bien brillant. On a fait un petit tour d'horizon mardi après-midi sur TF 1. Il y a des coins où le présent, déjà, n'est pas très folichon. En province souvent c'est l'ennui : pas de piscine, pas de cinéma, pas de club-moto. On se croirait au bout du monde, soupirait un gamin, bloqué là, sans passeport pour autre chose, pour autre part.

Tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. A la sortie d'Henri-IV on a bavardé avec un lycéen sapé à la dernière mode, celle des années 50. Il allait s'acheter des frusques, on l'a accompagné. La réussite sociale, ça compte pour toi ? Il hésite. On sent que oui, bien sûr, ça va de soi. Et puis : non, pas vraiment, ce qu'il veut c'est s'amuser, c'est vivre, vivre bien. Et même très bien, il n'y a qu'à le regarder. Je ne me fais pas de souci pour lui. A ce niveau-là peu importe l'âge. Jeune, moins jeune, on est tous du même côté de la barrière, celle qui protège l'establishment, la « privilégiature », comme dit si bien de Closets, des aléas du cours du dollar.

Il y a bac et bac, ne l'oublions pas. Son bac par correspondance, Didier, dix-neuf ans, l'aîné d'une famille de huit enfants, surveillant de cantine dans une maternelle, l'a arraché à la force du poignet. Tiens, il ressemble énormément à Noah, il est beau, il a une aura. Il vient de loin, les marchés, les chantiers. Et il arrivera, j'en suis persuadée, à destination : animateur.

Pour l'immense majorité des autres, le bac c'est la porte ouverte à l'ANPE, le premier employeur. Les parents le savent, ils s'y résignent. Les temps sont durs, la crise n'arrange rien. Ils patientent sans trop râler jusqu'au service militaire — les filles, elles, n'ont même pas le droit à ce sursis de douze mois.

Au retour, attention, il ne s'agit plus de rigoler, de traîner de job en job. Il va falloir s'insérer dans la société. Le seul moyen : un emploi, pas un boulot ! L'emploi, c'est le crédit. Le crédit, c'est le logement. Le logement c'est le mariage, c'est la famille. Une économiste le rappelait très utilement : on n'a pas encore trouvé d'autre voie d'accès à la communauté des adultes.

Si les jeunes se méfient de la politique politicienne, s'ils s'en désintéressent, c'est en partie, pas entièrement, parce que la langue de bois officielle n'est pas la leur ; c'est aussi parce que n'appartenant pas encore au monde du travail ils en ignorent les bagarres, les revendications et les résistances. La feuille de paye appelle la carte électorale.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 1er DÉCEMBRE

— M. *Alain Savary*, ministre de l'éducation nationale, est reçu au journal de R.T.L. à 18 h.

— M. *Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

— MM. *Alain Savary*, ministre de l'éducation nationale, et *Jacques Barrot*, ancien ministre, député (U.D.F.) de la Haute-Loire, participent au journal d'Europe 1 à 19 h 30.

— M. *Gabriel Mignot*, délégué général à l'emploi, est l'invité du journal d'Europe 1 à 19 h 30.

JEUDI 2 DÉCEMBRE

— M. *Christian Goux*, député (P.S.) du Var, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

— M. *Jean-Pierre Cot*, ministre chargé de la coopération et du développement, participe au journal d'A 2, à 12 h 45.

LA C.F.D.T. AYANT RETIRÉ SON PRÉAVIS POUR LE 2 DÉCEMBRE

Pas de grève à la télévision

Situation toujours incertaine à Radio-France

Pas d'arrêt du travail, jeudi 2 décembre, à la télévision : le Syndicat unifié de radio et de télévision (SURT) C.F.D.T., majoritaire chez les techniciens de l'audiovisuel, a retiré son préavis de grève.

Un conseil national extraordinaire du SURT-C.F.D.T. en a décidé ainsi, mardi soir, après avoir fait le bilan des négociations menées, depuis la grève du 25 novembre, avec l'Association des employeurs du service public de l'audiovisuel (directions des diverses sociétés), sous l'égide du ministère de la communication. Les syndicats, notamment la C.F.D.T., ont jugé « *positives* » les réponses apportées par l'Association des employeurs, présidée par M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D.G. de Radio-France, et dont le mandataire dans la négociation sur la convention collective est M. Jacques Aubert.

Cinq propositions principales ont été faites : la future convention collective nationale — objet majeur du conflit — reposera sur un système salarial de « qualification-carrière » ; la coordination de la production du service public sera assurée par un comité regroupant les sociétés de programmes et de la S.F.P. ; un comité d'orientation de l'informatique sera créé ; une commission « mobilité des personnels » sera mise en place ; un contrat de solidarité sera signé. Dans un communiqué, la SURT-C.F.D.T. « *se félicite de la mobilisation du personnel, qui a permis ces acquis, mais regrette qu'il ait fallu recourir à* [la grève] ».

Pour sa part, l'intersyndicale de FR 3, qui avait lancé une consigne de grève pour appuyer des revendications relatives aux conditions de travail des personnels parisiens, a également décidé de suspendre son action, après des discussions jugées « *satisfaisantes* » avec M. André Holleaux, P.-D.G. de la troisième chaîne.

En revanche, la situation demeure incertaine à Radio-France, où l'intersyndicale, qui a déposé un préavis de grève pour le vendredi 3 décembre, a convoqué une assemblée générale du personnel pour jeudi après-midi. Si certaines assurances ont été obtenues par les syndicats à Radio-France Internationale, France-Musique et dans les radios locales de Radio-France, d'importants désaccords, portant notamment sur les « droits nouveaux des travailleurs » subsistent à France-Inter.

Mercredi 1er décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information : La guerre sans dentelles.
Enquête de N. Broomfield et J. Churchill.
L'entraînement de jeunes Américains engagés dans l'U.S. Army. Lavage de cerveau et sévices corporels.

21 h 35 Concert : Symphonie nº 1 de Brahms.
Par l'Orchestre national de France sous la direction d'E. Jochum.

22 h 25 Documentaire : Cinéma indien.
Le plus grand cinéma du monde. Émission de M.-P. Cavalier, réal. D. Martiny et R. Fruytier.
Avec plus de 700 films en 1981, le cinéma indien est un mythe en même temps qu'une réalité écrasante. Un énorme sujet traité brièvement, sans paternalisme ni snobisme.

23 h 20 Journal.



DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Rock.
D'après le roman de Delacorta, réal. M. Treguer. Avec J.-P. Kalfon, A. Gauthier, L. Lovich, J.-P. Bisson...
Un homme et une femme rêvent de leur vie dans leur chambre, à défaut de la vivre. Jean-Pierre Kalfon y fait un bon numéro d'acteur dans un rôle de farfelu.

22 h 20 Magazine : Cinéma-cinéma.
A la recherche de David Goodis : Samuel Fuller ; Hommage à King Vidor ; Elia Kazan, etc.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 : Série : Guillaume le Conquérant.
Réal. G. Grangier, avec M. Bellon, J. Terry, E. Petrus.
Cinquième épisode ; le voyage mouvementé de Harold, en Normandie, chargé d'un message secret pour Guillaume : une fresque bien mise en scène pour les enfants et les adolescents.

21 h 30 Portrait : l'œuvre et la vie de Woody Allen.
Une émission de la radio-télévision italienne. Réal. R. Aragno.
Au moment de la sortie en France de « Comédie érotique d'une nuit d'été », FR 3 a interviewé le metteur en scène américain Woody Allen. De nombreux extraits de ses films.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Quatuor pour cordes nº 3 opus 18 de Beethoven par le Quatuor Parrenin.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **La science en marche** : promenade au jardin des sciences.
20 h, **Interphone** : une journée avec Michel Decoust, par M. Reverdy.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Laurie Anderson.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (donné à la mairie du 5e arrondissement de Paris le 23 août 1982) : « Scènes d'enfants » et « Carnaval » de Schumann par T. Dussant, piano.
21 h 30, **Concert** (donné à la salle Pleyel à Paris) : « Symphonie nº 1 » de Brahms, par l'orchestre national de France, dir. E. Jochum.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Le club des archives ; 23 h, œuvres de Tchaïkovski, Lalo, Schubert, Mozart.

Jeudi 2 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : La diverticulose intestinale.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Rendez-vous avec l'île Maurice ; jeux d'images ; Cat et Cat ; à 17 h 30, la création d'un message sonore.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Liaisons dangereuses.
D'après la vie et l'œuvre de Choderlos de Laclos. Réal. Ch. Brabant. Avec C. Degliame, B. Musson, J. Negroni (rediff.).
Un roman « scandaleux », chef-d'œuvre de la littérature libertine du dix-huitième siècle : un monstre de machiavélisme, la marquise de Merteuil aux prises avec le vicomte de Valmont.
22 h 45 Court métrage : La vente sur le pré.
De F. Warin (Redif.).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
L'enfant sous influence.
15 h Cinéma : la Mort d'un tueur.
Film français de R. Hossein (1963), avec R. Hossein, M.F. Pisier, S. Andreu, R. Dalban, J. Lefebvre, R. Dutoit (N.).
Revenu à Nice après cinq années de prison, un truand cherche à se venger d'un ancien complice qui a séduit sa sœur et qu'il soupçonne de l'avoir trahi auprès de la police. Acteur-réalisateur, Robert Hossein, en personnage tourmenté par un amour incestueux, imprègne tout le film de sa présence et d'une conception tragique de la « série noire ».
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
L'animal familier dans la vie quotidienne ; variétés ; bizarre-bizarre ; jardinage.
17 h 15 Document : Les centres culturels de rencontre.
La Saline royale d'Arc-et-Senans.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.
20 h 35 Planète bleue : Les hasards de la planète-jeu.
Émission de L. Broomhead.
Loto, tiercé, bourse, rubix-cube : les différentes manières de jouer ; une émission réalisée comme un jeu auquel les téléspectateurs seront amenés à participer en direct grâce à l'ordinateur de C.I.I.-Honeywell-Bull.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
L'impeccable : Spécial guerre avec les dessinateurs Joe Hubert, John Severin, Alex Toth, Houbahouba : The Clash, R. Newmann, Phil Collins, E. Murphy, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 La minute nécessaire de monsieur Cyclopède.
Le fond de la misère humaine.
20 h 35 Cinéma : la Communion solennelle.
Film français de R. Féret (1976), avec C.E. Rosen, C. Bouchery, V. Pinel, Y. Ailhaud, P. Pierry, P. Forget, C. Drillaud.
En 1976, une cinquantaine de personnes appartenant à la même famille se réunissent dans une maison campagnarde du Pas-de-Calais, à l'occasion d'une communion solennelle. Des remontées dans le passé évoquent les origines et l'évolution de cette famille.
Film très original par son parti-pris de faire revivre, sans recours au romanesque, la mémoire collective de trois milieux sociaux, trois générations.
22 h 15 Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Carmen, de Bizet ; Fantaisie pour violon de Sarazate par Takashi Shimizu au violon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : E. Mounier et le personnalisme ; vie professionnelle des handicapés.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : le fer et la civilisation ; à 8 h 32, la bibliothèque bleue ; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag à Marc Andry pour « Bel Ami c'est moi ».**
11 h 2, **Chanteurs en exil** ; (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Nous tous chacun.**
12 h 45, **Panorama**, avec H. Cixous.
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « le Montage », de V. Volkoff.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : départementale à Marseille ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Les voyageurs sur la Terre.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : prix Nobel 82 ; les prostaglandines dans le domaine cardio-vasculaire.
20 h, **Théâtre ouvert... Écritures de femmes** : « Blanche », de Ninon Ozanne.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : la vie à Albi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musique du matin** : œuvres de Schubert, Mozart, Chopin, Berlioz, Hummel, Ravel.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 20, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Schubert, Moussorgski.
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz** : Tout Duke.
13 h, *Musique légère : œuvres de Suppé, Rimsky-Korsakov,* Waldteufel, Vejoda, Bonneau, Caplet, Ponchielli.
14 h 4, **Musiciens à l'œuvre** : John Field, un grand romantique méconnu ; œuvres de Field, Dussek, Chopin ; 16 h Musique irlandaise ; œuvres de May.
17 h 2, **Repères contemporains**, œuvres de Prodomides.
17 h 35, **Les intégrales**, des œuvres de Szymanovski.
18 h 30, **Concert, Jazz** : Eurojazz au festival de Middelheim.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30, **Concert** (donné au musée de Cluny à Paris, le 25 août 1982) : « Quatuors à cordes » de Szymanovski, Penderecki, Schubert, par le Quatuor Willanow.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit, œuvres de Chopin, Liszt, Wolf ; 23 h, Studio de recherche radiophonique, œuvre de Henry ; 0 h 5, Nocturnes, œuvres de Schubert, Debussy, Wagner.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 1er DÉCEMBRE

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir : Z. Mehta (Wagner, Schumann, Stravinsky).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Cologne (Vivaldi, Bach, Telemann).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : R. Aussel (Corbetta, Albeniz, Piazzola).
INSTITUT NÉERLANDAIS, 20 h 30 : B.Van den Brink (Mozart, Beethoven, Chopin).
THÉATRE DES VARIÉTÉS, 15 h : M. Tagliaferro (Haydn, Debussy, Fauré).

JEUDI 2 DÉCEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Mamoyama ; 21 h : L. Petrova-Boisnay, D. Perelmann (Levina).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes Compositeurs et Interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : V. Spivakov, B. Bechtierev (Mozart, Stravinsky, Schnike, Beethoven).
ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : voir le 1er.
SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : B. Gardet, O. Loriot-Massare (Fauré, Schubert) ; 20 h 30 : voir le 1er.
INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES, 20 h 30 : B. Van den Brink (Beethoven, Debussy, Ravel).
RANELAGH, 20 h 30 : M. Blaisse (Bach, Mozart, Schumann, Bartok).
SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Orchestre de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haydn, Mozart).

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 2.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : A. Brendel (Beethoven).
CRYPTE SAINT-AGNÈS, 20 h 30 : Ensemble vocal Carlos Vilo, R. Maldonado.
HOTEL DE GALLIFET, 20 h 45 : Association F. Chopin (Chopin).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h 30 : F. Kerdoncuff (Beethoven, Liszt, Stravinsky).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : E. Alberti, O. Galperin (Roussel, Debussy, Hugon).
FIAP, 20 h : Chorale La Guacharaca.
ÉGLISE DU BON PASTEUR, 21 h : N. Spieth, D. Simpson (Fesch, Sweelinck, Gabrieli).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Orchestre Colonne, à 20 h 30 : Eglise Saint-Germain-des-Prés : chœur de l'orchestre Colonne, dir., J. Sourisse (Bach, Cantate nº 51 ; Mozart : Requiem).

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 2.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : H. Soudant (Sibelius, Brahms).
SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Muir (Haydn, Carter, Fauré) ; 20 h 30 : Orchestre de la R.A.T.P.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : E. Graubin (Telemann, Stockhausen, Prokofiev, Bach).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : voir le 3.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h : J. Gauthier, A. Nanashima (Mozart, Fauré, Grieg).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble Les Ombres errantes.
FIAP, 20 h 30 : Pleveni-Dugardin, G. Andranian (Gluck, Purcell, Paradies).
THÉATRE MUSICAL DE PARES (261-19-83) : Orchestre Colonne : 21 h : voir le 3.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : D. Walker, D. My (Saint-Saëns, Beethoven, Schumann).
THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : *J.-J. Kantorow, Ph. Muller, J. Rouvier* (Beethoven, Mozart, Martinu).
ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Trio Martinu de Paris (Beethoven, Martinu, Weber).
ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : P. Gazin (Franck).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup (Mozart, Beethoven, Mendelssohn).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : M.-B. Dufourcet (Bach, Widor, Messiaen, Langlais).
ÉGLISE AMÉRICAINE, 18 h : J. Paul (Frescobaldi, Froberger, Picchi).
ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 17 h 15 : R. Tambyeff (Boëlmann, Dandrieu, Fleury).
ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : Lamentabile Consort (Di Lasso, Byrd, Poulenc).
CONCIERGERIE, 18 h 30 : *La Grande* Écurie et la Chambre du Roy (Vivaldi).
SALLE CORTOT, 17 h : Trio d'anches de Turin (Beethoven, Ibert, Gallon).

LUNDI 6 DÉCEMBRE

ATHÉNÉE, 21 h : C. Siepi, R. Kettelsôn (Mozart, Brahms, Pizzetti).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : H. Yerissians, M. Paubon (Haydn, Mozart, Schumann).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Ch. Zimmerman (Chopin, Brahms, Szymanovski).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : H. Mouzalas (Schumann, Hadzidakis, Liszt).
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre, 20 h 30 : N. Bera-Tagrine (Schumann, Chopin, Fauré, Ravel).
THÉATRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : Agrupacion Musica (Bach).
MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : M. Iaschine (Chopin, Rachmaninov, Prokofiev, Scriabine).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 18 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; M. Horie ; S. Soufflard (Mozart) ; à 20 h 30 : Yehudi et Jeremy Menuhin, trois sonates pour violon et piano.

MARDI 7 DÉCEMBRE

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : R. Alberth ; Ensemble vocal des chœurs de R.-F., dir. : J. Jouineau : Maîtrise de R.-F., dir. : H. Farge (Jolivet).
SALLE GAVEAU, 18 h : D. Dervis ; 20 h 30 : M. Ancelin, C. Brilli (Reinecke, Roussel, Dutilleux).
SALLE CORTOT, 12 h 30 : S. Popovici, C. Trepat, N. Lemaire, D. Marfaing ; 20 h 30 : F. Aguessy (Beethoven, Brahms).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : A. Lefebvre.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, *20 h 30 : Lamentabile Consort* (Byrd, Grieg, Poulenc).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble vocal Jehan de Malestroit (Charpentier, Bach).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 18 h : Le quatuor Point d'arrêt (Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 5 à 16 h 30 : Ch. Escoudé, J. Gourley.
ARC, (723-61-27), le 2 à 20 h 30 : J. Moitie-Robur, P. Meyer, Ph. Petit ; le 5 à 16 h : M. Edelin, F. Mechali, M. Mouthana, M. Nissim.
BAINS DOUCHES (887-34-40), 22 h 30, le 1er : Atlantico ; le 2 : Eyeless in Gaza : le 7 : Jack Music.
BIBLIOTHÈQUE BEAUGRENELLE (577-63-40), le 4 à 16 h : Shamrock.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), (D., L.), 20 h 30 : Lolo Siny-Tariny.
CENTRE CHAILLOT-GALLIERA (720-71-50), le 2 à 20 h 30 : Melbra Rai.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 21 h : M. Booker, T. Laury, M. Baker ; 22 h 30 : Bess Babalu ; les 5 et 6 à 21 h 30 : Faton Cahen.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 5, 7 à 23 h : Apartheid Not.
CONCIERGERIE (233-85-50), le 3 à 21 h 30 : Memphis Slim.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 2 : Big Band Swing Ltd Co ; le 3 : Rockin Rebels ; le 4 : Ph. de Preissac.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 2, 3 : L. Sclavis, J. Didonato, M. Saulnier, J. Boccato ; les 4, 5 : Bagad de Kemperlé.
ÉGLISE AMÉRICAINE (551-38-90), le 3 à 20 h 30 : J. Gardiner.
L'ENVOL (347-33-06), les 1er, 5, à 20 h 45, le 3 à 19 h : M. Ionesco ; le 2, à 20 h 45, le 4 à 19 h, le 5, à 17 h : Slane et Morgane ; le 3 à 20 h 45 : Caramelle.
GIBUS (700-78-88), le 1er, à 21 h : The Outcasts.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 1er, 4 : Ph. Catherine ; le 3 : Kent Carter Trio ; le 7 : Texture Sextet ; le 4 à 17 h : Orchestre Lumière.
PALACE (246-10-87), le 1er à 23 h : Grand Master Flash ; le 2 à 23 h ; le 3 à 19 h 30 : Culture ; le 4 à 19 h 30 : Stiff Little Fingers.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : D. Huck Quartet ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Les Barbecues : sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : G. Leroux Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G.Lafitte, G. Arvanitas, A. Resplandin, Ch. Bellonzi (dern. le 5) ; à partir du 6 : E. Lelann, O. Hutman, C. Alvim, A. Ceccarelli.
SLOW CLUB (233-84-30), (D., L.), 21 h 30 : les 1er, 2, 3, 7 : Cl. Luter ; le 4 : J. Caroff.
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 2, à 20 h : An Bonnan Bui.

Le music-hall

AMERICAN CIRCUS (846-42-02), Mer. à 14 h et 16 h ; Ven. à 20 h 30 ; Sam. à 14 h, 16 h, 17 h 30 et 20 h 30 ; Dim. à 14 h, 16 h et 17 h 30 : Noël sur glace chez Andersen.
ASSOCIATION DU XIIe (345-40-86), le 3 à 20 h 45 : les Boliviens ; les 4, 7 à 20 h 30 : Groupe tsigane ; le 5 à 15 h 30 : F. Grendel.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 16 h : B. Haller.
CASINO DE PARIS (285-00-39), Ven., Sam. à 20 h 30, Mer., Jeu., Dim., Mar., à 15 h : Tino Rossi.
CHAPITEAU DE LA VILLETTE, le 5 à 21 h : M. Bernard.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 1er à 20 h 45 : K. Rajakarier, K. Mahalingasivam ; les 3, 4 à 20 h 45 : Y. Hedjaj ; les 6, 7 à 20 h 45 : A. Ben Dhiab.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21) (D., L.), 22 h : Betina.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), le 1er à 20 h 30 : F.-J. Degenhardt ; le 2 à 20 h 30 : Ensemble folklorique de la Maison du Mexique.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) (S., D., L.), 18 h 30 : Hommage à Edith Piaf.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 20 h 30 : G. Servat.
FONTAINE (874-74-40), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : S. Joly, à partir du 3.
FORUM (297-53-39), 21 h : A. Morin (dernière le 4), à partir du 7 : D. Wetterwald.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HUCHETTE (326-38-99), le 5 à 17 h : Cl. Astier, G. Demaysoncel.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43) (D. soir), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : M. Torr, le 6 à 21 h : Cl. Nougaro.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), le 1er à 14 h et 17 h 30, Le 4 à 15 h et 20 h, le 5 à 14 h et 17 h 30, Le 7 à 20 h : *Ch. Goya.*
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (L.), les 1er, 7 à 20 h 30, le 4 à 14 h 15, 17 h 30 et 20 h 30, le 5 à 14 h 15 et 17 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
PORTE DE BAGNOLET, sous chapiteau (364-12-94), le 4 à 14 h 30 et 20 h 30, Le 5 à 14 h 30, le 7 à 20 h 30 : Magie féeries.
RADIO-FRANCE (524-15-16), Auditorium 106, le 7 à 18 h 30 : N. Vassal, Wasaburo, P. Castanie.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), *les 1er, 2, 3, 4 à 20 h 30, le 5 à* 14 h 30 et 21 h : M. Marceau ; le 7 à 20 h : Hommage à Joséphine Baker.
TH. 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : Mouloudji (à partir du 7).
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 2, 3, 7 à 20 h 30, les 1er, 5 à 15 h, le 4 à 15 h et 20 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), le 1er à 14 h 30, les 3, 4 à 14 h 30 et 20 h 30, le 5 à 14 h 30 et 18 h 30, le 7 à 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

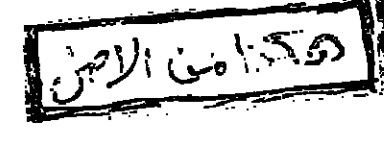
La danse

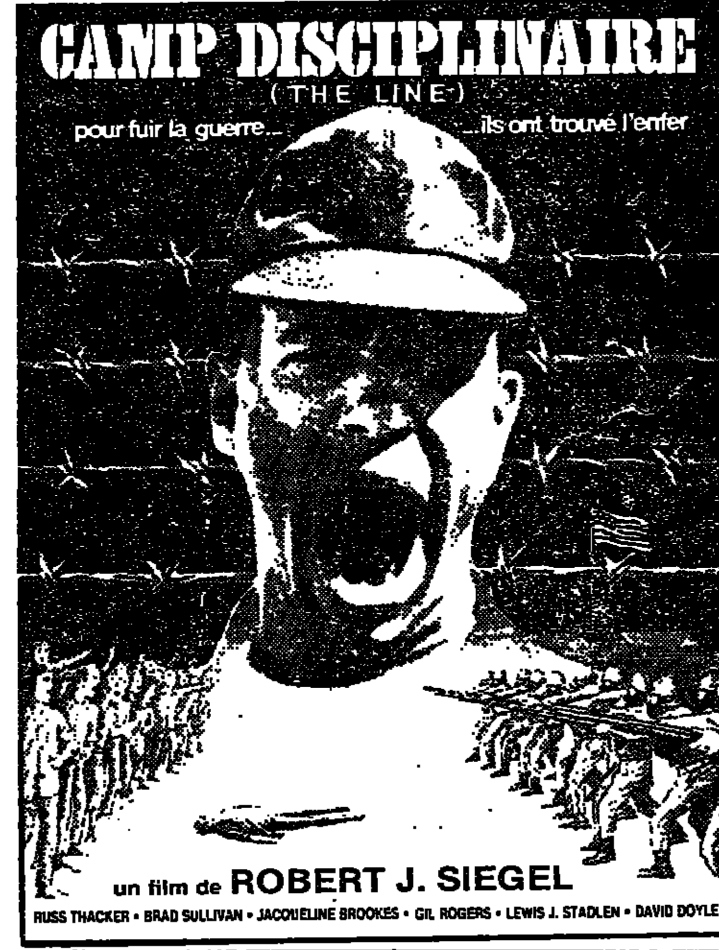
A DÉJAZET (887-97-34) (L.), 18 h 30 : Shakuntala (dernière le 5).
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 5 à 18 h 30 : Bharata Natyam.
CISP (343-19-01) 20 h 45 : Flamenco, danses et chants (dernière le 5).
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min (dernière le 5).
LA MAIN D'OR (700-02-34), les 3, 4 et 5 à 20 h 30 : M. Vossen.
MUSÉE GUIMET (723-61-65) (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Danses et musiques de fêtes au Manipur.















CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er DÉCEMBRE

15 h : Brisby ou le secret de Nimh, de Don Bluth ; 19 h : avant-première, Waltz Across Texas, de E. Day ; 21 h : l'Idée de B. Bartosh.

JEUDI 2 DECEMBRE

15 h : Hommage à B. Boetticher : la Dame et le toréador ; 19 h : Hommage à J. Huston : le Faucon maltais ; 21 h : In This Our Life.

VENDREDI 3 DECEMBRE

15 h : Hommage à B. Boetticher : A feu et à sang ; 19 h : Hommage à J. Huston : Griffes jaunes ; 21 h : Dix ans de cinéma italien : la Douceur de vivre, de F. Fellini.

SAMEDI 4 DECEMBRE

15 h : Hommage à B. Boetticher : Bronco Buster ; 17 h : Hommage à J. Huston : Report From The Aleutians ; 19 h 15 : le Trésor de la Sierra Madre ; 21 h 30 : Dix ans de cinéma italien : Juliette des esprits, de F. Fellini.

DIMANCHE 5 DECEMBRE

15 h : Hommage à B. Boetticher : de Déserteur de Fort Alamo ; 17 h : Dix ans de cinéma italien : l'Enfer dans la ville, de R. Castellani ; 19 h, Hommage à J. Huston : les Insurgés ; 21 h : Dix ans de cinéma italien : la Cité des femmes, de F. Fellini.

LUNDI 6 DECEMBRE

17 h 30 : Table ronde : production des studios Hunnia ; 20 h : la Porte du Paradis, de M. Cimino.

MARDI 7 DECEMBRE

15 h : Hommage à B. Boetticher : Révolte au Mexique ; 19 h, Académie Morlock : Le tigre se parfume à la dynamite, de Cl. Chabrol ; 21 h : N. Faingold-P. Pommier, 1980 ; Ch. Moyon, 1975 ; G. Graillot, 1981 ; M. Clarisse, 1982 ; H. Giroux, 1981 ; N. Alfieri, 1981 ; P. de Castillon, 1982.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 1er DECEMBRE

15 h : La vérité n'a pas de frontière, de A. Ford ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : Voyage à Lyon, de Cl. von Alemann ; 19 h : Cinéma hongrois : Narcisse et Psyché, de G. Body.

JEUDI 2 DECEMBRE

15 h, l'Inondation, de L. Delluc ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : Domino de Th. Brasch ; 19 h : Cinéma hongrois : Hors-jeu, de P. Szasz.

VENDREDI 3 DECEMBRE

15 h : la Permission de M. van Peebles ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : l'Insurrection, de P. Lilienthal ; 19 h : Cinéma hongrois : Le diable bat sa femme et marie sa fille, de F. Andras.

SAMEDI 4 DECEMBRE

15 h : Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : Une révolution allemande, de H. Herbst ; 19 h : Cinéma hongrois : Chien chauve rock, de G. Szomjas ; 21 h : Cabotins, de P. Sandor.

DIMANCHE 5 DECEMBRE

15 h : Nanouk l'esquimau, de R.J. Flaherty ; 17 h : Aspects du cinéma en R.F.A. : Rosi de la grande ville, de G. Behrens ; 19 h : Cinéma hongrois : Cette belle époque du foot, de P. Sandor ; 21 h : Délivrez-nous du mal, de P. Sandor.

LUNDI 6 DECEMBRE

15 h : la Belle que voilà, de J.-P. Le Chanois ; 17 h : Aspects du cinéma de R.F.A. : Malou, de J. Meerapfel ; 19 h : Cinéma hongrois : Koportos, de L. Gyarmathy.

MARDI 30 DECEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-69) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE CRIME D'AMOUR (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

HECATE (Fr.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36) H. Sp. Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

PETIT JOSEPH (Fr) Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

UN TUEUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CAMP DISCIPLINAIRE, film américain de Robert J. Siegel : V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DEUX DEBILES CHEZ LE FANTOME, film américain, de Lang Elliott. V.O : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention- Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Opéra, 3e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SPEED DRIVER, film italien de Stelvio Massi : (v.f.), Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BLOODY CRAZY LOVE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ERASERHEAD (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A., v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-19).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-90).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).

CINEMA

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LE MÉPRIS (Fr.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).
LE MESSAGE (A., v.f.) Hausmann, 9e (770-47-55).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) Capri, 2e (508-11-69).
LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche (ex-J.-Cocteau) 5e (354-47-62).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : mer., Fiancées en folie ; jeu., le Dernier round ; ven., la Croisière du navigator ; sam., Ma vache et moi ; dim., Steamboat Bill junior ; lun., le Mécano de la « général » ; mar., Sherlock junior.
CHANTAL AKERMAN : Centre culturel de Belgique, 4e (271-26-16), jusqu'au 11 décembre.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer., Un jour au cirque ; jeu., Un jour aux courses ; ven., Une nuit à l'Opéra ; sam., Chercheurs d'or ; dim., les Marx au grand magasin ; lun., la Soupe au canard ; mar., Monkey Business.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (870-80-50), mer., Une femme à abattre ; jeu., Key Largo ; ven., En marge de l'enquête ; sam., les Passagers de la nuit ; dim., le Grand Sommeil ; lun., Echec à la gestapo ; mar., Dark Victory.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., Ziegfeld follies ; jeu., le Chant du Missouri ; ven., Tous en scène ; sam., Un Américain à Paris ; dim., Chantons sous la pluie ; lun., le Bal des sirènes ; mar., le Pirate.
CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) ; Paris vu par... ; mer., jeu., lun., 20 h, sam., dim., 18 h ; le Signe du lion : mer., lun., 18 h, jeu., dim., 22 h, sam., 20 h ; Identité judiciaire : mer., 22 h, sam., 16 h, dim., 14 h ; Police judiciaire ; sam., 14 h, dim., 20 h, lun., 22 h ; les Frères Bouquinquant : jeu., 18 h, sam., 22 h, dim., 16 h.
TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; sam., 19 h 15, dim., 18 h 45.
FILMS POLICIERS (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; mer., mar., Quand la ville dort ; jeu., lun., Né pour tuer ; ven., la Dame de Shanghai ; sam., l'Introuvable ; dim., Une femme à abattre.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).
ROBERT MITCHUM (v.o.) : Studio Acacias, 17e (764-97-83) ; mer., jeu., Cinq cartes à abattre ; ven., sam., le Grand sommeil ; dim., lun., l'Aventurier du Rio Grande ; mar., Yakuza.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer., Lisztomania ; jeu., Profession : reporter ; vend., Taxi driver ; sam., Petit Joseph ; dim., mar., Coup de cœur.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Calypso, 17e, (380-30-11), chaque jour : les Enchaînés, le Procès Paradine, Soupçons, la Maison du Dr Edwardes, Rebecca, Agent secret, Lifeboat, Frenzy, Sabotage, Psychose, Mr and Mrs Smith, les Oiseaux.
FESTIVAL D'AUTOMNE ET CAHIERS DU CINÉMA République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Marilyn, 14e (542-67-42).

Les séances spéciales

L'AFFAIRE THOMAS CROWN (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 10.
L'AMI AMÉRICAIN (All. v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h.
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., sam., dim., lun., 13 h 30.
BABY DOLL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), jeu., ven., lun., mar., 11 h 45.
CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 21 h.
CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
LE CLAIR DE TERRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. et dim.)
LE CRI (It., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam., dim.).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., 15 h 15 ; sam., 18 h 45 ; mar., 19 h 15.
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.s., 20 h ; Boîte à films, 17e (622-44-21) ; H. Sp.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. et dim., 18 h.
ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., 19 h 15 ; ven., 18 h. ; lun., 22 h.
L'EXORCISTE (**) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30.
LES HOMMES DU PRÉSIDENT (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Pol., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), H. Sp.
J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 30, ven., 0 h 30.
JULES ET JIM (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., 11 h 45.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
MÉDÉE (It., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.
MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 14 h et 16 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.
QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 20.
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
REMBRANDT FECIT 1669 (Holl., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40, 17 h 20.
SERPICO (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40 ; sam., 0 h 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 20.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.
TOMMY (*) (Ang., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 22 h 45.
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), jeu., ven., lun., mar., 12 h.

THEATRE

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) (mer., jeu., dim.) : le 3 à 20 h ; les 4, 6, 7 à 19 h 30 : Falstaff.
SALLE FAVART (296-12-20), le 2 à 18 h 30 : récital M. Beroff ; à 20 h 30 : concert Vivaldi ; à 22 h 30 : Musiques traditionnelles ; les 3 et 6 à 19 h 30 : les contes d'Hoffmann.
COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20) (jeu., ven.) : le 1er à 14 h 30 et 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT : (727-81-15) : **Grand Foyer** (dim., lun.) : le 1er à 14 h 30 : le 4 à 15 h : marionnettes : les Voyages de Gulliver : les 3, 4, 7 à 20 h 30 : Setrak (Liszt, Sonate en si mineur) : La voix humaine, soprano A. Béranger ; **Théâtre Gémier** (lun.) : les 1er, 2, 3, 4, 7 à 20 h 30 et le 5 à *15 h : le Père.*
ODÉON : (325-70-32) (lun.) : les 1er, 2, 3, 4, 7 à 19 h 30 et le 5 à 15 Grand et Petit.
PETIT ODÉON : (325-70-32), (lun.) : les 1er, 2, 3, 4, 5, 7 à 18 h 30 : les Vacances : Rixe.
TEP : (797-96-06) (mer., jeu.) : le 4 à 14 h 30 : la Main : le Roman de la contrebasse : Andreï Roublev.
PETIT TEP : (797-96-06), le 5 à 10 h 30 : Histoires ordinaires et extraordinaires de ce quartier.
BEAUBOURG : (277-12-33) (mar.), **débats et rencontres - musée** : le 1er à 18 h : Groupe Arca : 20 h 30 : « Jusqu'au bout » : le 2 à 18 h 30 : hommage à Elias Canetti ; à 18 h 30 : P. Eluard et Picasso ; le 6 à 19 h : Ch. Juliet : à 20 h 30 : la Revue l'Ane ; **cinéma-vidéo** : le 1er à 14 h 30 : Ecran des enfants : les 1er, 2, 3, 4, 5, 6 à 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films *B.P.I. : les 1er, 2, 3, 4, 5 à 15 h et 19 h* : Nam June Paik et Computer : les 3, 4, 5 à 15 h, 17 h, 20 h : cinéma Griffith ; **concerts** : les 3, 4, 6, 7 à 20 h 30 : IRCAM/EIC, Jukka Tiensuu et Jonathan Harvey ; le 5 à 18 h 30 : Mélodies pour chant et piano, d'après Paul Éluard ; **théâtre** : les 3, 4 à 18 h 30 et le 5 à 16 h : Poésie ininterrompue.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), **Opérette** (dim. soir, lun.) : les 1er, 2, 3, 7 à 20 h 30 et les 4 et 5 à 14 h 30 : la Veuve joyeuse ; (les 3, 4, 6 : voir concerts).
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), petite salle (lun.) : les 1er, 2, 3, 4, 7 à 20 h 30, le 5 à 14 h 30 : la Fuite en Chine : grande salle (lun.) : les 1er, 2, 3, 4, 7 à 20 h 30 et le 5 à 14 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 5 et 6 à 20 h 30. Concert : « Musique oblique » — Musique du XXe siècle (A. Schœnberg, B. Britten, M.-O. Dupin).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (dim. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42), les 3, 4 à 20 h 30 : Chant profond de la Grèce.
ANTOINE (208-77-71) (Dim. soir, L.), 20 h 30, mat., dim., 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (Dim. soir, J.), 21 h, mat. sam. et dim. à 16 h : l'Exil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) Mer., Jeu., Ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Mar. à 20 h 30, Dim. à 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (Dim. soir, L.), mat. dim., 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) (Dim., L.), Mer., Jeu., à 18 h 30, Ven., sam. à 20 h 30 : Entre chien et loup. (dernières) **Salle L.-Jouvet**, Mer., Mar., à 19 h, Jeu., Ven., Sam., 21 h : Platonov ou l'homme sans père.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, mat., sam., 15 h : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, J., L.), 20 h, mat. dim., 16 h : Correspondance. — **Théâtre du Soleil** (374-24-08), les 1er, 2, 4 à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 3 à 18 h 30, le 5 à 15 h 30 : Richard II. — **Atelier du chaudron** (328-97-04) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : les Soupirants.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (D., L.), 20 h 30 : Boustifilles.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20) (L., Mar.), 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (Dim., L.), 21 h : Un si joli petit square.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) **Resserre** (Dim., L.), 20 h 30 : Cendre rouge.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., dim. soir), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (Dim. soir, L.), 20 h 45, *mat. dim., 15 h 30 : Ça ira comme ça.*
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (Dim., L.), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49) (Dim. soir, *L.), 21 h, mat. dim., 15 h : la Dernière* Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42) (Dim. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 14 h 30 et 18 h : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (Dim. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 14 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (L.), 22 h, dim. à 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (Dim. L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55) (Dim., L., Mar.), 20 h 30 : Léonce et Léna.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (Dim. soir, L.), 18 h 30, mat. dim., 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (Dim. soir, L.), 20 h 15, mat. dim., 16 h 30 : Vive les femmes ; (Dim. soir, L.), 22 h, mat. dim., 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
HUCHETTE (326-38-99), (Dim.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; Jeu., Ven., Sam. à 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), le 4 à 15 h : Samedi ouverture du jardin d'hiver.
LA BRUYÈRE **(874-76-99), (Dim. soir), 21 h, mat. sam. et dim., 15 h : Au bois lacté. (dernières le 5).**
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : J. Supervielle ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 30 : Noces de sang (dernière le 4) : 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman ; — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45, mat. sam., 15 h : Sodome et Gomorrhe (dernière le 4).
MARIGNY (256-04-41) (L.), 21 h, mat. dim., 15 h : Amadeus. — **Salle Gabriel** (225-20-74), (Dim.), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) (Dim. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : R. Devos ; **Petit Montparnasse** (D. soir), 21 h, mat. dim., 16 h : Eupalinos.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), (D. soir, J.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 19 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), (D., L. et les 1er et 3), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h, mat. *dim., 15 h 30 : Pauvre France.*
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), (D.), 21 h : Intrigues.
PLAISANCE (320-00-06), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), (D.), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), (L.), 20 h 45, dim., 15 h et 18 h 30 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), (D.), 20 h 30 : la Manufacture.
RANELAGH (288-64-44), le 2, à 18 h, le 5, à 20 h 45, le 6, à 19 h 30 : Périclès.
SAINT-GEORGES (878-63-47), (L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer., jeudi, vend., sam., à 20 h 30 : La voix humaine ; mardi, à 20 h 30 : Huis clos ; dim., à 18 h 30, mar., mercr., à 22 h., L., à 20 h 30 : l'Ecume des jours ; jeudi, ven., sam., à 20 h 30, dim., à 15 h. : la Maison de poupée ; mar., mercr., à 20 h 30, ven., sam., à 22 h., dim., à 17 h : A. Allais ; sam., à 17 h., dim., à 20 h 30 : Français, encore un effort ; lun., jeu., à 22 h. : Regarde les femmes passer.
TH. DE LA BASTILLE (357-42-14), les 6, 7, à 20 h 30 : Solos.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (dim.), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (dim.), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), (dim., lun.), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), (dim. soir), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Un amour (dern. le 5) ; le 4 à 18 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU LYS *(327-88-61), (dim.* soir, lun.), 19 h, (dim.), mat. dim. 15 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), (dim.), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : 1936, l'espoir déçu, le Front populaire (dernière le 4).
THÉATRE DE LA MER (671-47-61), (dim. soir, lun., mar.), 21 h, mat. dim. 16 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), **Grande Salle**, (dim. soir, lun.), 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : une Journée particulière ; **Petite Salle** : 20 h 30, mat. dim. 14 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), (lun.), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), (jeu., dim., soir, lun.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : les Strauss ; le 2 à 20 h 30 : Oh les beaux jours : II : le 7 à 20 h 30 : l'Ambassade ; les 1er, 2, 3, 4 à 20 h 30, le 5 à 15 h et 18 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE 13 (588-16-30), (dim. soir, lun., mar), 20 h 30, mat. dim. à 15 h : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77), (dim., lun.), 20 h 30, mat. mar. à 15 h : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), (dim.), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), (dim. s., lun.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), (dim. s., lun.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : 20 h 30 : Tohu-Babut ; *sam. 22 h et 23 h 45 : le* Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D) 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 et sam. 24 heures : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 et sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 heures : Une goutte de sang dans le *glaçon.*
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; (L), 22 heures : Tragédie au radar.
L'ÉCUME (542-71-16) 20 h 30, les 1er, 2, 3, 4 : A. Trebaol.
L'ENVOL (347-33-06), ven. à 22 h 15 : C. Zarcate, sam. à 20 h 45 ; E. Griliquez ; à 22 h. 15 : M. Bloch.
LE FANAL (233-91-17) (D.) *20 heures* : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 heures : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet.
LES LUCIOLES (526-51-64) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 16 heures : A poil.
PATACHON (606-90-20) (D., L.), 20 heures : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 heures : les Petits Hôtels.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : N. Rieu (dernière le 7) ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), *20 h 30 : Passe-moi l'sel.*
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 heures : Papy fait de la résistance.
LA TANIÈRE (337-74-39) I. : les 1er, 2, 3, 4 à *20 h45 : X. Lacouture ; 22 h 30 : J.-P.* Zeidman ; II. : les 1er, 2, 3, 4 à 21 heures : M. Tamayo ; 22 h 30 : Musseau.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : W. Anice ; Sam. à 16 heures : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 18 h 30 : Chante poésie ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; *21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ;* 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Ka, l'infra terrestre, Ch. Kursner ; 22 heures : G. Delahaye.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74) *(dim., soir, lun.), 21 h,* mat. *dim. 15 h* : le Choral des Pêcheurs d'éponges.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 3 à 20 h 45 : Cie S. Keuten.
ASNIERES, C.C.A. (790-63-12), le 7 à 20 h 45 : S. Grapelli.
BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), les 1er, 2, 3, 4 à 21 h : Amleto without breaking eggs.
BAGNEUX, C.C.M. (664-52-11), le 3 à 21 h : Chicago blues festival, le 4 à 15 h : Paris blues non stop, à 21 h : Chicago blues legend.
BAGNOLET, ATEM (364-77-18), les 1, 2, 3, 4 à 20 h 30, le 5 à 17 h 30 : Del Tango.
BEZONS, Théâtre P. Eluard (982-20-88), le 2 à 21 h : Bezon's jazz ; le 4 à 21 h : Rose des vents.
BOULOGNE, Auditorium (loc : 524-15-16), le 6 à 19h : Chœurs de R.-F., dir : G. Reibel (Ibarrondo, Zbar).
LE BOURGET, (Rotonde), le 4 à 20 h : Groupe AC/DC.
CACHAN, C.C.C. (664-12-15), le 3 à 20 h 45 : le gardien.
CERGY-PONTOISE, C.C. (030-33-33), le 1er à 18 h 30 : le 3 à 21 h : Langelique ; Th. de l'Usine, le 3 à 21 h : l'Affaire Lemaitre ; *ESSEC* (030-40-57), le 3 à 20 h 30 : V. Sanson.
CHATOU, Louis Jouvet (952-20-07), le 7 à 21 h : R. Didier ; Maison pour tous (071-13-73), le 4 à 21 h : A. Berquez.
CHOISY, Théâtre P. Eluard (890-89-79), le 4 à 20 h 30 : Archimède ou la mémoire de l'eau.
COLOMBES, M.J.C. (787-42-70), le 7 à 20 h 30 : les Jardins du magicien.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 9 à 21 h : Théâtre chez Léautaud.
CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), les 3, 4, 7 à 20 h 30, le 5 à 15 h 30 : Babel/Babel ; salle Duhamel, le 6 à 20 h 30 : A. Perchat, M. Makarenko.
ENGHIEN, *Th. du Casino (412-90-00)*, le 2 à 14 h 30, le 3 à 14 h 30 et 20 h 45 : l'Avare ; le 7 à 20 h 45 : Ensemble de danse d'Arménie.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P. Neruda (460-20-65), le 4 à 21 h : Tristan et Yseult.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L), 20 h 45, mat. dim. 17 h : l'Eléphant d'Or.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Maison pour tous (554-67-28), le 2 à 20 h 30 : Ph. Garnier.
MAISONS-ALFORT, Th. Cl. Debussy (375-72-58), Centre culturel du Charentonneau, le 4 à 20 h 45 : Magma.
MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-74-87), le 3 à 21 h : Spectacle B. Vian ; le 4 à 21 h, le 5 à 15 h : Pot pour rire.
MASSY, C.C. P. Bailliart (920-57-04), le 3 à 21h : Ph. Catherine, Abus dangereux.
MEUDON, C.C.M. (626-11-43), le 1er à 20 h 30 : M. Leho : les 2, 3, 4 à 20 h 30 ; le 5 à 15 h : Je veux voir Mioussov.
MONTREUIL, T.E.M. (859-17-32), jeu, ven, sam à 21 h : Premières rencontres.
NOGENT, Pavillon Baltard (873-45-81), le 3 à 20 h : Tomo Pitty.
ORSAY, Grand Amphi de la faculté des sciences (907-79-88), le 7 à 21 h : Cuarteto Cedron.
PONTAULT-COMBAULT, M.J.C. (028-62-40), le 3 à 20 h 30 : M. Amont.
SAINT-MAUR, Rond-point Liberté (899-22-11), les 1er, 2, 3, 4 à 21 h, le 5 à 15 : Mouchoir de nuages.
SAINT - RÉMY - LÈS - CHEVREUSE, Salle municipale (052-31-84), le 4 à 20 h 45 : B. Rigutto (Schumann, Debussy).
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 4 à 21 h : J. Guidoni.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 1er, 2, 3, 4 à 21 h : Vaudeville.
SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-50), le 3 à 21 h : J.-P. Bérard, D. Bouez, J.-P. Lacour, P. Moragues, J. Ponticelli (Brahms).
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-*71-18), les 3, 4 à 21 h : Electre ; le 7 à* 21 h : En attendant Godot.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, C.C.M. (389-21-18), le 7 à 21 h : l'Amour médecin.
VILLEPREUX, Th. du Val de Gally (462-49-97), le 4 à 21 h : Léonce et Léna.
VITRY, Th. J. Vilar (680-85-20), le 1er à 20 h 30 : le 5 à 15 h : Ensemble chorégraphique de Vitry ; le 4 à 20 h 30 : Ballet Bouvier-Obaldia.
YERRES, Gymnase (948-38-06), le 5 à 17 h : les Colombaioni.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), salle Serreau (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 17 h : Œil pour œil.
SAINT-DENIS, Halle du Marché, (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 17 h : Superlean.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) (D.) 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

FESTIVAL D'ART SACRE (277-92-26)

CATHEDRALE AMERICAINE, le 1er à 18 h 30 et 21 h : M. Williams et Golden Gate Quartet.
EGLISE ST-ETIENNE-DU-MONT, le 2 *à 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal*, Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Charpentier, Delalande).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, le 3 à 20 h 30, le 4 à 21 h : Chœur et Orchestre Colonne, dir. : M. Corboz (Bach, Mozart).
NOTRE-DAME DE PARIS, le 5 à 10 h et 11 h 30 : Ensemble vocal S. Caillat, Ensemble à vents de Paris, dir. : S. Caillat (Stravinsky).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, le 7 à 21 h : Ensemble A Sei Voci (Encina, Morales, da Vitoria).

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (225-11-40)

PARIS, musée d'Art moderne de la Ville de Paris, le 5 à 16 h : la Grande Ecurie et *la Chambre* du roy *(Mozart)*.
CHELLES, CAC, le 7 à 20 h 45 : voir Paris, le 5.
FLEURY-MEROGIS, Eglise du Rédempteur, le 4 à 21 h : Solistes de la Grande Ecurie et la Chambre du roy (Beethoven).
LE PECQ, salle des fêtes, le 3 à 21 h : voir Paris, le 5.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARMAGUEDON. — Lierre (586-55-85), 20 h 30 (1er, 2, 3) en alternance avec **OPÉRA NOMADE** (4, 5, 7).
VICTOR. — Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 les 1er, 3, 4 et 15 h le 5.
L'HOMME DÉFIGURÉ. — Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h les 1er, 2, 3, 4 et 17 h le 5.
LES BURLINGUEURS. — Studio Bertrand (783-64-66), 21 h (1er).
LA POULE A JUPITER. — Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 (1er).
SIX HEURES AU PLUS TARD. — Lucernaire (544-57-34), 20 h 30 (1er).
LE FLAMENCO NOUVEAU EST ARRIVÉ. — Neuilly, l'Athletic (624-03-83), 21 h (1er).
LES PETITS OISEAUX. — Salle Valhubert (584-14-18), 20 h 30 (3).
ENJEUX, LA VIE. — Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 les 3, 7 ; 17 h et 20 h 30 le 4 ; 15 h 30 le 5.
LES POSSÉDÉS. — TEP (636-91-02), 20 h les 3, 4, 7 et le 5 à 15 h et 20 h.
LE CONGRÈS DU FEUTRE. — Vanves, salle Clouet (645-46-47), 20 h 30 les 3, 4.
INTERMEZZO. — Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 les 4, 5, 6, 7 et le 5 à 14 h 30.
LES SOUPIRS DU LAPIN. — Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 (1er).
MARCEL, PORTE CLOSE. — Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 (7).

HORS PARIS

RENNES. — **Dom Juan** par le Théâtre *Quotidien de Lorient*, au Théâtre de la Parcheminerie (44) 79-47-63, du 1er au 30.
LYON. — **Camus, un été invincible**, par le Théâtre de l'Ouest lyonnais (7) 825-70-21, du 2 au 18.
MULHOUSE. — **Mademoiselle Julie**, au Théâtre de Poche, du 2 au 4 et du 14 au 18.
BRUXELLES. — **Jim le Téméraire**, *par l'Ensemble théâtral mobile*, au Théâtre Varia (217-88-04), du 6 au 23
LAUSANNE. — **le Prix des Anes**, par le Centre dramatique de Lausanne, au Théâtre de Vidy (23, 82-59), à partir du 7.





CARNET

Réceptions

– A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la proclamation de l'indépendance et du trente-huitième anniversaire de la victoire de la révolution populaire, le chargé d'affaires de l'ambassade de la République populaire socialiste d'Albanie en France et Mme Kujtim Hysenaj ont donné une réception le 29 novembre.

Naissances

– Claire, Dominique-Pierre PICAVET et Marion
ont la joie d'annoncer la naissance de
Matthieu
le 17 novembre 1982.
3, chemin de Bergon.
31170 Tournefeuille.

Décès

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

Mme E. BALLI,
née **Rose Liautey,**
De la part de sa fille Denise
Et de ses amis.
23 novembre 1982.
5, rue Bréguet, Paris.

– M. et Mme Robert Capette,
M. et Mme Edouard Hassler et leurs enfants,
ses neveu et nièce, petits-neveux et petites-nièces,
Les familles Chedaneau, Capette, Lejeune, Treffel, Meyer, Habar, Villefroy, Vessely, Creton, Medart et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Louis CAPETTE,

membre de l'académie de chirurgie,
chirurgien honoraire
des hôpitaux de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
commandeur de la santé publique,
président d'honneur
des anciens médecins
des corps combattants,
président d'honneur
de l'amicale des médecins retraités
de Paris,
président d'honneur
de l'Association nationale
des croix de guerre T.O.E.
et de la valeur militaire
(section huitième arrondissement),
président d'honneur
de l'Union nationale
des automobiles-clubs médicaux,

survenu le 29 novembre 1982, dans sa cent quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 décembre 1982, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, à Paris (8e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Terrasson.
93190 Livry-Gargan.

[Né le 17 janvier 1879 à Paris, Louis Capette fait ses études au lycée Condorcet puis à la faculté de médecine. Pendant vingt-deux ans (de 1920 à 1942) il exerce la chirurgie. En 1926, il est élu membre de l'académie de chirurgie. Cette dernière a consacré une séance entière au docteur Capette qui célébrait, en mars 1979, avec une exceptionnelle verdeur, son centenaire.

Infatigable, doté d'une mémoire sans faille, le docteur Capette voyait souvent son ami, le docteur Boidin, médecin des hôpitaux, de trois ans son aîné, et les deux médecins centenaires fréquentaient assidûment l'Automobile club de France...

(« Le Monde » daté 11-12 mars 1979 avait publié un portrait du docteur Capette.)]

– On nous prie d'annoncer la mort de

Gustave EYMARD-DUVERNAY,
le 29 novembre 1982.
Il avait quatre-vingt-un ans.
De la part de :
Sa femme : Geneviève Eymard-Duvernay,
Ses enfants :
Françoise et Jacques Tupin,
Chantal et Jean Péronnet,
Brigitte et Jean Dupont,
Sabine et Jean-Claude Firmin,
Catherine Eymard-Duvernay
Et Wolfgang Seitz,
Ghislaine et Gérard de Feydeau,
Dominique et Pierre Valat,
François et Christine Eymard-Duvernay,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 décembre, à 14 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, Boulogne (Hauts-de-Seine).

– M. André Gouron,
Mme André Gouron,
Et leurs enfants,
Les docteurs Robert et Geneviève Niedergang et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Duprat et leurs enfants,
M. et Mme Aloys Knopper et leurs enfants,
Mlle Simone Gouron,
M. Jacques Roux,
M. et Mme Gabriel Savener,
Les familles Batailley, Gabard, Perrin-Gouron,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel GOURON,
conservateur en chef,
directeur honoraire
des services d'archives de l'Hérault,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
survenu à Montpellier, le 28 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 30 novembre en l'église Saint-Roch à Montpellier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Philippy, Montpellier.

– M. Jacques Gutwirth,
M. et Mme Hugo Lowy,
M. et Mme Elie Lowy,
M. et Mme Bram Fischler,
M. et Mme Georges Ulman,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès, le 21 novembre 1982, de
Suzanne GUTWIRTH,
née **Lowy,**
historienne de l'art.
Les obsèques ont eu lieu à Anvers.
Jacques Gutwirth,
16, avenue Reille,
75014 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Suzanne René LEHMANN,
survenu, le 22 novembre, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
De la part :
Du docteur et Mme Gérard Lehmann,
Du docteur Jean Lehmann,
D'Isabelle Lehmann,
Et de tous les siens.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Stefan Mrozkiewicz,
son épouse,
M. et Mme André Mrozkiewicz et leurs enfants Marie, Irène, Ewa,
Les familles Rawski, Leja, Baczkowski, Dabrowski, Marchaj, Humbert,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Stefan MROZKIEWICZ,
ancien attaché de l'ambassade
de Pologne à Paris,
membre du corps diplomatique,
membre de la Société historique
et littéraire polonaise,
engagé volontaire
pendant la deuxième guerre mondiale
dans la 1re division polonaise
en France,
décoré des croix de guerre polonaise
et française
et autres décorations,
survenu, le 29 novembre 1982, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 décembre, à 10 h 30, en l'église polonaise, 263 *bis*, rue Saint-Honoré.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Flacy (Yonne).
Ni fleurs ni couronnes.

– Le capitaine de frégate
et Mme Raymond Gabolde,
Mme Christian Bruneau,
M. et Mme Remi de Monjour,
Le colonel et Mme Christian Saint Olive,
M. et Mme Michel Mouterde,
M. et Mme Jean de Pascal,
M. et Mme Joseph Payen,
M. et Mme Raphaël Payen,
Ses enfants, ses cinquante-trois petits-enfants, ses quarante-trois arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edouard PAYEN,
croix de guerre 1914-1918,
endormi dans la paix du Seigneur dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 26 novembre 1982.

– Mme Louis Roinet,
Dominique et Danièle Roinet, Stéphane, Sébastien et Olivier,
Jean-Claude et Blandine Friederich et Olivia,
Nicolas et Elisabeth Roinet, Bertrand, Charlotte et Léopoldine,
Alain et Clarisse Flammarion,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Louis ROINET,
agrégé des lettres nationales,
chevalier de l'ordre du Mérite,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 29 novembre 1982 dans sa soixante-dix-septième année.

« Je me lèverai et j'irai vers mon Père. »
(Luc, XV, 18.)

Remerciements

– Vitry-le-François.
Agnès et Vincent Levy,
Mme Thérèse Levy,
Et toute la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
Mme veuve Gaston LEVY,
et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

– Mme Paul Stasi,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées, lors du décès de
M. Paul STASI,
vous adressent leurs sincères remerciements.

– Mme Jean Vilgrain,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
très sensibles à la sympathie et à l'amitié de ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de
Jean VILGRAIN,
les en remercient très sincèrement.

Messes anniversaires

– La messe annuelle à la mémoire des anciens élèves décédés des Ecoles des mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy sera célébrée le dimanche 5 décembre, à 11 h 30, en la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, 75006 Paris, par Mgr Bardonne, évêque de Châlons.

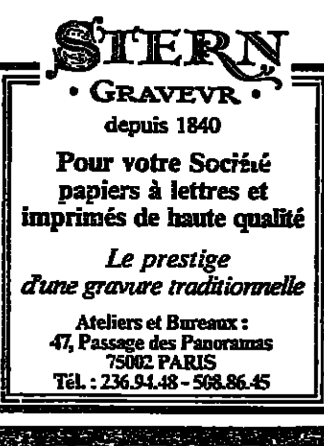
Communications diverses

– L'Association pour le regroupement des Sénégalais (A.R.S.) organise une première soirée culturelle, le samedi 4 décembre 1982, au 43, rue Boileau, à Paris-16e, métro : Michel-Ange-Molitor. Entrée : 15 F. Renseignements : 293-12-95, de 11 h à 13 h ou de 15 h à 17 h.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), vendredi 3 décembre, à 14 h 30, salle-appartement Decanal-Centre Panthéon, M. Mohamed Fouad Baset : « La vie politique et constitutionnelle en Chine populaire depuis la grande révolution culturelle et prolétarienne ».





FAITS DIVERS

Les conséquences du mauvais temps

Cent trente-cinq mille foyers étaient encore, le 30 novembre, privés d'électricité dans le centre de la France en raison des chutes de neige de la semaine dernière, indique-t-on au siège d'E.D.F. à Paris. Le centre de distribution le plus touché reste celui de Saint-Etienne (soixante-cinq mille abonnés « dans le noir »), suivi par celui de Vienne (trente-six mille), du Puy (vingt et un mille), de Bourg-en-Bresse (douze mille) et de Clermont-Ferrand (mille).

Des renforts d'électriciens ont été amenés dans les régions sinistrées et sont aidés par des militaires. Il est impossible pour l'instant de savoir quand l'ensemble du réseau sera remis en état, estime-t-on à E.D.F., d'autant que les conditions météorologiques ne s'améliorent guère.

Tarare (Rhône) sans électricité

De notre correspondant régional

Lyon. – Un simple trajet en automobile sur les départementales 38 et 4, dans le Rhône, entre Saint-Marcel-l'Eclairé (la mal nommée) au sud de Tarare et Saint-Laurent-du-Chamousset permet de mesurer l'ampleur des dégâts : des arbres centenaires déracinés, des sapins chargés d'une neige lourde et compacte qui menace les routes ; partout, des poteaux cassés ou tordus... Le canton de Saint-Laurent a été le plus touché. Deux lignes haute tension ont été coupées près de Tarare ; cette ville du textile (quinze mille habitants) est toujours privée d'électricité. Les services de l'équipement ont très vite rétabli la circulation automobile, ceux des télécommunications le téléphone, les techniciens E.D.F. n'ont pu encore rétablir le courant.

« La moitié des « lignards » de France sont dans le département, nous a indiqué le préfet de police du Rhône, M. Bernard Grasset, *deux cent cinquante groupes électrogènes ont été réquisitionnés, vingt-deux équipes d'E.D.F. travaillent sur les vingt-deux pylônes haute tension qui ont cédé sous le poids d'une neige exceptionnellement compacte. »*

Ces précisions n'ont pas particulièrement convaincu le député U.D.F. du cru, M. Alain Mayoud, signataire d'une lettre adressée notamment à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche, dans laquelle il parle de *« la colère et l'indignation que provoquent la lenteur et l'insuffisance des secours mis en œuvre pour répondre aux destructions massives subies par le réseau électrique ».*

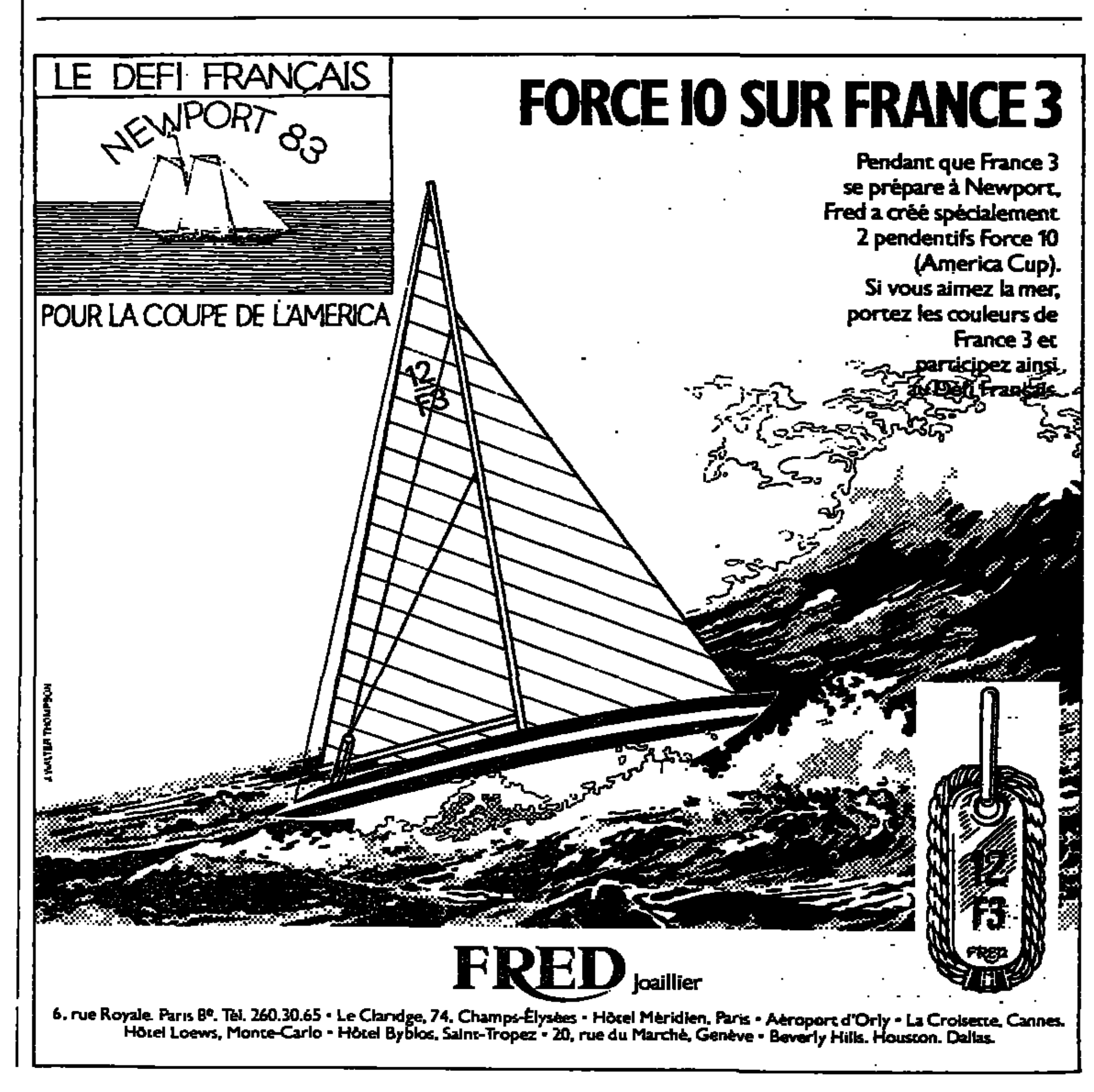
Réponse du maire de Tarare, M. André Beal (M.R.G.) : *« Nous avons fait face dans les quarante-huit heures pour les urgences. Nos deux hospices, nos trois maisons de retraite, ont été depuis dimanche soir, au plus tard, alimentés par des groupes de secours. La station de pompage et l'abattoir fonctionnent. Le pain ne manque pas. »*

Autre question : le Rhône, contrairement à ses voisins de la Loire et de la Haute-Loire, n'a pas déclenché le plan Orsec parce que le préfet a estimé qu'il n'y avait pas *« de péril immédiat mettant en jeu des vies humaines ».* Analyse juridiquement sans faille, mais qui aurait peut-être mérité une meilleure explication.

Dernier sujet d'inquiétude : les indemnisations. Sur ce plan, les Rhodaniens devraient être rassurés par l'annonce qu'en vertu de la nouvelle loi sur les catastrophes naturelles, les autorités préfectorales ont réclamé au gouvernement que le département soit déclaré « sinistré ».

Dans le milieu rural, la solidarité joue à plein. *« Quand il s'agit de problèmes comme celui-là, tout le monde retrousse ses manches et pense aux autres,* affirme M. Raymond Lotte, maire de Brussieu. *Ici, on est obligé d'être solidaires. »* Un agriculteur résume les systèmes de substitution mis en place : *« Pour le lait, c'est simple, on le met dans la neige ; quant aux trayeuses, elles sont branchées sur le moteur des tracteurs. »*

CLAUDE RÉGENT.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

POUR IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE OUEST PARIS

TECHNICIENS – ÉLECTRONICIENS

Titulaires B.T.S. - DUT Option Électronique

1) Ayant une expérience d'études, de réalisation et de mise au point des circuits d'électronique industrielle s'incorporant dans des circuits d'automatisme.
2) Débutant.

Anglais apprécié.

Env. C.V. à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE, sous nº 20.808 23-27, Av. de Neuilly, 75116 NEUILLY, qui transmettra.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR L'INFORMATIQUE?

Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de

JEUNES COLLABORATEURS

ayant plusieurs années d'études supérieures, *célibataires et dégagés des obligations* militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous nº 53695 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SAFT

Groupe CGE

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN fort potentiel

Vous avez une expérience réussie de 5 à 7 ans d'étude et de développement de produits techniques. Vous souhaitez élargir votre activité à d'autres secteurs de de l'Entreprise.

CHEF DU SERVICE APPLICATION

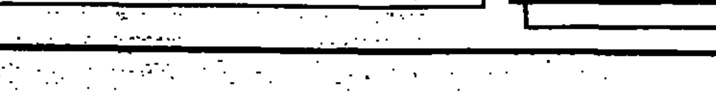
D'UN DE NOS CENTRES DE PROFITS (230 M.F. - 1000 personnes)

Placé directement sous l'autorité du Directeur de Division :
— vous apporterez une contribution active à l'adaptation de nos produits, aux multiples besoins du marché
— vous assisterez le Directeur de Divison pour tous les problèmes techniques
— vous assurerez l'interface technique commerciale
— vous représenterez la Société dans les instances nationales et internationales de normalisation.

Dans ce poste où vous prendrez la mesure de vos aptitudes commerciales et relationnelles, vous préparerez des possibilités intéressantes de carrière.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Adresser votre C.V. sous référence A.32.52 à SAFT Direction des Ressources Humaines 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET.



emplois régionaux

DIRIGER, LES PIEDS SUR TERRE !

210.000 F (côte atlantique)

NOTRE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL RECHERCHE SON

« BRAS DROIT »

Vous avez plus de 35 ans avec une forte expérience du commercial, à travers la vente et la DIRECTION DES VENDEURS, éventuellement en milieu agricole.

La STIMULATION DES HOMMES, vous connaissez ; mais vous savez également être un GESTIONNAIRE avisé et OPÉRATIONNEL, privilégiant le concret sur le théorique. HOMME de DIALOGUE inventif pratiquant le « renvoi d'ascenseur », votre motivation est l'EFFICACITÉ, ce qui n'exclut pas une certaine chaleur humaine.

Justement, nous sommes une Entreprise à taille humaine — 160 collaborateurs, dont une trentaine « sur le terrain » — et nous commercialisons notre production (biens intermédiaires) sur tout le territoire national et dans quelques pays d'Europe. Notre C.A. annuel atteint 100 millions de francs.

Si vous nous rejoignez, vous serez un authentique numéro 2 et, à terme, le numéro 1 de l'affaire.

Alors, puisque vous êtes ENTHOUSIASTE, que les responsabilités ne vous rebutent pas et que vous avez l'étoffe d'un « patron », puisque vous parlez peut-être l'anglais et un peu l'espagnol et que vous pouvez vous libérer rapidement, envoyez-nous sans tarder votre C.V., une lettre manuscrite et votre photographie.

Votre candidature sera étudiée confidentiellement par notre Conseil, qui vous remercie de lui écrire sous la référence T 037.028 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Directeur administratif et financier

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE RENOMMEE, *rattachée à un grand groupe international, recherche, pour participer activement à son développement, un* **Directeur Administratif et Financier.**

Il aura la responsabilité des finances, de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion, de l'informatique et de l'administration générale.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure (Sciences Po, Droit, expertise comptable ou ESC) ayant une solide expérience professionnelle (la *connaissance des sociétés* anglo-saxonnes serait appréciée), capable de s'affirmer comme un collaborateur mûr et avisé, tant à l'intérieur de la société qu'au niveau du groupe et dans ses contacts extérieurs.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Lyon.
Ordre de grandeur de rémunération selon expérience : 220.000 F.

Ecrire sous réf. EO 204 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

SONY pour le Service Formation de sa Division Technique, crée un poste d'

ingénieur-formateur

ENSI - ESIEE - ISEP - TOULOUSE...

Passionné par la HI-FI et la VIDEO et très attiré par la pédagogie, ce cadre débutant ou possédant 1 à 2 ans d'expérience prendra partiellement en charge la préparation, l'animation et le suivi des stages organisés pour la formation ou le recyclage des techniciens de nos points de vente.
Disponibilité *necessaire pour déplacements en* province.
Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions au : Directeur Technique - **SONY FRANCE** 19, rue Madame de Sanzillon - 92110 CLICHY

Organisation et Publicité

EUROMASK GROUPE MATRA

Société spécialisée dans le développement des équipements pour la fabrication des circuits intégrés, associée à un puissant groupe américain et vouée à une forte croissance, renforce son équipe d'ingénieurs et recherche

INGÉNIEUR OPTICIEN

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'OPTIQUE.

Il sera chargé de l'amélioration du contrôle et de l'industrialisation de sous-ensembles optiques utilisés dans des équipements pour la microélectronique.

Il devra faire valoir ses motivations pour les développements industriels de technologies avancées et justifier d'une expérience professionnelle dans ce domaine.

Le poste est à pourvoir rapidement à MALVILLE (située entre Nantes et Saint-Nazaire).

Merci d'adresser votre candidature à EUROMASK, Service Recrutement, Zone Industrielle de La Croix Blanche, 44260 MALVILLE, sous référence IO/E/LM.

Importante Société d'Expertise Comptable recherche *Collaborateurs pour ses bureaux de BOURGES, ORLEANS, CHATEAUROUX, NEVERS.*

1 - Niveau Chefs Comptables, avec expérience de plusieurs années, comportant établissement du bilan.
2 - Jeunes Collaborateurs, ESC ou IUT, niveau DECS.

Rémunération selon compétences.

Adresser c.v. à l'Agence Havas Bourges (18000) nº 1055, qui transmettra.

SOCIÉTÉ LEADER
ÉPURATION DES EAUX INDUSTRIELLES

cherche pour France Nord

INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL

IDN, ENSAM, équivalent.

- Direction des chantiers de forages.
- Négociation service épuration auprès pétroliers et foreurs.

Envoyer c.v. détaillé, photo, lettre manuscrite sous nº T 037.132 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

L'Association de Dévelop. Musical des Landes recherche

SON DIRECTEUR

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL A LA MUSIQUE
le candidat devra justifier :

— D'un diplôme d'enseignement supérieur.
— *D'une culture musicale sérieuse.*
— D'une expérience professionnelle à un niveau identique de responsabilité.

Une récompense d'un établissement d'enseignement musical et une expérience professionnelle supérieure à 4 ans pourraient constituer des atouts importants.

Adresser lettre de candidature manuscrite (photo, références, C.V. détaillé) à :

Monsieur le Président de l'A.D.A.M. LANDES. Hôtel du Conseil Général, 40011 Mont-de-Marsan Cedex, pour le 4 décembre 1982. L'audition des candidats pré-sélectionnés aura lieu le 14 décembre à 14 h. à MONT-DE-MARSAN.

Recherche

ANIMATEUR CONFIRMÉ

pour centre de vacances à la montagne

Ecrire avec C.V. Hôtel La Sabandia, 74260 LES GETS (50) 79-74-22.

Poste pour REPRÉSENTANT pour diverses régions de France. Aussi débutant. Avec possibilités de promotion. Age 22/40 ans environ. Société S.M.F. M. KELLER, 14, rue des Bosquets, 68400 RIEDISHEIM.

Poste pour COIFFEUSE pour boutique Hairmatic sachant travailler seule avec possibilités de promotion. Société S.M.F. M. KELLER, 14, rue des Bosquets, 68400 RIEDISHEIM.

CABINET CONSEILS JURIDIQUES recherche

FISCALISTE

confirmé (ENI - DESS fiscalité). Expérience clientèle. C.V. prétent. Photo HAVAS 2006, B.P. 297, 38044 GRENOBLE.

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

GROUPE INTERNATIONAL DE CONSEILS

recherche
pour une mission de 18 à 24 mois
résidence
AFRIQUE FRANCOPHONE

CONSULTANT

30 ans minimum

— Ayant une expérience confirmée en matière douanière, transports internationaux, fiscalité du commerce extérieur.
— Expérience préalable dans un pays du tiers-monde souhaitée.

Les candidats ayant une pratique de l'exportation acquise en entreprise seront les bienvenus.

Poste de confiance susceptible d'importants développements pour candidat de réelle valeur.

Adresser lettre manuscrite, c.v., rémunération souhaitée et photo sous référence nº T 037.115 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Discrétion totale assurée.
Avantages liés à l'exportation.

Importante société commerciale recherche pour le

TCHAD UN CADRE COMMERCIAL

marchandises générales

ayant une expérience acquise en Afrique Noire dans la commercialisation des produits de grande consommation.

Agé d'environ 30 ans, le candidat *retenu devra être diplômé* d'une E.S.C. ou équivalent.

La rémunération proposée sera d'un niveau attrayant compte tenu des contraintes propres à ce poste.

Envoyer C.V. détaillé en précisant rémunération souhaitée sous réf. 6.019 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02 qui transm.

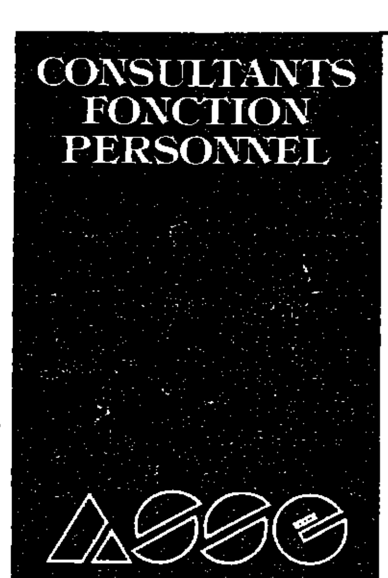
PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour l'ETRANGER

INGÉNIEUR

ÉLECTROTECHNICIEN

Bonnes connaissances B.T. - M.T. Il aura à superviser les sous-traitants, 30/35 ans. Bonne connaissance de l'anglais. Téléph. ou écrire : 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS. 720-86-76.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



CABINET DE CONSULTANTS EN GESTION DU PERSONNEL

Nous recherchons dans le cadre du développement de nos trois secteurs d'activité (interventions en entreprise, formation et recrutement)

2 CADRES CONFIRMÉS DE LA FONCTION PERSONNEL

35 ans environ

— Le premier poste requiert une expérience de 7 à 8 ans permettant au candidat d'intervenir en entreprise sur tout problème d'administration et de gestion du personnel, et de conduire des opérations de recrutement (Réf. 82/1102).

— Le second poste conviendrait à un candidat capable de par son expérience de concevoir et animer des sessions de formation en gestion sociale destinées soit à des responsables de Personnel, soit au personnel d'encadrement à tous niveaux. (Réf. 82/1103).

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec curriculum vitae complet, photo et prétentions à (en précisant la référence):
ASSE - 59, avenue Marceau - 75116 PARIS

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
11 usines en France et aux U.S.A.

offre une très intéressante opportunité de développement de carrière au sein de sa DIRECTION COMMERCIALE à un

DIPLÔMÉ ESSEC, SUP. DE CO...

Le candidat retenu sera un homme possédant des qualités marquées de négociateur et d'organisateur lui permettant d'accéder rapidement à un poste de responsabilité élevé à **Paris ou en province.**

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo sous **référence 2.993 M à PUBLIPANEL** 20, rue Richer 75441 Paris Cedex 09. qui transmettra.

Ingénieurs gestion technique des matériels.

ENSAM, CNAM...

Société d'ingénierie La Défense, nous vous offrons de mettre en place et d'appliquer dans la réalisation des projets des méthodes et des moyens de gestion technique des matériels (listes d'équipement, nomenclatures...) dans le cadre de la création d'un suivi central des nomenclatures.

Nous souhaitons rencontrer des INGENIEURS qui possèdent une expérience méthodes, matériel de 10 ans dans l'ingénierie nucléaire, para-chimique et électro-technique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et souhaits de rémunération) en précisant sur l'enveloppe la référence M/2231 à



(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

URGENT SSCI, recherche

TECHNICO CIAL

2 à 3 ans d'expérience pour mise en route projets informatiques à échelon national.
Env. C.V. s/réf. 1.526 à Pierre Lichau, S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui tansm. ou tél. pr r.-v. au 382-11-91.

ORGANISME RÉGIONAL DE SÉCURITÉ SOCIALE
Service prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
recherche

UN MONITEUR DE SECOURISME DU TRAVAIL

Conditions exigées :
— Age min. 25 ans ;
— Etre titulaire du brevet national de moniteur du secourisme créé par le décret 64.830 du 5 août 64, publié au Journal Officiel nº 186 des 10 et 11 août 1964.

Possession du permis de conduire VL (l'exercice de la fonction nécessite l'usage d'un véhicule pour lequel des indemnités kilométriques sont accordées).

Adresser C.V. très détaillé avec copie du diplôme à Monsieur le Chef du personnel de la CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
recherche

COLLABORATEUR

Environ 35 ans, formation ENA, X, expert-comptable ou similaire pour constitution de dossiers économiques et financiers, élaboration de la politique des firmes. Aimant rédiger. Très bonne présentation. Angl. indispensable, traitement de départ, 30.000 mois.

Ecrire confident. avec C.V. et desiderata sous réf. T037104 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Sté de Transports spécialisés recherche

COLLABORATRICE

Service logistique transports
— Formation supérieure.
— Anglais souhaité.

Adresser curriculum vitae + photo à : T.N., 11, rue Christophe-Colomb, 75008 PARIS.

SOCIETE (1800 PERSONNES) TRES PERFORMANTE
FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE MONDIAL
recherche pour améliorer sa

Gestion du Personnel
3 collaborateurs de qualité

TOUS RATTACHÉS AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION DU PERSONNEL
PARIS 250.000 F. + — Référence 300

• Il sera chargé de coordonner, à l'échelon central l'administration du personnel de la Société (principes, procédures, réglements, etc.) pour donner au Directions opérationnelles décentralisées les instruments cohérents de leur gestion quotidienne. Il devra donc formuler les règles administratives de la Société : contrats de travail, rémunérations, législation sociale, systèmes de retraite et de prévoyance.

• Agé de 35 ans, il doit avoir une solide formation supérieure en droit du travail et doit nécessairement se prévaloir d'une expérience confirmée (5 ans) de la fonction Personnel dans un milieu industriel. Il devra pouvoir s'exprimer en anglais.

CHEF DU SERVICE RELATIONS SOCIALES
PARIS 250.000 F. + — Référence 301

• Il proposera à la Société la meilleure stratégie sociale et les moyens pour créer la motivation au travail. Il agira comme consultant interne auprès de la hiérarchie pour les problèmes collectifs du travail (relations syndicales, climat social). Il sera amené à donner des avis d'expert sur l'incidence des nouvelles dispositions sociales.

• Agé de 35 ans, psychologue et juriste, il possède une culture générale et sociale supérieure. Il a acquis la maîtrise des relations avec les partenaires sociaux ainsi qu'une expérience dans le développement des motivations.

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL usine (500 personnes)
CENTRE 230.000 F. (Ville Universitaire) — Référence 302

• Il aura les fonctions classiques d'un responsable de personnel d'une unité industrielle de 500 personnes (recrutement, rémunérations, formation, information, relations syndicales) et participera à la définition de la politique sociale de l'entreprise.

• Agé de 32 ans, il doit justifier d'une formation supérieure (droit, psycho) et d'une expérience de 4 à 5 ans dans un poste identique.

Adresser C.V., photo en indiquant la référence choisie et un numéro de téléphone à

GUY POSTEL CONSEIL
BP 19 — 06480 LA COLLE SUR LOUP
qui personnalisera votre candidature avec une totale discrétion.

GROUPE IMMOBILIER LOISIRS

recherche

ADJOINT DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Nous sommes un groupe de premier plan, mené par une équipe jeune, dynamique et ambitieuse.

Vous êtes diplômé d'études supérieures et vous avez une première expérience réussie dans l'Immobilier.

Aujourd'hui, votre efficacité, votre enthousiasme, votre capacité de travail justifient votre ambition à participer au développement d'un groupe performant dans un secteur en expansion.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre pour assister un Directeur de programmes dans le montage et la gestion d'opérations immobilières sur des sites de montagne et de mer.

Poste basé à Paris. Écrire avec C.V., photo et prétentions à DELIA, 16, rue des Huissiers, 92200 Neuilly, qui transmettra.

Importante entreprise Paris rech. pour une mission de 6 mois minimum UN OU UNE

DOCUMENTALISTE CONFIRMÉ (E)

Expérience de la documentation texte requise.
Le salaire non inférieur à 7.000 F brut mensuel sera fonct. de la valeur du candidat.
Adr. C.V. + lettre manuscr., nº 2.575 Publicités réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

Ville de Chevilly-Larue (Val-de-Marne 94) recrute pour le service de l'enseignement et de l'enfance un

ATTACHÉ COMMUNAL

par voie de mutation.
Expér. professionnelles exigées.
Adr. lettre et CV à M. le Maire 88, av. du Gal de Gaulle, 94550 CHEVILLY-LARUE.

Organisme de Formation recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

Tél. : 226-52-30.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
spécialisé dans les équipements aéronautiques

recherche pour sa direction technique PARIS

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

COORDINATEURS DE PROJETS
Formation aéronautique ou électronique.

FONCTION : coordination et suivi de projets « avioniques »

Anglais exigé.

Adresser CV, photo et prét. nº 53.589 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris cedex 01 q. tr.

Urgent L.T.P. St-Nicolas, rech.
PROFESSEUR
Temps complet pour enseignement travaux pratiques de fabrication mécanique. Niveau lycée. Diplôme exigé BTS fabricat. mécanique et 3 ans d'expérience professionnelle.
Tél. : 222-83-60.

S.S.C.I.
en expansion
recherche pour étoffer son département Etudes situé à Neuilly-sur-Seine

CHEFS DE PROJET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Expérience indispensable. Langage BASIC - GAP. II Matériel IBM 34 et 23

Envoyer C.V. détaillé et prétentions Ing. Co. Marketing. nº 150, 83, rue de Rennes, 75006 PARIS qui transmettra.

LYCÉE FRANÇAIS DE NEW-YORK
recherche

PROFESSEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS

toutes disciplines

INSTITUTEURS
et
BIBLIOTHÉCAIRES

(fonctionnaires en activité s'abstenir)

Adresser curriculum vitae très complet + photo, diplômes, références et recommandations en double exemplaire.

Le 1er à :
M. Serge GUARINO, Directeur du Personnel, 70, rue George-Sand, F-91120 PALAISEAU.

Le 2e à :
Lycée français de New-York, M. Serge GUARINO, Directeur du Personnel, 3, 5 East 95 th Street, NEW-YORK, N.-Y. 10028, U.S.A.

La Ville de Villemomble (93250) recherche un

INGÉN. THERMICIEN

Recrut. au mois de janvier 1983 par contrat à durée déterminée.
Env. CV et prétentions à M. le Maire de Villemomble.
Pour tous rens. complém., s'adresser à la Direction des services techniques.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
CENTRE D'ESSAIS EN VOL
recherche

TECHNICIENS

Titulaires DUT ou BTS électron.
Adresser C.V. au Chef du Personnel, Centre d'Essais en Vol, Base d'essais de Brétigny, 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE.

---

secrétaires   secrétaires

Association professionnelle recherche pour son siège social PARIS-8e

SECRÉTAIRE

STÉNO-DACTYLO expérimenté.
Poste nécessitant initiatives, organisation et nombreux contacts.
Ecrire sous le nº T037683 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MONTPARNASSE PARK HOTEL
****** LUXE**
GROUPE SUISSE NOVA PARK

recherche pour son Département commercial

SECRÉTAIRE TRILINGUE
FRANÇAIS ANGLAIS-ALLEMAND DE NIVEAU BTS

Cette technicienne possédera une bonne expérience du secrétariat de haut niveau acquise, de préférence, dans le domaine commercial.

Vous voulez faire preuve de votre sens des responsabilités
NOUS VOUS OFFRONS :
— Un poste évolutif ;
— un salaire attractif ;
— des avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo, prétent. MONTPARNASSE PARK HOTEL « Service du Personnel » 19, rue du Cdt-Mouchotte 75014 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE PRIVÉE
recherche pour son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE-ASSISTANTE

STÉNODACTYLO

— Parfaitement bilingue français-anglais.
— Formation supérieure.

La candidate devra avoir quelques années d'expérience dans un poste similaire, être capable d'initiative et avoir une excellente présentation.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, sous référence 8.961 à PIERRE LICHAU S.A., Boite Postale 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transm.

STÉ D'INGÉNIERIE PARIS-8e recherche

SECRÉTAIRE-DACTYLO

25 ans minimum.
Ordonnée, aimant les chiffres, capable d'initiative et possédant un bon esprit de synthèse. Une première expérience dans un service de contrôle de gestion est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., ph. et prét. à nº 11.414 Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

---

représentation offres

LES FORGES D'ART, fabricants tte ferron., luminaire, articles de cheminées, rech. REPRESENTANTS Multicartes rég. Paris, Bretagne, Nord, Est, Vallée du Rhône.

Lettre de première prise de contact aux FORGES D'ART PAZAYAC, 24120 TERRASSON.

représentation demandes

Représentant expérimenté cherche stés à représenter. Écrire Nº 55017 AMEP P.A. 37, rue Gal-Foy 75008 Paris.

---

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombr. et variées (Canada), Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe).
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS Cedex 09.

capitaux propositions commerciales

A céder cabinet comptable à Montpellier, honoraires 83 : 615.000 F (h.t.) plus reprise droit au bail et leasing ordinateur. Possibilité reprise partielle de clientèle.
Ecr. s/nº 7.361, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NICE - Cause retraite, vend cab. immob., portefeuilles, syndic (C.A. 300.000 F) et gérance (C.A. 400.000 F), traitement informat. Tél. : 501-33-55 bur., 373-86-56 domicile.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

SAMBA LS, avril 82. Exc. état. 12 000 km. 27 500 F. Leduey. Tél. 464-92-80. poste 3549.

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur Peugeot, vend break 305 SR, année 1981, couleur vert jade vernis. Km compteur 29 500 (moteur neuf remplacé à 27 000 km). 1re main. Prix 42 000 F. Tél. 419-00-20, après 20 h.

A vendre, G.S. X2 1976, 95 700 km, exc. état général (freins, susp. avec fact.). Radio PX. 9 300 F. Tél. 901-08-05.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE, coupé Alfa-Roméo Sprint Véloce bleu marine, 1980. Mécanique régulièrement entretenue, pneus Dunlop SP sport neufs, auto-radio FM/OC, 2 H-P Voxon, antenne électronique toit, 2 housses sièges avant, état impec. Prix 36 000 F justifié. Tél. 209-28-78 après 17 h.

URGENT, A VENDRE TRÈS BON ÉTAT

MERCEDES 220 D

Année 1977
Tél. (3) 460-74-25, ap. 17 h.

boxes - parking

PASSY, rue Bois-Le-Vent, à vendre park. encloisonné. 58.000 F. 553-91-45.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR Form. A. et M. - 53 ans - Anglais, espagnol. Notions allemand. 25 ans expérience réalisations et ventes ensembles industriels clés en main.
RECHERCHE : responsabilités de coordination et d'assistance auprès d'un patron maître d'œuvre d'une opération d'investissement portant sur des réalisations nouvelles — France-Étranger (accepte missions à durée déterminée). (Section BCO/JCB 291.)

F. 43 ans - INGÉNIEUR grande école - option électronicien - 8 ans expérience secteur : automatisme industriel — 8 ans expérience informatique industrielle (conduite de processus IRIS - C 2 II - INTEL).
RECHERCHE : Poste ingénieur logiciel ou technico-commercial - Anglais technique - Libre immédiatement - Paris-Paris/Sud. (Section BCO/GR 292.)

J.H. 28 ans - Célibataire - Formation supérieure - M.S.C. géophysique Imperial College Londres - Anglais courant - Nbreux séjours Afrique, Asie, Moyen-Orient.
RECHERCHE : emploi géophysicien à l'étranger - Traitement de données et interprétation - Prospection minière ou pétrolière. (Section BCO/JCB 293.)

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL - 38 ans - Formation ingénieur CESI - Anglais commercial et technique - 9 ans expérience en biens d'équipement industriels. Gestion administration commerciale - Accrocheur, enthousiaste - Rompu à la négociation à tous les niveaux - Aimant à être jugé sur son CA et la tenue de ses objectifs.
PROPOSE : collaboration dans poste à responsabilités commerciales et/ou hiérarchiques av. déplacements en France-Étranger. (Section BCO/JCB 294.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.fille, 19 ans, dactylo 1er éch., CAP employée de bureau, cherche emploi Région Nord ou Paris.
VOIRIN, 100, r. des Chéneaux, 95160 MONTMORENCY
Téléphone : 964-18-13.

Analyste-Programmeur, 27 ans, diplôme AFPA d'analyste-programmeur, diplôme comptable (CPECF), 3 ans expérience sur IBM 34 GAP II.
Téléphonez au : 448-34-41. Cherche Paris ou banlieue Sud.

SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE PUBLICITÉ
28 a. (Ach. d'espace — Média — Studio — Édition — Audio Visuel etc... Ch. poste en rapport avec ses connaissances.
Téléphoner : 306-98-30.

J.F. excellente présentation Bac + 4, bel. Esp. cherche emploi aide documentaliste ou dans secteur trad. - rédaction format. complément. acceptée par avance
Ecrire sous le nº 037077 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre, 32 ans, 12 ans exp. pétroch.-chimie, (DUT chimie, maît. poll. nuis.) étud. ttes propos. chimie, environ. autres. (fabricat. génie chim. labor.)
Ecrire sous le nº T 037129 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ETUDIE TTS. PROPOSITIONS
H. 28 a. licenciée sc. éco + formation, compt. All. Angl. exp. gest. des stocks + marketing + vente Tél. : (1) 702-91-50.

CADRE, 32 a. MAITRISE DE GESTION BEA Sciences économiques, 7 a. d'expér., cherche emploi responsabilité France ou étranger. Ecr. nº 28427 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris qui tr.

CHEF CUISINIER
Jeune, excellent, sérieuses références. Anglais parlé, recherche place stable dans club privé, ambassade, salle à manger de direction.
Christian Leagent, 108, rue Jean-Jaurès, 77100 MEAUX.

H. 35 a. Ing. russe; 6 a. en France. DUT inf. sachant micro, IBM43 ch. emp. st. Paris.
Ecr. s/nº 3958 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chef de fabrication édition (pouvant prendre en charge de la préparation copie à la reliure) cherche poste fixe ou coll. ponctuelle.
Ecr. s/nº 3903 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE
25 ans, quatre années d'expérience professionnelle, rédaction, reportages, secrétariat de rédaction, maquette. Habitude des relations avec les imprimeurs. Deux ans de photojournalisme. Ayant une bonne connaissance des problèmes de diffusion de la presse. Recherche une situation dans les métiers de la communication. Toutes propositions étudiées.
Ec. M. GAUTHIER, 1 av. de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris.

Secrét. de direction
38 ans
18 ans expérience rédactrice tous actes juridiques, spécialiste droit commercial
recherche
POSTE JURIDIQUE ou COMMERCIAL
Avec responsabilités.
8500 X 13.
Ecr. s/nº 6410 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARCHITECTE D.P.L.G. haut niveau
- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés.
- Dynamisme et sens relations humaines.
- Créativité positive.

Etudie toutes propositions.
Ecr. s/nº 6412 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens 75009 Paris.

formation professionnelle

PIERRE LICHAU

VOUS PRESENTE SES ACTIVITES FORMATION

ECOLE FRANCAISE DU TELEX — Ecole privée.
- Formation aux professions du TELEX (ordinateur télex et tous types de télex) : cycle long de dactylographie-télex (90 heures) — cycle moyen (55 heures) — cycle court (40 heures) formation spéciale sur demande.
- Formation dactylographique accélérée :
  - connaissance du clavier, méthode audiovisuelle (10 heures).
  - vitesse-perfectionnement (20 heures).
- *10 RUE DE LOUVOIS, 75002 PARIS — M. ALLAIN — Tél. : (1) 260.33.44*

SOTRAITEXT
Ecole de formation au traitement de texte.
Stage pratique d'une semaine, avec initiation au traitement de texte et à la bureautique.
- *45 RUE DE RICHELIEU — 75001 PARIS — M. LOUIN — Tél. : (1) 297.58.18*

COLUMBUS INTERNATIONAL :
Formation toutes langues par des professeurs qui sont tous de langue maternelle et ont une expérience professionnelle. Cours personnalisés, particuliers ou d'entreprise, avec horaires souples, suivant les besoins et souhaits.
- *59 RUE DE RICHELIEU — 75002 PARIS — Melle DECRE — Tél. : (1) 297.44.89*

IRFOP EXPANSION :
Formation professionnelle intra et inter-entreprises (commercial, marketing, gestion et applications informatiques) Une pédagogie ayant le souci constant de la meilleure adéquation HOMME-ENTREPRISE.
- *59 RUE DE RICHELIEU — 75002 PARIS — Mrs PERNOUD et FREON — Tél. : (1) 297 44 89*

VALENS CONSEIL :
Formation aux techniques de communication, de créativité et d'innovation : 3 éléments essentiels à la promotion des hommes, à la valorisation de leur action, au développement des entreprises et au progrès social.
- *59 RUE DE RICHELIEU — 75002 PARIS — Mme D'AUBIGNY — Tél. : (1) 261.04 14.*

ET 2 PRODUITS EN EXCLUSIVITE :
"Communication informatique et Communication bureautique"
PIERRE LICHAU S.A. — 10 RUE DE LOUVOIS — BP 220 —
75063 PARIS Cédex 02 Tél. : (1) 260.33.44 (60 lignes)
SA au capital de 3.016.800 F

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

VRAI MARAIS
dans très bel Hôtel partic. Nombr. surfaces à rénover. PROPRIÉTAIRE : 766-03-18.

ILE SAINT-LOUIS
dans bel imm., 2 p., entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., chff gaz, 45 m². 500-54-00.

5e arrdt

Luxemb., 80 m². 354-42-70.
AT. ARTISTE LUX. VUE.

8e arrdt

ST-PHILIPPE-DU-ROULE, 3 P., cuis., poss. bns, 3e ét., calme. 450.000 F. 622-22-56.

12e arrdt

NATION. Surfaces de 34 à 154 m² à aménager, 2 lots av. jardin privatif. 272-40-19.

13e arrdt

A VDRE 2 P., cuis., s. de bns, w.-c., park. dans imm. récent. 460.000 F. 589-91-46.

CAMPO-FORMIO
Part. à part. très beau 4 pces, 90 m², imm. 1970, vue, jardin, soleil. 780.000 F. 535-28-57.

SUPER ITALIE. 2 P., 57 m², park., vue magnif. Piscine CALME. 585.000 F. 535-56-92.

TOLBIAC, séjour + 3 chbres, stand. Calme, soleil, balcon. BOX. 740.000 F. 535-56-92.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS (près) imm. 1930, vaste 3 P. 70 m², tt cft, calme, bon plan. Px 600.000 F - 531-51-10.

53, R. du Montparnasse. Looft 105 m² : Liv., 3ch., tt cft. 900.000 F. Jdi, 12-15 h.

PRÈS PARC MONTSOURIS
Dble living, 2 chbres, 100 m² + balcon + park. Exposé SUD. Très gd standing, 5e étage. 227-93-30.

15e arrdt

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
immeuble GRAND STANDING
STUDIOS 2-3-4-5 P.
Prix moyen : 12.800 F le M2.
Rens. : 575-62-78.

FELIX FAURE. Beau r.-d.-ch. 3/4 P., bns, 100 m², tt cft, stand. 650.000 - 622-22-56.

17e arrdt

MÉTRO ROME
Part. vend 2/3 p. P. de T., tt conft. État nf. C/T480.000 F. Tél. 387-41-10 après 19 h.

Particulier vd appt 3 P., 103 m², conçu pour réceptions, décor raffiné. Calme, ensoleillé, 4e ét., asc. Chbre service possib. park. Prix 1.100.000 F justifié. Agences s'abstenir. Tél. : 380-83-74 de 11 h à 18 h le mardi et le jeudi.

18e arrdt

CECOGI construit
« Résidence Mairie du 18e »
53, rue du Simplon
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P. Park.
Prix moyen : 11.600 F le m².
Renseignements au 575-62-78.

91 - Essonne

CHILLY-MAZARIN
Train Invalides, part. vd APPART. 5 PCES, petit immeuble de résidence de standing, espace vert, tennis, piscine, 96 m², parking, cave, séchoir. Px : 420.000 F.
Tél. : M. Piacentino
534-75-50, p. 835
ou 948-81-52, après 20 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Quartier St-James 150 m² - 2.000.000
236-18-19, sauf 14 h-17 h.

appartements achats

Part. recherche appt. à rénover 4 à 5 pièces dans 7e, 8e, 15e, 16e ou Neuilly.
Tél. : 359-81-48, poste 282.

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère rive Gauche avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél : 359 64 00

Région parisienne

MONTROUGE Pr. Pte Orléans Prop. loue ss ag. 7e ét. 2/3 P., cuis., s. de bns, cave, gar. 2.500 F + ch. S. pl. J., V. 14 h-17 h. 548-28-32.

locations non meublées demandes

Paris

J.H. salarié ch. studio ou chambre, meublé ou non, indép. ou chez propriét. à Paris ou rég. paris. Env. 800/1.000 F.
Tél. : soir 18 h à 22 h, 208-27-58 ou 638-12-31.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl. Loyer garanti : 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus - 281-10-20.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

H. d'affaires étranger recherche URG. dans cabinet affaire ingénierie - avocat bureau. Surf. 50 m² env. av. accès secrét. soit s/location-participation aux frais Paris quart stand.
Ecr. s/nº 3984 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

8e Messine 200 m², parkings.
13e Tolbiac 500 m² divis.
Concorde 200 m².
MARC DANTARD.
Tél. : 265-03-23.

REAUMUR ARTS ET METIERS
BUREAUX SUR 2 NIVEAUX
400 m²
A RENOVER - BAIL NEUF
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

JULES LEFEBVRE
6 BEAUX BUREAUX
6e étage, asc. 170 m².
BAIL NEUF
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

VOTRE BUREAU
OU DEPUIS 150 F/MOIS.
1 DOMICILIATION + SERV.
S.A.R.L. Artisans - 296-36-74.

VOTRE SIEGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50.

bureaux

RUE SAINT-LAZARE
115 m², 6e étage
187 m², 3e étage.
BUREAUX RÉNOVÉS
BON STANDING.
SAGGEL VENDOME
TÉL. : 522-38-00.

CHAMPS-ÉLYSÉES
BON STANDING
BUREAUX
1 LOT DE 510 m².
SAGGEL VENDOME.
Tél. : 522-38-00.

Près Champs-Élysées
UN NOUVEAU CENTRE D'AFFAIRES PRESTIGIEUX
Votre adresse,
votre bureau,
votre secrétariat,
votre salle de réunion,
POUR UN JOUR OU PLUS
LE SATELLITE
8, r. Copernic, 75116 Paris
Tél. : (1) 727-15-59.

GEORGE-V. A LOUER
256 m² DE BURX
fonctionnels
St-Philippe-du-Roule
A LOUER 250 m²
de bureaux de prestige
HAMPTON 225-50-35.

PARIS 11e
Près Mo, Sté vend luxueux local à usage de bureau, 320 m², balcon, parking.
Prix : 2.900.000 F.
Tél. : 806-83-20, P. 405.

8e ST-LAZARE
104 m², 4 Burx + entrée.
GEFIC CTL, 720-50-80.

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
AVEC L' **ASPAC** LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- **Siège Social et domiciliation** (de 150 à 350 Frs par mois).
- **Secrétariat**, télex, **permanence téléphonique.**
- **Loc. bureaux meublés**, recrutements, assist. commerciale.
- **Constitutions de sociétés**, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion :
CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES.
VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8eme - 9eme - 15eme)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

locaux commerciaux

Ventes

MALAKOFF
A VENDRE OU A LOUER
imm. neuf indép. 800 m² burx et 800 m² d'activité au pied du métro, park. en ss-sol.
Jean THOUARD
504-08-50.

A VENDRE OU A LOUER
Grand choix de locaux cciaux de 50 à 500 m² env. sur toute la Région Parisienne
Appelez
LA MAISON DU GSCIC
Croisine BRIANT
Tél. 538-52-53. P. 3957 ou 3954.

Locations

Local de 48 m² à concéder dans la gare de GARGAN.
Renseignements : S.N.C.F. — Service du domaine — Concessions Commerciales dans les Bâtiments Voyageurs, 5, rue de Florence — 75008 PARIS — Tél. 285-63-54.

fonds de commerce

Ventes

A vendre cause décès
FONDS DE BOUCHERIE
dans l'Yonne avec appartement et dépendances à louer. Tél. : (16-86) 73-21-49.

Gérance ou vente Sud Drôme, Bar-Hôtel 2**, possibilités restaurant.
Renseignements :
Tél. : (16-95) 71-42-70
ou (16-95) 71-40-06.

boutiques

Ventes

Murs boutique bien placés.
RUE DE GRENELLE
236-18-19, sauf 14-17 h.

BOULOGNE Proche Mo et Bois
charm. pet. mais. av. comm.
1.200.000 F - 605-10-08.

VICTOR HUGO près
Placement garanti 1er ordre.
MUR BELLE BOUTIQUE
loué à Sté internationale Wagons-Lits. Bon rapport.
RARE 435.000 F.
705-54-91.

immeubles

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél. 590-86-06, de 7 h à 21 h.

20e IMM. RAVALÉ
544 m², bout. + 20 appts dont 3 libres, bonne rentabilité. Px 1.120.000 F. 605-10-08.

BOULEVARD VOLTAIRE
Propriétaire vend murs boutiques occupées. Tél. 553-0 0 - 2 1 .

hôtels particuliers

10 mn OPERA
et près N.-D.-de-LORETTE
VENTE PAR SUCCESSION
Prix : 2.100.000 F
fixé par expert judiciaire.
MAISON DE CARACTÈRE
avec jardinet dans cour privée.
Calme, Cachet province.
Habitation 320 m² dont étonnant atelier d'artiste. Haut. 6 m. Visites jeudi 2 déc., 13 h-16 h, 38 bis, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris-9e, 1re maison à gauche dans la cour ou tél. : 637-14-56/624-53-46.

pavillons

Particulier vend à Ivry-la-Bataille (27) Pavillon 5 pièces tt confort sur 760 m² de jardin d'agrément. Surélevé sur garage et pièces d'été entièrem. clos, façade et balcon en fer forgé.
425.000 F à débattre.
782-64-18 ou 733-81-56.

villas

ABLON-S/SEINE, bord de Seine, sur 652 m² terrain - une maison pierre de taille, surface habit. 140 m², entrée bureau, s. de séjour dble, cuis., 2 w.-c., 3 chbres, salle de bains, chauf. central gaz. Prix : 850.000 F — Tél. : 944-06-70, après 18 heures.

Idéal résidence secondaire, à 15 mn mer entre Nîmes et Montpellier. Vends maison anc. rénovée F5, chauffage élect., terrasse couv. jardin clôt.
Vue imprenable.
Prix : 500.000 F.
Tél. : (66) 01-24-10, h.r.

Pyrénées-Orientales
A 22 km au sud de Perpignan et à 17 km de la mer : Belle villa de 5 pces située sur un terr. de 2.600 m² env. avec cuisine équipée, séjour (41 m²) avec cheminée, salle de bains, salle d'eau, 3 chambres, mezzanine, bibliothèque, grand garage, buanderie.
880.000 F. Frais d'acte réd.
Agence de la Côte Vermeille
Tél. : (68) 81-10-17
33, avenue du Grau,
66700 Argelès-sur-Mer.

A VENDRE de préf. Part. à particul. 1 km mer. 10 km de LA BAULE. Maison rénovée, 5 pces, 130 m² (séjour 50 m²). poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. 588-37-38 après 18 h.

maisons de campagne

Ardèche. 65 km Montélimar. TGV. Vd 47000 F pet. grange. Toit, murs, sols b. ét. Belle vue Sud. Jourdan (1) 224-15-94.

châteaux

13 km sud Beauvais
CHATEAU A RESTAURER
1.800 m², sur 2 HA.
Sacrifié : 750.000 F.
776-21-40 (3) 052-53-99.

terrains

CŒUR PROVENCE
terr. arb. 1 ha, v. impr. Ste-Victoire, 35 mn Aix. 200.000 F p. crédit. T. (42) 60-91-49.

A vendre, terr. de 1 à 5 ha, constructible, eau, électric., 1 km de la mer et 15 km Golfe d'Ajaccio (Corse).
Ecrire sous le nº 9681 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A vdre à UZERCHE (19)
Imm. à usage ccial et terrain à bâtir.
(16-55) 26-15-53 ou
(16-55) 26-00-17, apr. 20 h.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE
dont un constructible
possibilités Étangs
Écrire HAVAS ORLÉANS
Nº 200.506.

VALLÉE DU LOING
Sur terrain + îlot 2 500 m², maison de peintre très gd cft. 13 pces, site exceptionnel. SANTANDREA. 260-67-36/68.

EN TOURAINE,
BORD DE LA LOIRE, magnifique propriété XVIIe — XVIIIe classée, dépendances et parc, 1 ha, dans site protégé. Excellent état, tout confort.
M. CH. BOISSON-LANDRY,
8, bd Blossac, Châtellerault.
Tél. : (49) 21-00-30.

16 km MONTARGIS, 1 km Bourg tous commerces, fermette ancienne, restaurée, 220 m² habitables sur 2 niveaux, séjour double, 45 m² avec poûtres et cheminée, cuis., cellier, 4 chbres, lingerie, salle de bains, w.-c., grange attenante 42 m² aménageables, garage sur 2 600 m² de terrain paysagé — Prix : 800.000 F.
Téléphone : 944-06-70
après 18 heures.

viagers

BEAU PAV. LIBRE
Fontenay-sous-Bois, RER, Bus. 7 P., 3 bains, belle cuisine, gar., jard. 500 m. 450.000 + rente 2.000. Rare. 805-58-70.

17e. Beau séj. + 2 chbres, tt cft, 4e ét., balc., asc., bel imm. 130.000 + 2.500. Occupé femme 76 a. 266-19-00.

Libre Morsang/s./Orge (91). Résident. belle ppté sur parc d'angle 1.550 m², 8 p. pples s/sol tot., gdes dépend. 460.000 + rente 4.300. LODEL - 355-00-44.

l'agenda du Monde

Ameublement

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit, court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places ou 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles, (sommiers à lattes).
Actuellement, en promotion, canapés 3 places. Cuir veau pleine fleur, assise ressorts.
6.700 F au lieu de 8.500 F.
En buffle véritable.
7.600 F au lieu de 9.500 F.
Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.
CAP — 37, rue de Citeaux, 75012 Paris, Tél. 307-24-01.

Animaux

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83, ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
achète COMPTANT, bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

OLIVINE
ACHÈTE
AU PLUS HAUT COURS
OR, débris dentaires, pièces or,
bijoux anciens et modernes.
ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités.
Déplacements à domicile.
6, rue de Tocqueville, 17e. Métro VILLIERS. 763-27-31.
EXPERTISE GRATUITE.

REKMAX ACHÈTE
bijoux anciens modernes
OR 60 A 120 F/GR.
Brillants, pierres couleur,
97, av. de Clichy, Paris-17e.
Ouvert lundi à vendredi.

Artisans

ARTISAN
Rénovation, maçonnerie, carrelage, travail très soigné, délai rapide. Prix très compétitif, devis gratuit. Tél. : 859-12-70 après 18 heures.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
Tél. : 633-67-28
Méthode orale, conversations. Cours la journée et le soir.
Session d'hiver
du 3 janvier au 26 mars 1983.
Inscriptions à partir du 29 nov.
Préparation au T.O.E.F.L.
Cours pour enf. de 8 à 10 ans.

L'ANGLAIS
EN ANGLETERRE
Cours spéciaux de Noël
★ L'école est dans le même bâtiment que notre hôtel (100 ch.) près de la mer, de renommée mondiale, le logement en famille également possible.
★ Pas de limite d'âge (ines de 16 à 18 ans). Pas de limite de séjour (mais 25 % de réduction pour 90 jours).

Piscine couv., sauna, discothèque, etc. à 100 km de Londres.
Agréé par le British Council and Arels.
Pr broch. en couleur et formul. d'inscript. écr. à
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
ROYAL CRESCENT
RAMSGATE KENT. G.-B.
Téléphone : 84351212
ou
Mme BOUILLON,
4, r. de la Persévérance,
95600 Eaubonne, France.
Tél. (3) 959-26-33 soir.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2.400 F PARIS, SANITOR, 21, rue de L'ABBÉ-GRÉGOIRE, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Instruments de musique

A VENDRE
PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis
par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Minéralogie

3-4-5 DÉCEMBRE
11e EXPOSITION INTERNATIONALE
VENTE - ÉCHANGE
MINÉRAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX
200 EXPOSANTS
15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques, PARIS-14e

Mode

BRADERIE COSTUMES GRIFFES
CAYATTE — Mo Villiers
5, avenue de Villiers, 17e.

Musique

POSSÉDEZ-VOUS DES ANCIENS DISQUES ? Multiples avantages. Rens. gratuit. C.P. 259-12-11 Genève 2 (Suisse).

Occasions diverses

Suite déménagement Sté VEND très beau impt Mobilier bureau, état neuf, visible NEUILLY. 731-91-10/91-50.

Vacances Tourisme Loisirs

BRETAGNE-FINISTÈRE
gestalt bioénergie anal. trans. G.E.P. 11, bd Jean-Moulin, 29200 BREST. (98) 46-19-63.

SKI NOEL FÉVRIER
6/17 ans (gr.). 322-85-14.

SKI DE FOND DANS LE HAUT-RHIN
A 4 h 1/2 de Paris.
Dans vieille ferme rénovée, chambres avec salles de bains, cuisine maison, pain cuit au feu de bois. Capacité d'accueil limitée à 12 personnes. Table d'hôtes. Calme, repos, tout compris (pension complète, accompagnement, matériel de ski) : 1.550 F la semaine du dimanche au dimanche.
Ecrire LE CRET-L'AGNEAU, LA LONGEVILLE, 25650 Montbenoit ou tél. (81) 38-12-51.

Sports d'hiver, Hte-Savoie, locations meublées semaine. Heuro-Vacances, B.P. 18 74240 GAILLARD Tél : (50) 38-74-02.

LES VACANCES D'OUTRE-MER
Éliminez les frais de logement. Servez-vous de notre service d'échange de domicile. Pour renseignements, écrivez à : INTERCHANGE HOLIDAYS, 22, Parc-y-Bryn, Creigiau, Cardiff, ROYAUME-UNI.

Vidéo

CAMERA 7
Phot-ciné-son VIDÉO
Location cassettes
abonnement 500 F
15 F par jour
WEEK-END
4 cassettes pour 100 F
très nombreux
titres disponibles
7, rue La Fayette,
75009 PARIS.
Téléphone : 878-37-25.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Un bar chez soi

Créer un coin de bar dans son séjour est une manière originale d'offrir un verre à ses amis. Du comptoir rustique au meuble en laque, le choix est dicté par le mode de vie, le style ambiant et le budget.

En rotin foncé verni, un bar-comptoir a une forme légèrement courbe. Derrière sa façade, agrémentée d'un repose-pieds, sont disposés deux tablettes pour ranger les bouteilles et un petit placard (Pier Import, 2 450 F). Dans les magasins à cette enseigne, un autre bar — d'aspect très rustique — est un pin naturel, 2 250 F.

Un fabricant de mobilier de jardin et de terrasse, Triconfort, a créé un bar qui trouve sa place dans la maison. C'est un comptoir de 1,50 mètre de long et 1,13 mètre de haut, en bois laqué blanc ou brun foncé, revêtu d'un vernis marin, à effets de lattes verticales. Il est monté sur des roulettes escamotables ; à l'avant, un repose-pieds chromé, à l'arrière un porte-bouteilles, un porte-verres, des tablettes et un tiroir (4 450 F laqué blanc ; 5 200 F verni brun). Ce bar « Byblos », vendu à Paris chez Sorrente, s'accompagne de hauts tabourets pliables, qui se rangent dans le bas du meuble, et dont l'assise est recouverte de vinyle blanc (500 F laqué blanc ; 590 F verni brun).

A la Boutique danoise, les bars sont en teck ou en palissandre. Les jeunes couples, qui équipent un mur d'éléments juxtaposables, choisissent souvent un module de bar. Il comprend trois étagères en haut, une porte en bas et, au centre, une niche aménagée en bar et fermée par un abattant (l'élément complet, en teck 5 800 F, en palissandre 7 400 F). Dans le style des meubles de bateau, le « captain's bar » est un coffre vertical, monté sur roulettes, qui s'ouvre par le milieu. La tablette supérieure de chaque partie se dédouble pour former un comptoir revêtu de linoléum noir ; à l'intérieur du meuble, des casiers à verres et à bouteilles (8 815 F en teck, 11 270 F en palissandre). Un petit bahut, à roulettes, est fermé par deux portes à balconnets intérieurs ; son plan supérieur coulisse et se déplie pour faire un comptoir de 1,50 mètre de long.

Les bars en bois laqué apportent une note raffinée dans un intérieur moderne. Le couturier Paco Rabanne et Julien Ayache, industriel du meuble, se sont associés pour créer « La maison de Paco Rabanne », nouvelle chaîne de magasins en franchise ; il y a actuellement deux boutiques à cette enseigne à Paris et d'autres à Nantes, Lyon, Toulouse et Bordeaux. A La maison de Paco Rabanne de l'avenue de Victor-Hugo à Paris, plusieurs bars sont en laque bordeaux avec profilés or. Un vrai comptoir sur socle mesure 137 centimètres de long et 104 centimètres de haut, avec tablette sous le plateau (6 687 F) ; les tabourets de bar, à dosseret, sont recouverts d'un tissu gris perle ou ivoire, 2 200 F.

Sur roulettes

Toujours dans cette collection « Séduction » en laque bordeaux, un meuble-bar s'ouvre par deux portes et un abattant au sommet et renferme des étagères pour verres et bouteilles (4 300 F). Un original « présentoir à vin » est un petit bahut avec des casiers pour coucher douze bouteilles et une tablette à alvéoles pour suspendre les verres.

Spécialiste du mobilier en laque, Mahey présente dans sa boutique La Bottega de la galerie Elysées un bar à deux portes et couvercles relevable. Les rangements de verres et bouteilles sont complétés par un mini-réfrigérateur (11 640 F). Pour aménager un bar sur mesure, des éléments droits et courbes se juxtaposent ; l'arrière du meuble peut être équipé d'un évier pailleté d'or et d'un réfrigérateur. Sobre et pratique, une grande table ronde et basse, de 1,20 mètre de diamètre, s'ouvre par le milieu pour découvrir un casier-bar, 6 470 F.

Au Village suisse, Catherine Deschamps propose dans sa boutique 7 fois 7 un bar sur roulettes en forme de malle-cabine, en laque noire, ivoire ou rouge. L'intérieur, gaîné de bois blond, comprend une tablette abattante, une niche avec éclairage et divers rangements : 8 700 F ; en loupe d'orme 9 560 F. Toute en transparence, une table-bar est composée d'un plateau de 90 × 70 centimètres, en glace fumée, posé sur de hauts tréteaux en plexiglas fixés sur une base en laiton doré (7 580 F). Cet ensemble s'harmonise avec un mobilier un peu précieux, ancien ou moderne.

JANY AUJAME.

★ Pier Import, 12, boulevard de la Madeleine ; Forum des Halles ; Maine-Montparnasse à Paris. Pour la province, s'adresser 14, boulevard Arago, 91321 Wissous Cedex. Tél. : (6) 920-63-93. (Triconfort) Sorrente, 49, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

Boutique danoise, 42, avenue de Friedland, 75008 Paris. La maison de Paco Rabanne, 45, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. La Bottega, galerie Elysées, Paris. 7 fois 7, Village suisse, 78, avenue de Suffren, 75015 Paris ; ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi.

PARIS EN VISITES

JEUDI 2 DECEMBRE

« Musée Christofle », 14 h 30, métro Saint-Denis, Mme Allaz.

« Maison de Balzac », 15 h, 47, rue Raynouard, Mme Bachelier.

« La mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« De Carthage à Kairouan », 15 h, Petit Palais, Mme Angot.

« Musée Gustave-Moreau », 15 h, 14, rue de La Rochefoucauld (Approche de l'art).

« Puyo et la révolution pictorialiste », 15 h, bibliothèque Forney (L'art pour tous).

« L'Opéra », 13 h 45, entrée, Mme Ragueneau.

« Hôtel d'Aumont, hôtel de Sens », 15 h, métro Pont-Marie, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de Montmor, de l'Aigle-d'Or », 15 h, métro Temple, Mme Hauller.

« Le palais de justice en activité », 15 h, métro Cité, M. Jaslet.

« Eglise Saint-Roch », 15 h, 236, rue Saint-Honoré.

« Le palais de justice », 15 h, grille boulevard du Palais.

« Hôtels de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Vieux quartiers de l'île de la Cité », 14 h 30, Pont-Neuf, statue Henri IV, E. Romann.

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli.

« Exposition Oudry », 15 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 h, 46, rue Barrault, A. Meglin : « Réussir son existence. Le problème de l'argent. Savoir ne jamais se décourager et pourquoi ? » (Université populaire de Paris).

15 h et 18 h 30, Musée des monuments français, O. Boucher : « Turquie, carrefour des civilisations » (Antiquité vivante) (projections).

17 h, Musée des arts décoratifs, R. Fossier : « Mentalités et soucis paysans en France à la fin du Moyen Age » (Histoire et Société).

17 h 30, Caisse des allocations familiales, angle rues du Docteur-Finlay et Saint-Charles, professeur Jeammet : « Approches de l'adolescent en difficulté dans son contexte familial et social » (Association Olga Spitzer).

18 h, 12, rue Vivienne, J. Haab : « Jason-Jonas » (Ergonia) (projections).

18 h 30, Bibliothèque de Beaubourg : « Hommage à Elias Canetti ».

18 h 30, 62, rue Saint-Antoine, M. Meyniel : « Le premier art gothique » (projections).

18 h 30, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, Dr T. Jansen : « Adenauer et l'Europe » (Maison de l'Europe à Paris).

18 h 30, 25, rue Caumartin, P. Gentelle : « Des déserts aux deltas. La civilisation chinoise » (Le monde et son histoire).

19 h, Maison du Japon, Ph. Pinchenel : « Vision aérienne de la France », et I. Kobori : « Les oasis et le système d'irrigation, du Sahara au Sinkiang » (audiovisuel).

20 h 30, 33, place Maubert, M. Courgeau : « L'espace français, stabilité et mobilité de l'habitat » (Association protestante de liaison universitaire).

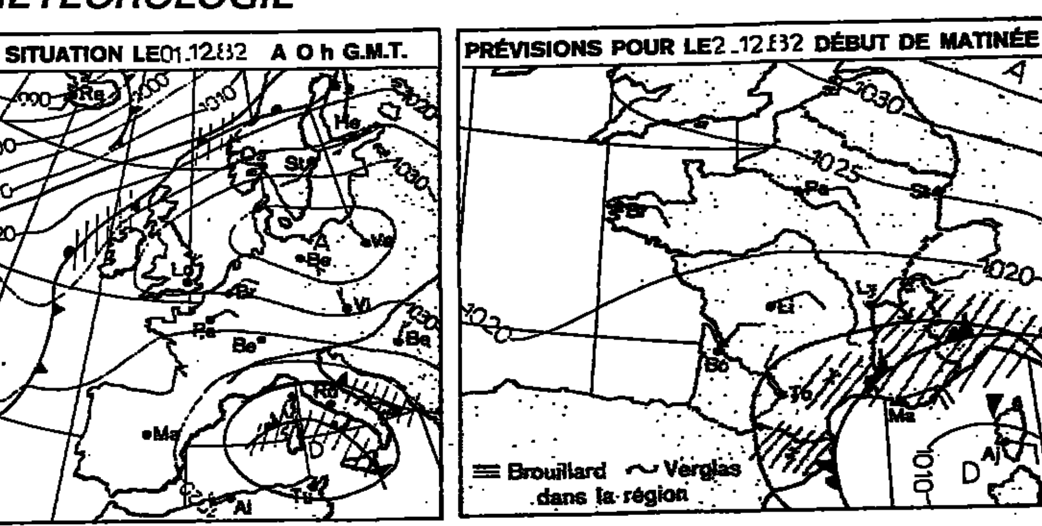
20 h 30, centre Rachi : « L'auto-émancipation », de L. Pinsker.

20 h 30, 18, rue de Varenne, J. Tessier, J. de Marcillac : « Familles nombreuses, sources d'inégalités ou facteurs de progrès ? » (centre Varenne).

20 h 30, 26, rue Bergère, J.-Cl. Sergent : « Le toucher » (L'homme et la connaissance).

20 h 30, 18, rue de Châtillon, R. Magnabosco : « Analyse psychovocale et intégration de la personnalité » (Psychologie humaniste).

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er décembre à 0 heure et le jeudi 2 décembre à minuit :

La dépression centrée en Méditerranée évoluera lentement et continuera à diriger de l'air chaud et humide vers les régions de la moitié sud. Plus au nord au contraire, le flux d'est apportera toujours de l'air froid.

Au nord de la Loire et jusqu'au nord-est, le temps sera froid, brumeux puis nuageux le matin. L'après-midi se développeront des éclaircies.

De la Corse au régions méditerranéennes, les pluies prendront un caractère d'averses. Elles seront localement orageuses et abondantes, en particulier en Corse.

Du Massif Central aux Pyrénées, le temps sera très nuageux et pluvieux. La neige tombera jusqu'aux environs de 1 000 mètres, mais de façon modérée. L'après-midi quelques flocons et des pluies éparses tomberont en Aquitaine.

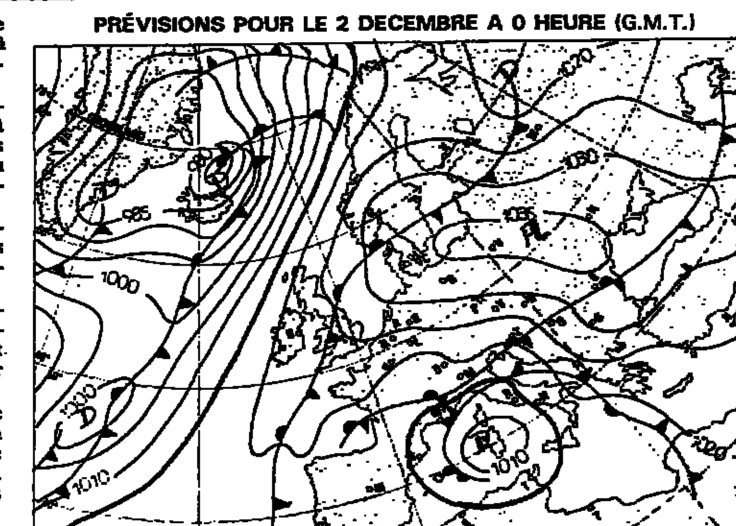
Sur les autres régions, le ciel devrait rester très nuageux.

Les températures minimales baisseront légèrement par rapport à celles de mercredi avec des gelées faibles du Nord au Bassin parisien. Nord-Est et Centre, 2 à 5 degrés ailleurs. Les maximales seront stationnaires.

Le vent restera modéré, de sud-est à est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er décembre 1982, à 7 heures, de 1 025,7 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 2 DECEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 novembre ; le second le minimum de la nuit du 30 novembre au 1er décembre) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 6 et 5; Bordeaux, 5 et 4 ; Bourges, 5 et 5 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 5 et 2 ; Cherbourg, 7 et 5 ; Clermont-Ferrand, 3 et 2 ; Dijon, 6 et 2 ; Grenoble, 5 et 4 ; Lille, 4 et 0 ; Lyon, 6 et 4 ; Marseille-Marignane, 11 et 6 ; Nancy, 5 et 3 ; Nantes, 4 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 6 et 3 ; Pau, 4 et 4 ; Perpignan, 10 et 7 ; Rennes, 7 et 0 ; Strasbourg, 5 et 4 ; Tours, 4 et 4 ; Toulouse, 5 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 7 degrés ; Amsterdam, 3 et 0 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 6 et 1 ; Bonn, 6 et − 7 ; Bruxelles, 4 et 0 ; Le Caire, 22 et 9 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 5 et 0 ; Dakar, 27 et 21 ; Djerba, 19 et 12 ; Genève, 7 et 5 ; Jérusalem, 14 et 3 ; Lisbonne, 11 et 3 ; Londres, 3 et 2 ; Luxembourg, 5 et 0 ; Madrid, 9 et − 2 ; Moscou, 3 et − 1 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 11 et 10 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 3 et 2 ; Tozeur, 14 et 5 ; Tunis, 16 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3332

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III						■			
IV			■						
V					■				■
VI			■						
VII		■	■						
VIII						■			
IX					■		■		
X					■				
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Ça peut être un papier tordant ou un papier cuisant. — II. Lettre qui évite d'en venir aux mots. — III. Parfois lâché après avoir trop attendu. Se rendra. — IV. Doit être repris lorsqu'il est cassé. Ce sont des musiques dans l'armée et des bombes dans le civil. — V. Nous entraîne dans le jeu de la passion ou dans la passion du jeu. Adresse qui nous habite. — VI. Participe. Soutient le soldat dans une marche militaire. — VII. Branche facile à atteindre dans un certain arbre. — VIII. N'est pas du genre à ajouter foi à ses propos. Il peut nous faire marcher ou nous faire chanter. — IX. Se fait en passant la brosse ou en maniant le balai. Morceaux de gras. — X. En prend plein le nez. Agit parfois sur notre compte, mais pas dans notre intérêt. — XI. Caractère étranger. Partisan d'une doctrine.

VERTICALEMENT

1. Ne rapporte parfois que des clous. — 2. Quand on y met le doigt, on y laisse généralement la main. S'exprime avant de subir les effets de l'alcool. — 3. Utilisé par certains qui parlent du nez. Plus courant que le couguar, mais aussi rapide. — 4. On le suit après l'avoir repéré. — 5. Ce n'est pas un tapis sur lequel on engage de fortes sommes. Exprime l'ennui. — 6. Note. Article de presse (inversé). Coule de source. — 7. Original qu'on ne peut pas encadrer. Corps étranger. — 8. Etude où l'on a les monstres à l'œil. — 9. Maître à jouer. On lui doit un sacré coup de Trafalgar.

Solution du problème n° 3331

Horizontalement

I. Décolleté. — II. Ironie. UD. — III. Sou. Vase. — IV. Edremid. — V. Resservis. — VI. Très. Aéré. — VII. Soutra. — VIII. Râ. Ré. Sis. — IX. Ut. Al. Ite. — X. Erigent. — XI. Séné. Œil.

Verticalement

1. Disert. Rues. — 2. Eroder. Atre. — 3. Courses. In. — 4. On. Essorage. — 5. Li. Me. Uélé. — 6. Lévirat. No. — 7. Adversité. — 8. Tus. Irait. — 9. Edesse. Seul.

GUY BROUTY.

PRESSE

A « L'EST RÉPUBLICAIN »

Coup de théâtre favorable à M. Boileau

De notre correspondant

Nancy. — L'assemblée générale des actionnaires de *l'Est républicain*, réunie mardi 30 novembre, a finalement conforté l'actuelle direction, MM. Charles Boileau, P.-D.G., et Francis Boileau, directeur général. Elle a, en revanche, révoqué l'un de ses administrateurs, M. Bernard Pinchard, par ailleurs P.-D.G. de la Grande Chaudronnerie lorraine (*le Monde* daté 31 octobre-1er novembre). M. Pinchard a été remplacé par le P.-D.G. du Tissage de la Mouline, M. Pierre Sailley, titulaire de trois cents actions du quotidien nancéien et parent de M. Charles Boileau.

Les décisions de cette assemblée générale interviennent au milieu d'une impressionnante et complexe série d'actions en référé devant les tribunaux de Nancy et de Paris. Le dernier jugement, rendu par le tribunal de commerce de Nancy, est ainsi intervenu une heure seulement avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires et s'est révélé capital pour son issue.

En effet, le 18 novembre dernier, lors d'un conseil d'administration de *l'Est républicain*, les membres présents avaient admis que M. Charles Boileau avait servi de prête-nom lors de l'acquisition, en 1974, de 21 % des actions de *l'Est républicain*, qu'il avait aussitôt rétrocédées à la Grande Chaudronnerie lorraine, dont il était à l'époque le P.-D.G. Sans autre forme de procès, le nom de la G.C.L., détentrice des actions en son capital depuis huit ans, était alors rayé du registre des actionnaires de *l'Est républicain* et remplacé par le nom de la Compagnie française de communication (C.F.C), société dont l'incognito fut préservé jusqu'à l'apparition, le 26 novembre, de son avocat, Me de Chaize-Martin, qui défend également les intérêts de M. Marcel Fournier dans l'affaire du *Dauphiné libéré*.

Dans son argumentation de mardi matin, le tribunal de commerce de Nancy, présidé par M. Jolivet, a estimé « *régulier en la forme* » le déroulement du conseil d'administration de *l'Est républicain* du 18 novembre. Le séquestre des actions, en attendant de connaître les véritables propriétaires, avait été prononcé par le tribunal de commerce de Paris, le 26 novembre, à la demande de *l'Est républicain* (qui convoite les 21 % d'actions) par le tribunal de grande instance de Nancy. Le tribunal de commerce de cette ville a estimé alors que le droit de vote serait finalement exercé.

L'assemblée générale a eu lieu pendant que trois cents à quatre cents membres du personnel de *l'Est républicain* manifestaient dans le calme devant le bâtiment où se tenait la réunion. D'ores et déjà contestée par un autre actionnaire, M. Gérard Lignac (allié à M. Bernard Pinchard) — qui a introduit une action en référé ce mercredi 1er décembre, — cette assemblée apparaît comme une péripétie du duel engagé depuis des semaines pour le contrôle des 21 % d'actions de *l'Est républicain*.

JEAN-LOUIS BEMER.

● M. CHARLES BOILEAU, P.-D.G. de *l'Est républicain*, nous apporte, d'autre part, « *le démenti le plus formel à* (notre) *allégation selon laquelle la surenchère sur les actions de la Grande Chaudronnerie lorraine émanerait de* (lui) ». Cette information avait été publiée au conditionnel dans *le Monde* du 10 novembre.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mercredi 1er décembre :

UN ARRÊTÉ

● Portant fixation pour 1982 par département du taux de subvention spéciale prévue à l'article 5 du décret du 20 septembre 1982 (assurance contre la grêle).

LOGEMENT

OU APPELER L'OCIL ?

Il faut le dire et le redire : si vous voulez obtenir au téléphone l'Office central interprofessionnel du logement (OCIL) à Paris, il faut composer le 261-81-15 et nul autre numéro. Pourquoi cette insistance ? C'est que la communication est un art parfois imprévisible, comme on va le voir.

Le 23 novembre, *le Monde*, dans sa rubrique « Troisième âge », publie le numéro de l'OCIL. Quelques jours après, sur appel de l'OCIL, nous rectifions et publions un nouveau numéro.

Encore quelques jours et il apparaît que la rectification était inutile car le premier numéro était le bon.

Fallait-il, après un « rectificatif » intempestif et erroné, publier un — comment dire ? — « confirmatif » de la première information, annulant (pour combien de temps ?) le message erroné ?

Revenons à la case départ et restons-y, sans crainte d'être démentis : c'est bien au 261-81-15 qu'on peut joindre l'OCIL.

EXPOSITION

CHARLATANS ET DENTISTES

Qui peut se vanter de n'avoir jamais eu mal aux dents ? L'exposition « Du charlatan au chirurgien-dentiste » nous concerne tous. Nous y apprenons que nos ancêtres de l'âge néolithique souffraient déjà de caries dentaires. Mais ce n'est que cinq mille ans avant Jésus-Christ qu'il faut situer l'origine de l'art dentaire, à l'époque où les Sumériens gravaient dans l'argile les formules des premiers remèdes. Quant à l'âge d'or des charlatans, il s'étend du Moyen Age au quatorzième siècle. Tandis que l'art dentaire est reconnu en France comme une spécialité autonome, les charletans continuent à proposer des remèdes-miracle... Les « réclames » présentées dans les vitrines laissent rêveur : « *Extraction d'une dent : 1 franc ; extraction d'une dent sans douleur : 1,50 franc !* »

Des premiers bistouris égyptiens aux trousses militaires, on frissonne en passant jusqu'au rassurant cabinet dentaire d'aujourd'hui, avec sa turbine à fraise diamantée, son micro-tour et son confortable fauteuil à positions présélectionnées, en attendant l'utilisation du laser et la vitrification de l'émail, qui supprimera les caries. Au total, plus de six cents pièces de musée patiemment rassemblées et présentées dans un esprit didactique par l'Association dentaire française, à l'occasion de son congrès international. Une étonnante et remarquable exposition.

★ Jusqu'au 13 décembre, à la mairie annexe du dix-septième arrondissement, 16-20, rre des Batignolles. Entrée gratuite, 11 h 30-18 heures.

Le Monde

économie

AFFAIRES

EN S'ASSOCIANT

Moët-Hennessy et Delbard vont devenir les premiers producteurs mondiaux de rosiers

C'est un événement très important qui vient de se produire dans l'horticulture française et mondiale, avec l'accord Moët-Hennessy – Delbard sur la production de rosiers *(le Monde* du 25 novembre).

Rappelons-en les termes : le groupe Moët-Hennessy présidé par M. Alain Chevalier, près de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires dans le champagne (numéro un français), le cognac et les parfums Dior, a, par le biais d'une augmentation de capital de 20 millions de francs, pris une participation de 34 % dans la société familiale Delbard S.A., premier pépiniériste français et deuxième producteur de rosiers du pays après Meilland, avec un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, 400 personnes et 600 hectares.

En même temps, Moët-Hennessy a investi une douzaine de millions de dollars (85 millions de francs) dans le rachat et la restructuration financière du deuxième producteur de rosiers des Etats-Unis, Armstrong Nurseries Inc., avec un chiffre d'affaires de 20 millions de dollars en 1983 (140 millions de francs), 10 millions de plants par an, 20 % du marché national américain, 80 % de celui de la côte ouest, *1 000 hectares* dans la région de Los Angeles, 11 000 points de vente dans l'Union et le contrat des fournitures de roses pour les Jeux olympiques de 1984.

Le but de l'opération est d'accélérer l'exploitation et le développement du procédé d'obtention de plants de rosiers par culture *in vitro*, et, en laboratoire, de cellules végétales extraites du bourgeon terminal, le « méristème » (*le Monde* du 7 janvier 1981).

Ce procédé, inventé en 1938 par M. Roger Gautheret, ancien président de l'Académie des sciences, et mis au point par M. Claude Martin, directeur de recherches au centre de Dijon de l'Institut national de la recherche agronomique), en collaboration avec M. Georges Morel, est *révolutionnaire dans la mesure où il* permet d'obtenir en quelques mois (trois à six) des plants de rosiers commercialisables au lieu des deux à trois ans qu'exige le greffage d'une variété sélectionnée sur un porte-greffe, généralement un églantier. D'une reprise assurée pratiquement en toute saison, plus résistants aux maladies, sans rejets intempestifs émanant du porte-greffe, produits en masse sous atmosphère stérile par culture en éprouvette sur milieu nourricier et adjonction d'hormones (cytokinines et auxines), ces plants peuvent être vendus 25 à 30 % moins cher que ceux obtenus par greffage depuis des siècles. Cette caractéristique est essentielle dans la mesure où 85 à 90 % du prix de revient et 60 à 65 % du prix de vente des rosiers sont constitués par des frais de main-d'œuvre. Ainsi, le marché français des rosiers de jardin (13 à 14 millions de plants) est submergé, pour les variétés courantes, par des importations en provenance des pays de l'Est, Hongrie, Bulgarie, R.D.A., qui transitent, également, par les Pays-Bas et la R.F.A. Ce phénomène, conjugué avec une *concentration dans la distribution*, notamment les grandes surfaces, a conduit à une baisse des prix de vente en gros, de sorte que la production traditionnelle des rosiers classiques n'est plus rentable, ce qui a causé la disparition de plusieurs producteurs depuis un an et un déficit commercial croissant (1 milliard de francs par an pour l'horticulture et les fleurs).

Appuyé sur un bon réseau de distribution, surtout dans les grandes surfaces, exportant 32 % de sa production dans vingt-cinq pays, dégageant encore 8 % de marge brute, la maison Delbard non seulement peut tenir le coup mais va également prendre l'offensive. Depuis cinq ans, avec l'aide de l'Institut national de la recherche agronomique, elle a mis *au point, dans ses laboratoires* (100 m² valent 100 hectares de pépinières traditionnelles) la culture de rosiers « *in vitro* », avec une capacité de 500 000 plants par an à l'heure actuelle portée à 3 millions en 1983.

Cette activité nouvelle attirait depuis deux ans l'attention de plusieurs groupes industriels intéressés par la biologie et la génétique : Elf-Aquitaine, Lafarge, Moët-Hennessy. C'est ce dernier groupe, déjà présent dans Transgène (génie génétique) et Setric (études et matériels pour la fermentation, notamment pour le champagne), qui a eu la préférence, parce qu'il « apportait l'Amérique ».

Pendant deux ans, Moët-Hennessy a étudié Delbard, avec l'aide du consultant Arthur D. Little, puis a acheté Armstrong Nurseries, dans laquelle le rosiériste français détiendra 10 %, éventuellement 20 % : il construit déjà un laboratoire à Los Angeles. Les deux associés, désormais premiers dans le monde, estiment avoir cinq ans d'avance. « *Pour une fois, la France va exploiter en grand une de ses inventions* », jubile M. Georges Delbard. *Pour cet homme de soixante-*dix-sept ans, fils de petits fermiers de Malicorne (Allier), au parler légèrement rocailleux, déjà célèbre pour le « contrat du siècle » avec le shah d'Iran en 1975 (un fabuleux verger industriel de 6 000 hectares et 3 millions d'arbres fruitiers, tous payés !), c'est une consécration et aussi une revanche depuis l'époque où, en 1935, il vendait quelques arbres et des rosiers sur le trottoir du quai de la Mégisserie à Paris. Aujourd'hui, avec ses trois fils, l'aîné H.E.C., les cadets ingénieur agronome et diplomé des sciences politiques, il peut se lancer à l'assaut de l'Amérique.

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

La C.F.D.T. apprécie « positivement » la revalorisation de 1 % du pouvoir d'achat du SMIC au 1er décembre

« *SMIC : coup de pouce limité à 1 %* », titre *l'Humanité* du 1er décembre, *au lendemain de la réunion* de la commission supérieure des conventions collectives *(le Monde* du 1er décembre), en se demandant si le conseil des ministres « *officialisera* » la proposition de M. Auroux. Dans une interview à *Sud-Ouest*, M. Henri Krasucki indique qu'il aurait « *préféré* » qu'il n'y ait pas de « *décalage* » dans le respect de la promesse du gouvernement d'augmenter le pouvoir d'achat du SMIC de 4 % en 1982. « *Cela va être durement ressenti*, a déclaré, pour sa part, M. Viannet, secrétaire de la C.G.T. *par tous ceux qui vont devoir vivre avec moins de 3 000 F nets par mois.* »

M. Bergeron s'est contenté, à propos de la revalorisation du SMIC au 1er décembre, de déclarer : « *Lorsqu'on fait une promesse, il faut la tenir ou alors il ne faut pas la faire.* » La C.F.T.C. estime que « *le compte n'y est pas* » et demande que le solde du pouvoir d'achat (0,8 %) soit accordé « *au plus tard* » fin janvier. En revanche, la C.F.D.T., qui s'était montrée la plus virulente sur le non respect de la promesse, « *apprécie que le gouvernement tienne ses engagements pour 1982, même si son analyse de la conjoncture économique l'amène à ne s'appliquer qu'en début 1983. Dans ce sens, cette proposition est positive. Les travailleurs et les travailleuses payés au SMIC ont ainsi la certitude de voir leur pouvoir d'achat augmenté de 4 %* ». Elle annonce cependant qu'elle sera « *particulièrement vigilante* ».

Si le conseil des ministres décide, effectivement, de porter le SMIC horaire à 20,29 F au 1er décembre, le salaire minimum franchira la barre des 20,06 F en-dessous de laquelle les entreprises avaient droit à des *compensations*. Avec un SMIC à 20,29 F, les entreprises, indique le ministre du travail, ne bénéficieront plus du dégrèvement exceptionnel accordé en juin 1981 qui prévoyait un abattement de 6,5 % des cotisations sociales pour les travailleurs payés au SMIC dans la limite de 1,2 fois le salaire minimum de l'époque (16,72 F) soit 3 480 F. Cependant la question se pose pour un SMIC mensuel calculé sur une moyenne forfaitaire de cent soixante-neuf heures, puisqu'il s'élève au 1er décembre à 3 429 F. Théoriquement, des entreprises n'y auront aucun droit : celles qui ont créé des établissements avec des salariés embauchés au SMIC à trente-neuf heures payées trente-neuf. Elles sont « *hyper-marginale* »

SMIC net : 3 046 F

Avec un SMIC horaire à 20,29 F, le SMIC mensuel sera à 3 429 F sur la moyenne forfaitaire de cent soixante-neuf heures et à 3 516,87 F sur la base de cent soixante-treize heures trente-trois. Mais il s'agit du SMIC en brut. Si l'on raisonne en net – en prenant en compte un prélèvement de l'ordre de 13,38 % de cotisations sociales – le SMIC sera de 3 046 F sur la base de cent soixante-treize heures trente-trois et de 2 970,20 F sur la base forfaitaire de cent soixante-neuf heures. Au ministère du travail, on rappelle par ailleurs que du 1er mai au 1er décembre 1982, le SMIC a progressé de 33,5 % en valeur absolue et de 13,4 % en pouvoir d'achat (environ 18,6 % pour cette période pour les prix).

M. BERGERON : nous allons vers des tensions sociales importantes.

Au cours d'un déjeuner de presse, le 30 novembre, M. André Bergeron s'est déclaré « *frappé par la montée des mécontentements* ». Le secrétaire général de F.O. a attribué cette situation au « *tassement du niveau de vie* » et à « *l'affaire des préretraites, qui a pris une dimension que nous n'imaginions pas nous-mêmes* ». « *Je pense*, a-t-il ajouté, *que nous allons vers des tensions sociales plus importantes que celles que nous avons connues pendant les dernières années. Le grain à moudre s'est fait rare.* » Cependant, M. Bergeron ne souhaite pas « *qu'il y ait dans le pays des remous violents* ».

Le secrétaire général de F.O. a contesté que le relevé de conclusions de la fonction publique soit le meilleur accord qui ait été signé dans ce secteur. Malgré les accords conclus dans le secteur privé, il s'attend toujours que l'année 1982 se solde par des pertes de pouvoir d'achat qu'il avait chiffrées en août entre 5 % et 10 %. Evoquant le « *drame de l'UNEDIC* », M. Bergeron a redouté que « *le gouvernement ne cède à la tentation d'aller dans la même voie en ce qui concerne les retraites complémentaires* ». Il a demandé au patronat une reprise des négociations. M. Bergeron a également fait état du dépôt, la semaine dernière, de 79 025 demandes d'allocations aux ASSEDIC contre 77 891 la semaine précédente, et autour de 40 000 en mai dernier. « *La tendance est franchement mauvaise.* » A propos de l'attitude de M. Faesch, qui, lors de l'ultime réunion patronat-syndicats sur l'UNEDIC, avait apostrophé le S.N.P.M.I. (qui le poursuit en justice), M. Bergeron a déclaré : « *Mon ami Antoine a eu un coup de sang. Si j'avais été à sa place, je n'aurais pas fait ce qu'il a fait, mais je comprends. Je ne souhaite pas qu'on recoure à ce type de méthode.* »

DANS LA BANLIEUE DE LYON

Huit cadres de Yumbo reprennent l'entreprise à leur compte

Lyon. – Ils sont huit à avoir repris en équipe la société Yumbo, une firme de la banlieue lyonnaise qui fabrique des pelles hydrauliques. Huit cadres qui ont remplacé il y a un peu plus d'un mois à la direction de la firme l'ancien propriétaire, International Harvester (I. H.). Le puissant groupe américain, lourd de dettes, a en effet décidé de s'amputer de ses activités de matériels de travaux publics – aux Etats-Unis et ailleurs – et il a passé la main aux « huit » pour un franc symbolique.

M. Guy Ayel, le nouveau P.-D. G. – jusqu'alors responsable de la fiabilité de la production, – la quarantaine, semble encore surpris d'être derrière un bureau de P.-D. G. ; surpris mais non décontenancé. La nouvelle équipe n'avait guère de choix : « *C'était « ça » ou la liquidation* » de la maison, aucun des industriels, français ou étrangers, qui avaient été sollicités n'ayant été tenté par l'offre qui leur avait été faite... Et si lui, Guy Ayel, est assis là à cette place, c'est tout simplement parce qu'il avait été délégué par ses amis comme leur porte-parole lors des discussions qui ont précédé le dénouement de l'affaire. Il continue simplement aujourd'hui d'être ce délégué.

Ce matin-là, M. Ayel est assisté par deux de ses amis : M. Pierre Badoil – directeur financier, il a conservé ses responsabilités – et M. Daniel Gonzalès, jusque-là animateur du service de l'après-vente, à présent directeur commercial. M. Gonzalès est confiant. Il y a quarante-huit heures encore, il était à Francfort. Les clients d'hier ne se dérobent pas. Ils sont curieux de connaître mieux la nouvelle expérience Yumbo... En revanche, ils auraient difficilement conservé leur fidélité à une firme qui aurait pris le statut d'une coopérative ouvrière, ils ne se gênent pas pour le dire. Et M. Gonzalès de le répéter.

Yumbo est une firme de bon renom. Elle possède deux usines, l'une à Genas, dans la banlieue lyonnaise, l'autre à Chauffailles, en Saône-et-Loire. En 1981, son chiffre d'affaires était de 180 millions de francs, dont 70 % à l'exportation.

Les « huit » ont entre trente-deux et cinquante-deux ans. Leur ancienneté dans la maison varie entre huit et trente ans. Certains sont diplômés, d'autres se sont formés sur le tas. Pour eux, Yumbo est viable, même s'ils s'attendent à des jours difficiles. Ils ont apporté ensemble 500 000 francs à la trésorerie de la firme, qui a conservé son statut de société anonyme sans conseil de surveillance.

Yumbo avait été racheté par I. H. en 1970. Le groupe américain cherchait alors à développer ses activités de matériels de travaux publics, et de son côté la firme française, créée en 1954, contrôlée par Gévelot, n'était pas assez solide pour affronter seule la concurrence qui s'avivait. C'était le temps de l'euphorie.

De notre envoyé spécial

A présent, la musique est tout autre. Aujourd'hui I. H., sous la pression de lourdes difficultés financières (il comptabilise environ 30 milliards de francs de dettes) a dû licencier quarante-cinq mille de ses cent mille salariés, essentiellement dans ses installations américaines où il fabrique toujours des matériels agricoles et des camions. En outre, il a cédé à Dresser Industries toutes ses activités de matériels de génie civil (elles représentaient 15 % de son chiffre d'affaires consolidé). Les filiales étrangères n'étaient pas comprises dans l'accord passé avec Dresser. D'où pour I. H.-France l'obligation de trouver une solution honorable pour se défaire de Yumbo, faute d'avoir pu y intéresser un acheteur industriel.

Près d'un an aura été nécessaire pour aboutir. La solution passait par l'assainissement des comptes de l'entreprise lyonnaise. Pour un chiffre d'affaires de 218 millions de francs en 1980, les pertes de Yumbo ont été de 39 millions. Elles ont été de 24 millions en 1981 pour un chiffre d'affaires de 180 millions de francs. Elles devraient être de 51 millions de francs cette année pour un résultat attendu de 110 millions de francs.

Des cabinets-conseils spécialisés ont été consultés ; ils ont conclu que Yumbo n'était pas condamné, sous réserve d'adapter sa production (comprenons de la réduire) à la demande potentielle possible. Il fallait donc commencer, hélas, par supprimer des emplois.

Place nette

La suppression de postes, I. H. s'en est chargé : il voulait laisser place nette. Au total entre 1980 et, prévoit-on, la fin de cette année, ce sont trois cents des six cents emplois qui auront été sacrifiés. I. H. n'a pas lésiné : il a proposé des départs « primés » – curieuse expression – aux salariés qui acceptaient de démissionner. Aux volontaires, il a offert une année de salaire d'indemnités, soit, selon la qualification, entre 50 000 et 100 000 F. Plus de deux cents salariés ont ainsi pris leur compte. D'autres ont bénéficié d'une pré-retraite ou sont en passe de l'obtenir.

Ces compressions étaient la condition pour que soit accepté le montage financier pour la relance de la firme.

Les banques, selon la C.G.T. qui suit de très près le dossier (dont elle est pour partie l'inspiratrice), se sont d'abord montrées très réservées. Il a fallu que les pouvoirs publics les tancent.

A combien s'élève ce « plan » de relance ? La discrétion est de règle. Il serait d'environ 60 millions de francs, dont la moitié représentée par une créance d'I.H. (correspondant aux productions terminées, mais non vendues ; à des matières premières...). Le groupe américain a aussi apuré une partie des dettes de Yumbo.

Les banques (B.N.P., la Banque française pour le commerce extérieur et la Société lyonnaise de banque) seraient intervenues pour 20 millions de francs, les 10 derniers millions étant avancés par le CIDISE (Comité interministériel pour le développement régional) ainsi que par le Crédit d'équipement des P.M.E. et deux sociétés de développement régional (celle du Centre-Est et celle du Sud-Est). Enfin les communes de Genas et de Chauffailles (sites des usines), le conseil général du Rhône et deux conseils régionaux (Rhône-Alpes et Bourgogne) ont donné leur caution pour une partie des prêts, ou du moins ont promis de la donner.

Pour l'heure, la firme est loin d'avoir retrouvé une grande activité. Sur les tois cents salariés qu'elle compte encore, cent trente sont au chômage depuis le début de septembre et ils seraient plus nombreux à avoir dû arrêter leur travail si l'entreprise n'avait trouvé des travaux de sous-traitance destinés notamment à l'équipement de stations de ski, pylônes pour des remonte-pentes, par exemple. La nouvelle direction ne renonce pas.

Les syndicats ouvriers réagissent de manière diverse à la situation nouvelle. Là où on croyait avoir rendez-vous avec la C.F.D.T. qui prêche pour l'autogestion, c'est finalement la C.G.T. qui se présente.

Au syndicat C.F.D.T. de la région, en effet, on fait mine de ne pas s'intéresser à ce dossier. « *On n'y a pas d'idées* » sur ce qui vient de se passer chez Yumbo. « *On n'a pas réfléchi...* » Il est vrai que la centrale animée par M. Edmond Maire n'a plus de section depuis plusieurs années dans l'entreprise.

Côté C.G.T., en revanche – un des deux syndicats avec F.O. à être représentés chez Yumbo, – on approuve la solution qui a été adoptée. Curieusement, la C.G.T. n'était pas non plus favorable à la transformation de la société en une coopérative ouvrière. « *Ce n'était pas la bonne méthode* », dira M. Robert Rivoire, responsable du syndicat C.G.T. de la métallurgie du Rhône. Il n'a pas non plus demandé que Yumbo soit nationalisé.

Quant au patronat local, il est absent du débat. Non, vraiment, il n'a rien à dire... « *Il s'agit là d'une affaire privée qui nous échappe* », se borne-t-il à répondre. Chacun attend le déroulement de l'expérience... et ses premières conclusions. On devrait être sans doute alors plus bavard.

ALPHONSE THÉLIER.

LA SOCIÉTÉ CASINO SIGNE UN CONTRAT DE SOLIDARITÉ CONCERNANT 1 800 PERSONNES

(De notre correspondant.)

Saint-Étienne. – *Le groupe Casino* vient de signer le plus important contrat de solidarité passé par une entreprise privée. Ce contrat a été signé entre le ministre de l'emploi et M. Charles Guichard pour le compte de Casino, d'Épargne, de Somaca et de Cafcasino. Par le jeu des réductions d'horaires et celui des départs en préretraite, ce sont 1 800 emplois que le groupe Casino pourrait ainsi offrir (il emploie plus de 17 000 personnes). Les filiales Somabri et Sabim, ayant déjà fait l'objet de contrats spécifiques, ne sont pas concernées par l'accord. Celui-ci a été rendu possible par la signature préalable d'accords d'entreprise ainsi que le soutien d'au moins quatre organisations syndicales (C.G.C., F.O., C.F.T.C., Syndicat autonome). Les réductions d'horaires (depuis avril 1982, 38 h 82/100 de présence payées pour 36 h 73/100 de travail effectif) correspondant à un potentiel théorique de 27 620 heures payées pourraient ainsi induire la création de 710 emplois à temps complet supplémentaires.

Le régime de préretraite

(Suite de la première page.)

Au ministère de l'emploi, on ne décolère pas contre les interprétations tendancieuses de cette circulaire, la C.G.C. étant accusée de mener « une opération politique » à une semaine du scrutin prud'homal. On ajoute que la préretraite dans le cadre d'un contrat de solidarité n'est pas un « *droit universel* » mais nécessite une enquête précise et des formalités administratives qui requièrent une durée d'un mois. On fait état d'un stock de dossiers en attente « *considérable* ». A la fin octobre 1982, les effectifs pour des préretraites démissions étaient de 208 000, alors que pour les contrats de solidarité, toutes formules confondues, les objectifs étaient de 100 000 en 1982 et 115 000 en 1983.

La circulaire indique donc que pour qu'un contrat de solidarité soit conclu avant le 31 décembre 1982, aux taux actuels de pré-retraite à 70 %, les demandes des entreprises devaient être déposées avant le 1er décembre. Dans ce cas, les salariés qui démissionneront ou seront licenciés dans le cadre des contrats de solidarité ou des conventions F.N.E. ainsi conclus auront les 70 % actuels. Pour toutes les entreprises qui déposeront leurs dossiers à partir du 1er décembre, ce sont les nouveaux taux réduits qui seront appliqués. M. Bergeron s'est efforcé à apaiser les esprits, mercredi, en affirmant : « *Il ne faut pas en rajouter en créant, comme c'est le cas, une véritable panique* ». Un tel imbroglio aurait pu être facilement évité si de telles précisions avaient été apportées dès le jour de la publication du décret. On mesure aujourd'hui les conséquences d'une telle imprévoyance.

MICHEL NOBLECOURT.

● **1 700 nouveaux licenciements à la British Steel.** La British Steel Corporation, entreprise sidérurgique nationalisée de Grande-Bretagne, a annoncé le 30 novembre de nouvelles suppressions d'emplois dans sa divisions aciers spéciaux de la région de Sheffield. Cela porte à 4 500 le nombre de suppressions d'emplois annoncé depuis trois mois.

M. Jean Le Garrec annonce une charte de l'emploi dans l'entreprise publique

Confrontée comme ses voisins à une crise tout à la fois structurelle et conjoncturelle, génératrice de chômage, la France doit tout faire pour élever son niveau de croissance et « optimiser » les ressources existantes – ressources humaines aussi bien que technologiques. C'est ce qu'a déclaré mardi 30 novembre M. Jean Le Garrec, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi, lors d'une journée d'étude de l'Association des lauréats de la fondation nationale des entreprises publiques sur le thème de l'innovation sociale.

Pour éviter le risque d'une société duale, où il y aurait d'un côté des déshérités, et de l'autre des privilégiés pourvus d'un emploi, d'une formation, d'un statut, il faut introduire dans la gestion de l'entreprise une politique prévisionnelle de l'emploi, a déclaré M. Le Garrec, et le secteur public doit donner l'exemple. « *C'est pourquoi*, a-t-il annoncé, *nous devons préparer avec tous les partenaires sociaux une charte de l'emploi dans l'entreprise publique* ».

Évoquant les difficultés de recrutement des petites et moyennes entreprises, le ministre a mis en valeur le rôle de l'encadrement, « *porteur de formation* », et a justifié le soutien public, « *même financier* » à l'innovation.

LOGEMENT

L'APPORT PERSONNEL POUR UN PRÊT CONVENTIONNÉ EST RAMENÉ DE 20 A 10 % DU PRIX DU LOGEMENT

L'apport personnel obligatoire pour obtenir un prêt conventionné pour l'achat d'un logement est désormais de 10 % du prix de vente ou du prix de revient de l'opération, au lieu de 20 % précédemment. Le décret relatif à cette mesure est paru au *Journal officiel* des 29 et 30 novembre.

Les prêts conventionnés (qui ne comportent pas d'aide à la pierre, mais ouvrent droit à l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) sont attribués sous conditions de ressources, mais dans la limite d'un prix de référence plafond. Ce plafond est actuellement d'environ 8 000 F le mètre carré en Ile-de-France, mais doit être révisé en janvier.

CONJONCTURE

EN 1982

La production des industries mécaniques est en recul de 1 %

Pour les industries mécaniques et transformatrices des métaux, 1982 sera encore une mauvaise année. La fédération qui regroupe l'ensemble des entreprises de ce secteur prévoit, en effet, une baisse de volume de 1 % des activités au cours de cette année (par rapport à 1981). L'an dernier, elles avaient déjà diminué de 2,5 %.

Dans deux secteurs seulement, on relève une progression de la production. Celui, d'une part, de la transformation des métaux (+ 1 %) qui regroupe les activités de la sous-traitance et celles de la fourniture de biens de consommation : d'autre part, le machinisme agricole (+ 2 %). En revanche, les résultats *sont négatifs dans l'industrie de* l'équipement (– 1,90 %), dans celle de la précision (– 2 %) et aussi chez les producteurs de matériel roulant pour les chemins de fer (– 6 %). Les effectifs employés par les entreprises de la branche (cinq cent soixante-dix mille personnes) *baisseront cette année de près* de 3 %.

La demande intérieure a diminué. En revanche, les ventes à l'étranger ont progressé d'environ 1 %, les pays en voie de développement permettant seuls de maintenir une faible progression d'ensemble. Les importations ont, elles, fléchi de 2 %.

Au total, le taux de couverture moyen sera de 119 % (128 % en 1981). L'excédent commercial – peu de branches industrielles peuvent se flatter de tels résultats – *étant de 14 milliards de francs* (17 milliards de francs l'an dernier).

Selon les premières estimations présentées par les responsables de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices de métaux, 1983 devrait être encore médiocre, la production pourrait diminuer de 1,5 % et le commerce extérieur devrait stagner.

Au reste, c'est moins sur ces aspects négatifs que M. Roland Koch, président de la Fédération, a insisté, le mardi 30 novembre, que sur l'importance de la révolution technologique. Il faut, a-t-il dit, que la France puisse, comme certains de ses concurrents qui se sont déjà lancés dans l'arène, se donner les moyens pour tenir son rang parmi les pays mécaniciens.

Toutefois, M. Koch relève certains éléments négatifs dans l'évolution de la profession, notamment la dégradation « *sans précédent des comptes d'exploitation* » des firmes (en moyenne, ils seront cette année de – 2 % contre + 1,5 %, en 1981, par rapport à l'équilibre). M. Koch a donc demandé « *la diminution et non le simple gel des charges fiscales et sociales* » supportées par les firmes et aussi une « *relance efficace de l'investissement* ».

A. T.

AU DEUXIÈME TRIMESTRE

La production industrielle a légèrement augmenté

L'indice trimestriel de la production industrielle (bâtiment et travaux publics exclus) *s'est établi* à 132, après correction des variations saisonnières, au deuxième trimestre 1982, contre 131 au premier trimestre (base 100 en 1970). En un an (deuxième trimestre 1982 comparé au deuxième trimestre 1981), la production industrielle avait légèrement baissé (– 0,8 %). L'indice *s'était élevé* à 134 au cours des troisième et quatrième trimestres 1981.

Les industries de biens de consommation continuaient de bénéficier de la relance du printemps de 1981 : en un an (deuxième trimestre 1982 comparé au deuxième trimestre 1981), elles progressaient de 2,2 %, après avoir augmenté de *1,4 % par rapport au trimestre précédent.*

En revanche, la production des biens d'équipement poursuivait sa décélération : – 5,7 % en un an. Ce recul est constant depuis le deuxième trimestre 1981, qui avait marqué, il est vrai, une très nette progression sur le premier trimestre *1981 (+ 5,4 %). Les industries* des biens intermédiaires étaient, quant à elles, stables (+ 0,8 % en un an).

Les secteurs *qui avaient le plus* progressé étaient la construction électrique (+ 2 % en un an et + 4,2 % par rapport au premier trimestre 1982), les industries de la chimie et du caoutchouc (4,4 % en un an et + 5,8 % par rapport au premier trimestre 1982), et les industries de transformation des matières plastiques (+ 14,7 % en un an et + 6,2 % par rapport au premier trimestre 1982). Mais l'industrie automobile marquait un très net recul au deuxième trimestre 1982 par rapport au premier trimestre 1982 (– 4,4 %) et régressait en un an de 1,5 %.

Cependant, cette tendance n'est pas confirmée par l'enquête mensuelle de l'INSEE menée en novembre auprès des industriels. Si cette enquête fait état d'une poursuite du ralentissement de la production d'ensemble observé depuis septembre, ce mouvement épargne la production automobile, qui connaît en *novembre une légère croissance.*

AGRICULTURE

Protectionnisme rampant

La direction des douanes a pris un arrêté : désormais, l'importation des escargots vivants ou congelés ne pourra plus être réalisée sur l'ensemble du territoire français. Les gastéropodes devront transiter par des postes fixes de dédouanement. Motif avancé par l'administration : une meilleure efficacité des contrôles vétérinaires. Le nombre des postes de douane habilités pour cette opération sera donc réduit de quatre cents à une centaine, laquelle centaine, selon le ministère du budget absorbe déjà 90 % des importations, en provenance d'Europe de l'Est, d'Afrique du Nord et d'Asie.

Ce n'est pas tout à fait la réédition de la bataille de Poitiers, haut lieu du dédouanement des magnétoscopes, mais nombre d'importateurs se plaignent de ce resserrement des mailles du filet pour escargots étrangers : allongement des délais, accroissement du taux de *mortalité*, hausse des prix. Cette mesure qualifiée de « *protectionniste* » risque, disent encore les importateurs, d'affaiblir la position des conserveurs français face à la concurrence de Taiwan, de la Grèce ou de la Turquie.

Elle intervient cependant au moment où le ministère de l'agriculture encourage l'élevage hélicicole. La France est le premier consommateur d'escargots avec environ 40 000 tonnes. Le ramassage en procure 27 000 tonnes, les importations 13 000 tonnes. La balance commerciale est déficitaire d'environ 150 millions de francs. Comme la consommation continue d'augmenter, que l'espèce se raréfie à l'état naturel et que les conserveurs étrangers se montrent plus agressifs, le développement de l'héliciculture devient nécessaire. Mais la technique de cet élevage n'est pas bien maîtrisée encore. L'Institut technique de l'élevage avicole et des élevages des petits animaux, l'Institut national de la recherche agronomique et les universités de Rennes et de Besançon y travaillent. Aujourd'hui 350 producteurs sont regroupés au sein de cinq associations régionales et, au dernier Salon international de l'alimentation, il n'y avait pas moins de 36 exposants français et 12 étrangers concernés de près où de loin par cette drôle de petite bête. – J.G.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,9370	6,9420	+ 195	+ 235	+ 370	+ 440	+ 990	+1135
$ can.	5,6150	5,6195	+ 45	+ 90	+ 140	+ 205	+ 445	+ 580
Yen (100)	2,7910	2,7940	+ 120	+ 150	+ 250	+ 295	+ 775	+ 855
DM	2,8240	2,8280	+ 125	+ 160	+ 265	+ 310	+ 830	+ 910
Florin	2,5640	2,5670	+ 130	+ 160	+ 265	+ 310	+ 790	+ 860
F.B. (100)	14,3900	14,4060	– 38	+ 100	– 80	+ 150	– 250	+ 160
F.S.	3,2900	3,2950	+ 250	+ 285	+ 500	+ 550	+1470	+1570
L (1 000)	4,8852	4,8891	– 480	– 350	– 980	– 820	–2330	–2090
£	11,3350	11,3475	+ 240	+ 330	+ 530	+ 670	+1860	+1970

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 3/8	9 1/4	9 5/8	9 1/2	9 7/8	10	10 3/8
DM	6 3/4	7 1/8	7 1/16	7 7/16	7	7 3/8	6 7/8	7 1/4
Florin	6	6 3/4	6 3/8	6 7/8	6 3/8	6 7/8	6 5/8	7 1/8
F.B. (100)	11 3/4	12 3/4	11 3/4	13 1/4	12 1/4	13 3/4	12 3/4	14 1/4
F.S.	1 5/8	2 3/8	3 3/4	4 3/16	3 3/4	4 3/16	3 3/16	4 3/8
L (1 000)	17 3/4	19 1/4	21 1/2	23 1/4	22 3/4	24 1/2	22 1/2	23 3/4
£	10	10 1/2	10 5/16	10 11/16	10 1/4	10 5/8	10	10 3/8
F. français	14 1/4	16 1/4	17 3/4	19	18 1/4	19 1/2	19 1/2	20 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MULTINATIONALES ET LA CRISE

(Suite de la première page.)

Étrange ! Étrange ! Avait-on oublié que les firmes françaises, nationalisées ou non, se placent en très bon rang dans la famille des multinationales ?

La régie Renault a des usines en Espagne, en Belgique, au Chili, au Mexique, et grâce à sa holding financière en Suisse (Renault Finance), qui centralise les fonds du groupe et par laquelle transitent plus de 8 milliards de francs en devises, selon le professeur Georges Blanc, elle est arrivée au cinquième rang... des banques helvétiques ! Et comment ne pas citer parmi les multinationales françaises, Elf-Aquitaine, la Compagnie française des pétroles, l'Aérospatiale, la COGEMA, la SNECMA et la plupart des nouvelles firmes qui sont devenues des entreprises publiques. Plus on nationalise dans le monde, plus les multinationales se développent, contrairement au sentiment général.

Il y a belle lurette que les États-Unis n'ont plus le quasi-monopole des multinationales. Depuis la crise, ce sont les Européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne) et le Japon qui ont repris le drapeau. Le taux de croissance des investissements directs américains à l'extérieur est *maintenant inférieur à celui* des étrangers aux États-Unis. Il était temps que M. J.-J. Servan-Schreiber écrive son *Défi américain*, car, depuis, le fameux « gap » technologique dont souffraient les autres pays industriels par rapport aux États-Unis s'est dissipé. Aujourd'hui, les investissements se croisent par-dessus l'Atlantique, et on assiste à une centralisation internationale des capitaux dans un espace homogène États-Unis-C.E.E., conduisant à la réduction du nombre d'unités productives autonomes.

Rush vers le Sud, mais...

Autre caractéristique : les investissements directs vers le tiers-monde ont continué à croître et même à s'accélérer durant la crise. Selon les chiffres de l'O.C.D.E., le pourcentage de croissance en valeur est passé de + 9,2 pendant la période 1968-1973 à 17,4 pendant la période 1973-1978.

Mais il faut colorer ce résultat brut de nombreuses touches :

1) Trois pays dominent nettement dans ce flux jusqu'à constituer 70 % du total : les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon. En revanche, la France et l'Allemagne ont réduit leur présence au Sud ;

2) Les « nouveaux pays industriels » attirent surtout les multinationales (Brésil, Mexique, Argentine, Pérou, Malaisie, Inde, Hongkong, Singapour, Taiwan et Philippines). Certaines régions, et notamment la Chine populaire, s'ouvrent maintenant aussi aux multinationales ;

3) Malgré les discours qui vont dans un antre sens, les pays en développement essaient d'attirer les multinationales. Il est vrai qu'au bout d'un certain temps les nations-hôtes *trouvent souvent* un peu encombrants ces mastondontes. Il arrive même qu'elles les chassent, comme Nestlé au Nigéria. M. Liotard-Vogt, l'ancien président de la firme suisse, reconnaît aujourd'hui qu'il faut offrir aux intérêts publics ou privés locaux une forme de participation au capital ;

4) La tendance de plus en plus forte à privilégier les services (commerces, assurances, secteur bancaire). En 1979, 46 % des investissements américains dans le tiers-monde étaient localisés dans ce secteur, contre 25 % dans les pays développés. En 1970, la proportion était identique dans les deux zones : 25 % ;

5) L'endettement des pays en développement ne pourra pas se maintenir au niveau des cinq années passées, et il est vraisemblable que l'on assistera à un repli conjugué des multinationales industrielles et bancaires, ce qui pourrait avoir un effet déflationniste sur l'économie mondiale.

En sens contraire, on a assisté à la naissance de multinationales du tiers-monde, et à leur développement durant les années 70. Ainsi, Hongkong possède pour plus de 2 milliards de dollars de capital social à l'étranger, dont une partie en Chine. Si l'on exclut de ce chiffre le capital-actions qui appartient à des sociétés britanniques « expatriées », c'est le Brésil qui vient en tête des investissements des pays en développement à l'étranger, selon M. Sanjana Lall, de l'université d'Oxford (plus d'un milliard de dollars en 1980), puis Singapour avec une forte concentration de capitaux en Malaisie. L'investissement direct de l'Inde à l'étranger (100 millions de dollars environ) a nettement dépassé le chiffre des capitaux entrés dans le pays au cours des années 70, ce qui est tout à fait inhabituel dans les pays en développement.

L'essor des firmes publiques

Autre phénomène à considérer : le développement des multinationales publiques. On les trouve dans de nombreux secteurs d'activité, qui vont de l'exploitation de matières premières aux technologies les plus sophistiquées et sont issues principalement des pays d'Europe occidentale (France, Grande-Bretagne, Autriche, Italie, Suède, Allemagne) et des « nouveaux pays industriels ».

Pour les entreprises qui exploitent les ressources naturelles, note M. Georges Blanc, qui a fort bien étudié le phénomène, l'entreprise publique est poussée à l'internationalisation par son propre gouvernement national, dans la mesure ou elle assure la sécurité d'approvisionnements stratégiques ou le redressement de la balance extérieure.

Mais ce n'est pas vrai pour toutes, et il est difficile de dire si le mouvement va prendre encore plus d'ampleur, et en particulier si les nouvelles firmes nationalisées françaises seront poussées à étendre leur pouvoir à l'étranger. Des freins apparaissent plutôt aujourd'hui : la première des obligations des entreprises publiques paraît être de soutenir la politique conjoncturelle gouvernementale, qu'il s'agisse de lutte contre le chômage ou contre l'inflation. On verrait mal Rhône-Poulenc fermer aujourd'hui des usines dans la vallée du Rhône et investir dans le Nordeste brésilien.

Incontestablement, les firmes multinationales ont su se préserver des effets les plus désagréables de la crise. Elles apparaissent aujourd'hui encore comme des sortes d' « îles fortunées ». Cela va-t-il durer ? Ou mieux, la « multinationalisation » peut-elle constituer une issue à la crise ?

La vitalité des petites unités

C'est l'audacieuse question que *pose dans son rapport M. Michalet*, déjà cité. Il y répond par la négative, pour trois raisons : le marché mondial solvable est en croissance ralentie, si bien que « *la régulation par les multinationales est un jeu à somme nulle : les gains des parts de marché des uns exigent les parts des autres* » ; l'endettement international semble avoir atteint ses limites ; les « politiques industrielles » nationales peuvent être incompatibles avec celle des multinationales. Pour prendre l'exemple français, comment concilier une stratégie de créneaux sur le marché mondial ?

Et puis, l'avenir n'est-il pas plutôt aux petites unités, à la lisière des circuits classiques et de l'économie informelle ? C'est ce que se demande dans son dernier livre (3) Alain Minc, qui constate : « *Ce sont les* bresciani *qui ont porté le coup de grâce à la sidérurgie européenne et les entreprises textiles « souterraines » du Prato qui échappent le mieux à la concurrence asiatique.* »

En se banalisant, les multinationales ont perdu beaucoup de leur mauvaise réputation. Mais, en temps de guerre économique, les pays ne badinent pas avec certaines de leurs prétentions à une division internationale du travail pure et dure. En outre, il reste qu'il y aura toujours les grosses multinationales et, après, les autres. Quand on songe que pour 94 %, la recherche, dans les unités américaines interterritoriales, est faite sur place, aux États-Unis, on ne peut pas éviter de poser des questions désagréables sur le « pouvoir dominant ». Il faudrait des mutations autrement importantes que celles que nous avons analysées pour que les multinationales se fondent mieux dans les paysages nationaux.

PIERRE DROUIN.

(1) Organisé conjointement les 15 et 16 novembre dernier par le Centre de recherche économique pure et appliquée (CREPA) de l'université Dauphine, animé par M. Alain Cotta, et pour l'Institut de recherche et d'information sur les multinationales (I.R.M.), dirigé par M. Michel Ghertman.

(2) *Le Monde* daté 14-15 novembre 1982).

(3) *L'Après-crise est commencé*. Editions Gallimard.

CONSOMMATION

Boom sur le « brun »

« Si le « blanc » se vend bien, c'est le « brun » que l'on préfère. » Bien ancrée dès l'année dernière dans l'esprit des distributeurs, cette idée s'est encore renforcée en 1982 si l'on en croit les chiffres communiqués par Cetelem, filiale de la Compagnie bancaire et *« leader du crédit à la consommation »*, selon son président, M. Gérard de Chaunac.

Avec 18 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisés en 1981, les produits « blancs » (réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle, mini-électroménager) ont enregistré une progression de 11 %. Cette année, les spécialistes qui ont interrogé plus de onze cents points de vente pour établir leur « pannel annuel » constatent une nouvelle poussée sur ce secteur notamment pour les appareils de congélation. Le marché du « blanc » est encore dans sa phase de renouvellement, et les innovations techniques, liées à certaines améliorations esthétiques apportées par les fabricants, soutiennent la demande.

Mais le « brun » — entendez par là les récepteurs de télévision, les magnétoscopes, le matériel de haute-fidélité et l'audiovisuel — a le vent en poupe. La progression ressort en moyenne à 134 % en 1981, avec un chiffre d'affaires de 22,8 milliards de francs. Les magnétoscopes ont réalisé un véritable « boom » avec un taux de croissance de 89 % d'une année sur l'autre. En dépit de l'« affaire de Poitiers », la consommation des ménages ne devrait pas se ralentir d'ici à la fin de l'année et on prévoit sept cent mille ventes de magnétoscopes en 1982 alors que le stock de ces appareils avoisinait à peine cinq cent mille articles l'année précédente.

Confronté à une conjoncture immobilière peu favorable, le secteur de la cuisine intégrée a vu ses ventes atteindre 8,2 milliards de francs, en augmentation de 11 %, mais c'est *surtout* le marché du meuble qui a souffert.

Seules les mesures prises en faveur des bas salaires ont permis à ce secteur d'enregistrerment un accroissement de 8,5 % de son chiffre d'affaires l'année dernière (29,7 milliards de francs) et les prévisions pour l'ensemble de l'année en cours sont toutes orientées à la baisse.

A l'évidence, *« la demande s'est plutôt portée vers les meubles de gamme basse »*, constate Cetelem, admettant que la concurrence des fabricants étrangers a également joué un rôle sur le marché national. De plus, le mode de vie se modifie et *« parfois des gens se contentent d'un matelas par terre au lieu d'un lit confortable... mais ils achètent un magnétoscope »*, constate un professionnel.

S. M.

FAITS ET CHIFFRES

● **L'indice composite de l'économie américaine** n'a progressé que de 0,2 % en octobre, a indiqué, mardi 30 novembre, le département du commerce. La très faible amélioration de cet indice, qui est censé indiquer la tendance à venir de l'économie, confirme que la reprise attendue aux Etats-Unis ne sera pas d'une grande ampleur.

● **La Société nouvelle Jacquard, qui emploie sept cent trente-quatre salariés en Saône-et-Loire, a été mise en règlement judiciaire** et autorisée à poursuivre ses activités par le tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Cette entreprise, spécialisée à l'origine dans la confection à bas prix, a connu une suite de déboires depuis cinq ans du fait de la concurrence des importations du Sud-Est asiatique. De mille cinq cents salariés en 1978, ses effectifs avaient été ramanés à mille deux cents après un premier dépôt de bilan en avril 1978. Un dernier plan de restructuration en 1980 s'était soldé par plus de quatre cents licenciements.

● **Réaménagement de la dette extérieure du Sénégal.** — Les représentants des pays industrialisés appartenant au « Club de Paris », se sont mis d'accord sur un réaménagement de la dette extérieure du Sénégal. Selon un porte-parole de l'ambassade du Sénégal, ce pays a obtenu un rééchelonnement sur neuf ans — avec une période de grâce de quatre ans — de sa dette de 78 millions de dollars envers douze pays occidentaux, dette qui venait à échéance le 30 juin 1983. Le Sénégal doit au total 125 millions de dollars à des gouvernements ou à des banques commerciales.

TRANSPORTS

LES PROPOSITIONS DU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Des tickets de stationnement vendus avec les titres de transport

Le développement et l'exploitation des parcs de stationnement d'intérêt régional, la réforme des transports, la protection phonique du boulevard périphérique à Paris et la sécurité des piétons sont quatre dossiers qui ont été traités le mardi 30 novembre dernier par le conseil régional d'Ile-de-France.

● *Les parcs de stationnement d'intérêt régional.* — Les élus régionaux ont confirmé leur volonté de voir attribuer le produit des amendes à la réalisation de parcs de stationnement destinés à inciter les automobilistes à utiliser les réseaux de transport en commun.

Le conseil régional propose que l'exploitation des nouveaux parcs soit assurée par les transporteurs qui délivreraient simultanément les titres de transport et les titres de stationnement. Il exprime le souhait que le tarif mensuel d'abonnement soit au maximum égal à une surtaxe de deux zones de carte orange en zones 2 et 3 et d'une zone en zones 3 et 4.

● *La réforme des transports.* — *« Véritable cheval de retour »* comme l'a souligné M. Couve de Murville, député (R.P.R.) de Paris, la réforme des transports en commun dans la région parisienne a fait l'objet d'une lettre de M. Charles Fiterman, ministre des transports, adressée à M. Michel Giraud, (R.P.R.) président du conseil régional.

« Même si le passé qu'il faut aujourd'hui apurer ne peut être imputé à l'actuel ministre des transports, écrit M. Fiterman, *la continuité de l'État justifie un examen de fond. L'apurement n'a de sens que dans le cadre d'un nouveau système de financement des investissements évitant de recréer les mêmes problèmes à terme. »* Sans préjuger du contenu de la loi de décentralisation, qui sera le cadre de tout transfert de compétence de l'État à la région, le ministre des transports indique qu' *« il n'y aura ni transfert de charge ni désengagement financier de l'État en ce qui concerne les charges du système de transport »*.

« Le conseil régional propose que l'autorité organisatrice prenne la forme d'un syndicat mixte région-département dans lequel la région serait majoritaire. Le ministre des transports prend acte de cette position (...), mais il faut aller plus loin dans la définition de son rôle et de ses compétences », estime M. Fiterman, qui attend du conseil qu'il précise sa position sur la transformation de l'ensemble de la région en périmètre de transports urbains unique.

Le conseil régional, après avoir pris connaissance de cette lettre, a *décidé de continuer les négociations* région-Etat et a souligné que *« deux conditions devront être remplies avant tout transfert de compétence à la région : l'apurement préalable par l'Etat de la situation financière et le transfert de ressources suffisantes liées à l'activité économique des entreprises de transports »*.

● *La protection phonique du boulevard périphérique.* — Le conseil régional a entériné un programme de protection des riverains de 300 millions de francs sur six ans auquel il participera pour 35 % (*le Monde* du 19 novembre). Dès le premier trimestre 1983, les premiers travaux pourraient commencer : l'installation d'un écran sur l'avenue du Général-Laperrine à Paris, dans le douzième arrondissement, et sur l'avenue Maurice-d'Ocagne à Paris, dans le quatorzième arrondissement, deux opérations d'insonorisation de façades à Clichy et Montrouge, dans les Hauts-de-Seine.

● *La sécurité des piétons.* — Continuant l'effort engagé, en 1982, en matière de sécurité — 60 millions de francs ont été consacrés cette année à l'aménagement de « points noirs » du réseau routier, à la création de pistes cyclables et aux déviations de centres urbains, — le conseil régional a décidé d'un programme d'éclairage des passages pour piétons (mille en deux ans subventionnés à 10 000 F chacun). La sortie des établissements scolaires et les itinéraires entre l'école et les lieux d'habitation feront aussi l'objet d'aménagements subventionnés. Deux souhaits exprimés par les élus d'Ile-de-France : *le renforcement de* l'action du SAMU par la création d'un service auxiliaire d'assistance héliportée et la mise en place d'un central de renseignements pour les familles des victimes d'accidents de la circulation.

OLIVIER SCHMITT.

Le charter français à la conquête du marché intérieur

Air Charter International (ACI), filiale à 80 % d'Air France, entend doubler son trafic d'ici à 1985. Son président, M. Jean-Didier Blanchet, a rendu public, mardi 30 novembre, les deux objectifs de sa politique.

— Rééquilibrer la part du pavillon national qui ne représentait, l'an passé, que 43 % du trafic non régulier total intéressant la France, le reste revenant à des compagnies étrangères. Un renforcement des positions françaises est, selon M. Blanchet, possible « à l'exportation » (vers l'Europe de l'Est, le Maghreb et Israël) comme « à l'importation » (en provenance d'Europe du Nord) ;

— Développer l'activité du charter français à partir de la province, afin d'aboutir, en 1986, à une parité avec le trafic parisien (la province ne représente actuellement que le quart du trafic d'ACI).

Dans le même temps, ACI va tenter de s'implanter sur le marché du long-courrier. Dès l'été prochain, elle offrira, chaque semaine, deux vols en Boeing-747 sur New-York et sur Montréal, qui remplaceront autant de Vols Vacances à des tarifs inférieurs de 100 à 200 F selon la période. Les avions seront fournis par Air France.

En revanche, ACI disposera de moyens propres étendus pour son activité moyen-courrier. A ses quatre Boeing-727 actuels s'en joindront deux autres d'Air France. Filiale commune de la compagnie nationale et d'Air Inter, elle pourra aussi faire appel aux Airbus des deux maisons-mères dans les moments creux du trafic régulier. Des accords ont, de plus, été passés avec des compagnies privées qui apporteront un potentiel important : cinq « Caravelle 10 B-3 » d'Europe Aero Service, trois Boeing-737 d'Euralair, deux Fokker-28 et, probablement, un DC-9 de TAT.

Reste toutefois un opposant irréductible à la coopération avec ACI, la compagnie Minerve, qui exploite non seulement des Caravelle, mais aussi des long-courriers DC-8. *« Il serait intéressant de passer un accord avec Minerve, surtout si elle disposait d'avions plus modernes »*, affirme M. Blanchet, qui conteste l'accusation de monopole lancée contre lui par le transporteur indépendant. *« Ce n'est pas le moment de se lancer dans une concurrence fratricide entre groupes français quand 57 % du marché leur échappe »*, dit-il.

Point de vue partagé par le ministre des transports, qui se donne jusqu'à la fin de la semaine pour se prononcer sur la demande déposée par Minerve de droits de trafic entre Bruxelles et la Réunion (*le Monde* des 25 et 26 novembre). D'ici là, MM. Fernand-René Meyer, président de Minerve, et Pierre Giraudet, président d'Air France, auront fait une ultime tentative de conciliation.

JAMES SARAZIN.

M. MAURICE VOIRON EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA F.N.T.R

M. Maurice Voiron a été élu, mardi 30 novembre, président de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), en remplacement de M. Georges-Pierre Rateau, démissionnaire pour raisons de santé.

[Né le 5 octobre 1926 à Thorigny-sur-Marne (Seine-et-Marne), M. Maurice Voiron, fils et petit-fils de transporteurs, a pris, en 1966, la tête de l'entreprise familiale, aujourd'hui installée à Jarnac (Charente), à laquelle il allait donner une grande impulsion, puisque ses effectifs sont passés de cinq à près de cent salariés en quelque quinze années. Membre du comité exécutif de la F.N.T.R., M. Voiron est, depuis huit ans, président de l'union régionale des transporteurs routiers de Poitou-Charentes. Il est aussi membre du Comité national routier, l'organisme qui propose les barèmes des tarifs de transport de marchandises aux pouvoirs publics. Dans les milieux professionnels, M. Voiron passe pour un tenant d'un *« libéralisme musclé »*.

● *Le gouvernement britannique* a donné son aval pour la construction d'une deuxième aérogare à l'aéroport de Londres-Gatwick. L'ouvrage, d'un coût de 200 millions de livres (plus de 2 100 millions de francs), permettra au deuxième aéroport de Londres d'accueillir 9 millions de passagers supplémentaires. Sa capacité maximale est à l'heure actuelle de 16 millions. Ce deuxième terminal doit entrer en service en 1987.

● *Me Michel Rostand* vient d'être réélu président de la chambre des commissaires-priseurs de Paris, pour la sixième année. Il sera assisté pour ce nouveau mandat par un bureau composé de : Me Yannick Guilloux, syndic, Me Michel Boscher, trésorier, Me Joël-Marie Millon, Me Jean-Jacques Mathias.

FAITS ET PROJETS

Pollution du Rhin : ultimatum néerlandais

« Le gouvernement néerlandais va faire connaître à la France son désir de voir se résoudre le problème de la pollution du Rhin par les déversements industriels de sel », a indiqué le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, lors de l'investiture du nouveau gouvernement au Parlement.

Les Pays-Bas ont versé à la France 48 millions de francs, en 1976, pour financer l'injection du sel provenant des mines de potasse d'Alsace dans le sous-sol alsacien, mais la France n'a toujours pas pris de décision, indique-t-on à La Haye. *« Un plus long ajournement entraînerait des conséquences inacceptables pour les eaux néerlandaises »*, a déclaré M. Lubbers.

Les ambassadeurs des pays concernés (France, Allemagne et Pays-Bas notamment) doivent se rencontrer le 9 décembre prochain. Les rapports des experts commandés par le ministre de l'industrie (sur le projet d'une saline de 300 000 tonnes) et par le ministre de l'environnement (sur les problèmes de pollution entraînés par l'injection de sel à Reiningue ou à Chalampé, dans le Haut-Rhin) ont été remis à M. Crépeau le 15 septembre dernier. Ils ont été adressés ces jours-ci avec les propositions de travaux complémentaires décidées par le gouvernement aux élus concernés (*le Monde* du 27 novembre). Leur accord sera nécessaire afin que le Parlement ratifie, enfin, la convention de Bonn signée par le gouvernement français, en décembre 1976, et qui prévoit la réduction (de 15 % environ) des déversements de sel dans le Rhin.

Pour une meilleure défense des animaux

Les premières journées internationales de défense juridique des animaux ont été organisées à Bordeaux les 26 et 27 novembre sur l'initiative de l'Institut juridique international pour la défense des animaux. Y participaient une cinquantaine de magistrats, avocats, parlementaires et enseignants venus de treize pays.

Une motion finale a proposé que soit défini un nouveau statut de l'animal *« conforme à sa nature d'être vivant »*. Ce statut aura pour objectif d'obtenir une législation efficace dans les pays qui n'en dispose pas encore et une réforme des législations nationales les moins bonnes en s'alignant sur le statut de l'animal le plus favorisé.

Les défenseurs des animaux ont aussi insisté sur la nécessité d'un contrôle sévère et d'une application effective des réglementations. Ils demandent que soit renforcé le pouvoir de contrôle des associations, notamment pour ce qui est de l'expérimentation animale, et que soit effectivement créé un corps de contrôleurs assermentés chargés de faciliter cette surveillance et autorisés à pénétrer dans les laboratoires interdits au public. — *(Corresp.)*

● *Les régions, l'Etat et la mer.* — M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a organisé le 30 novembre à Paris avec les présidents ou représentants des onze régions littorales et des DOM-TOM une première réunion de préparation du neuvième Plan (1984-1989). M. Le Pensec a indiqué que cette séance de travail *« avait été fructueuse, dans le sens d'une meilleure insertion des activités de la mer, pêche, aquaculture et équipements portuaires, dans les processus de planification »*.

La France et l'Exposition universelle de 1989

Le comité exécutif du bureau international des expositions, réuni le 30 novembre à Paris, a décider de demander au bureau international de ratifier la candidature de la France à l'Exposition universelle de 1989, a annoncé M. Robert Bordaz, chargé par le président de la République d'organiser cette manifestation.

Le comité exécutif a aussi décidé de proposer que Séville et Chicago, les deux autres villes candidates à l'organisation d'une exposition universelle, le fassent simultanément en 1992.

Ces propositions, précise M. Bordaz, ne deviendront définitives que si elles sont ratifiées lors de l'assemblée générale du bureau international des expositions qui se réunira le 8 décembre à Paris.

Rencontres à Grenoble

« L'image de marque de Grenoble a toujours été celle d'une collectivité qui sait se prendre en main », soulignait récemment le député et maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout (P.S.), en présentant les Rencontres de Grenoble, qui se dérouleront du 2 au 6 décembre sur l'initiative de la ville et de la chambre de commerce et d'industrie. Leur objectif est de rassembler sur 10 000 mètres carrés d'exposition les centres de formation, les laboratoires de recherche et le plus grand nombre possible d'entreprises industrielles et de sociétés de services de la région grenobloise afin de les mettre en contact, mais aussi d'établir un constat de l'économie locale, d'en dégager les atouts mais aussi les faiblesses.

Deux thèmes ont été retenus pour les colloques qui seront organisés les 2 et 3 décembre : L'énergie et la micro-électronique. — (Corresp.)

● *M. Mauroy à Pollutec.* — *« Le gouvernement est convaincu de l'importance humaine et économique de votre secteur d'activité. »* C'est ce qu'a dit M. Pierre Mauroy, aux industriels de l'environnement en inaugurant mardi 30 novembre, à Paris, le Salon Pollutec-82 (voir *le Monde* du 27 novembre). Le premier ministre a rappelé que l'assainissement était une des priorités du gouvernement dans sa politique d'environnement, et il a attiré l'attention des communes et des régions sur la nécessité de rattraper les retards. M. Mauroy a, en outre, souligné les perspectives de développement des techniques et industries de l'antipollution qui emploient actuellement en France 370 000 personnes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 novembre

Baisse

La Bourse de Paris n'aura pas réussi à se maintenir à flot plus de 24 heures. Malgré les quelques ordres d'achats encore passés par les Sicav Monory, elle a décroché, mardi, de façon assez brutale. Le signal du repli était donné dès le départ par Michelin. Par la suite, les unes après les autres, les grandes valeurs de la cote allaient suivre le même chemin (Pernod-Ricard, Peugeot, Creusot, Bouygues, Lafarge). Tant et si bien qu'à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une baisse de 1,2 % environ.

Ce mouvement était plus ou moins attendu. Déjà la veille, en fin de séance, le marché avait donné des signes d'essoufflement avec le recul de Wall Street survenu dans l'intervalle sur des préoccupations d'ordre économique, Paris ne pouvait pas ne pas accuser le coup. Autre facteur dépressif : pour la seconde journée consécutive, le taux de l'argent au jour le jour est remonté, atteignant cette fois 13 1/4 %. Ajoutons enfin les ventes de fin de mois. Cette séance était en effet la dernière de novembre et quelques dégagements ont été effectués au comptant pour régler les soldes débiteurs. Remarquons quand même que cet alourdissement des cours s'est fait avec des courants d'échanges peu étoffés. Il reste qu'autour de la corbeille beaucoup s'interrogeaient sur l'évolution de la Bourse ces prochains jours, les Sicav Monory ayant la faculté, à compter du 1er décembre, d'attendre jusqu'au 31 mars 1983 pour réinvestir les capitaux recueillis dans le courant du mois.

L'or s'est un peu replié à Londres (428,25 dollars l'once contre 434 dollars). A Paris, le lingot a cependant encore gagné un peu de terrain à 96 900 F (+ 300 F) après 96 850 F. Hausse également du napoléon : 663 F (après 662 F) contre 657 F.

NEW-YORK

Brutale montée de fièvre

Wall Street, qui ces derniers temps donnait des signes d'essoufflement, a, mardi, brusquement retrouvé la forme. Et quelle forme ! En hausse dès l'ouverture, le marché a progressé durant toute la séance pour se lancer soudain à l'approche de la clôture dans un « sprint » final, bref, mais superbe. Le « Dow Jones », qui, aux trois quarts du parcours, n'enregistrait qu'une hausse de 8,74 points, portait finalement son avance à 36,43, une des plus fortes journalières de toute son histoire, pour s'établir à 1 039,28.

Le facteur technique a certes joué. Mais le marché a été aussi fortement encouragé à monter par la publication des dernières statistiques économiques faisant état pour octobre de la sixième hausse en sept mois du principal indicateur. Elément de satisfaction supplémentaire : la nouvelle parvenue de la Maison Blanche selon laquelle le président Reagan aurait décidé de ne pas avancer la date à laquelle interviendront les réductions d'impôts (1er juillet 1983).

Du coup, autour du « Big Board », beaucoup se sont remis à croire à la bonne volonté du FED de poursuivre une politique souple en matière de crédit. Malgré le dernier gonflement de la masse monétaire.

Ajoutons que la fermeté des valeurs pétrolières n'a pas été étrangère non plus à ce brusque coup de fièvre.

Les investisseurs institutionnels, qui avaient été vendeurs, ces derniers jours, se sont portés acquéreurs d'importantes lignes de titres.

VALEURS	Cours du 29 nov.	Cours du 30 nov.
Alcoa	28 1/2	28 3/8
A.T.T.	58 1/4	58 7/8
Boeing	30 1/2	32 1/2
Chase Manhattan Bank	52	52 3/4
Du Pont de Nemours	38	37 5/8
Eastman Kodak	89 1/2	94 1/2
Exxon	28	28
Ford	31 1/2	33
General Electric	89	92 3/8
General Foods	43 1/8	44 1/8
General Motors	59	59 7/8
Goodyear	33	34
I.B.M.	82 1/2	86 3/8
I.T.T.	31 1/2	32 3/4
Mobil Oil	22 3/4	23 1/2
Pfizer	71 1/8	73 3/8
Schlumberger	38 3/4	39 1/4
Texaco	29 7/8	30 1/4
U.A.L. Inc.	31 3/4	33 3/4
Union Carbide	52 7/8	54 3/8
U.S. Steel	19 3/8	19
Westinghouse	36 5/8	38 1/2
Xerox Corp.	37 1/4	38 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MOET-HENNESSY. – La société, qui vient d'annoncer la prise de contrôle de l'horticulteur américain Armstrong Nurseries (voir par ailleurs), après avoir pris une prise de participation de 24 % dans le rosiériste Georges Delbard, va procéder à une augmentation de capital. Cette opération, qui s'effectuera en numéraire, devrait intervenir au début de l'année prochaine à raison d'une action nouvelle pour huit anciennes sur la base d'un prix, qui reste à déterminer. Le 10 janvier 1983, Moët-Hennessy aura mis en paiement un acompte sur dividende de 8 F net par action, au titre de l'exercice 1982, contre un montant net de 7 F l'année précédente.

COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE. – Après une année exceptionnelle en 1981, en partie en raison de la hausse du dollar, la société enregistre un léger tassement de son activité depuis le début de 1982. De ce fait, le bénéfice net de la société-mère et du groupe devraient traduire une faible diminution par rapport aux 341 millions et 391 millions de francs respectivement enregistrés pour le précédent exercice.

COMMERZBANK. – En dépit d'une amélioration de ses résultats pour l'exercice en cours, la grande banque ouest-allemande sera à nouveau contrainte de passer le dividende au titre de 1982, une reprise de la distribution étant cependant attendue pour l'année prochaine. Pour les dix premiers mois de 1982, la Commerzbank fait état d'une progression de son bénéfice d'exploitation de 225 à 425 millions de DM, d'une année à l'autre, ce qui conduit la banque à anticiper, pour l'ensemble de l'exercice, un résultat bénéficiaire voisin de 420 millions de marks contre 200 millions l'année précédente.

La banque va mettre à profit ce redressement pour renforcer sa structure financière alors que l'ampleur des provisions à constituer interdit tout service de dividende. Plus de 500 millions de marks devront en effet être provisionnés en 1982, soit plus du double du montant des provisions constituées l'année précédente.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	29 nov.	30 nov.
Valeurs françaises	105,9	
Valeurs étrangères	133	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 nov.	30 nov.
Indice général	102,1	101,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er décembre .... 13 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 nov.	1er déc.
1 dollar (en yens)	253,45	249,10

BOURSE DE PARIS Comptant 30 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29	0 501
5 %	35	4 151
3 % amort. 45-54	....	1 003
4 1/4 % 1963	....	0 794
Emp. N. Eq. 6 % 67	110 60	3 008
Emp. 7 % 1973	8450	..
Emp. 8,80 % 77	101 75	4 629
9,80 % 78/93	81 90	3 813
8,80 % 78/86	82 50	8 535
10,80 % 79/94	84 30	2 604
13,25 % 80/90	94 30	6 571
13,80 % 80/87	95 35	1 739
13,80 % 81/89	96	12 099
16,75 % 81/87	104 10	3 763
16,20 % 82/90	101 55	14 292
16 % juin 82	101	7 671
E.D.F. 7,8 % 61	....	13 164
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 70	6 650
Ch. France 3 %	188	..
CNB Bques janv. 82	98 91	6 649
CNB Paribas	98 92	6 649
CNB Suez	98 92	6 649
CNI janv. 82	98 94	6 649

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	178	....
Aciers Peugeot	47	....
Actibail	155	155
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	2960	2965
Agr. Inc. Madag.	57 50	57
Air-Industrie	13	....
Alfred Herlicq	58	57 50
Allobroge	430	440
André Roudière	65 20	....
Applic. Hydraul.	270	270
Arbel	52	52
Artois	299	299
At. Ch. Loire	28 60	28 10
Aussedat-Rey	14 60	15
Bain C. Monaco	83 50	83 60
Banania	359	365
Banque Hypoth. Eur.	288	290
B.N.P. Intercontin.	81 90	81 90
Bénédictine	850	860
Bon-Marché	68 90	69
Borie	365	350 50
Bras. Glac. Int.	450	452
Bretagne (Fin.)	76 50	77
Cambodge	129 50	130
C.A.M.E.	97 50	97 50
Campenon Bern.	186 50	190 10
Caout. Padang	156	....
Carbone-Lorraine	50	50
Carnaud S.A.	46	46
Caves Roquefort	528	549
C.E.G.Frig.	108 90	106 20
Centen. Blanzy	730	710
Centrest (Ny)	108	108
Cerabati	101	101
C.F.F. Ferrailles	112	112
C.F.S.	650	650
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11	....
C.G.V.	91 20	....
Chambon (M.)	298	298
Chambourcy (M.)	893	989 d
Champex (Ny)	121	119 o
Chim. Gde Paroisse	53 60	54
C.I. Maritime	260	260
Ciments Vicat	178	178 50
CIPEL	59	....
Citram (B)	124	125 d
Clause	315	315
Cl. MA (Fr.-Bail)	340	335
CMM-Mar Madag.	31	32
Cochery	68 20	68 20
Cofradel (Ly)	420	....
Cogifi	160	160
Comindus	378	374 90
Comiphos	140 10	144 80
Comp. Lyon-Alem.	144 90	140
Concorde (La)	265	275
C.M.P.	7 50	7 50
Conte S.A. (Li)	18 20	....
Crédit (C.F.B.)	190 50	192
Créd. Gén. Ind.	230	228

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	342 60	343
Créditel	99 50	99 10
C. Sabl. Seine	110	....
Darblay S.A.	84 50	....
De Dietrich	315	317
Degremont	99 50	97
Delalande S.A.	98 60	....
Delmas-Vieljeux	471	478
Dév. Rég. P.d.C (Li)	123 50	123 50
Didot-Bottin	280	280
Dist. Indochine	327	329
Drag. Trav. Pub.	168	165
Duc-Lamothe	191	190
Dunlop	5 05	5 25
Eaux Bass. Vichy	895	896
Eaux Vittel	595	580
Ecco	1060	1157 d
Economats Centre	499	499
Electro-Banque	173	173
Electro-Financ.	388	387
Elf-Antargaz	165	....
E.L.M. Leblanc	345	350
Entrepôts Paris	146 50	146
Epargne (B)	1300	1300
Epargne de France	268	264
Epeda-BF	726	727
Escaut-Meuse	241 20	241
Eurocom	313	313
Europ. Accumul.	37 60	37
Eternit	231	230 50
Félix Potin	946	950
Ferm. Vichy (Ly)	128	126
Files-Fourmies	2 80	....
Finalens	73 20	73 50
FIPP	118	....
Frac	250	250
Focep (Chât. eau)	1500	1510
Foncière (Cie)	148	148
Fonc. Agache-W.	30 30	32 50 d
Fonc. Lyonnaise	1170	....
Foncina	100 10	....
Forges Gueugnon	12	12
Forges Strasbourg	122 10	121
Fougerolle	143	143
France I.A.R.D.	75 40	76 90
France (La)	425	425
Frankel	144	149
Fromageries Bel	275 50	275
From. P.-Renard	212	....
GAN	654	657
Gaumont	406 40	449
Gaz et Eaux	760	750
Genvrain	197	179 o
Gér. Arm. Hold.	34 90	34 10
Gerland (Ly)	445	450
Gévelot	37	37
Gr. Fin. Constr.	141 50	140 50
Gds Moul. Corbeil	106 50	108 70
Gds Moul. Paris	254	254
Groupe Victoire	370	385
G. Transp. Ind.	102	101 80
Huard-U.C.F.	45 10	45 50
Hutchinson	15	15
Hydro-Energie	49 20	56 35
Hydroc. St-Denis	66	68
Immindo S.A.	136	135
Immoinvest	95 50	95 10
Immobail	204	203
Immobanque	342	345
Immob. Marseille	1073	1080
Immofice	265	265 30
Imp. G.-Lang	2 85	3 40 d
Industrielle Cie	568	572
Interbail	243	243 10
Jaeger	79	80
Jaz S.A.	64	65
Kinta S.A.	451	....
Lafitte-Bail	203	203
Lambert Frères	37 25	37
Lampes	115	....
La Brosse-Dupont	84	....
Lebon Cie	375	370
Lille-Bonnières	232	233
Locabail Immob	365 50	356
Loca-Expansion	132	137 30
Locafinancière	172	172 50
Locatel	386	388
Lordex (Ny)	109	108
Louvre	229	225
Luchaire S.A.	79	80
Magasins Uniprix	65 50	65
Magnant S.A.	49	48
Maritimes Part.	88 30	88
Marocaine Cie	25 50	25 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	282	280
Mic	223 20	245
Mors	201	200
Nadella S.A.	7 05	7 75 d
Naval Worms	115	115
Navig. (Nat. de)	54	55
Nicolas	312	320
Nodet-Gougis	75	75
Occident. Part.	30	....
OPB Paribas	122 50	119
Optorg	70 10	70 30
Origny-Desvroise	129	128
Palais Nouveauté	295	300
Paris-Orléans	100	100
Part. Fin. Gest. Im.	147	147
Pathé-Cinéma	117	....
Pathé-Marconi	58	58
Piles Wonder	62	60 50
Piper-Heidsieck	263	245 50 o
Porcher	148	147
Profils Tubes Est	9 40	9 50
Prouvost ex-Lain.R.	35 90	35 90
Providence S.A.	307	309
Publicis	505	503
Raff. Souf. R.	177 40	178
Ressorts Indust.	104	106
Ricqlès-Zan	127 50	130
Ripolin	48 20	48
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	70	70
Rochette-Cenpa	18	18 60
Rosario (Fin.)	90	90
Rougier et Fils	57	58
Roussalot S.A.	315	314
Sacer	31 90	....
SAFAA	29	22 20 o
Safic-Alcan	164	165
SAFT	148	150
Sainrapt et Brice	138	143 50
Saint-Raphaël	85	81 50
Salins du Midi	227	225
Santa-Fé	143	144
Satam	64	62
Savoisienne (M)	73	....
SCAC	171 30	175
Sellier-Leblanc	186	185
Semelle Maubeuge	125 50	126 50
S.E.P. (M)	80	80
Serv. Equip. Véh.	30	29 90
Sicli	60	60
Sicotel	170	171
Sinra-Alcatel	549 50	543
Sinvim	114 50	115
Siph (Plant. Hévéas)	143	140
Siminco	334	337
SMAC Acieroid	156	155
Sofal financière	343	336
Soffo	158	157
Soficomi	285	285
S.O.F.I.P. (M)	91	92
Sofragi	495	491
Sogepal	260	265
Soudure Autog.	107	102 80
S.P.E.G.	100	100
Speichim	186 90	186
S.P.I.	160	151
Spie Batignolles	160	160
Stanil	259	261 80
Synthelabo	120	119
Taittinger	398	400
Testut-Aequitas	65	....
Thann et Mulh.	45	44
Tissmétal	33	33 80
Tour Eiffel	245	255
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	84 60	85
Ufiner S.M.D.	83	86 30
Ugimo	138	139
Unibail	318	330
Unidel	81	82 50
U.A.P.	553	552
Union Brasseries	34 90	34 90
Union Habit.	189	190
Un. Imm. France	176	175 60
Un. Ind. Crédit	238	240
Union Ind. Ouest	318 50	318 80
Unipol	122 80	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	48 30	47
Waterman S.A.	160	160
Brass. du Maroc	137 50	137 80
Brass. Ouest-Afr.	22 40	22 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	90 50	90 50
Akzo	90 10	....
Alcan Alum	207	....
Algemene Bank	875	892
Am. Petrofina	476	480
Arbed	171	....
Asturienne Mines	44	46
Bco Pop Español	82	81 40
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38000	37900
Barlow Rand	63	....
Bell Canada	151	152
Blyvoor	125	127
Bowater	23 50	23 50
British Petroleum	40	40 35
Br. Lambert	230 20	....
Caland Holdings	84	84
Canadian-Pacific	228 10	225 10
Cockerill-Ougre	14 30	15 70
Cominco	298	....
Commerzbank	413	....
Courtaulds	10 20	....
Dart. and Kraft	610	605
De Beers (port.)	44	44 50
Dow Chemical	231	230
Dresdner Bank	440	441
Femmes d'Auj.	58	....
Finoutremer	179	....
Finsider	0 40	....
Foseco	18 20	....
Gén. Belgique	212 10	215
Gevaert	296	300
Glaxo	175	170 20
Goodyear	275 50	283
Grace and Co	340	345
Grand Metropolitan	40	42 10
Gulf Oil Canada	103 80	102
Hartebeest	525	539
Honeywell Inc.	878	....
Hoogoven	43 10	....
I. C. Industries	307	298
Int. Min. Chem	290	290 50
Johannesburg	585	600
Kubota	10 95	11
Latonia	233	....
Mannesmann	450	459
Marks-Spencer	30	30 90
Midland Bank Ltd	43	45
Mineral-Ressourc.	86 90	....
Nat. Nederlanden	389	380
Noranda	119 90	115
Olivetti	10 10	10 10
Pakhoed Holding	129	130
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	610	611
Phoenix Assuranc.	41 60	....
Pirelli	7 10	6 80
Procter Gamble	985	1015
Ricoh Cy Ltd	25 95	25 40
Rolinco	769	759
Robeco	765	768
Shell fr. (port.)	55 50	53 70
S.K.F. Aktiebolag	118 60	118 50
Sperry Rand	268 90	270 50
Steel Cy of Can.	128	125
Stilfontein	136 90	135
Sud. Allumettes	165	178
Tenneco	281	277
Thorn EMI	59	....
Thyssen c. 1 000	223	....
Toray indust. inc	12 50	12 50
Vieille Montagne	506	510
Wagons-Lits	278	285
West Rand	30	30

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	720
Entrepose	140	140
Far East Hotels	1 35	1 25
Métallurg. Minière	149 50	148
M.M.B.	220 10	220 30
Novotel S.I.E.H.	889	887 c
Sarakreek N.V.	260	258
Sicomer	167	155
Sofibus	238	....
Rodamco	401	395

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	152	....
Cellulose du Pin	18	18 40
Coparex	382	412
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iaca Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	110	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	571	571

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	....	....
Total C.F.N.	68 10	....
Ufinex	205	206
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

30/11	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	161 92	154 58
Actions-Investiss.	208 63	199 17
Actions sélectives	230 57	220 11
Aedificandi	277 47	264 89
A.G.F. 5000	195 67	186 80
Agimo	288 35	275 27
Altefi	204 94	195 65
A.L.T.O.	178 38	170 29
Amérique Gestion	394 21	376 33
Bourse-Investiss.	219 24	209 30
Capital Plus	1065 91	1065 91
C.I.P.	670 86	640 44
Convertimmo	225 02	214 82
Corsaco	760 77	726 27
Crédinter	281 34	268 58
Croiss. Immobil.	271 48	259 17
Déméter	54383 46	54220 80
Drouot-France	215 67	205 89
Drouot-Investiss.	492 35	470 02
Energie	187 77	179 26
Epargne Sicav	5240 02	5213 95
Epargne-Croiss.	1018 02	971 86
Epargne-Industr.	346 10	330 41
Epargne-Inter	508 97	485 89
Epargne-Oblig.	159 95	152 70
Epargne-Unie	664 10	633 99
Epargne-Valeur	270 15	257 90
Euro-Croissance	299 52	285 94
Financière Privée	680 14	649 30
Foncier Investiss.	501 07	478 35
France-Garantie	255 91	250 89
France-Investiss.	308 37	292 48
Fr.-Obl. (nouv.)	363 17	346 70
Francic	185 59	177 17
Fructidor	194 78	185 95
Fructifrance	338 45	323 10
Gestion Mobilière	440 04	420 09
Gest. Rendement	435 82	416 06
Gest. Sél. France	287 38	274 36
I.M.S.I.	281 93	269 15
Indo-Suez Valeurs	500 66	477 96
Ind. française	10538 96	10538 96
Interoblig.	8280 97	7905 46
Intersélect France	208 68	199 22
Interválours Indust.	307 77	293 81
Invest. Obligataire	10321 43	10300 83
Invest. St-Honoré	515 28	491 91
Laffitte-crt-terme	100872 97	100872 97
Laffitte-Expansion	508 96	485 88
Laffitte-France	148 94	142 17
Laffitte-Oblig.	131 22	125 27
Laffitte-Rend.	181 07	172 86
Laffitte-Tokyo	607 28	579 74
Livret portefeuille	364 28	347 76
Mondial Investiss.	259 81	248 03
Multi-Obligations	404 75	386 40
Natio.-Epargne	11496 78	11382 95
Natio.-Inter.	749 64	715 65
Natio.-Placements	105087 78	105087 78
Natio.-Valeurs	410 38	391 77
Oblisem	144 43	137 88
Pacifique St-Honoré	317 43	303 04
Paribas Epargne	10109 68	10069 40
Paribas Gestion	409 25	390 69
Pierre Investiss.	341 16	325 68
Province Investiss.	226 57	216 30
Rendem. St-Honoré	10639 79	10586 86
Sécur. Mobilière	368 64	351 92
Sél. court terme	11473 50	11388 09
Sélec. Mobil. Div.	259 16	247 41
S.P.I. Privintor	197 45	188 50
Sélection-Rendem.	155 24	148 20
Sélect. Val. Franç.	159 19	151 97
S.F.I. fr. et étr.	339 67	324 27
Sicavimmo	372 85	355 94
Sicav 5000	161 91	154 57
S.I. Est	732 07	698 87
Sivafrance	251 88	240 46
Sivam	237 05	226 30
Sivarente	172 98	165 14
Sivinter	268	255 85
S.I.G.	589 86	562 47
S.N.I.	814 45	777 52
Sofrinvest	344 68	329 05
Sogepargne	276 50	263 96
Sogevar	632 09	603 43
Sognter	819 13	781 99
Soleil Investiss.	360 72	344 36
U.A.P. Investiss.	256 87	245 22
Unifrance	198 03	189 05
Unifoncier	518 38	494 87
Unigestion	459 81	438 96
Uni-Japon	704 23	672 30
Unirente	1541 82	1491 12
Univer	11597 59	11597 59
Valorem	296 74	283 28
Valreal	113653 38	113539 82
Worms Investiss.	534 83	510 58

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1835	1814	1810	1786
3105	C.N.E. 3 %	3025	3008	3009	3002
400	Agence Havas	400	395	396	395
430	Air Liquide	437	433	433 50	435
330	Als. Superm.	329 50	320 10	320 10	320 10
60	A.L.S.P.I.	56 50	56 50	56 50	55 50
147	Alsthom-Atl.	151	148 20	146	149 90
880	Amrep	890	891	891	891
130	Applic. gaz	160	161	156	164
115	Arjom. Prioux	123 40	125 50	125	125
920	Aux. Entrepr.	925	925	890	935
455	Av. Dass.-Br.	474	464	484	456 10
182	Bail-Equipem.	193	190	190	193 80
375	Bail-Investiss.	379 40	375	375	375
225	Cie Bancaire	246 10	243	241	244 50
104	Bazar H.-V.	104 70	106	106	108 10
110	B.C.T. Midi B.	118 50	118	115 20	115 80
210	Béghin-Say	211	210	209 50	206
430	Bic	441 50	438	436 50	430
149	B.I.S.	163	159	157 10	156
445	Biscuit (Géné.)	451	451	451	462
1030	Bongrain S.A.	1055	1030	1039	1030
840	Bouygues	868	850	846	855
1490	B.S.N.-G.D.	1510	1476	1490	1476
1470	– (obl.)	1517	1470	1470	1463
1310	Carrefour	1301	1295	1295	1300
280	– (obl.)	281	281	281	280
1020	Casino	1032	1049	1049	1049
580	Cedis	585	585	570	565
27	CEM	27 80	29 70	29 70	28 70
245	Cetelem	268	256	256	258
540	C.F.A.O.	486	477	477	477
44	C.F.D.E.	56 50	56	56	56
172	Charg. Réunis	178	174	174	174
11 70	Chiers-Châtill.	11 80	11 65	11 80	11 46
140	Ciments franç.	141	141	141	141
870	C.I.T. Alcatel	911	896	896	896
515	Club Méditerr.	527	521	520	521
101	Codetel	101 50	101 50	101 50	101 50
132	Cofimeg	131 50	131 20	131 20	130
194	Coles	190	185	185	187
101	Compt. Entrepr.	101 80	102 30	102 90	102 30
296	Compt. Mod.	305	305	305	299
395	Créd. Foncier	401	401	401	400
192	Crédit F. Imm.	215 80	213	211	213
325	Crédit Nat.	339	338 50	331 10	331 70
69	Creusot-Loire	62	60	59 60	61 20
142	Crouzet	140	138	137	140
245	C.S. Saupiquet	254 50	259	259	259
760	Damart-Servip	770	784	784	780
790	Darty	824	810	809	810
565	Docks France	577	575	575	575
32	D.M.C.	31 40	31 70	31 70	31 95
1160	Dumez	1170	1170	1169	1170
320	Eaux (Gén.)	335	337	334	332
103	Elf-Aquitaine	106 50	104 50	104 50	104 50
101	– (certific.)	108	106 60	106 60	105 70
775	Essilor	775	764	763	764
155	Esso S.A.F.	163	161 50	161	162
380	Eurafrance	359	377	374	377
980	Euromarché	918	918	918	919
625	Europe n° 1	632	620	620	620

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
595	Facom	612	596	596	590
740	Fichet-bauche	715	700	700	700
152	Finextel	151	152 80	152 80	151 10
142	Fives-Lille	146	145 30	145 30	142 40
34	Fonderie (Gén.)	31	29 90	30	29 90
82	Fraissinet	82	80	80	79
365	Francarep	350	345	345	346
133	Gal. Lafayette	136	137	137	139 80
285	Gén. d'Entrep.	285	291	291	290
880	Gén. Géophys.	935	930	928	930
305	G.T. Mass.	363	369	358	366
350	Guyenne-Gasc.	367	369	365	368 90
630	Hachette	672	665	660	665
365	Hénin (La)	367	367 50	367 50	365 20
46	Imétal	46 20	44 10	44 20	45
198	Imm. Plaine-M.	204	204	204	200
182	Ind. et Particip.	184	185 90	185 80	185
660	Inst. Mérieux	700	697	693	697
980	Intertechnique	1020	1015	1015	1000
156	J. Borel Int.	137	132 50	132 50	130
149	J. Lefebvre	162	155	155 10	158
125	Jeumont Ind.	126	124	123	121 60
280	Lab. Bellon	261	260	260	284 90
250	Lafarge-Coppée	250	244	245	244
285	– (obl.)	289	292	292	290
1620	Legrand	1610	1602	1602	1602
820	Lesieur	795	795	793	810
200	Locafrance	200	199 50	199 50	199 50
470	Locindus	489	490	490	481
370	Lyonn. Eaux	400	400 50	400	400 50
25	Machines Bull	28	26 80	26	26 50
375	Mais. Phénix	370	350	355	345
1360	Majorette (Ly)	740	730	729	730
230	Manurhin	255	248 50	248 50	248 50
52	Mar. Wendel	51 80	50 90	50 80	50 80
775	Martell	810	800	800	805
770	– (obl.)	800	791	791	791
615	Merlin-Gerin	618	609	609	608
1450	Matra	1450	1412	1420	1412
9	Mét. Nav. D.-N.	8 40	8 35	8 30	8 50
780	Michelin	758	731	724	731
590	– (obl.)	575 20	576	576	575 20
640	Midi (Cie)	670	671	670	671
87	Mines Kali (Sté)	87 80	89 10	88	87 50
45	M.M. Penarroya	46 90	46 95	45 95	45 05
750	Moët-Hennessy	775	780	780	791
880	– (obl.)	930	920	920	920
370	Mot. Leroy-S.	378	387	370	374 20
59	Moulinex	63 80	64	63 50	65
340	Mumm	345	341	341	335
136	Navig. Mixtes	143	143	143	141
11 40	Nobel-Bozel	11 20	11 20	11 20	11 10
50	Nord-Est	48 60	46 60	46 60	46 80
220	Nordon (Ny)	228	225	225	225
72	Nouvelles Gal.	72	72 50	71 50	73 50
425	Occident. (Gén.)	422 80	420 10	419 50	420 10
146	Olida-Caby	148	145 50	145 50	145 50
670	Omn. F. Paris	715	719	719	716
118	Opfi-Paribas	128	126 50	125 10	127
980	Oréal (L')	990	985	986	986
51	Papet. Gascogne	48	51 40	51 40	51
131	Paris-France	125 10	125 10	125	122 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
330	Paris-Réescomp	343	344	344	344
94	Pechelbronn	95	93 50	95	92 60
325	Penhoet	328	327 80	327 80	330
370	Pernod-Ricard	379	376 50	374 80	381
108	Pétroles (Fse)	112 50	114	113 10	113 50
175	– (obl.)	178 10	178 10	178 10	178 10
26	– (certific.)	26 50	26 80	26 80	27 30
38	Pétroles B.P.	37	36 90	36 90	37 60
125	Peugeot S.A.	131 60	128	128	129 50
330	– (obl.)	325 20	325 20	325 20	325 20
88	P.L.M.	89	87 05	87	88 70
78	Poclain	81	78 10	78 50	78 50
275	Poliet	298	298	297	304
97	Pompey	95	95	95	94
215	P.M. Labinal	220	218 60	216	214 60
725	Presses Cité	760	722	732	722
595	Prétabail Sic.	637	625	625	621
225	Primagaz	245	242	242	238
117	Printemps	115	115 50	115 50	115 50
1000	Promodès	1060	1049	1047	1067
360	Radiotechn.	362 50	359	359	353
72	Raffin. (Fse)	76 10	75 50	75 50	75
840	Redoute (La)	908	910	903	910
475	Révillon	438	455	450	463
205	Roussel-Uclaf	207 10	210	210	206
805	Rue Impériale	809	810	810	810
17	Sacilor	13	13 20	13 20	13 40
144	Sade	145	145	145	145
1040	Sagem	1078	1077	1077	1089
148	St-Louis B.	153 20	154 50	154 50	154 50
220	Sanofi	246	244	240	243
300	– (obl.)	340	349	349	349
335	S.A.T.	360	354	350	361
19	Saulnes	17 05	17 05	17 05	17
39	Saunier-Duval	34 10	33 20	33 20	33 20
98	Schneider	97 90	96 50	96 50	95 10
25	S.C.O.A.	21 60	21 60	21 60	21 60
111	S.C.R.E.G.	112	111	111	108 80
134	– (obl.)	137	136 80	136 80	137
245	Seb	243	239	240	242
158	Sefimeg	163 80	160 50	161	158
725	S.F.I.M.	700	700	700	700
480	Sign. Ent. El.	512	497	500	497
300	Silic	316	309	309	303
190	Simco	189	186	186	186
98	Simnor	99	100	100	99
670	Skis Rossignol	665	650	653	640
290	Sogerap	290	288	289	290
155	Sommer-Allib.	163 90	157 10	157 50	154 10
220	Source Perrier	205	207	206	203
285	Talcs Luzenac	299	299	298	294
810	Tél. Elect.	836	815	815	810
129	– (obl.)	132 90	128 10	128 10	128 10
135	Thomson-C.S.F.	154	150	150	152 90
197	– (obl.)	210	210	210	207
1200	T.R.T.	1179	1180	1180	1180
131	U.F.B.	144	143 50	143 50	143 50
380	U.I.S.	382	380	380	375 50
123	U.C.B.	142	141 80	138 90	138 90
2 75	Usinor	2 10	2 10	2 10	2 12
175	U.T.A.	168 70	170	170	166 60
220	Valéo	216	215	215	216

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
108	Vallourec	103	103	103	104 80
1190	V. Clicquot-P.	1201	1201	1205	1201
850	Viniprix	855	850	850	844
197	Amax Inc.	188	186	186 50	185
595	Amer. Express	588	575	575	568
540	Amer. Teleph.	539	530	529	532
111	Anglo Amer. C.	123	122 30	123 50	122
730	Amgold	795	785	785	776
800	B. Ottomane	801	801	801	788
396	BASF (Akt)	385	385	385	390
376	Bayer	369	374	373	387
340	Buffelsfont.	402	398	406 10	395
31	Charter	29 90	30 20	30 20	30
460	Chase Manh.	449	446 50	451	445 50
215	Cie Pétr. Imp.	198	194 50	194 50	191 60
44	De Beers	45 50	45 20	45 50	45 10
900	Deutsche Bank	904	900	900	900
88	Dome Mines	92 90	91 20	93 10	90 80
220	Driefontein Cvd	243	239 50	242	239 50
345	Du Pont-Nem.	336 50	323	323	329 50
990	Elf-Gabon	989	962	985	958
810	Eastman Kodak	795	789	787	775
121	East Rand	145 50	144 80	147	144
310	Ericsson	325	325	331 50	321
250	Exxon Corp.	250 10	250	248 50	249
285	Ford Motors	285	280	279 50	280
320	Free State	353	348 50	352	345
157	Gencor	168	165 10	165 10	162
215	Gén. Belgique	212 60	215	215	215
790	Gén. Electr.	775	770	770	769
510	Gen. Motors	515	517	516	526
59	Goldfields	60 50	60 50	60 50	58 50
125	Harmony	144	142 10	145 50	139 30
26	Hitachi	26 75	26 10	25 90	25 55
375	Hoechst Akt.	379	389 50	389 50	385

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
49	Imp. Chemical	50 40	50 80	50 90	50 80
83	Inco. Limited	79 10	79	79 20	78
746	IBM	746	730	732	720
35	Ito-Yokado	38	37 90	37 70	37 90
285	ITT	275 80	276	276 50	276
48	Matsushita	50	48 80	46 60	47 80
725	Merck	704	701	701	703
650	Minnesota M.	626	616	616	616
215	Mobil Corp.	203	199 50	199 50	200
14680	Nestlé	14690	14990	14990	14900
340	Norsk Hydro	330 50	331	330 10	327
810	Petrofina	823	824	812	810
540	Philip Morris	521	517	518	520
88	Philips	85	84 40	84 40	84 80
330	Pres. Brand	356	352 10	357 20	350
320	Président Steyn	351	349	354 50	348
930	Quilmès	915	941	941	922
730	Randfontein	838	841	846	830
280	Royal Dutch	273 50	273 50	273	271 10
62	Rio Tinto Zinc	61 40	61	61	60 80
290	St Helena Co	335	339	346	335
340	Schlumberger	338 50	335	335	333 20
58	Shell transp.	54 80	54	54	54
880	Siemens A.G.	868	851	861	855
147	Sony	146	141	143	140
183	T.D.K.	191	185	185 20	181 50
640	Unilever	632	625	625	....
490	Unit. Techn.	479	466	468	460
670	Vaal Reefs	758	748	764	745
345	West Deep	405	402	405	400
345	West Hold.	388	380 80	388	379
335	Xerox Corp.	337 50	332 10	332 20	335
2 01	Zambia Corp.	2 02	2 02	2	2 01

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 033	7 020	6 820	7 170
Allemagne (100 DM)	282 750	282 550	274	288
Belgique (100 F)	14 409	14 409	13 800	14 700
Pays Bas (100 fl.)	256 500	256 750	250	262
Danemark (100 krd)	80 450	80 380	76	82
Norvège (100 k)	99 440	99 380	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 289	11 336	10 950	11 660
Grèce (100 drachmes)	9 870	9 850	8	10
Italie (1 000 lires)	4 885	4 892	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	329 680	328 900	319	337
Suède (100 krs)	94 480	94 530	91	97
Autriche (100 sch)	40 240	40 242	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	5 943	5 940	5 550	6
Portugal (100 esc.)	7 685	7 640	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 677	5 668	5 620	5 780
Japon (100 yens)	2 811	2 782	2 820	2 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/11
Or fin (kilo en barre)	96800	97300
Or fin (en lingot)	96600	96900
Pièce française (20 fr)	667	663
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	629	634
Pièce latine (20 fr)	620	614
Souverain	733	744
Pièce de 20 dollars	3400	3400
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	841 25	.....
Pièce de 50 pesos	3870	3895
Pièce de 10 florins	621	621

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 1er décembre 1982 a été tiré à 514 782 exemplaires.

L'ÉVOLUTION DES LOYERS EN 1983

M. Quilliot pourrait accorder aux propriétaires et aux locataires un délai supplémentaire de négociation

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, va devoir décider, ce mercredi 1er décembre, s'il donne un délai de grâce à la Commission nationale des rapports locatifs pour négocier entre partenaires (*propriétaires publics et privés, administrateurs de biens et locataires*) des hausses de loyers applicables en 1983. Réunie une ultime fois après six semaines de rencontres très rapprochées (une douzaine depuis sa création le 18 octobre dernier), la commission s'est séparée mardi 30 novembre en demandant au ministre un délai supplémentaire.

Sur les quatre secteurs du logement locatif définis par la loi Quilliot, l'accord ne s'est fait que pour les logements des sociétés d'économie mixte ou construits grâce aux financements du Crédit foncier. La hausse des loyers dans ce secteur serait de 80 % de la progression de l'*indice I.N.S.E.E. trimestriel* du coût de la construction, avec des rallonges pour les loyers les plus bas immobilier : quatre points supplémentaires pour les loyers inférieure de 15 à 30 % au loyer-plafond ; six points si les loyers sont inférieurs de plus de 30 % à ce loyer-plafond.

Dans le secteur H.L.M., la discussion porte sur les « rallonges » possibles pour travaux ou pour loyers sous-évalués, l'augmentation normale devant être de 8 % sur l'ensemble de l'année.

Restent les deux secteurs des loyers libres : celui des propriétaires institutionnels et celui, diffus, des propriétaires privés que représente l'Union nationale de la propriété immobilière.

C'est dans le secteur institutionnel que la situaion a le moins évolué *au cours des deux réunions qui y ont* été consacrées. Ces propriétaires (dont toute une partie sont des sociétés nationalisées) souhaitent l'application pure et simple de l'évolution de l'indice de la construction.

En revanche, les représentants des propriétaires privés ont, au cours des semaines, assoupli leur position. Partis d'une revendication de 15 % de hausse en cas de renouvellement de bail ou de nouveau contrat, ils accepteraient aujourd'hui une hausse de 9 %. En cas de travaux, les propriétaires souhaitent pouvoir répartir *entre les locataires* 9 % de la masse des travaux, tandis que les associations de locatairtres souhaitent plafonner cette rallonge à 7 %.

Le ministre, qui ne peut que convenir de la brièveté du délai laissé par le blocage à la commission pour négocier (1), va devoir décider très vite de son attitude : prendre le *risque, en laissant à la commission* une quinzaine de jours supplémentaires, de voir piétiner les négociations et de devoir intervenir ensuite ; recourir immédiatement à la voie réglementaire ou législative, ce qui serait un coup porté au système de concertation mis en place par la loi sur les relations locataires-*propriétaires*. Encore *faudrait-il, si* cettere seconde hypothèse prévalait, choisir entre les différentes cormes d'intervention : recourir à l'un des deux systèmes prévus par la loi (décret de limitation des hausses de loyers ou décret pris en cas de circonstances économiques graves) — mais dans ces deux systèmes, la majoration des loyers ne peut être inférieure à 80 % de l'évolution de l'indice, ce qui peut être supérieur aux 8 % d'inflation prévus pour 1982, — ou encore *légiférer*, une loi seule permettant de maintenir à 8 % l'évolution des loyers, quel que soit l'indice. — J. D.

(1) En régime normal, la loi Quillot prévoit que les négociations doivent avoir abouti le 1er octobre.

A PARTIR DU 1er DÉCEMBRE

Les pensions de réversion et les « avant-loi Boulin » font l'objet d'une augmentation

Deux importantes mesures prennent effet ce mercredi 1er décembre en faveur de deux catégories de pensionnés : les veufs et veuves bénéficiaires d'une pension de réversion et les retraités « avant-loi Boulin ».

Comme l'avait prévu le plan de redressement de la Sécurité sociale *présenté par M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, la loi du 13 juillet 1982 portait sur quatorze mesures, dont « *les deux plus importantes* » étaient un rajustement des pensions de réversion et un « *rattrapage* » pour les retraités « avant-loi Boulin ». Un décret en cours de signature, qui a recueilli l'avis de la Caisse nationale d'assurance-maladie, prend effet au 1er décembre.

● *Les pensions de réversion.* — Le taux des pensions de réversion passe ainsi de 50 % à 52 %, soit une augmentation de 2 % qui, s'ajoutant aux 2 % déjà accordés précédemment, représente une augmentation de 4 %, indépendamment des hausses relatives au coût de la vie et de la révision simultanée des règles de cumul. Cette mesure intéresse 1 200 000 bénéficiaires (700 000 veufs et veuves n'ayant que la pension de réversion, et 492 000 cumulant cette pension avec une pension personnelle), et son coût total en 1983 est estimé à 615 millions de francs.

● *Les « avant-loi Boulin ».* — Les pensions liquidées avant la date d'effet de la loi Boulin de décembre 1971 font l'objet, à compter du mercredi 1er décembre, d'un dernier rattrapage.

Jusqu'au 1er janvier 1973, les pensions étaient calculées sur la base des dix dernières années et sur trente ans de cotisations au lieu de trente-sept ans et demi aujourd'hui. Cette disposition désavantageait notamment les ouvriers, parfois moins bien payés en fin de carrière. Le gouvernement Mauroy avait donc décidé, il y a un an, de majorer les pensions « avant-loi Boulin ». Ainsi, pour certains retraités antérieurs à 1973, le calcul des retraites était désormais ajusté non pas sur les dix dernières années, mais sur les dix meilleures. Le rattrapage qui vient d'intervenir est la dernière étape de ce rajustement.

Une telle mesure intéresse environ 1 250 000 retraités (et non 900 000, comme indiqué lors d'une première estimation l'an dernier). Elle porte sur plusieurs points modulés en fonction de la date d'ouverture de la retraite et du taux de départ déterminé d'après les dix meilleures années. Le coût financier de l'opération est évalué, pour l'année 1983, à 1 435 millions de francs.

LES PRIX DE L'ESSENCE DEVRAIENT BAISSER DE 1 A 3 CENTIMES PAR LITRE LE 10 DÉCEMBRE

Les prix de l'essence devraient baisser en France, le 10 décembre de 3 centimes par litre pour l'essence ordinaire et de 1 centime par litre pour le super. Les prix du fuel domestique et du gazole devraient, en revanche, augmenter de 6 centimes par litre à la même date.

Ces mouvements de prix résultent de l'application de la « *formule* » automatique de détermination des prix pétroliers. Cette formule prend en compte vingt-cinq paramètres dont les plus importants sont l'évolution des cours moyens du dollar au cours du mois précédent, les variations des cours des produits pétroliers sur les marchés européens et les coûts de production, en France, des compagnies.

La diminution des prix prévue en décembre s'explique essentiellement par la chûte des cours internationaux des carburants, les cotations à Rotterdam ayant diminué, par exemple, de 7,9 % pour le super, de 7,5 % pour l'ordinaire et de 6,4 % pour le gazole en novembre par rapport au mois précédent.

Cette baisse, jointe à une moindre appréciation du dollar par rapport au franc (moins de 1 % d'augmentation moyenne sur le mois), devrait donc permettre aux consommateurs français de bénéficier des diminutions de prix, sauf pour le fuel et le gazole pour lesquels un rattrapage est encore nécessaire, les prix français restant inférieurs aux prix européens.

Seul point d'interrogation, les *marges de distribution qui pourraient* augmenter d'ici au 10 décembre, annulant donc l'effet de la baisse des prix autorisés.

Des négociations sont actuellement en cours entre la profession et la direction des prix. Selon les professionnels, il semble néanmoins peu *probable qu'une majoration* des marges intervienne avant le mois de janvier.

Le dollar au-dessous de 7 F

Amorcé à la fin de la semaine dernière le recul du dollar, qui s'était poursuivi lundi 29 et mardi 30 novembre, s'est accentué mercredi 1er décembre.

A Paris, le cours de la monnaie américaine, qui avait franchi la barre des 7 F au début de la seconde semaine de septembre 1982 après l'avoir frôlée au début de juillet, est retombé au-dessous de cette barre, à 6,95 F environ. A Francfort, le repli *a été le même : 2,4550 DM contre* 2,4960 DM, comme à Tokyo : 249 yens contre 253,50 yens.

Aucune raison nouvelle n'explique cette accentuation de la baisse des « billets verts », si ce n'est la perspective d'une aggravation spectaculaire des déficits de la balance commerciale des Etats-Unis en 1983. En fait, c'est le sentiment général des milieux financiers internationaux qui a changé, la notion de dollar valeur-refuge subissant une éclipse en raison du marasme de l'économie américaine *(le Monde* du 1er décembre 1982). Il semble qu'avec un certain retard (près de six mois), les opérateurs du monde entier prennent conscience de la surélévation du dollar (environ 20 %). *Comme il est habituel en pareil cas,* l'effet d'entraînement joue à plein et le phénomène de baisse, peu important au départ, s'amplifie de lui-même.

« Les difficultés de nos voisins deviennent inévitablement les nôtres »

déclare M. Reagan en arrivant au Brésil

De notre envoyé spécial

Brasilia. — Dès son arrivée au Brésil, mardi soir 30 novembre, M. Ronald Reagan s'est déclaré « *confiant* » dans l'économie de ce pays. Il répondent ainsi au premier souci de ses hôtes pour lesquels cette visite de quarante-huit heures doit surtout permettre de rassurer les banques internationales et de favoriser *l'obtention de nouveaux crédits*. Le Brésil affronte en effet de sérieuses difficultés financières. Après avoir donné les preuves d'une stabilité politique puis d'une démocratisation, il doit démontrer maintenant sa solvabilité.

« Le Brésil peut être fier d'avoir la réputation bien établie de remplir ses obligations avec responsabilité et d'affronter les problèmes avec compétence, énergie et pragmatisme, a déclaré M. Reagan à un groupe de journalistes latino-américains. *Nous avons toutes les raisons de croire qu'il continuera à prendre les mesures nécessaires, quelles qu'elles soient, pour résoudre ses difficultés... Cela donnera confiance aux prêteurs — confiance que je partage. Nous pensons que le Brésil accédera de manière adéquate aux marchés privés de la finance internationale* », a ajouté M. Reagan. Pour *témoigner de son* optimisme, le président américain devait se rendre ce mercredi à Sao-Paulo, le cœur industriel et financier du pays.

Les Etats-Unis sont directement intéressés par la santé et la stabilité du Brésil. En quittant Washington pour ce voyage de cinq jours en Amérique latine, le chef de l'exécutif américain a dit : « *Quand nos voisins sont en crise, leurs difficultés deviennent inévitablement les nôtres.* » *Il ne songeait pas* seulement aux finances. Pour lui, tout est lié : l'économie, la politique intérieure et la stratégie Est-Ouest. Un Brésil en défaut de paiement ne ferait pas qu'exporter sa faillite sur le reste du continent : il se rendrait — et rendrait toute la région avec lui — perméable à la subversion, qu'elle vienne de l'U.R.S.S., de Cuba ou du Nicaragua. M. Reagan devait rencontrer, au cours de son séjour, le président du principal parti d'opposition, le Parti du *mouvement démocratique* brésilien, M. Ulisses Guimaraes.

ROBERT SOLÉ.

(Lire nos informations page 7.)

L'Interallié à Eric Ollivier pour *l'Orphelin de mer*

Dernier des prix littéraires de la saison., l'Interallié a été décerné mardi 30 novembre à Eric Ollivier pour son roman *l'Orphelin de mer* (Denoël), au cinquième tour de scrutin, par six voix contre cinq à Jean-Jacques Brochier (*Villa Marguerite*).

Eric Ollivier a cinquante-cinq ans. Ami de Jean Cocteau, secrétaire de François Mauriac de 1948 à 1952, il a été reporter au *Figaro* de 1949 à 1960. Il a suivi à ce titre les guerres d'Indochine et la décolonisation du Maghreb, qui a inspiré deux de ses romans. Il a collaboré ensuite à *Réalités*, ainsi qu'à la télévision (émission *En toutes lettres*).

Pilier de Saint-Germain-des-Prés, où il promène depuis plus de trente ans sa silhouette d'officier de cavalerie farouche, il a été très lié aux « hussards » des années 50, notamment à Nimier et à l'avocat Stephen Hecquet. Il reçoit le Prix Nimier en 1967 pour *J'ai trop longtemps cru aux vacances* et, au printemps dernier, le Prix Kléber Haedens, d'un montant de 100 000 F, pour l'ensemble de son œuvre.

Celle-ci comporte une quinzaine de titres, la plupart publiés chez Denoël. Après plusieurs romans *l'Officier de soleil* (1958), *les Godelureaux* (adapté par Claude Chabrol), *les Enracinés, la Cohorte, le Jeune homme à l'impériale* — il a inauguré en 1967, avec *J'ai trop longtemps cru aux vacances*, une autobiographie poursuivie par *l'Escalier des heures glissantes, Passe l'eau, le Temps me dure un peu*, et qu'achève le livre primé aujourd'hui.

Dans *l'Orphelin de mer ou les mémoires de M. Non*, l'auteur raconte son enfance bretonne de fils de marin tôt disparu en mer. Il laisse deviner *les origines de sa personnalité*, de son œuvre et de son style, qui sont ceux d'un anarchiste épris d'ordre, d'un loup solitaire déçu par l'amitié, d'un nostalgique de l'*adolescence*, d'un désespéré qui se console dans l'humour noir et le panache.

A B C D F G H